

**Le discours de Nicolas Sarkozy :
rhétorique et mise en scène**

Sociolinguistique

Collection dirigée par Henri Boyer (Université de Montpellier 3)

Conseil scientifique :

G. Bergounioux (Univ. d'Orléans, France), A. Boudreau (Univ. de Moncton, Canada), E. Boix (Univ. de Barcelona, Espagne), J.-F. De Pietro (IRDP, Neuchâtel, Suisse), J. Guilhaumou (CNRS, France), G. Kremnitz (Univ. de Wien, Autriche), M. Matthey (Univ. de Grenoble 3, France), B. Maurer (Univ. de Montpellier 3, France), H. Monteagudo (Univ. de Santiago de Compostela, Espagne), H. Penner (Univ. Católica de Asunción, Paraguay), A. Kristol (Univ. de Neuchâtel, Suisse), Ch. Lagarde (Univ. de Perpignan Via Domitia, France), M. Tournier (CNRS, France)

La Collection « Sociolinguistique » se veut un lieu exigeant d'expression et de confrontation des diverses recherches en sciences du langage ou dans les champs disciplinaires connexes qui, en France et ailleurs, contribuent à l'intelligence de l'exercice des langues en société : qu'elles traitent de la variation ou de la pluralité linguistiques et donc des mécanismes de valorisation et de stigmatisation des formes linguistiques et des idiomes en présence (dans les faits comme dans les imaginaires collectifs), qu'elles analysent des interventions glottopolitiques ou encore qu'elles interrogent la dimension sociopragmatique de l'activité de langage, orale ou scripturale, ordinaire, médiatique ou même « littéraire ».

Donc une collection largement ouverte à la diversité des terrains, des objets, des méthodologies. Et, bien entendu, des sensibilités.

Dernières parutions

Mélanie TRÉDEZ-LOPEZ, Henry HERNÁNDEZ BAYTER (dir.), *Le renouveau parlementaire : entre discours et action*, 2019.

Nicolas SORBA, *Parlons polynomie*, 2019.

Françoise BARRERE, *Les représentations de « la Catalanité », Le marketing politique du conseil général des Pyrénées-Orientales (1999-2014)*, 2018.

Jonathan-Olivier MERLO, *La langue et le clocher, Les enseignants de français en Italie et d'italien en France*, 2018.

Carmen Alén GARABATO, Romain COLONNA, *AUTO-ODI. La « baine de soi » en sociolinguistique*, 2016.

Henri BOYER, *Faits et gestes d'identité en discours*, 2016.

Josep Maria NADAL FARRERAS, Anne-Marie CHABROLLE-CERRETINI, Olga FULLANA NOELL, *L'espace des langues*, 2014.

Ibtissem CHACHOU, *La situation sociolinguistique de l'Algérie, Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre*, 2013.

Romain COLONNA, *Les Paradoxes de la domination linguistique*, 2013.

Marie-Désirée SOL, *Imaginaire des langues et dynamique du français. Enquête sociolinguistique*, 2012.

Henri BOYER et Hedy PENNER (dir.), *Le Paraguay bilingue*, 2012.

Sabine EHRHART, *L'Écologie des langues de contact. Le tayo, créole de Nouvelle-Calédonie*, 2012.

Mateusz BIAŁAS

**Le discours de Nicolas Sarkozy :
rhétorique et mise en scène**

L'Harmattan

© L'Harmattan, 2020
5-7, rue de l'École-Polytechnique – 75005 Paris
www.editions-harmattan.fr
ISBN : 978-2-343-19189-8
EAN : 9782343191898

INTRODUCTION

Dans les sociétés hautement médiatisées (par exemple les sociétés de l'Occident), « la communication des informations politiques loge au cœur des valeurs démocratiques, puisqu'elle permet aux citoyens de comprendre le monde dans lequel ils vivent, de connaître les enjeux auxquels leur société est confrontée et de prendre des décisions éclairées » (Richard Nadeau et Frédérick C. Bastien 2003 : 161). Or, la communication politique n'est pas un phénomène homogène : Tomasz Goban-Klas (1998) notamment, en accentuant le caractère interactif de la communication politique et l'activité énonciative de tous les acteurs y étant impliqués, distingue et définit quatre types de la communication politique, à savoir la communication élitiste, la communication associative, celle de pétition et la communication hégémonique. Selon Goban-Klas (1998 : 9), ce qui fonde la spécificité de cette dernière est le type de relation qui se noue entre ses acteurs et qui consiste dans le caractère monodirectionnel du discours en émanant : en effet, ce sont toujours les gouvernants qui adressent leurs messages aux gouvernés. Il s'agit par conséquent d'une relation qui est concomitamment asymétrique et complémentaire quant à la répartition des rôles (ou des rangs) à jouer dans un espace politique. Dans le cadre du discours politique hégémonique, il n'existe pas de disposition équilibrée du pouvoir : ce n'est qu'aux gouvernants – considérés ici comme acteurs institutionnels et professionnels – qu'il incombe de le détenir au nom de leurs gouvernés, perçus, quant à eux, comme acteurs non institutionnels et non professionnels. En même temps, les acteurs de ce type de discours se complètent les uns les autres de manière presque inextricable : les gouvernés en tant que sujets passifs de la communication politique sont ensuite amenés à élire ceux qui détiendront le pouvoir en leur faveur.

Le discours de Nicolas Sarkozy du temps de sa présidence constitue sans doute un exemple du discours politique hégémonique

contemporain, avec comme particularité sa dimension passionnelle se trouvant au cœur même du politique. En effet, dans le discours présidentiel, c'est le pathos qui tend à jouer un rôle prépondérant, sa mise en scène se fondant, dès le début de sa première campagne présidentielle, sur l'emploi des procédés (figures) rhétoriques – appréhendés comme stratégies discursives employées de façon synergique et systématique – qui déclenchent une émotion de manière particulièrement productive (Patrick Charaudeau 2005). L'objectif de la présente monographie sera par conséquent de démontrer cette spécificité du discours politique hégémonique de Nicolas Sarkozy, en soulignant que l'affectivité marque considérablement le discours du président et par-dessus tout contribue à la construction de son ethos discursif. Notre étude s'appuyera sur la base d'un corpus qui comporte une soixantaine d'interventions (soit 380 000 mots environ) effectuées par le président en France et à l'étranger entre janvier 2007 et mai 2012. Pour notre analyse, nous avons saisi et examiné les textes officiels, c'est-à-dire les discours de tribune, préalablement rédigés et prononcés en public. De l'autre côté, nous avons analysé le « discours spontané » qui recouvre les genres (variantes) interactionnels et improvisés du discours politique hégémonique tels que les interviews télévisées ou radiophoniques, les conférences de presse ou les petites phrases (peu ou non officielles) prononcées hors tribune et relayées par les médias de masse.

L'objet de la première partie de notre monographie est d'abord de présenter le cadre théorique et conceptuel dans lequel sera menée notre étude. Il s'agit donc ici d'entrée de jeu, cette partie du travail mettant en avant les fondements généraux dans lesquels se situe notre recherche. Elle se compose de trois chapitres dont le premier met en exergue les enjeux majeurs de la communication politique. Nous proposons donc d'y présenter les définitions et les types de la communication politique au sein desquels ce type de discours est mis en scène et ensuite en circulation. Aussi tenons-nous à souligner que dans le présent ouvrage, nous allons considérer le discours politique comme acte de communication politique, tout en prenant pour point de départ le politique perçu en tant que résultat d'une interaction complexe – entre discours, action et pouvoir – qui se manifeste dans divers lieux de l'espace public par l'intermédiaire de plusieurs dispositifs communicatifs.

Le deuxième chapitre de la première partie prend pour champ d'études la notion de discours, telle qu'elle est appréhendée dans les

sciences du langage. En premier lieu, il offre un parcours comparatif de définitions usuelles et scientifiques de ce terme qu'il est possible de retrouver dans les dictionnaires anglais, français et polonais contemporains¹. En deuxième lieu, on aborde la notion de discours dans la communication et réunit diverses théories en pragmatique et en sociosémiotique dans l'analyse du discours. En troisième lieu, nous y présentons le panorama des typologies de discours, en nous penchant sur trois approches fondamentales de la typologie de discours (Steger, Werlich, Biber). La dernière partie de ce chapitre est consacrée à un bref examen des notions de classe et de genre de discours, ceci en analyse du discours, en analyse textuelle ainsi qu'en sémiotique. Aussi mettons-nous un accent particulier sur les genres rhétoriques classiques pour aboutir à la mise en relief des enjeux de l'analyse rhétorique du discours que nous fournissons dans les parties successives de la monographie. Cette partie du travail débouche sur une synthèse de théories et d'approches qui constituent les fondements théoriques de l'analyse du corpus. Nous y présentons le point de vue sur l'analyse du discours qui fut adopté dans le présent ouvrage.

Le troisième chapitre théorique a trait au discours politique hégémonique contemporain qui constitue le cœur de notre monographie. Tout d'abord, nous tenons à rappeler le cadre définitionnel du discours politique faisant appel à différentes disciplines : sociologie, anthropologie, sciences politiques, sciences du langage, etc. afin de pouvoir déterminer ce qu'est exactement ce type de discours à l'heure actuelle. Puis, nous nous concentrons sur les enjeux du discours politique dit hégémonique qui constitue l'objet de notre étude du corpus présentée dans les parties deux et trois de l'ouvrage. En effet, ce type de discours est conçu et mis en scène par les acteurs ayant en charge la vie politique, et caractérisé par une asymétrie entre les deux instances. À ce titre, il importe de tenir compte de la « rencontre » discursive (entre acteurs du discours) qui s'effectue à travers certaines catégories propres au discours politique hégémonique, c'est-à-dire les messages, les textes et les genres de textes politiques. Enfin, nous présentons le corpus traité ainsi que la méthode de recherche adoptée dans notre analyse du discours sarkozien.

¹ À ce propos, nous souhaitons préciser que toutes les traductions des sources non francophones ont été effectuées par l'auteur de la présente monographie.

La deuxième partie est consacrée à l'analyse des principales figures du discours de Nicolas Sarkozy. Nous y présentons les résultats de notre analyse rhétorique du corpus réuni dans une perspective pragmatique et sociosémiotique. Cette partie du travail se compose de deux chapitres dont le premier se penche sur l'étude des figures de pensée dans le discours du président. Nous en traiterons deux groupes importants, c'est-à-dire les figures d'intensité ainsi que les figures d'énonciation et de dialectique. Dans le second chapitre, nous nous focalisons sur la mise en avant des figures de construction, c'est-à-dire celles qui touchent à la syntaxe. Elles englobent deux ensembles de tournures rhétoriques que l'on peut retrouver dans le discours sarkozien. Ce sont des assemblages symétriques et désarticulés ainsi que les procédés de répétition et d'accumulation. Notons ici que l'analyse rhétorique du discours sarkozien que nous présentons dans cette partie du travail relève de l'hypothèse selon laquelle l'efficacité oratoire du discours en question prend sa source dans la mobilisation frappante du pathos, considéré comme caractéristique inhérente du discours politique hégémonique de nos jours.

La troisième partie prend pour champ d'étude la mobilisation du pathos dans le discours sarkozien. Dans le premier chapitre, il nous semble pertinent de voir de plus près la notion de pathos, telle qu'elle est appréhendée en rhétorique et en analyse du discours. Nous nous concentrons sur la mise en scène de l'affectivité dans le discours du président à travers les procédés langagiers que nous avons élucidés dans la partie précédente de notre ouvrage. Nous abordons donc de plus près tant les astuces rhétoriques qui contribuent à la sollicitation de l'émotivité positive que les artifices oratoires destinés à déclencher le pathos négatif. Ayant présenté une analyse rhétorique du parcours émotionnel du discours de Nicolas Sarkozy, nous passons, dans le chapitre deux de cette partie de la monographie, à la construction de l'ethos confortée par divers effets pathémiques mis en exergue dans le chapitre précédent. Dans un premier temps, y est fourni un bref parcours chronologique de la notion d'ethos. Dans un deuxième temps, la question de l'ethos dans l'analyse rhétorique est abordée plus en détail. Nous y examinons minutieusement tant l'ethos préalable que discursif de Nicolas Sarkozy. Quant à ce dernier, nous étudions les procédés énonciatifs qui visent à renforcer diverses figures de l'ethos oratoire de Nicolas Sarkozy analysées dans le dernier chapitre du travail.

PREMIÈRE PARTIE

LES FONDEMENTS THÉORIQUES DE L'ANALYSE DU DISCOURS DE NICOLAS SARKOZY

La première partie de notre ouvrage se compose de trois chapitres. Dans le premier chapitre, nous proposons de présenter les définitions et les types de la communication politique au sein de laquelle le type de discours étudié – présidentiel – est conçu. Nous tenons à y préciser encore une fois que dans le présent travail, nous allons considérer le discours politique comme acte de la communication politique, tout en prenant pour point de repère *le politique* perçu en tant que résultat d'une interaction complexe entre le discours, l'action et le pouvoir qui se manifeste dans divers lieux de l'espace public par l'intermédiaire de plusieurs dispositifs communicatifs.

Dans le deuxième chapitre, nous faisons le point sur la notion de discours, telle qu'elle est appréhendée dans les sciences du langage. Tout d'abord, nous débutons en offrant un parcours comparatif de définitions usuelles et scientifiques de ce terme qui sont repérables dans les dictionnaires généraux anglais, français et polonais, reconnus officiellement à l'heure actuelle. Ensuite, nous nous penchons sur la notion de discours dans la communication, tout en mettant en relief diverses théories en pragmatique et en sociosémiotique dans l'analyse du discours. Enfin, nous visons à faire saisir le panorama des typologies de discours, tout en passant à la revue des trois approches fondamentales de la typologie de discours. Le sous-chapitre suivant porte sur les catégories principales du discours, c'est-à-dire les formes, les classes et les genres de discours, notamment les genres rhétoriques classiques. Après, nous mettons en exergue les enjeux de l'analyse rhétorique du discours employée dans le traitement du corpus saisi.

Dans le dernier sous-chapitre, nous présentons notre point de vue sur l'analyse du discours adopté dans cette monographie.

Le troisième chapitre a trait à ce type de discours qui constitue l'objet de notre étude : discours politique contemporain. En premier lieu, nous présentons le cadre définitionnel du discours politique. En deuxième lieu, nous nous concentrons sur les enjeux du discours politique dit hégémonique, c'est-à-dire celui qui est mis en scène par les acteurs ayant en charge la vie politique et qui est caractérisé par une asymétrie considérable du dispositif identitaire du politique où les échanges langagiers se déroulent entre les deux instances majeures : politique (lieu de gouvernance) et citoyenne (lieu d'opinion). Or, quant au discours politique hégémonique contemporain, il convient de souligner aussi que dans ce dispositif asymétrique des deux instances évoquées qui y jouent des rôles bien définis, on ne peut pas négliger – vu la complexité du champ politique actuel – une importance accordée à l'instance médiatique, un troisième lieu de fabrication de ce type de discours, appelé lieu de médiation. Cette dernière, nous le montrerons dans la troisième partie de la monographie, occupe aujourd'hui une place incontournable dans la construction de l'ethos discursif. En troisième lieu, nous tenons à mettre en avant une description préliminaire du corpus traité dans les deux parties successives de ce travail ainsi que la méthode de recherche qui y fut adoptée.

CHAPITRE 1

Le discours politique comme acte de communication politique

Comme nous venons de le signaler plus haut, nous nous intéressons au discours politique considéré comme acte de la communication politique qui implique les acteurs bien déterminés ainsi que les stratégies de persuasion employées par ceux-ci à l'aide de divers procédés langagiers. Ces derniers sont mis en œuvre par les acteurs de la vie politique dans bien des situations de regroupements qui font partie de l'action politique et qui sont nommées *variantes* du discours politique hégémonique. Tout de même, nous tenons à préciser ici que la notion de variante utilisée par Patrick Charaudeau (2005) dans sa définition du discours politique sera employée dans notre monographie tour à tour avec celle de *genre* proposée à ce propos par Dominique Maingueneau (2002) et considérée par le chercheur comme celle qui est dans un rapport d'hyponymie avec le type de discours. En outre, il est indispensable de rappeler que dans cet ouvrage, nous allons prendre pour point de départ le politique perçu comme résultat d'une interaction complexe entre discours, action et pouvoir qui se manifeste dans divers lieux de l'espace public par l'intermédiaire de plusieurs dispositifs communicatifs, p. ex. juridiques, administratifs, scientifiques, religieux, etc., qui se recoupent fréquemment. Nous proposons donc de mettre en avant les définitions et les types de la communication politique au sein de laquelle ce type de discours est, comme le suggère Charaudeau (2005 : 193), « mis en circulation par diverses instances : l'instance politique entraînée dans une quête de séduction et de justification, l'instance médiatique prisonnière de sa logique de dramatisation, et l'instance citoyenne otage de sa propre pulsion revendicative ».

1.1. Les définitions de la communication politique

Dans les littératures américaine et européenne occidentale, il existe plusieurs dizaines de définitions de la communication politique, tout comme il existe nombre de classifications de ces définitions. La plupart des classifications sont fondées sur le critère pertinent de la force argumentative du discours. En d'autres termes, il est question de la façon dont on perçoit l'influence exercée par le discours politique, à savoir sa nature persuasive. Or, selon Tomasz Goban-Klas et Wanda Lipnik (2009 : 42-43), la majorité des chercheurs mettent l'accent sur le processus même de la communication, comme par exemple Robert E. Denton et Gary C. Woodward (1998 : 11), qui maintiennent que « la communication politique est un processus ; elle est stratégique et unique quant à son contenu ». Les auteurs polonais fournissent des définitions semblables. Par exemple, Leszek Sobkowiak (1996 : 27), spécialiste en marketing politique, souligne, dans son article *Komunikacja polityczna* (fr. *La communication politique*), le caractère interactif de ce type de communication, en disant que « la communication politique est un processus basé sur des réactions mutuelles où les acteurs politiques, jouissant des relations de pouvoir, de combat et de collaboration, se transmettent des informations ». Une autre chercheuse, Bogusława Dobek-Ostrowska (2004 : 59), qui se concentre sur le processus en tant que caractéristique majeure de la communication politique, distingue trois niveaux de communication selon le nombre et l'organisation des acteurs politiques. Elle propose la distinction entre les trois niveaux de communication politique : le micro-niveau (les individus qui communiquent entre eux), le méso-niveau (les institutions) et le macro-niveau (toute la nation).

Toutefois, il faut faire remarquer que bien d'autres définitions de la communication politique sont construites autour de la notion de transmission. Selon Beata Ociepka et Magdalena Ratajczak (2000 : 27), « la communication politique [...], c'est notamment les relations de transmission des symboles et des significations dont les participants sont aussi bien les acteurs sur la scène politique que les citoyens lorsqu'ils agissent à des fins politiques ». Dans la littérature anglophone, c'est avant tout Michael Rush (1992 : 53) qui, dans son ouvrage *Politics & Society : An Introduction to Political Sociology* (fr. *Politique et société : Introduction à la sociologie politique*), met l'accent sur la notion de transmission. Pour lui, la communication politique, « c'est d'abord la transmission des informations politiquement importantes entre les participants du système politique,

et ensuite l'échange de ces informations entre les deux systèmes : politique et social ».

En sus des définitions fondées sur les notions de processus ou de transmission, la communication politique est également appréhendée de manière métaphorique. Il existe des chercheurs qui ont recours à des notions ancrées de longue date dans le discours scientifique telles que arène, espace, sphère, territoire, etc. Grażyna Ulicka (1996 : 57), par exemple, met en avant la définition suivante, qui s'appuie sur la notion d'espace :

« La communication politique est un espace où se croisent diverses attitudes et croyances des trois groupes d'acteurs qui ont le droit de s'exprimer en public pour parler de la politique. Parmi ces acteurs, il y a des hommes politiques d'un côté et l'opinion publique de l'autre. Entre eux se constitue un troisième groupe, c'est-à-dire les journalistes ».

Il importe néanmoins de faire remarquer que sa définition fait référence à celle d'Erik Neveu (1994) pour lequel la communication politique est un *espace* où agissent trois groupes d'acteurs ayant le droit de traiter les questions politiques. En revanche, Goban-Klas (1998 : 8) parle de la *sphère* qui a pour objectif de « concevoir, organiser et transmettre les informations (au sens général de ce mot, qui est dans ce cas synonyme de « contenu » ou bien d'« idées ») ayant une influence hypothétique ou réelle sur le système du pouvoir et sur sa mise en œuvre ». Il est quand même intéressant d'observer que la notion d'information qui apparaît dans la définition de Goban-Klas – quoiqu'il ne soit pas le seul à définir la communication politique de la sorte – devrait être considérée comme une métonymie, voire un euphémisme, parce qu'elle englobe tout contenu à transmettre, c'est-à-dire les informations à vocation persuasive notamment et pas uniquement les messages purement informatifs (le taux du contenu strictement informatif est d'ordinaire plutôt bas dans le discours politique).

D'autres auteurs, comme par exemple Stefan Jerzy Rittel (2003 : 214) dans son ouvrage *Komunikacja polityczna. Dyskurs polityczny. Język w przestrzeni politycznej* (fr. *La communication politique. Le discours politique. Le langage dans l'espace politique*), insistent sur le fait que la communication politique constitue d'abord l'un des types de la communication sociale. Pour lui, la communication politique, « ce sont les moyens qui servent à communiquer au sein d'une communauté politique donnée dont les participants tendent à un but politique ». Aussi fait-il la distinction entre la communication et le

communiqué politiques, ce dernier étant le processus unidirectionnel dans lequel les détenteurs de l'information transmettent ou annoncent leur(s) message(s). Encore Duncan Watts (1997 : 1), dans *Political Communication Today* (fr. *La communication politique aujourd'hui*) définit-il la communication politique de façon similaire :

« Voici la notion de communication politique que nous employons ; elle comprend tous les moyens à l'aide desquels l'information est relayée par ceux qui sont au pouvoir (ou par ceux qui y aspirent) à ceux qui demeurent sous leur influence. Ceci englobe les éléments tels que la manipulation flagrante de l'information aussi bien que les modes de persuasion plus subtiles qui prennent diverses formes de la publicité et de la propagande ».

Les chercheurs polonais, comme par exemple Andrzej Drzycimski (2000 : 49) qui traite diverses manières de construire une image politique, soulignent également le caractère persuasif de la communication politique en disant que :

« La communication politique préméditée a pour objectif d'influencer le comportement de l'électeur. Dans la communication politique, il ne s'agit pas de la précision. En réalité, elle est dans le contenu qui est un élément de la composante émotionnelle de la logique. On ne communique pas de programmes ou de candidats ; on vend le contenu, c'est-à-dire le message politique ».

D'autre part, bien des auteurs anglophones et polonais, en définissant la notion de communication politique, mettent l'accent sur deux autres aspects (intimement liés à sa fonction persuasive) à prendre en considération, à savoir sa continuité historique et sa commercialisation actuelle. En effet, la communication politique « existe depuis toujours et répond aux exigences de tout pouvoir. Les technologies s'améliorant, elles sont le domaine de la mercatique politique. Cette dernière se sert d'instruments qui sont identiques ou similaires à ceux qui sont utilisés dans l'économie de marché » (Gerald Abramczyk 2000 : 116). D'après ces chercheurs, la persuasion en tant que trait inhérent de la communication politique, relève du fait que cette dernière soit par essence intentionnelle.

Or, il est indispensable de voir de plus près, comme l'observent Denton et Woodward (1995 : 5), la spécificité de sa nature intentionnelle qui est toujours directive, persuasive et conçue pour influencer les croyances, les attitudes, les valeurs ou pour mener à l'action. Une intention politique est donc spécifique dans la mesure

où, d'habitude, elle est perçue comme celle qui relève d'un seul groupe des acteurs politiques, c'est-à-dire des hommes politiques et de tous ceux qui détiennent le pouvoir. Au niveau pratique (institutionnel), les intentions de la communication politique sont formulées par les acteurs chargés de la politique informationnelle (communicationnelle) qui répond à des fonctions de communication principales de l'institution. Maciej Mrozowski (2001 : 244-246) en distingue quatre :

- la fonction cognitive : le savoir de la réalité ;
- la fonction persuasive : l'impact sur les attitudes envers la réalité ;
- la fonction sociale : la désignation des modèles de comportements ;
- la fonction ludique : la source des loisirs et de la détente (grâce aux médias).

En définitive, il est nécessaire de récapituler les traits typiques de la communication qui se dégagent de ces considérations. Parmi les points principaux définissant la communication politique, Janina Fras (2005 : 32) propose de mettre en relief trois caractéristiques fondamentales de la communication politique, à savoir :

- le processus comme fondement de la communication politique ;
- le contenu politique des messages ;
- l'intention politique de l'interaction

Encore ajoute-t-elle à cette définition trois caractéristiques secondaires :

- la division des acteurs en deux grandes catégories : les gouvernants et les gouvernés (élites politiques et citoyens) ;
- le caractère public (accessible à tous) et officiel des messages politiques ;
- la communication strictement verbale (par le biais de la langue vernaculaire pour la communauté en question).

Par conséquent, il faut admettre que la communication politique s'effectue avant tout dans l'espace public (contrairement à l'espace privé qui, au moyen des médias, s'insère sur l'espace public) à travers, entre autres, le débat public où s'entremêlent divers acteurs de la communication. Les notions de communication et de débat publics sont intimement liées à celle de discours public qui, quant à lui, ne

concerne donc jamais que les institutions publiques. Dans cette optique, le discours politique, hétérogène et divisé par les chercheurs en plusieurs branches discursives, se produit au sein d'un discours public au sens large du terme. C'est pour cela que le style des messages politiques est ou devrait être formel et leur présence réglée sur le plan juridique. Selon Drzycimski (2000 : 198-199), il faut considérer les messages politiques comme d'abord des énoncés publics et persuasifs sans pourtant oublier l'importance du caractère verbal de la communication politique. Comme le suggèrent Denton et Woodward (1998 : 11) :

« La communication politique est une discussion publique sur les allocations des ressources publiques, le pouvoir officiel (qui a le pouvoir de prendre les décisions juridiques, législatives, exécutives), sur les sanctions officielles (ce qui est récompensé, et ce qui est pénalisé par l'État) et sur les définitions acceptées par la société (p. ex. Qu'est-ce que cela veut dire d'être Américain ?, Ou d'être citoyen ? Quelles sont les implications de la politique sociale ?, etc.) ».

1.2. Les types de la communication politique

Comme nous venons de le voir plus haut, l'une des caractéristiques distinctives de la communication politique est son caractère interactif, mis en avant dans plusieurs définitions évoquées dans le sous-chapitre précédent. Ci-dessous, nous allons montrer la typologie de la communication politique élaborée et présentée par Tomasz Goban-Klas dans *Wstęp do wydania polskiego* (fr. *L'Introduction à l'édition polonaise*) de l'ouvrage de Brian McNair *An Introduction to Political Communication* (fr. *L'introduction à la communication politique* 1995/2011). Cette typologie est fondée sur la définition de la communication politique qui prend pour point de départ le caractère interactif de celle-ci. Dans le tableau qui suit, nous présentons une récapitulation de quatre types de communication politique mis en évidence par Goban-Klas (1998 : 9) et décrits ci-dessous :

COMMUNICATION PUBLIQUE			
COMMUNICATION POLITIQUE			
COMMUNICATION SYMÉTRIQUE		COMMUNICATION COMPLÉMENTAIRE (ASYMÉTRIQUE)	
COMMUNICATION ÉLITISTE	COMMUNICATION ASSOCIATIVE	COMMUNICATION DE PÉTITION	COMMUNICATION HÉGÉMONIQUE

Selon l'approche – interactive et holistique en même temps – mise en exergue par Goban-Klas, tous les acteurs de la communication politique peuvent agir comme émetteurs du discours politique. En effet, le chercheur prend en considération les deux types de relations entre les acteurs politiques (appelés respectivement gouvernants et gouvernés), c'est-à-dire les relations symétriques et les relations complémentaires. Pour ce qui est des relations symétriques, le chercheur distingue deux types de la communication politique suivants :

- **la communication élitiste** : lorsque les gouvernants communiquent entre eux-mêmes. Ce type de communication, destinée à prendre et détenir le pouvoir, a la plus longue tradition par rapport aux autres types ; il existe depuis la nuit des temps et constitue l'objet de recherche de très longue date. La communication élitiste est tout d'abord verbale et écrite, car elle est créée par des lettrés, à savoir des élites dites symboliques notamment. Elle englobe la réflexion scientifique sur la politique : production de textes dans les domaines tels que la rhétorique, la philosophie, l'histoire, la sociologie, la psychologie, la linguistique, l'anthropologie, etc. Or, il importe de noter que, par suite de la médiatisation de la communication publique à l'heure actuelle, ce type de communication est de plus en plus transparent et accessible au grand public. En outre, il faut signaler aussi que la communication élitiste est aujourd'hui sujette à la terminologisation et l'internationalisation du langage politique des élites ;
- **la communication associative** : lorsque les gouvernés communiquent entre eux-mêmes. D'abord, il convient d'accentuer qu'elle dispose d'une tradition de recherche assez brève et existe grâce à des acteurs (notamment des citoyens à inclination pour la participation) qui assument non seulement le rôle de récepteurs, mais aussi d'émetteurs actifs de la communication politique. Ensuite, il importe de souligner qu'elle se développe à la suite de la démocratisation, processus lié à l'accès aux médias de masse (à l'information publique). Apparenté au discours familier, ce type de communication se distingue par la spontanéité des formes populaires : graffiti (et autres dessins griffonnés sur les murs), commentaires sur les posters politiques, musique (hip-hop), presse (fanzines politiques), comités sociaux, blogs, forums Internet, anecdotes, blagues, etc.

Enfin, la communication associative a pour but principal d'exprimer surtout toute sorte de protestation ou de mépris, en portant des jugements défavorables de la réalité et en mettant en question la politique. Cette dernière y est le plus souvent représentée comme jeu cynique où ne comptent que le pouvoir et l'argent.

Quant à la communication où les rapports entre les acteurs politiques demeurent complémentaires (asymétriques), Goban-Klas met en relief les deux autres types de la communication politique, à savoir :

- **la communication de pétition** : quand les gouvernés s'adressent aux gouvernants. Parallèlement à la communication associative, ce type de communication n'a pas de longue tradition de recherche et il existe par l'intermédiaire des mêmes acteurs politiques. Aussi se développe-t-il à la suite de la démocratisation, inéluctablement liée à la médiatisation de la communication publique. La communication de pétition se distingue (comme la communication hégémonique dont nous allons parler ci-dessous) par le recours à deux stratégies importantes : persuasion et manipulation qui y sont mobilisées de manière moins professionnelle (moins efficace), donc sont plus faciles à saisir par le récepteur. De plus, ce type englobe des formes telles que des lettres adressées aux autorités, des lettres dénonciatrices, des lettres ouvertes, des pamphlets, des blagues politiques, des plaintes, des délations, des textes (d'intervention) journalistiques et artistiques indépendants ;
- **la communication hégémonique** : quand les gouvernants transmettent les messages aux gouvernés. Elle est très répandue, aujourd'hui notamment grâce à la médiatisation (communication de masse) et constitue l'objet de recherche le plus intense par rapport à tous les autres types de communication politique. De surcroît, elle est (beaucoup plus que les trois autres types) soumise à trois processus sociologiques en même temps, à savoir la commercialisation, la professionnalisation et la personnalisation. D'où l'importance des messages iconiques et icono-verbaux ayant une énorme valeur persuasive (à travers les sensations visuelles principalement). Parallèlement à la communication élitiste, elle est destinée à prendre et détenir le pouvoir. La communication hégémonique est également plus

rapide à recevoir, car elle s'effectue avant tout à l'oral et elle est excessivement polysémique (à cause de messages iconiques : tracts, affichages, etc.), ce qui lui permet de cultiver l'opaque informatif (son taux d'informativité est peu élevé). Quant à son objectif fondamental, ce type de communication politique est censé éveiller et maintenir de l'affectivité positive, à savoir le respect, l'admiration, le sens de la dépendance, le sentiment de la continuité du pouvoir, etc. En bref, il convient de souligner que la communication hégémonique prend de l'ampleur lors de toute cérémonie publique où se fabrique le discours politique. À ce titre, nous devons signaler encore une fois que l'adjectif « hégémonique » sera repris sur les pages qui suivent pour parler du discours politique appréhendé comme acte de ce type de communication complémentaire, en l'occurrence le discours politique hégémonique.

Néanmoins, il est indispensable de faire remarquer que la typologie de Goban-Klas paraît un peu trop généralisante dans la mesure où elle n'aborde pas la fonction des médias qui devraient être considérés non seulement comme moyen de transmission, mais aussi comme acteur important de la communication politique. Selon Fras (2005 : 36-37), il faut souligner la complexité du rôle des médias, qui font partie des élites symboliques (Bourdieu 1982). Cette complexité réside dans le fait qu'ils sont à la fois émetteur collectif des messages politiques (surtout dans les communications élitiste et hégémonique) et médiateur actif entre les autres acteurs de la communication politique. Leur impact sur le contenu et la schématisation des messages politiques ne peut donc pas être sous-estimé : les institutions médiatiques influent considérablement sur la manière de parler de la politique. Comme le démontre Mrozowski (2001 : 134-135) :

« Les médias annoncent les événements politiques, enseignent les principes du fonctionnement d'un système démocratique, organisent les débats sur des problèmes sociaux, dévoilent les violations des procédures démocratiques, servent la persuasion politique pluraliste. Toutefois, le problème est que les médias ne sont ni transparents ni neutres en tant que médiateur dans la communication politique ; ils réalisent les tâches qui leur sont accordées « à leur manière », c'est-à-dire qu'ils suivent leur propre logique et leurs propres intérêts. La logique des médias consiste à personnaliser la politique et à la transformer en spectacle dramatique, dont l'action est rapide et abonde en tournants surprenants. Ceci doit être un spectacle attirant, donc compréhensible, excitant et agréable ; en bref :

le spectacle doit jouir d'une popularité croissante de la part de ses récepteurs. En fait, c'est la volonté des médias de devenir populaires qui fait que la médiatisation de la politique déforme son image et crée une conception fallacieuse de l'essence d'une démocratie ; par conséquent, cette dernière est de plus en plus souvent nommée médiocratie ».

CHAPITRE 2

Le discours : état des savoirs et enjeux majeurs

2.1. Le discours : aperçu des définitions usuelles et scientifiques du terme

Dans les dictionnaires ainsi que dans la communication quotidienne, le lexème *discours* (ang. *discourse* ; pl. *dyskurs*) semble recevoir maintes définitions. Nous présentons dans le tableau ci-dessous une synthèse comparative de définitions tirées de multiples dictionnaires généraux (c'est-à-dire les ouvrages de référence officiellement reconnus et connus dans les milieux universitaires et intellectuels) unilingues anglais, français et polonais, le signe X indiquant l'emploi de ladite notion dans un sens donné :

DÉFINITION/DICTIONNAIRE	ANGLAIS	FRANÇAIS	POLONAIS
1. Propos que l'on tient ;		X	
2. Développement oratoire fait devant une réunion de personnes ; allocution, harangue ;		X	
3. Expression verbale de la pensée ; parole, langage ;		X	
4. En linguistique (1) : ensemble des énoncés, des messages parlés ou écrits ; opposé à langue, système ;		X	
5. En linguistique (2) : emploi intentionnel du langage	X		
6. En linguistique (3) : langage étudié du point de vue des combinaisons à l'intérieur d'un texte ;	X		
7. Langage utilisé dans les types bien définis de l'oral ou de l'écrit ;	X		

8. Au registre soutenu : conversation ; débat sérieux ou scientifique ; dispute ;	X		X
9. Au registre soutenu : longue et sérieuse analyse d'un sujet (à l'oral ou à l'écrit) ; dissertation logiquement structurée ;	X		X
10. Au sens péjoratif : bavardage, opposé à l'action ;		X	
11. Titre d'écrits littéraires didactiques développant un sujet		X	

En bref, la notion de discours possède le plus de significations en langue française : il y en a au moins six. De plus, il importe de voir qu'aucune d'entre elles ne fonctionne en anglais ni en polonais. C'est en anglais tout de même que cette notion est utilisée dans cinq sens différents dont deux appartiennent au domaine de linguistique et deux au registre soutenu. Dans la langue polonaise, le substantif *dyskurs*, qui ne semble apparaître qu'au niveau recherché aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, est employé uniquement dans deux acceptions apparentées d'ailleurs à l'anglais. Dans la communication courante, le terme *dyskurs* fait généralement référence tantôt au langage tel qu'il est employé par une communauté bien déterminée, tantôt aux interventions publiques s'effectuant devant un auditoire précis, tantôt à la langue non écrite. Pourtant, il peut également avoir trait à toute une diversité de manières de s'exprimer : c'est dans ce sens-ci que le mot *discours* est utilisé lorsque nous parlons, par exemple, du « discours du président Nicolas Sarkozy ». Comme le souligne Teun van Dijk (2001 : 10), ce lexème devient de plus en plus présent – si officieux qu'il demeure pour le moment – dans les médias ainsi que dans les sciences politiques et sociales, par exemple « le discours néolibéral », « le discours sarkozien », « le discours de l'extrême droite », « le discours des activistes bisexuels nord-américains », etc. En l'occurrence, la notion de discours ne correspond pas uniquement à la façon de parler, car l'analyse des types de discours ne doit pas toucher à l'emploi d'un langage, mais aussi aux concepts, aux idées, aux propositions, aux hypothèses, etc. qui sont mis en avant par de tels ou tels chercheurs de multiples domaines de la science, groupes sociaux, mandataires politiques, hommes de la culture, responsables d'entreprises, fonctionnaires, etc. Les chercheurs en linguistique – et en bien d'autres sciences humaines : la psychologie, la philosophie, l'anthropologie, etc. – notamment en analyse du discours, en

méthodologie de langues, en sociolinguistique, en interprétation de conférence, etc. ne cessent d'essayer, dans la mesure du possible, de dépasser le vaste répertoire des définitions usuelles. Bien entendu, le discours est tout d'abord considéré en tant que forme d'emploi de la langue. Cette définition s'avérant vague et ambiguë, les spécialistes du discours s'efforcent de tenir compte de ses aspects fonctionnels – c'est-à-dire par qui, comment, quand et pourquoi une telle ou telle forme de langage est employée – qui s'inscrivent, de leur point de vue, dans la définition selon laquelle le discours est avant tout un événement de communication (van Dijk 2001 : 10). Ainsi le discours, comme moyen de transmission et d'expression de diverses idées, convictions et émotions par l'intermédiaire d'une langue donnée dans des situations variées et complexes, retrouve-t-il sa troisième dimension majeure : une interaction verbale. En définitive, il faut noter que c'est l'analyse du discours qui vise à fournir une description complète des trois aspects de la communication (du discours) : l'emploi de la langue, son impact sur la perception de la réalité par les êtres humains (le transfert des pensées et l'expression des sentiments) et sur les étapes respectives de l'interaction. De l'autre côté, l'analyse du discours a pour objectif de nous éclairer sur les relations entre la langue, l'interaction et les manières de penser. En d'autres termes, l'étude du discours est censée répondre à des questions : comment l'interaction peut-elle influencer sur la forme de l'énoncé ? Comment la position épistémique des participants de la communication détermine-t-elle le choix des moyens linguistiques et le dynamisme de la situation sociale, etc. ?

2.2. La notion de discours dans la communication

Historiquement parlant, il importe de préciser que c'est déjà la philosophie classique qui faisait usage de la notion de discours dont la valeur n'était pas très loin de celle du *logos* grec. En effet, on opposait alors la connaissance dite intuitive à la connaissance dite discursive. En linguistique, c'est Gustave Guillaume (1964/1969) qui a mis en avant la notion de l'acte de discours qui tend à apporter davantage de précisions sur la place du sujet parlant capable d'émettre des discours mentaux ou réalisés physiquement à travers l'expression écrite ou orale. L'essor de cette notion ne s'effectuera pourtant qu'avec le déclin du structuralisme et la montée des courants pragmatiques.

2.2.1. La perspective pragmatique dans l'analyse du discours

De prime abord, il est indispensable de faire remarquer qu'il existe maintes définitions et approches de la pragmatique, et que les notions ayant trait à ce domaine ont changé au cours des décennies écoulées. Or, c'est l'œuvre de Paul Watzlawick, Janet Beavin et Don Jackson (1967) qui peut toujours être perçue comme l'une des sources principales de connaissances en matière de pragmatique. Une autre introduction à la pragmatique – après celles de Stephen C. Levinson (1983), de Georgia M. Green (1989), et de Jacob Mey (2001) – englobant ces diverses approches et présentant les questions fondamentales de ce domaine, est *Handbook of Pragmatics* (1995) de Jef Verschueren, Jan-Ola Östman et Jan Blommaert. Effectivement, c'est dans le cadre de la pragmatique qu'il est utile d'étudier la notion de discours dans l'approche de la forme et de la fonction : le discours en tant que composante verbale de la communication ne doit jamais être examiné sans tenir compte du contexte dans lequel se manifestent les actes de communication. Ceci est nécessaire parce que c'est de cette façon uniquement que la relation entre la forme et la fonction du discours peut être mise en lumière. Il est donc important de voir que, selon Charles Morris (1938), la pragmatique – à côté de la syntaxe et de la sémantique – fait partie d'une approche philosophique où le phénomène de signe, notamment celui de signe linguistique, occupe une place primordiale. Bien évidemment, il s'agit de la sémiotique, mais c'est la pragmatique qui étudie les relations entre les signes et ceux qui les emploient ; elle essaie de répondre à deux questions fondamentales : pourquoi les individus utilisent les signes dans de telles ou telles circonstances et comment il faut les interpréter. Par conséquent, dans le cadre de l'analyse du discours, la pragmatique vise à déterminer comment le discours est produit et interprété dans des situations concrètes.

Ensuite, notons que, dans l'étude du discours, l'approche pragmatique est devenue importante parce que le discours ne peut être perçu comme une combinaison abstraite de la syntaxe et de la sémantique (et de la phonétique dans le cas de discours oraux). Dans cette optique, l'analyse linguistique se concentre sur l'emploi de la langue dans des circonstances bien déterminées. La pragmatique, dans l'analyse du discours, signifie une observation de tous les niveaux de la communication à travers l'emploi des symboles, jusques et y compris dans les aspects syntaxiques et sémantiques. De plus, il importe de faire remarquer que, dans l'analyse du discours, la

pragmatique n'est pas considérée comme un domaine à part de la linguistique, comme c'est le cas de la phonétique ou de la sémantique, ou même de la syntaxe. Certes, le discours n'est pas qu'un message transmis entre celui qui l'émet (l'émetteur) et celui qui le reçoit (le récepteur). C'est parce que les illocutions concrètes doivent être liées à des messages en fonction de la situation dans laquelle un tel ou tel discours est produit. Selon Urszula Clark (1996), la notion principale de son étude du discours (sans laquelle il est d'ailleurs impossible d'analyser le discours en tant que tel) est le *common ground* : le savoir que tous les participants de la communication ont en commun et qui doit leur faciliter cette communication, c'est-à-dire l'ensemble des connaissances, opinions, suppositions, etc. dont ils disposent afin de communiquer efficacement. Du point de vue de l'analyse logico-sémantique, cet élément du savoir dans sa totalité que l'émetteur et le destinataire ont en commun et auquel se réfère l'émetteur d'un texte est également désigné comme *antécédent*. Le concept d'antécédent, quant à lui, se noue à celui de présupposition qui englobe l'ensemble des constructions prédicat-argument – appelées aussi jugements ou propositions – déterminant la compréhension de l'énoncé (Lukszyn et al. 1993 : 33). La communication se révèle donc comme activité mutuelle et collective qui ajoute de l'information à ce qu'on appelle le « *common ground* » des participants de la communication (non pas à ceux qui transmettent et ceux qui reçoivent le message).

Enfin, il faut voir de plus près la notion de situation discursive, c'est-à-dire la situation dans laquelle le discours est créé et qui peut être analysée à travers les facteurs pouvant influencer les effets et les objectifs du discours. Puisque nous nous intéressons au discours qui se concrétise à l'oral, nous trouvons juste de rappeler l'ensemble des composantes de *l'événement oral* (ang. *speech event*) représenté par la classification ethnographique de Dell Hymes (1972). Ces composantes sont agencées de façon à créer l'acronyme de *parler* (ang. *speaking*). Nous présentons ci-dessous le modèle extrêmement populaire de « parler » de Hymes (1972 : 56) :

- **Setting** (=Situation et scène, voire la mise en scène) – temps, lieu et autres circonstances (physiques=objectives et psychologiques=subjectives) de l'acte de langage (ang. *speech act*), donc tout ce qui peut être changé par les participants, par exemple le registre ;

- **Participants** – locuteur, auteur, émetteur (ang. *speaker/sender/addresser*) et interlocuteur, lecteur, destinataire (ang. *hearer/receiver/addressee*) et/ou auditoire ;
- **Ends (=Objectifs)** – Intentions, buts et conséquences ;
- **Act Sequences (=déroulement de l’acte)** – forme et contenu du message ;
- **Keys (=ton de la conversation)** – style et façon de s’exprimer ;
- **Instrumentalities (=moyens)** – (ang. *channels*) et registres du langage (ang. *forms of speech*) ; verbal ou non verbal ; formes langagières provenant du répertoire de la communauté donnée ;
- **Norms (=normes)** – principes de l’interaction et de l’interprétation ; caractéristiques spécifiques de l’énoncé et interprétation des principes dans le contexte des convictions imposées par la culture ;
- **Genres** – catégories textuelles.

Par souci de précision, on devrait rappeler que ce modèle fut également adapté en langue française par deux chercheurs : par Hymes lui-même qui avait proposé l’agencement des lettres suivant : participants, actes, raison (résultat), locale, agents, normes, ton, types ; et par Alex Vanneste (1980) chez lequel cette situation est décrite à l’aide du modèle « situé » : scène, instrumentalités, thème, usagers, effet. Cependant, il est nécessaire d’admettre que, comme le souligne Jan Renkema (2004), l’influence des composantes respectives est difficile à préciser. Qui plus est, le modèle de Hymes (1972) semble incomplet et trop général parce qu’il existe des différences considérables entre les connaissances et les attitudes dont peuvent disposer aussi bien l’émetteur que le récepteur. En revanche, on constate que des situations discursives variées peuvent être définies et clarifiées en ayant recours à quelques-unes des composantes du modèle de Hymes. Reste à ajouter que le discours même ne fait pas seulement partie de la situation de communication, mais qu’il peut également changer cette situation, voire créer le contexte entier. Pour des raisons terminologiques, il importe de faire la distinction entre le contexte et la situation discursive, car la notion de contexte est très souvent remplacée par celle de situation discursive. En effet, la première notion est parfois employée en tant qu’élément d’un discours, p. ex. le contexte du mot, de la phrase ou du paragraphe entier. C’est pour cela que Jan Renkema (2004 : 45) affirme que le terme de contexte est fréquemment qualifié tantôt de contexte verbal

(ou cotexte) tantôt d'environnement textuel, par opposition au contexte pragmatique ou social, souvent divisé en deux : contexte situationnel et contexte culturel. En bref, remarquons que les concepts de situation et de contexte possèdent de nombreuses définitions – des plus larges aux plus précises – dans la littérature, notamment Van Dijk (1977), De Beaugrande (1981) et Yule (1983) qui font la distinction entre le contexte du discours et le contexte de la situation.

2.2.2. L'approche sociosémiotique dans l'étude du discours

Cette approche présuppose d'abord la prise en considération de deux aspects importants : d'une part, le fait que le récepteur ne soit pas uniquement celui qui reçoit d'une manière passive le message qui lui est transmis ; il doit entrer en synergie de communication avec l'émetteur pour que les deux puissent devenir participants actifs qui collaborent dans le processus de la communication. À ce propos, il est indispensable de rappeler aussi que le discours est toujours ancré dans le contexte social, et dans une situation bien déterminée. Dans cette optique, celui-ci doit être examiné dans le contexte social et dans la culture dans lesquels il apparaît. On doit prendre en compte les actes de transmettre et d'échanger – dans tout discours – les messages par le biais de symboles. À ce stade de nos considérations, il est nécessaire de faire référence à l'ouvrage de M. A. K. Halliday et Ruqaiya Hasan (1985 : 46) qui ont présenté trois aspects du contexte social (ou les registres du texte) : le domaine thématique ou l'aire de l'action (ang. *field*), la répartition des rôles (ang. *tenor*) et la spécificité du médium de communication (ang. *mode*). Ci-dessous, nous présentons brièvement les définitions de ces concepts qui rendent possible l'interprétation du contexte social du discours, c'est-à-dire de l'environnement dans lequel se situe l'échange de différents messages.

1. **Le domaine thématique** : ce concept englobe toute action sociale ; il se réfère à tout ce qui se passe dans une situation donnée et permet de préciser quelle est la nature des actions qui se déroulent dans l'espace social ; autrement dit, il nous permet de déterminer en quoi consiste l'événement auquel participent les personnes données et dans lequel la langue joue un rôle prépondérant ;
2. **La répartition des rôles** : cet aspect du contexte social concerne la nature des personnes qui prennent part à un événement donné ; il permet d'identifier leur statut social ainsi que les rôles qu'elles sont en train de jouer ; on y tient compte

de toute relation – tout éphémères et/ou stables qu’elles soient – qui se nouent entre les participants de la communication. Ce concept facilite l’identification des rôles communicationnels qui sont joués par les participants soit dans le dialogue soit dans les réseaux des rapports sociaux. Il importe de rappeler que la répartition des rôles fait également référence à l’affect, ce qui est extrêmement significatif du point de vue de l’analyse du discours politique hégémonique : le degré de la charge émotionnelle dans les relations entre les participants de la communication, les attitudes et les émotions qui comptent dans la communication verbale ;

3. **La spécificité du médium de communication** : quel est le rôle de la langue, quels niveaux de langue sont mis en marche et quelles sont les attentes des participants par rapport à la langue dans une situation donnée. Cet aspect concerne aussi : l’organisation symbolique d’un texte, son statut et sa fonction dans un contexte donné (fonction explicative, didactique et, en particulier persuasive), y compris le médium de communication (oral ou écrit ou les deux en même temps), le type de textes en fonction des objectifs, les stratégies rhétoriques, etc. Dans l’étude du discours politique, ce troisième aspect semble le plus important, car son analyse approfondie nous permet de répondre à des questions telles que : quelle est la fonction du discours dans le contexte ? ; quels objectifs sont atteints par le discours ? ; quelle est son organisation ?, etc.

Ensuite, il convient de mettre un accent particulier sur la corrélation qui existe entre le modèle des trois aspects du contexte social que nous avons mis en lumière ci-dessus avec celui de l’organisation du langage dans lequel on distingue les trois composantes du discours. C’est Halliday qui, à partir des années cinquante, dans ses travaux sur les grammaires chinoise et anglaise, a observé que l’agencement des messages dépend de ces trois composantes qu’il appelle les métafonctions (ang. *aspects of meaning*) du discours : idéationnelle, interpersonnelle et textuelle. En fait, c’est le message qui lie le discours au contexte, d’où il vient que la combinaison entre le discours et son contexte se situe sur le plan sémantique de la sémiotique. Par conséquent, la métafonction idéationnelle (ou le moyen de construction du contenu) correspond au domaine thématique, c’est-à-dire elle a trait au contenu du discours,

tout en se référant à la situation discursive (qui fait quoi ? ; à qui ? ; où ? ; quand ? ; pourquoi ? ; comment ?) ; la métafonction interpersonnelle (ou le moyen d'interaction), reflétant la répartition des rôles, peut être repérée par le biais d'une analyse de l'organisation de la réalité sociale des personnes ou, autrement dit, des rapports entre les participants de la communication et le contenu du discours, c'est-à-dire comment ils se servent de la langue qu'ils ont en commun (est-ce qu'ils expriment leurs opinions, posent des questions, décrivent leurs sentiments, donnent des ordres ou des conseils, etc. ?) ; la métafonction textuelle (ou le moyen d'agencement du texte), qui représente la spécificité du médium de communication, fait référence à la manière dont les messages interpersonnel et idéationnel sont agencés dans les textes que l'on peut considérer comme cohérents et valables dans des contextes définis. Quant à la dernière des métafonctions, on prend en considération l'organisation de l'ensemble des éléments du contenu qui s'inscrivent dans une structure plus importante, par exemple l'optique dans laquelle le sujet donné est examiné, les stratégies emphatiques, le type de syntaxe, l'introduction du sous-entendu, l'emploi des articulateurs logiques, etc.

Enfin, mentionnons brièvement les critères de la textualité de Robert de Beaugrande (1981 : 50) selon lequel, afin de pouvoir déterminer une séquence donnée de phrases comme discours, celle-ci doit satisfaire aux critères suivants :

- a) la cohésion – tout lien qui existe entre les éléments (textuels) qui dépendent les uns des autres dans un texte donné et qui facilite son interprétation ; autrement dit, il s'agit des éléments connectifs du discours qui sont littéralement décelables ;
- b) la cohérence – tout lien qui existe hors d'un texte donné, parfois identifié à l'ensemble des connaissances dont dispose le lecteur ou l'auditeur, et grâce auxquelles il est à même d'en inférer tous les éléments connectifs ;
- c) l'intentionnalité – la qualité (intention consciente et précise) dont doivent disposer les locuteurs pour atteindre des objectifs concrets à travers le message qu'ils transmettent ;
- d) l'acceptabilité – une combinaison de phrases peut être considérée comme discours si la personne qui reçoit le message l'accepte en tant que texte ;
- e) l'informativité – tout discours doit contenir des informations que l'auditeur ou le lecteur comprend. Si le texte est

incompréhensible pour lui, ce texte n'a pas grand-chose à voir avec ce qu'on pourrait qualifier de discours ;

- f) la situationalité – ou : la situation discursive (situation dans laquelle le discours fut créé) est essentielle pour tout discours, donc il faut toujours la prendre en considération en analysant son contenu.
- g) l'intertextualité – concept incontournable dans la théorie du discours français qui veut dire que des combinaisons de phrases sont intimement liées les unes aux autres à travers la forme ou le message. (On en parlera davantage dans la 3^e partie de la monographie.).

Pour terminer, il est indispensable de noter que ce dernier critère est très souvent pris en considération dans la typologie des discours, surtout le discours politique hégémonique. C'est pour cela qu'il semble essentiel en tant que critère dans l'analyse du discours, ce qui n'est pas le cas pour l'intentionnalité, l'acceptabilité et l'informativité qui paraissent plus subjectifs (donc moins importants dans toute analyse), car ils dépendent dans une très grande mesure de celui qui examine un tel ou tel discours. Ces trois critères peuvent jouer un rôle considérable dans la recherche en fonctions textuelles dans laquelle on définit la fonction comme but ou intention, et comme résultat du transfert de l'information dans une situation bien déterminée. L'acceptabilité comme critère d'analyse du discours apparaît dans des approches normatives afin de déterminer pourquoi un tel ou tel discours est de bonne ou mauvaise qualité. En revanche, il est nécessaire de faire remarquer que, dans l'analyse du discours politique, on attache une attention particulière à deux critères que l'on qualifie parfois du terme englobant de « connectivité », c'est-à-dire à la cohérence et à la cohésion.

2.3. Le panorama des typologies de discours : approches fondamentales

La typologie de discours considérés en tant que produits sociaux se présente comme l'un des objectifs majeurs de l'analyse du discours. Ceci est dû essentiellement au fait que les locuteurs, afin de fonctionner dans la société où ils vivent, sont amenés à exercer deux activités de communication élémentaires, c'est-à-dire celles de s'exprimer et de recevoir des textes. La compréhension et la

production (l'expression) de divers discours auxquels ils se heurtent dans la vie quotidienne sont des capacités qui relèvent de la compétence communicative.

Tout d'abord, il importe de rappeler que – aussi évident que cela puisse paraître – vu la grande diversité des fonctions que le discours peut remplir, il a toute chance d'adopter maintes formes et variétés. De plus, il est peu fréquent que ses fonctions surgissent sous formes homogènes ; elles ont d'ordinaire à voir avec la situation où plusieurs fonctions apparaissent en même temps au sein d'un discours donné puisque le langage est le plus souvent employé afin d'atteindre au moins deux objectifs simultanément.

Selon Jakobson (1960), il existe six fonctions du langage qui peuvent se manifester de concert dans la langue, c'est-à-dire les fonctions : référentielle (dénotative), expressive (émotive), conative, poétique, phatique et métalinguistique. Il est pertinent de conclure que même si la classification de Jakobson est fréquemment considérée comme une sorte d'encadrement de plusieurs typologies des discours, elle semble également faciliter le débat sur la diversité des fonctions des discours qui interviennent dans le langage de manière concomitante.

Eu égard à une énorme diversité de formes et de fonctions des discours, il est extrêmement difficile d'en établir une seule classification qui engloberait toutes ses variétés. Malgré plusieurs efforts qui furent déployés dans le but de concevoir le système des typologies, les chercheurs ne réussirent qu'à distinguer quelques approches de la classification de la diversité des discours. Trois d'entre elles sont le plus souvent citées : dans la première, la typologie des discours est fondée sur la relation entre la situation discursive et les caractéristiques générales du discours ; dans la deuxième, ce sont les formes abstraites qui constituent le fondement de la classification générale des types de discours ; dans la troisième, certaines caractéristiques syntaxiques et lexicales liées à différentes fonctions de communication sont prises en compte.

2.3.1. La typologie dite sociologique des discours oraux d'Hugo Steger

Hugo Steger propose dans son article sur les principes de la classification du discours intitulé *Redekonstruktion, Redekonstruktionstyp, Textexemplar, Textsorte im Rahmen eines Sprachverhaltensmodells. Begründung einer Forschungshypothese*

(1974) une typologie qui s'appuie sur l'analyse sociologique. En effet, c'est la situation discursive qui constitue son point de départ. On distingue donc six situations discursives pour ensuite les juxtaposer avec un tel ou tel type de discours abstraits. Les situations sont les suivantes : la présentation, le message, le rapport, le débat public, la conversation et l'interview. La distinction des situations est fondée sur bien des caractéristiques ou facteurs, par exemple : nombre d'interlocuteurs (monologue ou dialogue) et leur position (égale ou non), fixation du sujet (prédéterminé ou non) ou manière de traiter le sujet (argumentative, associative ou descriptive). Le critère crucial dans cette typologie est donc l'interaction ou, dans le cas de monologue, le manque de celle-ci.

En conséquence, le dialogue, en tant que discours interactif, peut être symétrique ou asymétrique si l'on tient compte de la position (ou rang) des interlocuteurs : le dialogue se veut égal si les interlocuteurs ont les mêmes droits, c'est-à-dire si les participants de la communication n'exercent aucune influence les uns sur les autres. En d'autres termes, ils ne déterminent nullement ce qui doit être dit, constaté, supposé, affirmé, prononcé, nié, exprimé, etc. dans une situation donnée. Pour ce qui est du discours de Nicolas Sarkozy, nous avons pris en considération deux situations discursives notamment : l'interview radiophonique ou télévisée ainsi que le débat public dans lequel ce type de discours politique ne cesse de s'inscrire inéluctablement. De plus, nous tenons à souligner les caractéristiques du discours présidentiel qui se dégagent de cette typologie :

- la position des interlocuteurs est inégale (asymétrique) ;
- la fixation du sujet à traiter est prédéterminée ;
- la façon d'aborder le sujet est principalement argumentative.

2.3.2. La typologie dite psychologique des discours (écrits) d'Egon Werlich

La typologie d'Egon Werlich, présentée dans son ouvrage *A Text Grammar of English* (1982), s'inscrit dans la deuxième approche présentée ci-dessus : pour établir la classification générale, on commence par les formes abstraites ou fondamentales, afin d'aboutir aux types des discours. Ainsi Werlich, distingue-t-il cinq formes qui semblent correspondre aux types des discours respectifs. Cette distinction se fonde sur la présomption que les êtres humains disposent intrinsèquement d'énormes capacités de catégorisation qui

doivent se révéler au moment où ils sont obligés d'effectuer toute opération mentale.

L'important est de mettre en avant le fait que la façon d'agencer les cinq formes dites idéales s'appuie sur la division de la perception d'un discours en deux orientations : celle de l'émetteur (façon subjective) et celle du récepteur (façon objective, car vérifiable par le(s) récepteur(s), par exemple le lecteur). Les formes fondamentales, correspondant respectivement aux discours tantôt subjectifs tantôt objectifs, se répartissent de la manière suivante :

- a) argumentative – commentaire/argumentation ;
- b) descriptive – description impressionniste/description technique ;
- c) explicative – essai/explication ;
- d) instructive – modes d'emploi/règles, directives, règlements ;
- e) narrative – rapport/reportage.

Qui plus est, il paraît clair qu'on peut attribuer certaines structures syntaxiques à des formes déterminées. Par exemple, la forme narrative dont le contenu informatif est considérable, requiert l'emploi des compléments circonstanciels de lieu et de temps aussi bien que des verbes conjugués aux temps passés ; la forme instructive en revanche se caractérise par l'emploi systématique de l'impératif ou des formes verbales impersonnelles ; la forme descriptive se distingue par l'abondance, voire l'effusion des adjectifs qualificatifs et des adverbes de manière, etc. Dans le cas du discours politique hégémonique, il semble prendre une forme argumentative qui s'exprime par le recours à des figures du discours (figures rhétoriques) extrêmement variées.

D'après Werlich, il est tout de même nécessaire de voir que la voix passive est typique de la façon objective de présenter les formes abstraites, tandis que la façon subjective paraît abonder en formes verbales à la voix active. C'est pourquoi, il faudrait aussi subdiviser les types de discours selon le médium de communication écrit vs oral, pour pouvoir ensuite faire la typologie des discours de spécialité qui contiennent d'ordinaire nombre de formes fondamentales.

En bref, cette approche, par opposition à celle de Steger qui relève des situations discursives afin de déboucher sur la mise en évidence des caractéristiques générales du discours, s'appuie sur le concept des formes abstraites (mentales) dont relève la dualité de la classification des cinq types des discours généraux, agencés en fonction de la perception des participants de la communication qui sont, quant au

discours politique hégémonique examiné, les gouvernants (Nicolas Sarkozy) et les gouvernés (le peuple français en particulier).

2.3.3. La typologie fondée sur le concept des cinq dimensions de Douglas Biber

Douglas Biber, chercheur en linguistique de corpus, souligne a fortiori, dans son article *A Typology of English Texts* (1989), la coexistence des traits linguistiques avec les fonctions de communication de façon à mettre en exergue un ensemble limité de prototypes de textes qui s'appuie sur cinq faisceaux de traits grammaticaux et lexicaux. Ainsi l'analyse statistique du nombre de caractéristiques linguistiques, tant au niveau lexical qu'au niveau grammatical, lui a-t-elle permis d'aboutir à la description des cinq champs des traits linguistiques :

- a) persuasion avec implication personnelle explicite / persuasion avec implication personnelle implicite (p. ex. les discours publicitaires ou les discours politiques) ;
- b) fiction narrative (p. ex. le roman) / narration expositive (p. ex. les biographies) ;
- c) interaction interpersonnelle (discours affectifs, conversations en famille, etc.) / interaction informative (articles académiques, discours journalistiques, entretiens en contexte professionnel, etc.) ;
- d) reportage en direct où la référence dépend de la situation ou du contexte (p. ex. les reportages sportifs) / référence indépendante (p. ex. les documents officiels) ;
- e) exposition scientifique (p. ex. les articles scientifiques) / exposition cultivée (p. ex. les descriptions poétiques).

C'est en se fondant sur les cinq dimensions présentées ci-dessus que Biber a discerné huit prototypes de textes, tout en constatant que les concepts antérieurs tels que le discours interactif ou les formes explicative (expositive) ou narrative paraissent extrêmement obscurs, ceci à plus forte raison parce qu'il existe bien des différences notables au sein des discours que l'on qualifie d'explicatifs ; tant s'en faut, il n'y a vraiment pas de formes explicative ou narrative uniques. Aussi dans tout discours interactif, le taux d'informativité, sans tenir compte des traits linguistiques qui s'y rapportent, a-t-il toute chance de varier selon le type d'interaction qui a lieu dans de telles ou telles circonstances : tantôt c'est la fonction conative qui prédomine, p. ex.

en classe de langue, tantôt c'est la fonction phatique qui l'emporte sur toutes les autres, p. ex. dans les conversations intimes, tantôt c'est la fonction persuasive qui joue un rôle capital dans le discours politique hégémonique.

Somme toute, nous trouvons indispensable de signaler que, sans viser à atteindre l'exhaustivité dans la présentation des typologies des discours, les chercheurs en analyse du discours à l'heure actuelle ne cessent de déployer des efforts en vue d'établir une typologie qui tendrait à englober tous les aspects de ce domaine. En outre, il importe de voir que c'est en l'espace de dernières décennies que l'analyse du discours portait une attention particulière sur les différences qui se dégagent entre la communication écrite et orale. En ce qui concerne le discours politique hégémonique, on insistait sur ses aspects conversationnels. Ceci semble d'autant plus intéressant que ce type de discours politique, y compris le discours sarkozien qui se veut « clair et authentique », est en quête du plus grand nombre de récepteurs.

2.4. Les catégories du discours : formes, classes et genres

2.4.1. Les formes de discours

Avant toute chose, il est important de rappeler que la notion de discours a trait à toute la variété des formes de communication qui s'effectuent tant à l'oral qu'à l'écrit. Il existe tout de même bien des dissemblances entre les discours écrit (divers textes) et oral (dialogues, débats, etc.) qu'il faudrait prendre en considération dans toute analyse linguistique, mais aussi les différences de nature sociologique, psychologique, etc. Ci-après, nous allons mettre en évidence deux grands aspects de ces discordances.

En premier lieu, le caractère disparate de ces deux formes de communication s'explique par l'existence d'au moins deux facteurs qui les rendent tellement différentes. Wallace L. Chafe (1982) met l'accent sur deux faits : d'une part, c'est l'écrit qui est considéré comme processus prenant davantage de temps que l'oral ; d'autre part, les émetteurs des discours écrits ne se contentent guère de contact avec les récepteurs. La longue durée en tant qu'élément distinctif du discours écrit fait que ce type de discours se caractérise notamment par ce que Chafe désigne par le nom d'*intégration*. L'intégration, par opposition à la *fragmentation* qui est typique du discours oral, se concrétise avant tout par l'usage beaucoup plus systématique des conjonctions de subordination, c'est-à-dire par le style hypotaxique.

Dans le cas du discours politique en question, écrit pour être prononcé plus ou moins spontanément en public, nous allons donc voir que le style du discours sarkozien est marqué essentiellement par la parataxe. En revanche, l'autre facteur porte sur le détachement complet ou la quasi-absence d'interaction instantanée entre l'émetteur et le destinataire du discours écrit, d'où leur moindre engagement dans la communication. Sur le plan purement linguistique, cette différence se traduit par l'emploi plus fréquent de la voix passive dans le discours écrit, ce qui fait que tout actant semble rester à l'arrière-plan de son discours. Dans le discours sarkozien, préalablement rédigé et oralisé en public, il est possible de voir le contraire. En effet, son locuteur semble rester au premier plan, tout en insistant sur le recours à la voix active réalisée à travers les verbes conjugués à la première personne du singulier, ce que l'on appelle énonciation élocutive. (On en parlera davantage dans la troisième partie de notre ouvrage.)

En second lieu, il faut également tenir compte de la manière dont les émetteurs et les récepteurs participent (ou « partagent ») à la situation discursive. Dans le cas du discours qui se fait à l'oral, les participants de la communication entrent promptement en interaction au niveau langagier. Qui plus est, il leur est bel et bien possible de réagir les uns aux autres. Cependant, les contacts non linguistique et paralinguistique doivent s'établir entre eux. Parmi les éléments de la communication qui sont de nature autre que linguistique (verbale), on pourrait mettre en relief aussi bien les aspects prosodiques tels que l'intonation, le rythme, le ton, l'accent phonétique, etc. que le contact visuel, la vitesse du transfert, la gestuelle, l'allure, l'expression faciale, le langage corporel, etc. Tous ces aspects ne doivent pas échapper à l'analyse du discours politique hégémonique parce qu'ils renforcent son caractère persuasif incontournable. Néanmoins, il importe de constater que le « non partage » de la situation discursive dans le cas du discours écrit a pour sa principale retombée l'anticipation des réactions de la part des destinataires par les émetteurs. C'est pour cela que nous trouvons nécessaire de souligner que tout discours peut également être perçu comme interaction dialogique.

Selon Mikhaïl Bakhtine (1981), vu que nul langage ne peut être défini comme ensemble de mots dont les dénotations sont à retrouver dans de nombreux ouvrages lexicographiques, c'est au sein du discours même que le sens des mots est sans cesse mis au jour. Cette mise au jour est apportée par l'intermédiaire des participants à la

communication qui se résolvent à entamer une interaction. Comme l'interaction s'effectue dans une situation discursive concrète, c'est cette situation qui détermine quelle dénotation est mise au jour en l'occurrence. Aussi le chercheur russe accorde-t-il une importance particulière aux discours qui se composent de références à plusieurs participants de la communication. On pourrait prendre l'exemple des textes qui apportent des citations, des témoignages, des remarques ou des opinions exprimés par bien des personnes engagées dans un tel ou tel type de discours que Bakhtine qualifie de polyphonique. Le discours politique hégémonique actuel le devient dans la mesure où il fait recours à des procédés langagiers bien concrets que nous analysons dans la deuxième partie de notre ouvrage.

Pour terminer, nous tenons à préciser que c'est le concept de la structure dialogique, voire polyphonique du discours qui est adopté par la majorité des chercheurs en analyse du discours et que c'est bien celui sur lequel nous allons nous baser dans l'analyse du discours faisant l'objet de notre travail (voir : partie trois de la monographie).

2.4.2. La notion de classe (type) de discours

Dans les études francophones de l'analyse de discours, on attribue différentes significations à la notion de type ou classe de discours. D'après Dominique Maingueneau (2002 : 592), il existe – « à côté d'une définition *large* qui lui fait désigner n'importe quelle classe de discours, quel que soit le critère qui préside à son établissement » – deux acceptations *restrictives* :

- a) celle qui juxtapose deux notions intimement liées : type de discours et genre de discours ; le type – comme hyperonyme de genre – recouvre plusieurs genres de discours ; quant au discours politique hégémonique, il est possible de distinguer des genres tels que : programmes et meetings électoraux, débats et déclarations télévisés, interviews radiophoniques, tracts, sondages, professions de foi électorale, interventions à l'Assemblée nationale, etc. ;
- b) celle qui fait des types « des modes fondamentaux de structuration qui se combinent dans les textes effectifs. [...] Ce sont à la fois des types linguistiques (qui mobilisent dans chaque langue naturelle des marques spécifiques) et des archétypes psychologiques, indépendantes des langues particulières ». C'est en ce sens que l'on peut faire référence à deux classements des

types de discours importants distingués par deux chercheurs : Robert Bouchard (1991) et Jean-Paul Bronckart (1996).

Pour ce qui est du classement de Bronckart, il englobe :

- le discours interactif ;
- le récit interactif ;
- le discours théorique ;
- la narration.

En revanche, le classement de Bouchard s'appuie sur trois critères qui suivent :

- énonciatif : intervention, discours écrit, réalisations écrites ou orales ;
- pragmatique : argumentatif, explicatif et injonctif ;
- sémantico-référentiel : descriptif, expositif et narratif.

En somme, à la lumière des deux classifications que nous venons de mentionner, le discours présidentiel faisant l'objet de notre ouvrage doit être considéré d'abord comme celui du type interactif. Quant à la classification mise en avant par le second chercheur, le discours sarkozien semble s'appuyer sur deux critères à la fois : énonciatif et pragmatique. En effet, il englobe principalement toute intervention à visée argumentative, rédigée ou non, et destinée (sauf la profession de foi) à être prononcée en public.

2.4.3. Les genres de discours

Selon Maingueneau (2002 : 596), « étant donné le point de vue spécifique de l'analyse du discours, elle ne peut se contenter de typologies purement linguistiques ou purement situationnelles. Elle est inévitablement amenée à privilégier les typologies qui associent des propriétés linguistiques et des contraintes liées aux genres de discours ». Prenons pour point de départ la mise en exergue des grands types de discours qui sont reliés aux genres de discours particuliers : celle de Bakhtine (1979/1984) qui distingue les productions naturelles ou spontanées et les productions construites ou élaborées, c'est-à-dire les *genres premiers* d'un côté et les *genres seconds* de l'autre.

Les genres premiers sont ceux qui résultent de toute interaction de la vie de tous les jours tandis que les genres seconds, relevant de la complexification des premiers, se rattachent à des types de discours tels que les discours scientifiques, journalistiques, littéraires,

politiques, etc. Les genres de discours recouvrent donc « les activités de parole effectives dans lesquelles sont pris les locuteurs » (Maingueneau 2002 : 595). Or, il semble impossible d'en faire une classification rigide, car « ces genres s'adaptent en permanence à l'évolution des enjeux sociocommunicatifs, et ils sont dès lors porteurs de multiples indexations sociales. Ils sont organisés en nébuleuses, aux frontières floues et mouvantes » (Bronckart 1996 : 110). C'est pour cela que l'on tend à établir des classifications à l'intérieur d'un domaine délimité.

Par contre, il existe bien des critères hétérogènes qui servent de base à des analyses et des typologies des genres de discours parmi lesquels on prend souvent en considération la finalité, le lieu, le moment, le médium, l'organisation textuelle, le statut des participants, etc. Ces critères correspondent à un grand nombre de variables qui sont d'ailleurs presque aussi nombreuses que les genres eux-mêmes. Il est donc extrêmement facile de perdre en lisibilité, si l'on s'efforce de retenir le plus grand nombre de variables, ou en compréhension, si l'on n'en intègre que quelques-unes, en essayant de mettre au point une classification effective et efficace en même temps.

Afin de surmonter cet obstacle de classement, on peut former des réseaux de genres, et même des sous-genres à partir des descriptions de quelques caractéristiques. À cet égard, Patrick Charaudeau (2002 : 280) propose de recourir à une hiérarchisation des critères à travers la description des caractéristiques suivantes :

- a) situationnelles – le lieu des contraintes du contrat de communication ;
- b) discursives – les modes d'organisation du discours nommés par les contraintes situationnelles ;
- c) sémiolinguistiques – les récurrences formelles instruites par les contraintes antérieures.

Ainsi, à l'intérieur du discours d'information médiatique (presse, radio, télévision, Internet), il est possible de distinguer les sous-genres de discours qui y circulent et coexistent tels que les entretiens, les débats, les interviews, les reportages, etc. et leurs sous-genres politiques, sociaux, intellectuels, citoyens, scientifiques, artistiques, publicitaires, etc.

2.4.4. Les genres rhétoriques classiques

Les anciens distinguaient trois genres de discours oratoires en fonction de la situation d'énonciation et de la visée (Charaudeau et Maingueneau 2002). Cependant, le terme de *genre* ne doit pas être ici confondu avec celui qui désigne les genres littéraires (roman, théâtre, poésie, etc.). Cette notion fait référence non à une forme particulière de discours, mais à la fonction que le discours exerce. Ainsi la rhétorique classique distingue-t-elle trois grands genres de discours : le discours judiciaire, le discours délibératif et le discours démonstratif, en fonction de critères bien déterminés.

Le premier d'entre eux est la fonction de l'auditoire. Dans le genre judiciaire, cet auditoire est jugé d'actes passés ; dans le genre délibératif (ou politique), il est appelé à prendre une décision (politique ou autre) concernant l'avenir ; dans le genre épидictique (ou démonstratif), il est sollicité pour évaluer en bien ou en mal un tel ou tel comportement présent. Une triple classification est due au fait que l'orateur rencontre son public dans des circonstances précises qui sont ordonnées – par Aristote – en trois genres autour des trois grands modes d'exercice de la parole publique propres à la démocratie athénienne et mentionnées ci-dessus.

À cette classification s'ajoute inextricablement le système de corrélations ternaires déployé par Aristote, dans lequel il distingue les critères suivants :

- a) lieux d'exercice – le barreau, la chaire, la tribune, etc. ;
- b) types de public – l'assemblée, la foule, le tribunal, etc. ;
- c) perspectives – le passé, l'avenir, l'intemporel ;
- d) actions de l'orateur – conseiller/déconseiller, accuser/défendre, louer/blâmer, etc. ;
- e) passions à inspirer – l'espoir/la crainte, la clémence/la sévérité, l'admiration/le mépris ;
- f) valeurs à discriminer – l'utile/le nuisible, le juste/l'injuste, le beau/le laid ;
- g) arguments à mettre en œuvre – les possibles, le préférable, les faits réels, l'amplification, etc.

Or, selon le concept classique du *prepon*, la règle suprême qui exige que le discours politique soit adapté à ses fins, à son auditoire ainsi qu'aux préceptes sociaux, culturels et éthiques, chacune des composantes du discours doit concourir à sa fonction persuasive, donc il faut harmoniser les genres avec l'ethos et le pathos en même temps.

Dans tous les cas, le discours oratoire est requis par les affaires publiques et il vise la production d'un effet social. Essayons donc de voir de plus près en quoi consistent les dissemblances entre les trois genres de parole publique :

- a) **le genre délibératif (politique)** : renvoie à un discours dont la fonction est de persuader ou de dissuader. Il s'adresse alors à une assemblée publique. En effet, c'est au forum, dans un conseil, ou encore au Parlement qu'on persuade ou dissuade d'entreprendre la guerre, d'élever un bâtiment, d'accomplir une telle ou telle action concernant l'ensemble de la communauté. Ce genre renvoie par conséquent à l'avenir, puisqu'il s'efforce d'amener l'auditoire à prendre une décision qui engage ce qui va ou devrait se produire. De plus, le genre délibératif met essentiellement en œuvre les valeurs de l'utile et du nuisible, car il vise à préciser ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire dans les circonstances données ;
- b) **le genre judiciaire** : renvoie à un discours dont la fonction est d'accuser ou défendre ; il implique alors la présence des deux parties qui s'opposent. Il est surtout destiné au tribunal, puisque c'est là principalement que l'on accuse ou que l'on défend. En outre, le genre judiciaire renvoie essentiellement au passé, puisque lorsqu'on juge des faits, ces faits sont en principe déjà accomplis. Enfin, le genre judiciaire met nécessairement en œuvre les valeurs du juste et de l'injuste ;
- c) **le genre démonstratif (épidictique)** : renvoie à un discours dont la fonction est de louer, blâmer, ou plus généralement d'instruire. Ce genre s'adresse à un auditoire réuni à l'occasion d'un événement particulier tel qu'un mariage, un décès, une réception officielle. C'est là que l'on loue ou blâme ; c'est là qu'au travers de la louange ou du blâme, on instruit des choses de la vie. Le genre épidictique renvoie tout à la fois au passé, au présent et au futur : il s'agit de louer ou de blâmer un tel ou tel personnage, dont on évoque pour ce faire les actions passées et dont on prédit les actions à venir à partir de ses qualités présentes. En bref, le genre démonstratif a donc principalement trait à l'admirable et à l'exécration ; en d'autres termes, ce genre est celui de l'actualité intemporelle des valeurs. C'est pour cela que l'on lui attribue la fonction primordiale de revitaliser les valeurs de la société qui sont censées constituer le fondement de toute sorte d'argumentation.

Pour conclure, il est très important de noter le caractère pragmatique de la rhétorique. Il consiste en un enracinement du discours dans un espace ou site institutionnel ; son déploiement s'effectue dans une dimension temporelle privilégiée et les valeurs qu'il véhicule sont fonction de la finalité du discours. C'est pourquoi cette finalité est elle-même dictée par la nécessité d'ajuster le discours aux circonstances : la catégorie du *prepon* y est mise en œuvre. Cette dernière s'avère particulièrement pertinente au sein du discours politique hégémonique qui cherche à mobiliser le plus grand nombre de destinataires.

2.5. Les enjeux de l'analyse rhétorique du discours

Avant toute chose, il convient de voir que dans cette monographie nous présenterons une analyse rhétorique de procédés langagiers qui font partie de la mise en scène du discours de Nicolas Sarkozy. La recherche en rhétorique date de l'Antiquité (Platon, Aristote) où les auteurs prirent avant tout compte de la structure d'un message à transmettre. Cette approche procède du courant d'idées qui se focalisa sur les manuels destinés aux étudiants et constitua la plupart des travaux en cette matière. Les manuels couvraient les techniques permettant de construire et de prononcer des discours efficaces auprès des auditoires différents, ce qui faisait de la rhétorique l'art oratoire dans le domaine de la politique notamment. Ils comprenaient d'ordinaire cinq chapitres présentant le processus de production du discours ainsi que son produit, c'est-à-dire le discours en situation tel qu'il fut prononcé. Ces chapitres correspondaient aux domaines décrits en détail par Cicéron (1964) ; il s'agissait des étapes successives du travail sur le discours à prononcer, dont les deux premières sont de nature cognitivo-linguistique :

- *inventio* (invention) – étape préliminaire, cognitive, celle de recherche méthodique guidée par la stratégie des questions topiques où l'orateur essaie de rassembler nombre d'arguments soutenant sa thèse ; il en choisit les plus forts et procède à leur structuration de manière la plus convaincante possible ;
- *dispositio* (disposition) – étape de planification textuelle : l'auteur élabore la structure de son discours, à savoir l'organisation des arguments, les parties de l'énonciation, etc. ; il en fait le plan exacte ;

- *elocutio* (élocution) – il se concentre sur la façon d’exprimer les idées et les arguments dans un style limpide et orné de procédés langagiers tels que les analogies, les antithèses, les comparaisons, les métaphores, les parallélismes et d’autres types de répétitions, etc. ;
- *memoria* (mémorisation) – l’auteur d’un discours est censé en mémoriser les idées principales, tout en ayant recours à des techniques de mémorisation et à des conventions d’un genre de discours donné ;
- *actio* (action oratoire) – étape performative.

Par surcroît, il convient de noter que selon les règles de la rhétorique classique, le discours en tant que produit achevé doit s’articuler en quatre parties suivantes : exorde (commencement), narration, argumentation et conclusion. L’argumentation, occupant une place centrale dans un discours, s’appuie sur l’exposé des points dits litigieux et des positions soutenues par l’orateur. Elle se compose de deux sous-parties : positive (affirmation de la position défendue par le rhéteur) et négative (réfutation de la position de l’adversaire) où l’orateur est censé recourir aux trois modes de l’argumentation distingués par Aristote. Selon lui, il existe trois éléments de persuasion principaux qui rendent le discours efficace et qui correspondent aux trois types d’effets perlocutoires recherchés par l’orateur :

1. **logos** – une argumentation raisonnable présentée dans un discours compte énormément, car les auditeurs se laissent convaincre plus facilement par ceux qui soutiennent leurs thèses par le fil du raisonnement logique et cohérent ; les orateurs se proposent donc non seulement d’informer, mais avant tout de convaincre par le logos qu’ils mettent en scène dans leurs discours ;
2. **pathos** – les émotions jouent un rôle crucial dans un discours, car elles retentissent sur les auditeurs ; ces derniers exprimeront des jugements en fonction de l’état d’âme engendré par un discours. Il faut donc que l’orateur sache émouvoir et frapper les imaginations de ses récepteurs ;
3. **ethos** – la personnalité morale de l’orateur qui veut convaincre ses auditeurs est extrêmement importante, car ces derniers sont plus enclins à faire confiance en ceux qui s’avèrent honnêtes, surtout en abordant des questions litigieuses ou obscures. L’orateur projette donc l’image de soi dans son discours.

En outre, à ces trois modes de persuasion aristotéliques s'ajoute une autre catégorie rhétorique qui joue un rôle majeur dans tout discours public. Ceci est le *kairos* (fr. *justesse, adéquation*), la notion introduite par Gorgias, un sophiste grec cité par John Poulakos (2002), qui consiste notamment à ajuster le discours dans son ensemble à des circonstances, à un type d'auditoire et à la raison pour laquelle on s'exprime. En effet, pour être efficace, tout discours demande du *kairos*, c'est-à-dire un certain doigté verbal, un savoir-faire de la parole. La *kairos* détermine non seulement le moment où il est bon de se prononcer en public, mais également les circonstances dans lesquelles il est indispensable de garder le silence. En d'autres termes, cette catégorie que l'on pourrait qualifier de « diplomatie discursive », sert à préciser ce qu'il faut dire et quand il faut se mettre à le faire : le discours, sa structure et la manière de s'exprimer doivent donc demeurer en conformité avec les attentes, voire les exigences posées par le public aussi bien qu'avec les circonstances. Pourtant, il importe de noter que le *kairos*, qui est une notion assez vague, peut se rapporter aussi aux aspects intra-discursifs, comme par exemple les aspects prosodiques : le rythme, le ton, l'intonation, etc.

De nos jours, les chercheurs en rhétorique mettent en relief plutôt la structure des textes, l'attention scientifique qui porte sur l'enseignement de l'art oratoire étant marginale. La réflexion moderne sur le discours examiné dans la perspective rhétorique se focalise sur bien des aspects, dont l'étude des corrélations entre le discours à caractère persuasif et son contexte occupent une place primordiale. Autrement dit, les travaux dans ce domaine essaient de voir à travers quels mécanismes de communication (ou, en d'autres termes, la mise en scène discursive) le discours fait évoluer les opinions, voire comment il subvient aux besoins de ses récepteurs. Comme le laisse entendre Maurice Charland (2003 : 70), il convient de voir que :

« La rhétorique se justifie par la nécessité de faire des choix collectifs et donc politiques. Elle est nécessaire parce que ni la science ni la philosophie n'offre de guide sûr en ce qui concerne l'avenir qu'une société devrait se choisir et les moyens qu'elle devra prendre pour les atteindre. La politique est donc fondée sur l'opinion, ce que les Grecs nommaient la *doxa*, qui découle d'expériences antérieures et d'arguments basés sur des prémisses toujours susceptibles d'être remises en cause. En conséquence, la *doxa* n'est pas univoque. Chaque opinion a son contraire, et le débat politique dans ses formes variées met en relief un concours de *doxas*. La politique est donc un processus continu, sans fin, puisque

chaque nouvelle circonstance exige une réplique, et donc un nouveau concours d'opinions afin de déterminer quel geste devrait être posé ».

Aussi est-il nécessaire de faire remarquer l'évolution de la réflexion rhétorique sur l'auditoire. À l'heure actuelle, les récepteurs peuvent – grâce à l'Internet – traiter les textes et décider quelles informations (surtout les opinions personnelles) vont apparaître sur l'écran. Les discours prononcés sont enregistrés et/ou dactylographiés ; par conséquent, ils « durent » plus longtemps en dehors de la situation où ils ont été présentés à l'oral. Le récepteur d'un discours semble avoir plusieurs choix. Il ne doit donc pas forcément l'écouter, mais il peut le lire une ou maintes fois. Il peut aussi le regarder, tout en se trouvant loin – tant au niveau spatial que temporel – du contexte dans lequel ce discours s'est fait voir et/ou entendre.

En revanche, l'orateur a le choix de l'argumentation dans la mesure où il est obligé d'occuper l'espace dans lequel son discours va s'exercer. À cette fin, il lui est indispensable d'avoir recours aux stratégies d'occupation de l'espace politique ayant pour objectif de séduire les récepteurs. La séduction qui relève de la catégorie de pathos s'énonce à travers l'*identification* ou l'appel aux auditeurs aussi bien que par les modulations : les définitions, les promesses, les explications, voire les instructions auprès de l'auditoire supposé y répondre au moment de la prise de décision électorale ou de l'expression de l'opinion dans les sondages de popularité. Ces stratégies sont nombreuses et elles peuvent se manifester dans le discours, comme le suggèrent Bertrand et al. (2007), par plusieurs procédés linguistiques qui permettent au rhéteur de mettre en exergue, de façon plus ou moins explicite, son argumentation, comme par exemple : la révocation de la position occupée, l'absorption de la totalité de l'espace des positions, la négation de la conflictualité des positions, la conciliation des positions contraires, la captation des positions de l'adversaire par le biais de l'appropriation de certains marqueurs axiologiques ou langagiers de son discours, etc. Ces derniers constitueront l'objet de notre analyse dans la deuxième partie de la monographie.

Comme le constate Charaudeau (2002), « en France, la rhétorique a disparu officiellement du cursus de l'Université républicaine au tournant du siècle dernier (Douay : 1999). La question d'une renaissance de la rhétorique est un topos ; l'effacement du mot *rhétorique* est peut-être nécessaire à sa survie dans l'analyse de

discours ». Malgré ces propos assez funestes, il existe toujours maintes définitions du terme rhétorique. Ce n'est qu'en comparant celles qui datent de l'époque antique avec celles qui ont été formulées au temps moderne (Whately 1963, Bryant 1972, Campbell 1988) qu'il semble possible de voir de plus près que la notion de rhétorique n'est ni homogène, ni facile à cerner et que de nombreux auteurs mettent l'accent sur ses aspects différents.

En guise de conclusion, nous allons essayer d'établir un répertoire de caractéristiques mises en avant par les chercheurs évoqués ci-dessus. La rhétorique qui est principalement définie comme faculté, art ou processus, consiste à :

- savoir découvrir méthodiquement ce qui peut être convaincant par rapport à tout objet décrit ;
- savoir s'exprimer de façon bien structurée et employer un style enjolivé ;
- se servir de la mémoire afin de maîtriser l'objet d'un message, en gardant une certaine dignité de l'intervention ;
- savoir parler de manière à atteindre le but d'un discours ;
- trouver et savoir présenter des arguments convenables en vue de prouver une thèse préalablement évoquée ;
- transmettre des idées aux gens et les convaincre de la pertinence de celles-ci.

Aussi, la rhétorique équivaut parfois à la persuasion, le but assigné au discours étant extra-discursif et non pas intra-discursif, car il ne s'agit pas d'expression linguistique tout à fait juste du beau ou du vrai ; pourtant, la rhétorique est souvent considérée comme toute expression orientée vers un objectif concret. Par ailleurs, certaines définitions accentuent le rôle de l'argumentation ou identifient la rhétorique au style fleuri ou « précieux », tandis que d'autres font référence non seulement au discours, mais aussi à ces formes d'activité humaine qui se situent hors de discours. En dépit de dissemblances sur le plan des définitions, deux aspects de la rhétorique sont repris par les auteurs assez systématiquement, ce qui est très important du point de vue du discours qui constitue l'objet de notre analyse présentée dans les parties suivantes de cet ouvrage.

Il s'agit d'abord de la scène politique où se jouent principalement des « pièces rhétoriques ». Les théoriciens de l'Antiquité : Aristote, Cicéron, Platon ou Quintilien, auteur du manuel le plus exhaustif de la rhétorique, considèrent la politique comme environnement naturel de

cette discipline. C'est pour cela qu'ils voulurent que les théories qu'ils présentaient fussent mises en pratique par les hommes politiques de leur époque. Ils mirent en exergue les aspects fonctionnels ou structuraux de la rhétorique qui, comme l'art de bien dire, se situe après la grammaire, c'est-à-dire l'art de dire les choses de manière correcte. Ensuite, le discours à visée rhétorique a pour objectif de manipuler le public. Selon les auteurs modernes, la rhétorique a beau s'enliser dans d'autres domaines de l'activité humaine tels que la littérature, la philosophie, la religion, la science, etc., c'est le discours politique hégémonique qui demeure le modèle de la mise en application des mécanismes rhétoriques.

Pourtant, les théories varient selon les buts qui doivent être atteints à travers ce type de discours. La rhétorique n'est donc pas seulement perçue comme technique de persuasion, mais également comme moyen d'exprimer des opinions crédibles et de prendre des décisions effectives au sein d'une communauté donnée. Pour quelques chercheurs, le rôle prépondérant de la rhétorique consiste aujourd'hui à permettre aux communautés humaines d'agir de concert. Selon Sonja K. Foss et Cindy L. Griffin (1995), évoqués par Charaudeau (2002 : 505), l'objectif de la rhétorique moderne est plutôt d'encourager que de persuader : « la rhétorique est la science théorique et appliquée de l'exercice public de la parole, prononcée face à un auditoire dubitatif, en présence d'un contradicteur. Par son discours, l'orateur s'efforce d'imposer ses représentations, ses formulations, et d'orienter une action ». La rhétorique a donc une forte valeur instrumentale qui retrouve sa réalisation dans le discours politique hégémonique, lui permettant de véhiculer des informations, des opinions, de nouvelles façons de penser ainsi que des valeurs qui sont présumées consolider un tel ou tel groupe social.

2.6. Le point de vue sur l'analyse du discours adopté dans la monographie

Dans ce sous-chapitre, nous tenons à mettre en avant la synthèse des théories et des approches essentielles présentées dans le chapitre deux de la première partie de notre monographie. Avant toute chose, nous souhaitons souligner que nous avons sélectionné ces éléments des théories linguistiques présentées ci-dessus que nous trouvons particulièrement pertinents du point de vue de l'analyse rhétorique du discours de Nicolas Sarkozy qui constitue le cœur du présent ouvrage.

En effet, ces éléments constitueront le fondement encadrant l'analyse rhétorique du corpus réuni et examiné dans les parties deux et trois de ce travail. Historiquement parlant, il convient de noter ici que c'est déjà la philosophie classique qui faisait usage de la notion de discours dont la valeur n'était pas très loin de celle du *logos* grec. Or, l'essor de cette notion ne s'est effectué qu'avec le déclin du structuralisme et la montée des courants pragmatiques.

Sans doute la *perspective pragmatique* dans l'analyse du discours joue-t-elle un rôle prépondérant dans notre examen du corpus. Au fait, c'est dans le cadre de la pragmatique qu'il est très utile d'étudier la notion de discours dans l'approche de sa *forme* et de sa *fonction*. Le discours appréhendé comme composante verbale de la communication ne doit jamais être examiné sans tenir compte du *contexte* dans lequel se manifestent les *actes de communication* qui sont, le cas échéant, diverses *interventions publiques*, officielles et spontanées, de Nicolas Sarkozy. Par conséquent, dans le cadre de l'analyse du discours, la pragmatique s'avère efficace, car elle vise à déterminer comment le discours est produit à travers le langage et comment il peut être interprété dans des situations concrètes. En effet, les *conditions de sa mise en scène* ainsi que de sa *réception* relèvent dans une grande mesure de ce qu'on appelle en pragmatique le *common ground*, c'est-à-dire le savoir que tous les acteurs de la communication ont en commun afin de pouvoir communiquer efficacement. Celui-ci s'avérera particulièrement important pour la construction de l'*ethos oratoire* qui constitue l'objet de notre analyse dans le deuxième chapitre de la dernière partie. En ce qui concerne les *acteurs du discours politique hégémonique*, nous tenons à accentuer ici que dans ce travail nous allons employer comme synonymes les termes qui désignent les *deux sujets parlants* qui sont impliqués dans ce type de discours, c'est-à-dire l'*orateur* (le rhéteur) et son *auditoire*. Ces acteurs s'y trouvent respectivement en *deux positions* : celle de production – on utilisera alors les notions de *locuteur*, d'*émetteur* ou d'*énonciateur* et celle de réception – on introduira dans ce cas les deux termes, c'est-à-dire le *récepteur* ou le *destinataire*.

En sus de la perspective présentée plus haut, c'est l'*approche sociosémiotique* dans l'étude du discours que nous trouvons très utile dans notre analyse du corpus rassemblé, car elle présuppose la prise en compte de deux aspects importants du discours politique hégémonique. D'une part, il faut observer que le récepteur ne demeure pas seulement celui qui reçoit d'une manière passive le message qui

lui est transmis par l'énonciateur du discours. D'autre part, cette approche est pertinente dans notre étude du discours sarkozien, car elle met également en relief l'ancrage du discours dans le *contexte social* bien déterminé. Le discours doit donc être examiné dans ce contexte, notamment dans la *culture* dans laquelle il apparaît. Il existe trois aspects essentiels du contexte social : le *domaine thématique*, la *répartition des rôles* et la *spécificité du médium de communication*. En l'occurrence, il s'agira respectivement de divers événements auxquels participent les acteurs du discours (p. ex. une cérémonie commémorative, un déplacement, une interview radiophonique, etc.) ; de la nature des personnes qui prennent part à un événement donné (le président de la République, les journalistes, les anciens combattants, etc.) et du niveau de la langue employée (les procédés langagiers, la fonction d'un message, son organisation, etc.).

Par surcroît, il est indispensable de mettre en valeur une source fondamentale de l'*analyse rhétorique du discours* que nous proposons dans cette monographie. En l'occurrence, nous aborderons ce type de discours politique qui est qualifié d'*hégémonique* et nous en fournirons une analyse des principales *figures du discours* (Robrieux 2000). À cette fin, nous nous pencherons, pour reprendre les termes de la rhétorique antique, sur l'*elocutio*, c'est-à-dire sur la façon de présenter les arguments au travers d'un style qui abonde en procédés langagiers destinés à mettre en avant la catégorie du *pathos*. En conséquence, le mode d'approche du discours politique hégémonique que nous avons adopté dans notre ouvrage se fonde sur l'étude des mécanismes de communication significatifs de ce type discursif, c'est-à-dire les procédés de *mise en scène* (Charaudeau 2005). Quant au discours étudié, il faut souligner sa « proximité émotionnelle prétendue » instaurée par le pathos oratoire qui vient consolider un *ethos d'identification* composé de maintes *figures*. À ce propos, nous tenons à souligner que, dans cette monographie, nous ne ferons pas la distinction entre la *communication émotive* et la *communication émotionnelle*, les adjectifs qualificatifs « émotif » et « émotionnel » étant dorénavant considérés et repris comme synonymes².

² La plupart des chercheurs sur lesquels nous nous appuyons ne font pas la distinction entre la communication émotive et la communication émotionnelle en étudiant le discours politique (Charaudeau 2005 ; Calvet et Véronis 2008 ; Mayaffre 2012, etc.). Or, il convient de noter que d'aucuns proposent, comme ceci est le cas d'Anton Marty (1908), de distinguer les deux concepts, une idée étant reprise par C. Caffi & R. Janney dans : *Toward a pragmatics of emotive communication* (1994 :

Somme toute, nous souhaitons préciser ici que, à étudier le corpus réuni, nous avons eu recours à des notions d'analyse du discours significatives de plusieurs approches regroupées dans le *Dictionnaire d'analyse du discours* (2002) sous la direction de Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau. Par-dessus tout, nous avons employé les notions caractéristiques de *deux grands groupes d'approches*, c'est-à-dire les approches *argumentatives* et *rhétoriques* ainsi que les approches *énonciatives* et *pragmatiques*. Or, il convient de noter ici que certaines de ces notions sont utilisées également par d'autres groupes d'approches, comme par exemple les approches communicationnelles et les approches conversationnelles.

325-373). D'autres auteurs, comme par exemple J. Cosnier, dans son article *Les gestes du dialogue, la communication non verbale* (1996), se penchent à ce titre sur la communication affective qui comprendrait, selon H. Arendt & R. Janney (dans : *Verbal, prosodic, and kinesic emotive contrasts in speech*, 1991 : 522-550), deux aspects : émotionnel et émotif. Ainsi la communication dite émotionnelle se réfère-t-elle « aux manifestations spontanées des états internes, c'est-à-dire aux symptômes psychomoteurs et végétatifs « bruts » et non contrôlés (tremblements, pâleurs, sueurs, pleurs, rires, etc.) ». En revanche, la communication émotive est celle qui « correspond au résultat d'une élaboration secondaire, d'un « travail affectif » (ang. *emotion work* d'Arlie R. Hochschild 1979) qui permet la mise en scène contrôlée des affects réels ou même celle d'affects potentiels ou non réellement vécus ».

CHAPITRE 3

Le discours politique hégémonique contemporain

Ce chapitre porte sur le discours politique contemporain, tel qu'il est appréhendé dans les sciences du langage en particulier. Tout d'abord, nous présentons le cadre définitionnel du discours politique, qui fait appel à différentes disciplines telles que la sociologie, l'anthropologie, les sciences politiques, les sciences du langage, dans le but redéfinir exactement ce type de discours à l'heure actuelle. Puis, nous tenons à souligner que le discours politique dit hégémonique qui fait l'objet de notre ouvrage, est celui qui est toujours conçu et mis en scène par les acteurs ayant en charge la vie politique (le discours du pouvoir); en conséquence, il est caractérisé par une relation asymétrique entre les deux instances : celle qui détient le pouvoir et celle qui le subit. En effet, il importe de tenir compte du fait que : « le discours politique n'est pas le seul fait des acteurs de la gouvernance ; il est le résultat, dans les régimes démocratiques, d'une rencontre entre la visée d'influence de l'instance politique et la visée de requête de l'instance citoyenne » (Charaudeau 2005 : 194). Par conséquent, nous nous penchons sur cette « rencontre » discursive qui s'effectue à travers certaines catégories propres au discours politique hégémonique contemporain, à savoir les messages, les textes et les genres de textes politiques. Enfin, nous présentons le corpus étudié ainsi que la méthode de recherche adoptée dans notre travail.

3.1. Le cadre définitionnel du discours politique

Avant toute chose, il est indispensable de commencer par redéfinir la notion de discours politique qui constitue l'objet de notre monographie. L'un des plus éminents spécialistes en analyse du discours et directeur-fondateur du Centre d'analyse du discours,

Patrick Charaudeau aborde, dans sa publication *Le discours politique. Les masques du pouvoir* (2005), la question du discours politique du point de vue du langage. Selon ce chercheur, le discours politique doit être considéré, en premier lieu, comme système de pensée – résultat d’une activité discursive spécifique – dont l’objectif est de fonder une idéalité politique en fonction de certains principes, étant référence à la construction des opinions. En deuxième lieu, ce type de discours est, d’après Charaudeau (2005), défini comme acte de communication et, en tant que tel, il concerne les acteurs de la communication politique dont l’enjeu majeur est d’influencer les opinions. Examiné sous cet angle, le discours politique est sans nul doute une pratique sociale permettant à des opinions de circuler dans un espace public où se confrontent divers acteurs. Ces derniers sont censés respecter certaines règles du dispositif de communication. Ainsi ce type de discours est-il animé par le désir et le besoin d’influencer l’autre. Les deux instances retrouvent donc leur place au sein du discours politique : instance citoyenne et instance politique y sont placées dans un face-à-face de rapports de force qui les conduit à user de stratégies discursives de persuasion. En troisième lieu, le discours politique peut être appréhendé comme discours de commentaire qui porte, quant à lui, sur du politique, mais s’inscrit dans une situation dont la finalité se situe hors du champ de l’action politique, comme par exemple les conversations de café, les conversations en famille, entre amis, entre journalistes, etc. C’est pour cela que l’on distingue le discours politique *in gouvernance* – celui sur lequel nous nous penchons dans la présente monographie (enjeu d’action où la parole politique est performative pour pouvoir gouverner avec des acteurs ou partenaires divers) et *hors gouvernance* (enjeu de délibération où la parole politique circule entre les mêmes acteurs sans avoir pouvoir de décision).

Nous nous intéressons principalement au discours politique perçu comme acte de communication politique, car il en résulte des situations de regroupements qui font partie de l’action politique (il ne faut jamais oublier que dans le discours politique le langage se noue toujours à l’action) et sont appelées variantes du discours politique. Ce sont, à titre d’exemple, les débats et les déclarations télévisés, les meetings électoraux et les professions de foi électorale, les interviews radiophoniques ou bien les interventions à l’Assemblée nationale. Donc, il faut tenir compte du fait, aussi évident que ceci puisse paraître, qu’il n’est pas de politique sans discours politique : c’est le

langage qui motive l'action, il l'oriente et lui donne sens, tandis que le politique relève de cette action. Dans cette optique de rapports d'influence sociale, c'est le langage qui fait circuler les discours. Cette circulation se fait toujours dans un espace social bien déterminé. Il importe de souligner à ce propos que le discours politique est indissolublement lié à l'organisation de la vie sociale comme gouvernance d'un côté et comme discussion de l'autre. Cet espace englobe trois types de niveaux : un espace de débat, un niveau de persuasion ainsi qu'une dimension de séduction, qui se constituent tous les trois grâce à cette circulation. Et c'est dans ces trois espaces-ci que s'élaborent simultanément l'action politique et le discours politique. Ce discours se fabrique selon les modes d'interaction et l'identité des acteurs (partenaires) qui s'y trouvent impliqués. Le lieu de fabrication du discours politique reste d'abord la situation de communication et c'est elle qui le rend politique. Ainsi le discours politique contemporain dévoile-t-il beaucoup plus les mécanismes de sa mise en scène que la teneur de son propos. La mise en scène discursive s'appuie sur le recours à diverses stratégies, dont les stratégies persuasives introduites dans le discours à travers les procédés rhétoriques paraissent jouer un rôle prépondérant. Nous en parlerons plus en détail dans la deuxième partie de la monographie en faisant le point sur les figures du discours de N. Sarkozy.

Certes, il existe plusieurs façons de persuader. Les auteurs classiques en parlaient beaucoup, en exprimant leur désaffection pour la rhétorique (Platon), ou bien en s'opposant à la persuasion unilatérale qui cible un auditoire passif (Socrate). Ce dernier se servait d'une méthode heuristique consistant à échanger des questions et des réponses en vue de découvrir la vérité. Il critiquait Gorgias qui maintient qu'un orateur habile a toute chance d'influencer sans limite les opinions de ses auditeurs. Selon Socrate, la rhétorique n'est point l'art ; en effet, elle ne se fonde pas sur la vérité. De nos jours, les chercheurs en linguistique, comme par exemple Mirosław Korolko (1990) dans son ouvrage *Sztuka retoryki* (fr. *L'art de la rhétorique*), mettent en avant trois types de persuasion en fonction de l'objectif qu'ils s'approprient. Pour ce chercheur (1990 : 31), en parlant de la persuasion dans le discours politique, il faut toujours se rappeler qu'« on peut faire de l'agitation afin de mobiliser les participants dans une action provisoire ou d' enrôler les membres pour une organisation, etc. ; le rassemblement ou meeting (électoral) en est la forme la plus ancienne ». Or, comme le démontre le même auteur (1990 : 31), « les

gens se rassemblent (pas forcément en masse) non pas pour se laisser convaincre, mais pour entendre des slogans expressément formulés ; il s'agit des slogans dont les auditeurs se rendaient partiellement compte et qu'ils n'étaient pas en mesure d'explicitier avant de les entendre prononcer. ». La persuasion dans le discours politique peut donc avoir pour objectif :

- **de convaincre** : l'orateur essaie d'exercer une influence sur les convictions de son auditoire, de lui faire accepter la thèse qui est jugée la meilleure ;
- **d'inciter** : l'orateur s'efforce de captiver le plus grand nombre d'auditeurs au nom des convictions qu'il leur présente. L'incitation peut être explicite ou non, ce qui fait qu'elle n'est pas toujours honnête par rapport aux auditeurs ou qu'elle est susceptible quelquefois de porter atteinte soit aux récepteurs soit à l'orateur lui-même ; en effet, l'orateur qui tâche de conquérir ses auditeurs, quelles que soient leurs opinions, instaure la passivité intellectuelle de l'auditoire, voire sa contrainte s'effectuant à travers l'acceptation totale de l'orateur en tant qu'autorité morale. L'incitation est donc typique de trois types de discours : publicitaire, politique (propagande) et didactique ;
- **de stimuler** : l'orateur a pour objectif de captiver l'auditoire de manière provisoire. Il ne tient pas à ce que les auditeurs soient complètement convaincus ; il voudrait qu'ils agissent comme s'ils étaient persuadés. La stimulation s'appuie sur l'agitation – la sélection autoritaire et suggestive des moyens linguistiques dans le but de stimuler une réaction souhaitée.

En ce qui concerne le discours politique qui constitue l'objet de notre ouvrage, nous devons souligner que l'une des stratégies les plus fréquemment employées dans le discours politique de nos jours, est la stratégie de disqualification de l'adversaire. Nous en donnerons les exemples tirés du discours de Nicolas Sarkozy dans le premier chapitre de la troisième partie de notre monographie consacrée au pathos négatif. Notons pourtant ici que le but de cette stratégie dans le discours est de combattre l'ennemi à travers le procédé d'attaques (argumentation) *ad hominem*. Cette stratégie se manifeste dans le discours par le biais des procédés stylistiques (figures du discours) qui visent à relever les contradictions et à montrer la manipulation de la part de l'adversaire. La manipulation linguistique qui bat son plein dans les discours publicitaire et politique en particulier, consiste à

orienter le discours vers l'auditoire (ses sentiments et ses convictions) par l'intermédiaire des moyens verbaux jouant sur l'inconscient. L'impact latent d'un discours s'effectue par le jugement de valeur bien imposé ainsi que par la création de la vision de la réalité voulue par l'émetteur. D'ailleurs, il est intéressant de faire remarquer que la manipulation fut l'une des caractéristiques essentielles de la novlangue, à savoir la langue des dirigeants des États totalitaires, destinée à éliminer la formulation des idées dites subversives et à rejeter toute sorte d'expression de critique. Bien évidemment, toute manipulation demeure blâmable du point de vue de l'éthique ; il est donc important de savoir la déchiffrer pour ne pas y succomber et pour pouvoir s'y opposer efficacement.

Qui plus est, il faut noter que, puisque la persuasion mise en œuvre par le discours politique est affaire de passion, de raison et d'image qui se mêlent dans son flux, en créant un seul mécanisme de persuasion difficile à séparer, le discours politique est un discours subjectif. D'où les deux obstacles majeurs auxquels se heurtent les hommes politiques au moment où ils sont censés choisir des valeurs à présenter au grand public : la pluralité des valeurs et les opinions qui changent. En même temps, le discours politique en tant que « produit » de la communication politique tend à acquérir son importance dans la mesure où il est supposé forger du vraisemblable. Cette création de la vérité au sein du discours politique se fonde sur l'ensemble des valeurs, des normes, des préjugés, des stéréotypes, etc. dont dispose son destinataire et qu'il doit constamment manier (pour ne pas dire manipuler) de manière à ne pas cesser de motiver et de convaincre. Pourtant, il est de plus en plus difficile de décrire actuellement les valeurs en les rattachant de manière fixe à des opinions, des groupes, des partis, etc. Comme le met en relief Maurice Charland (2003 : 75-76), il est pertinent de voir que « le statut épistémologique du discours politique suscite un vif débat entre les chercheurs en communication ». Pour expliquer ce fait, ce chercheur ajoute que « bien que la politique se préoccupe de questions contingentes qui font l'objet de la *doxa*, certains affirment que celle-ci constitue un savoir « pratique », qui aurait un caractère éthique et normatif ». C'est pour cela que les procédés langagiers typiques du discours politique d'aujourd'hui semblent avoir pour objectif de produire d'abord un effet d'incomplétude, voire d'absolu. Parmi ces procédés, Charaudeau (2005) en évoque quelques-uns, en les illustrant d'exemples tirés de diverses interventions faites par les hommes

politiques français. Ce sont, entre autres, les phrases à ellipse, les phrases définitionnelles – les maximes, les proverbes, les adages, les sentences, etc. – qui paraissent cacher une vérité générale, les phrases exclamatives qui non seulement cultivent l’opaque ou le ridicule, mais aussi produisent un effet slogan – typique du discours publicitaire – un effet d’adhésion personnelle masquée par une illusion rationnelle. On y retrouve également les paradoxes, les fausses alternatives et les expressions tautologiques dont l’apparente redondance est destinée à produire un effet de définition indiscutable. Nous en donnons les exemples du discours sarkozien dans la deuxième partie de la monographie.

Somme toute, il paraît nécessaire de noter que le recours à des stratégies de persuasion par l’intermédiaire des procédés langagiers fait que toute la mise en scène du discours politique hégémonique à l’heure actuelle ne cesse d’osciller entre l’ordre de la raison et celui de la passion. La fusion des catégories dominantes du discours politique, à savoir du logos, de l’ethos et du pathos qui se mélangent dans sa mise en scène discursive semble avoir pour fonction d’influencer (ou faire adhérer à une telle ou telle valeur) les acteurs de l’instance citoyenne. D’autre part, pour ce qui est des acteurs de l’instance politique, la mise en scène du discours politique devient davantage une affaire de stratégie en elle-même au service de la fabrication de l’image à des fins de crédibilité et de séduction. De nos jours, le discours hégémonique tend à évoluer vers la dramatisation, voire, comme le suggère Damon Mayaffre (2012), vers la « brutalisation » de la parole politique à des fins de persuasion. En conséquence, ce type de discours n’essaie pas autant de convaincre (par la force du logos) que de séduire son destinataire pour ensuite se montrer légitime et fiable aux yeux de celui-ci. Ceci à travers la mobilisation systématique et intensive du pathos, une prédominance de l’affect s’avérant une caractéristique essentielle du discours politique hégémonique contemporain.

3.2. Les enjeux du discours politique hégémonique

Le discours politique hégémonique présuppose l’existence des acteurs bien déterminés ainsi que des catégories discursives particulières qui lui sont propres. C’est pour cela que dans le sous-chapitre qui suit, nous nous penchons, en premier lieu, sur la notion d’acteur politique, c’est-à-dire sur sa définition et la classification des

acteurs qui en relève. En deuxième lieu, nous reprenons la question de trois phénomènes sociologiques qui retentissent sur la façon de concevoir la position d'un émetteur du discours hégémonique aujourd'hui. En effet, celui-ci semble ne plus agir seul pour saisir son récepteur. Au contraire, il est à l'heure actuelle accompagné d'acteurs dits supplémentaires qui sont présumés remplir maintes fonctions en sa faveur. C'est pour cela que nous abordons, en troisième lieu, le rôle du marketing politique dans la professionnalisation du discours politique hégémonique – qui se traduit en particulier par la manière de construire l'ethos d'un émetteur dans plusieurs variantes discursives – appréhendé comme acte de communication.

Quant aux variantes de ce type de discours, il importe de noter que c'est par leur intermédiaire que se manifestent certains styles politiques des émetteurs du discours dont nous évoquons les définitions et les techniques le plus fréquemment employées. Ces dernières relèvent par ailleurs de deux domaines intimement liés, à savoir la rhétorique et le marketing. En bref, nous nous concentrons sur les compétences de communication des émetteurs du discours hégémonique grâce auxquelles ces derniers mettent au point leurs styles politiques. À ce titre, nous parlons des compétences linguistiques particulières qui permettent aux énonciateurs de mettre en scène un discours intrinsèquement persuasif. Ceci grâce au recours à des procédés langagiers bien déterminés, appelés figures (rhétoriques) du discours jouant notamment sur le pathos et privilégiant, en conséquence, la fabrication de l'ethos discursif fondé sur la prédominance de l'affect, tant négatif que positif. La seconde partie de ce sous-chapitre porte sur les catégories propres au discours politique hégémonique, c'est-à-dire les messages, les types et les genres politiques.

3.2.1. Les acteurs politiques

Tout d'abord, il est indispensable de noter que, eu égard à la complexité des rôles qui peuvent être assumés par l'émetteur d'un discours politique, il n'est pas facile, comme l'observent plusieurs auteurs (par exemple Charaudeau 2005, Charland 2003, Fras 2005, etc.), d'établir les termes désignant un tel ou tel *acteur politique*. La dualité presque classique de la division des acteurs politiques en deux catégories fondamentales, à savoir les *gouvernants* et les *gouvernés* (Charaudeau introduit la notion d'*instance* pour distinguer une instance politique et une instance citoyenne), est loin de refléter la

diversité des rôles qu'ils sont susceptibles de jouer dans le discours politique hégémonique. En même temps, il importe de voir, comme le laisse entendre Fras (2005 : 56), que, dans la littérature sociologique en particulier, il existe la notion d'*acteur social* ou celle d'*acteur institutionnel* qui est proche de la notion d'acteur politique, telle qu'elle est appréhendée dans les sciences du langage. De plus, dans la communication politique, ce sont les partis politiques aussi bien que les médias de masse que l'on considère comme acteurs institutionnels principaux ou comme *opérateurs politiques* (Jadwiga Staniszkis 2001). Dans les sciences politiques, on emploie aussi la notion de *sujet politique*, équivalente à celle d'acteur politique, mise en avant par l'analyse du discours. Pour Rittel (2003 : 214), qui qualifie les gouvernants de destinataires de revendications et de soutien politique, un acteur politique est défini comme « *homo politicus* [qui] est une personne qui se caractérise par la culture civique : niveau de participation politique, type de participation à la formulation de revendications adressées au régime politique, type de participation aux résultats du fonctionnement de ce régime ». Il distingue alors trois catégories de sujets (*homo politicus*) agissant dans l'espace politique :

- **théoricien** : sujet qui dispose de connaissances professionnelles et de capacité à généraliser des phénomènes et des processus politiques ;
- **praticien** : sujet qui peut (bien qu'il ne doive pas) disposer de connaissances acquises grâce aux théoriciens ; or, il est créateur de phénomènes [...] et il est, dans une certaine mesure, déterminé par les actions en faveur du bien commun ; en agissant, il crée, par le biais de moyens médiatiques, l'image de la réalité politique ; il détient le pouvoir réel et agit pendant la durée du mandat, en assumant la responsabilité politique ;
- **citoyen ordinaire** : sujet qui participe (ou non) à la vie politique et qui a une vision (ou non) de la politique ; il ne doit pas comprendre les messages transmis par un théoricien, tout en émettant des jugements sur les actions d'un praticien.

Or, d'après certains chercheurs en linguistique, les termes métaphoriques ou descriptifs s'avèrent plus efficaces et porteurs de sens pour parler des acteurs du discours hégémonique. Ceci est le cas de la notion de *triangle d'or* mise en place par l'auteur américain Richard M. Perloff (1998 : 7-9), qui aborde notamment la question du dynamisme de la persuasion dans le langage politique, en insistant sur

l'existence de trois acteurs majeurs de la scène politique (qui fait, quant à elle, partie de l'espace public), inextricablement liés les uns aux autres, à savoir les dirigeants, les médias et le public. Un autre chercheur anglophone, Brian McNair (1998 : 25-26) fournit une définition plus descriptive des acteurs du discours hégémonique dans laquelle il évoque non seulement les hommes politiques, mais également d'autres acteurs politiques et non-politiques, comme par exemple les électeurs, les journalistes, les auteurs des débats et discussions politiques variés dans les médias, etc. Les deux auteurs que nous venons de mentionner – même s'ils ne sont pas les seuls à employer ce terme – utilisent la notion d'acteur politique, empruntée à la terminologie théâtrale et systématiquement employée dans les études linguistiques, sociologiques ainsi que dans les sciences politiques pour parler des hommes politiques et de toutes les autres personnes impliquées dans le discours et censées transmettre des messages politiques. Dans notre travail, la notion d'acteur politique – ou d'acteur de la scène/de la vie/de l'espace politique – englobe tout participant du discours politique hégémonique, c'est-à-dire les élites politiques assumant le rôle d'émetteurs ainsi que les citoyens qui ne s'occupent pas de la politique sur le plan professionnel et qui deviennent récepteurs du discours. Plus précisément, nous nous penchons, en examinant le corpus réuni, sur cet acteur politique qui se manifeste dans le discours hégémonique comme son émetteur-praticien, c'est-à-dire sur un représentant important de l'instance dite politique (un dirigeant politique), agissant, au moins en théorie, en faveur de son récepteur (instance citoyenne).

Ensuite, nous rappelons que le discours politique hégémonique contemporain est de plus en plus sujet à trois phénomènes sociologiques dont nous avons parlé plus haut, à savoir la professionnalisation, la médiatisation et la personnalisation. Comme le mettent en relief maints chercheurs (par exemple Louis-Jean Calvet et Jean Véronis 2008, Olivier Duhamel et Michel Field 2008, Mariette Darrigrand 2008, Richard Nadeau et Frédérick C. Bastien 2003), un émetteur du discours hégémonique n'agit pas seul pour arriver à son destinataire. En d'autres termes, nous pouvons voir surgir une multitude d'acteurs « supplémentaires » (ces acteurs sont présumés accompagner un émetteur du discours) dont les métiers ou les spécialisations professionnelles sont inéluctablement liés à la collaboration avec les médias de masse. Ainsi, parmi ces professions, nous n'allons qu'énumérer à titre d'exemple les porte-paroles, les

spécialistes en relations publiques, les spécialistes de l'image médiatique ou de l'image publicitaire, les experts en marketing politique, etc. qui sont supposés agir (même s'ils ne le font pas toujours de manière éthique) pour le compte d'une personnalité politique (comme émetteur), le plus fréquemment au cours de campagnes électorales. La tâche principale de ces conseillers en relations publiques, des conseillers en communication et marketing politiques (ang. *spin doctors*) ou comme les appelle Goban-Klas, les magiciens de la propagande (Piotr Pawełczyk et Dorota Piontek 1999 : 10), consiste à protéger et à soutenir la réputation et la popularité d'un homme politique, en interprétant tout événement qui le concerne de façon à mettre en scène seulement les éléments qui réorientent l'opinion publique dans le sens souhaité par l'émetteur du discours. Selon Fras (2005), ces *doreurs* d'images, qualifiés aussi de docteurs Folimages, de faiseurs de présidents, d'éminences grises, etc., paraissent constituer une version moderne de *zoon politicon* (terme introduit par Aristote), un animal social qui est extrêmement actif et remporte des succès dans la communication (politique).

En outre, nous tenons à souligner qu'il est inconcevable aujourd'hui de sous-estimer le rôle du marketing politique dont la montée se laisse observer au sein du discours politique hégémonique. Plusieurs chercheurs en parlent dans leurs publications ; Nadeau et Bastien (2003), par exemple, se penchent sur l'évolution des campagnes électorales vers un nouvel âge du discours politique hégémonique perçu comme acte de communication. Ces auteurs vont un peu plus loin dans leur réflexion sur la professionnalisation de ce type de discours politique. Ils proposent de parler de son « américanisation » qui se noue à la montée du marketing politique dans la construction de l'ethos de l'émetteur. Ceci se révèle notamment dans les variantes du discours politique tels que les sondages électoraux, la publicité télévisée, le débat télévisé, les nouvelles télévisées ou sur Internet. C'est à travers ces variantes discursives que se réalisent et se mettent au jour les styles politiques des émetteurs du discours hégémonique. Une analyse de styles politiques (définis comme techniques de rédaction du pouvoir) a été mise en avant par un chercheur américain Robert Hariman (1995), cité par Charland (2003 : 83), dans son ouvrage *Political Style : the Artistry of Power* (fr. *Le Style politique : L'art du pouvoir*). Selon lui, ces styles, qui ont pour conséquences la détermination de l'identité des individus, la cohésion sociale et la distribution du pouvoir, constituent

un « ensemble de règles concernant la parole et le comportement » et ils se fondent sur des réactions esthétiques par l'intermédiaire des techniques (conventions) rhétoriques. Hariman, qui trouve la politique stylisée (elle découle, selon lui, d'une mise en scène qui recourt à des techniques connues par ceux qui y participent), distingue quatre styles politiques qui incarnent, chacun à son tour, une relation entre le pouvoir et ses sujets, en privilégiant un mode de communication spécifique. Il existe donc :

- **le style réaliste (machiavélique)** : il s'avère utile dans des régimes technocratiques, sans pourtant favoriser la démocratie. Il réduit la politique à une manipulation stratégique où les sujets sont conçus comme objets (on parle ici de la communication instrumentale). Sa figure de base est le dédain de figures : ce style refuse toute sorte d'ornement et prétend demeurer seulement un discours dénotatif (discours « degré zéro ») qui a pour objectif uniquement de représenter ou de rendre visible la vérité ;
- **le style courtois (reaganien)** : il semble prédominer aujourd'hui dans les médias de masse et les industries culturelles qui se préoccupent de vedettes (politiques), de leur apparence physique, de leurs gestes, etc. Une telle « star » devient alors une incarnation symbolique et incontestée du pouvoir et/ou de la nation. Les sujets s'y mettent en relation avec le corps « sacré » du souverain qui occupe une place centrale dans ce système et dont l'autorité ne peut pas être remise en cause ;
- **le style bureaucratique (kafkaïen)** : est un autre style antidémocratique qui s'organise selon des règles formelles et écrites. Tout doit y être classable et résorbé par la logique administrative, donc parmi les topoï de ce style, on retrouve principalement la multiplication des dossiers et la collecte des données. Dans ce style, l'autorité se fonde sur des réseaux d'offices et des textes qui y sont produits et non pas sur la volonté de ses acteurs ;
- **le style républicain (cicéronien)** : est le seul à incarner la culture démocratique où l'on valorise le débat, la raison et la joute oratoire. Ce style reconnaît donc que le pouvoir dispose d'une constitution discursive dépendant de l'autorité. Par conséquent, les acteurs politiques (publics) sont censés se mettre en scène pour pouvoir incarner la république. L'orateur doit donc toujours se rendre compte de l'ethos qu'il fabrique et

appuyer son discours sur une distinction significative entre le public et le privé. En bref, c'est de la force du discours (qui donne lieu à la vie commune) que relève la cohésion de la communauté politique, étant la prémisse de base de ce style politique.

Pour ce qui est du discours politique qui constitue l'objet de notre recherche, il paraît que son émetteur privilégie le style républicain, tout en puisant dans le style courtois. Nous y reviendrons dans le deuxième chapitre de la troisième partie de la monographie en parlant de l'ethos oratoire de Nicolas Sarkozy. En effet, la construction de l'ethos discursif, inhérente au style cicéronien, s'effectue au sein de la communauté bien déterminée des récepteurs du discours. Ces derniers deviennent aujourd'hui sujets aux démarches du marketing politique dont le rôle dans la création de l'ethos d'un émetteur du discours hégémonique ne cesse d'accroître. C'est dans cette mesure-là que le discours que nous avons examiné semble user du style politique qui était propre au Président des États-Unis, Ronald Reagan. Certes, la mise en place du style politique dans le discours en question se fonde, en partie, sur le recours à des stratégies actuelles du marketing. Darrigrand (2008) parle à ce sujet de la politique considérée comme talk-show qui cultive les éléments tels que l'individualisme, la dérision, « le storytelling », « le darwinisme social pour l'apéro », la « peopolisation », voire le populisme sacrificiel. Dans cette optique, le marketing politique au service des acteurs politiques du discours hégémonique, distingue deux « collectivités » de participants. D'un côté, on parle de produits politiques, à savoir les hommes politiques, qui sont mis en vente comme toute marchandise de consommation. De l'autre côté, on évoque des électeurs-consommateurs (citoyens ayant le droit de vote et allant aux urnes). Ils constituent un groupe d'acteurs beaucoup plus vaste et sont perçus comme clientèle électorale et décideurs importants. Ce sont eux qui, en tant que récepteurs du discours politique hégémonique, sont souvent qualifiés de public (un autre terme utilisé dans les sciences du langage, les sciences politiques ou sociales qui est emprunté au langage du théâtre). D'après Dominic Strinati (1998) qui valorise ce terme, le public est un groupe actif de destinataires des messages médiatiques. Du point de vue du marketing politique, il s'agit de ces citoyens qui sont conscients de droits et de devoirs qui leur sont accordés, intéressés par les affaires publiques et ayant le sens de la responsabilité de la vie publique. Le citoyen faisant

partie de ce public est un *homo politicus* véritable, un membre engagé de la société civique. De nos jours, c'est grâce aux médias que les citoyens, eux aussi, deviennent parfois émetteurs du discours politique (par exemple en tant que commentateurs de la vie politique) à l'échelle régionale, nationale, voire internationale. Ils tendent toutefois à agir beaucoup moins vivement comme électeurs dans les sociétés occidentales de nos jours, tout en préférant commenter et/ou critiquer ce qui se déroule dans l'espace politique.

Enfin, nous tenons à souligner une autre chose importante : vu la professionnalisation du discours politique hégémonique (pour ce qui est de ses émetteurs), il semble plutôt idéaliste de parler de l'égalité dans l'interaction entre les gouvernants et les gouvernés. C'est pour cela que le niveau intellectuel (c'est-à-dire rhétorique) d'un message politique, au cours de la campagne électorale en particulier, ne doit pas rester trop élevé en vue de convaincre le récepteur (Ziemowit J. Pietras : 1998) qui n'est pas toujours capable de décoder toute la complexité de l'énoncé : contenu persuasif, contexte, positionnement idéologique, aspects iconiques d'un discours, etc. Il vaut mieux donc que l'émetteur admette que la compétence linguistique de son récepteur (ses connaissances lexicales, sa capacité de compréhension d'un texte argumentatif, sa distinction de registres de langage, etc.), est limitée. La puissance du logos dans le discours politique hégémonique est connue depuis longtemps. Comme le démontre Jan Baszkiewicz (1993 : 246-247), durant la Révolution française, le mot eut la force magique de créer la réalité ; en effet, c'est lui (sous formes de slogans, d'exclamations, etc.) qui fit accélérer la révolution et la mit en marche, en éveillant une multitude d'émotions intenses (pathos). C'est par la dimension affective du discours que les révolutionnaires terrorisèrent la société. Avec la terreur de cette période historique, on vit naître un nouveau type de dictature : le despotisme du mot. À l'heure actuelle pourtant, l'importance de la catégorie de logos au sein du discours politique hégémonique, quoiqu'elle soit absolument indispensable, tend à s'estomper de manière considérable. Comme le suggèrent plusieurs auteurs (par exemple Patrick Charaudeau 2005, Michel Maffesoli 2011, Damon Mayaffre 2012), on peut observer que dans les systèmes démocratiques, l'opinion semble fonctionner plus fréquemment sur les images et les émotions (les états affectifs) que sur le rationnel (la raison et les valeurs). D'après Charaudeau (2005 : 238-239), il est possible de se poser, à l'ère de la prédominance de l'ethos et du pathos

dans le discours politique hégémonique, des questions concernant la fonction du logos, de moins en moins repérable dans ce type de discours :

« Alors n’y aurait-il plus de logos ? Où va-t-il se nicher ? On le trouve dans certains espaces du débat intellectuel (tribunes des journaux, débats de certaines émissions de radio et de télévision), là où penseurs, chercheurs et autres spécialistes proposent des analyses ou des opinions engagées, mais c’est souvent sans la présence des hommes politiques. C’est là que l’on entend dire avec prudence qu’il pourrait bien y avoir émergence d’une situation nouvelle à travers un double phénomène de « recomposition du sentiment identitaire » et de « désacralisation du politique ».

Or, ce qui devient l’une des caractéristiques distinctives du discours hégémonique contemporain est cette prédominance de l’affect qui, comme le met en relief cet auteur, retentit sur la façon de convaincre son destinataire par le discours politique. Pour le faire, le discours doit prendre en considération des relations entre les émetteurs et les récepteurs qui ne sont plus marquées par divers autoritarismes, mais s’appuient sur un système de valeurs qui joue le rôle de médiation sociale. Cette dernière est incontournable aujourd’hui dans les relations entre les acteurs du discours politique hégémonique, car elle leur permet de constituer son identité communautaire. Comme le laisse entendre Charaudeau (2005 : 235-236) :

« L’autoritarisme tombant, la relation ne pouvant plus être gérée par le seul fait de la force, il ne reste plus que le poids de la séduction [d’un récepteur], et celui-ci s’obtient à condition d’accepter les règles du jeu de l’ethos et du pathos. L’ethos pour fabriquer des images de leader de crédibilité et séducteur, le pathos pour dramatiser la scène politique. Les politiques dans ce monde moderne de l’affiche et du spectacle, s’ils veulent exercer une quelconque influence sur les citoyens, doivent apprendre les nouvelles règles de l’insincérité et du mentir vrai légitimes, accepter ce paradoxe moderne qui veut que l’on accorde une grande importance au paraître à une époque où la citoyenneté est par ailleurs plus éclairée ».

3.2.2. Les catégories du discours politique hégémonique

Dans ce sous-chapitre, nous nous penchons sur les catégories du discours politique hégémonique, c’est-à-dire les messages politiques, les textes politiques ainsi que les genres de textes politiques propres à ce type de discours.

3.2.2.1. Le message politique

De prime abord, notons que le message politique est, à côté des acteurs politiques dont nous venons de parler, l'un des objets majeurs du discours politique hégémonique. Comme le fait remarquer Fras (2005 : 66), le message politique se compose d'ordinaire de plusieurs signes et, pour être efficace, il doit non seulement exprimer, le plus clairement possible, l'intention d'un émetteur dont il relève, mais aussi tenir compte des compétences d'un récepteur, à savoir celles d'une communauté bien définie. Toutefois, il convient de souligner que tout acteur social s'exprimant au nom de la communauté ne doit pas forcément en avoir le droit et/ou il ne doit pas toujours mériter le statut qu'il s'octroie (Lloyd Bitzer 1978, cité par Charland 2003). Par conséquent, il est impossible de percevoir tout message politique comme légitime. Or, afin de pouvoir qualifier un tel ou tel message d'équitable ou proprement « public », l'émetteur qui assume la parole en public à l'intention de récepteurs bien concrets est censé connaître le savoir social, ses valeurs, ses principes qu'il peut ensuite défendre, propager, rejeter, remettre en cause, etc. En revanche, un autre chercheur cité par Charland (2003 : 76), Thomas B. Farrell (1976), s'inspirant de la distinction mise en évidence par Jürgen Habermas (1978) entre le savoir technique et le savoir social, maintient que ce dernier relève de la rhétorique dont le rôle est d'« affirmer l'existence d'un consensus normatif concernant le bien et le juste ». Selon cet auteur, il est nécessaire de mettre l'accent sur deux points cruciaux en abordant le message politique, c'est-à-dire le savoir social et l'information. Cette dernière, transmise par les médias, n'a de sens qu'en lien avec le savoir public qui, à son tour, est collectif : il est accordé à une communauté donnée par le discours politique hégémonique. Le savoir social, par contre, englobe des relations symboliques qui se dégagent entre les personnes, problèmes, actions, etc. aussi bien que la *doxa* qui forme également un savoir quand elle fait partie d'une communauté donnée. En outre, comme l'observe Farrell (1976), la *doxa* s'exprime dans le discours politique dont le statut épistémique est affirmé au moment de l'évocation de ce savoir par un émetteur auprès de son récepteur. Comme l'indique Charland (2003 : 76), il importe de rappeler également que :

« Farrell s'inspire d'Aristote, qui justifie sa démarche en affirmant qu'une communauté de citoyens serait plus apte à bien juger des questions pratiques qu'un philosophe ou un spécialiste. Aristote, par ailleurs, observe que chaque communauté se donne une constitution élaborée à ses

propres fins ; certaines communautés désirent la sécurité, d'autres la liberté. En conséquence, chaque communauté aura son propre savoir social, qui sera par ailleurs toujours en évolution, puisque formé par le discours ».

Puis, il faudrait s'interroger sur ce qui rend le message politique. À première vue, on pourrait dire que c'est le contenu ou le sujet d'un message, mais il est absolument nécessaire de prendre en considération la spécificité de la forme (on distingue généralement deux formes d'un message politique dont nous allons parler dans les sous-chapitres qui suivent, à savoir les textes et les genres politiques) et la fonction politique d'un message, car ce sont elles qui déterminent la manière d'aborder le sujet par un émetteur. Pour ce qui est du discours politique hégémonique, Denton et Woodward (1998) en mettent en avant ces traits distinctifs qui retentissent sur le caractère spécifique d'un message politique. Celui-ci est donc concentré sur la politique et le public, conçu avec la participation des médias de masse (la médiatisation du discours politique hégémonique), fondé sur un objectif pratique : les messages de nature persuasive sont générés, en principe, par les acteurs politiques et ancré dans l'époque où les messages sont produits : le contexte y joue un rôle prépondérant, et les textes « vieillissent » promptement ; le discours politique hégémonique est donc temporaire, voire éphémère, et utilitaire.

Enfin, vu les caractéristiques présentées ci-dessus, il est pertinent de voir que le message politique se compose non seulement de signes symboliques (mots), mais aussi de signes iconiques (images). Autrement dit, il convient de souligner que le côté non-verbal du message politique (apparence physique de l'émetteur, sa gestuelle, expressions faciales, mouvements des yeux, mimique, etc.), tend à devenir de plus en plus important du point de vue de sa nature persuasive. En règle générale, l'image semble donc avoir beau l'emporter sur la parole, plusieurs spécialistes en relations publiques admettent qu'il est ridicule de croire que l'essentiel du message se fonde sur le langage du corps. Comme le laisse entendre Piotr Czarnowski, « si c'était vrai, on n'aurait pas besoin de journaux et ce sont les mimes qui pourraient travailler à la télévision au lieu de présentateurs » (2004). Toutefois, dans le discours politique hégémonique, depuis longtemps, on sait que la perception de l'image est plus simple et plus rapide que la perception verbale. Par conséquent, les images, en tant que stimuli beaucoup plus forts que les mots, ont toute chance d'être mieux mémorisées par un récepteur. De

plus, elles sont généralement simplifiées par les médias, ce qui facilite l'interprétation. Selon Julia Kristeva (1993), les images médiatiques, qui aplanissent les différences et les émotions, tendent à produire une sorte d'uniformisation de l'âme ou de la mentalité. Il est donc plus facile pour le récepteur (passif) d'exprimer son opinion sur un tel ou tel locuteur, en jugeant son apparence physique qu'en analysant le contenu verbal de son message (Fras 2005 : 69). Cet effet psychologique de la supériorité mnémique de l'image (qui s'insère sur la mémoire), mis en avant par maints auteurs (par exemple Maria Jagodzińska 1991), fait que le récepteur saisit avant tout le non-verbal et se concentre davantage (ou ne se concentre que) sur l'image d'un émetteur.

Ainsi le récepteur est-il amené inconsciemment à interpréter les images dans leur succession, à savoir les images qui ne prennent sens que les unes par rapport aux autres et non indépendamment les unes des autres. D'autre part, le récepteur accorde ainsi à l'émetteur diverses émotions tandis que ce dernier est à même d'attribuer à une série d'images des sens différents. En d'autres termes, un émetteur habile est fort capable de manier les images qu'il fait voir à son récepteur, ce qui retentit sur l'intensification de la charge émotionnelle d'un message présenté et peut être qualifié de polysémie iconique manipulée qui privilégie, quant à elle, la prédominance de l'affect dans le discours politique hégémonique contemporain. Cette technique du montage, empruntée à la terminologie cinématographique, est nommée l'effet Koulechov (Marek Hendrykowski 1994 : 78) et elle paraît être à la base de la mise en scène du discours politique de nos jours. On ne peut tout de même pas oublier que le verbal et le visuel coexistent au sein du discours politique hégémonique, sans évoluer de façon parallèle. Au contraire, l'évolution de ces deux éléments semble divergente à dessein, ce qui contribue considérablement à la vocation persuasive d'un discours. En effet, cette divergence disperse, voire détourne, l'attention du récepteur d'un message dans son ensemble (Fras 2005 : 70), ce que l'on nomme « effet de ciseaux », un terme repris de la terminologie financière, qui fait que la relation entre le verbal et le non-verbal dans le message politique n'est guère convergente. Par conséquent, la superstructure d'un message politique devient incohérente ; d'où, il résulte que la mémorisation et l'interprétation d'un message par un récepteur sont beaucoup plus faibles.

3.2.2.2. Le texte politique

Pour ce qui est du discours politique hégémonique, notons d'abord que ce qui témoigne du caractère politique d'un texte ce sont le contenu et l'intention de sa production et non la source du message (Denton et Woodward 1998 : 6). De surcroît, il est indispensable de faire remarquer que les textes politiques sont considérés comme des messages générés par différents émetteurs. D'après Rittel (2003 : 119), il faut tenir compte du fait que c'est :

« L'existence de l'espace politique qui fait que nous avons à voir avec le nombre significatif des textes politiques sensu stricto [...] ou avec ceux qui aspirent à un tel statut. Ils peuvent être produits par les théoriciens et les praticiens, par les amateurs et les professionnels ; ils peuvent être traités de façon occasionnelle, stratégique, etc. On peut les classer de plusieurs manières différentes et proposer divers critères de classification ».

Une telle classification s'avère néanmoins très difficile à établir notamment en raison de la production verbale massive de textes politiques à l'heure actuelle, ce qui est étroitement lié tant à la possibilité qu'à la nécessité de leur enregistrement, traitement, multiplication et archivage par deux sortes de voies : traditionnelle (en papier) et/ou électronique (ordinateurs, Internet). De plus, il importe de souligner que la mise au point de la typologie de textes politiques qui engloberait toute la diversité des messages politiques (et non seulement ceux du discours politique hégémonique) semble impossible, car elle requiert une description complète de caractéristiques de bien des genres politiques dont nous allons parler plus en détail dans le sous-chapitre suivant.

Il faudrait donc avoir recours à une analyse diachronique pour mettre en évidence la tradition de divers types de textes, à savoir les plus importantes étapes du développement d'un tel ou tel genre politique. À cela s'ajoute une sorte de syncrétisme de genres politiques : il arrive très souvent, au cours d'une analyse linguistique, qu'un texte donné ne se distingue que par les caractéristiques inhérentes au genre auquel il est présumé appartenir. (Nous allons en parler plus en détail ci-dessous, en présentant une typologie de textes politiques). En effet, nombre de textes politiques sont hétérogènes, c'est-à-dire ils contiennent les caractéristiques de deux genres ou plus (Rittel 2003 : 120). Ainsi le discours politique hégémonique a-t-il le plus grand potentiel textuel puisque c'est ce type de discours politique qui dispose de la plus longue tradition (plusieurs siècles) de la

production de textes, de l'archivage et de la recherche scientifique. Comme le laisse entendre Anna Duszak (1998), en abordant la notion d'intertextualité, introduite par Julia Kristeva (1969) pour l'étude des textes littéraires, de textes journalistiques, politiques et publicitaires, le discours politique dont l'émetteur est un personnage politique célèbre semble avoir un potentiel intertextuel tout à fait exceptionnel. D'après Duszak (1998 : 225), il convient de voir que :

« Le message d'un homme politique bien connu aura de la puissance créatrice de textes transformationnellement apparentés plus grande que celui d'une personne privée. Dans le dessein de marquer ce genre de différences entre les textes, on pourrait introduire la notion de *potentiel intertextuel* qui nous permettrait d'évaluer la capacité relative d'un texte donné (ou d'un type de texte) à se reproduire dans d'autres textes. Par analogie avec les types et les structures de genres, ce paramètre dépendrait de la situation sociale et communicationnelle. Il serait la résultante des caractéristiques d'un contexte qui justifient le besoin social de réagir à un texte. De cette façon, les messages des hommes politiques en général, les messages de certains hommes politiques en particulier ou les messages des hommes politiques portant sur un sujet bien déterminé entreront, de manière potentielle, en relations intertextuelles avec d'autres textes, plus souvent que ceux des autres personnes, y compris les personnes privées ».

Ainsi, l'énorme popularité des dictons par exemple témoigne d'un potentiel intertextuel de messages politiques. En effet, le discours politique hégémonique de nos jours abonde en dictons, appelés aussi « phrases ailées » (*Geflügelte Worte*), notion introduite en 1864 par Büchmann (cité par Fras 2005) qui la retrouva chez Homère (*epea pteronea*). Comme l'observe (Fras 2005 : 131), ces phrases assez courtes qui expriment une idée générale sous une forme proverbiale sont à l'ordinaire très suggestives, allusives et évocatrices. Elles sont donc fréquemment citées, reformulées, commentées, répétées et, en conséquence, connues de nombre de récepteurs. Les phrases ailées (Chlebda 2005 : 15-17), attribuées à des hommes politiques fameux, sont diffusées par les médias, phénomène largement critiqué par de nombreux chercheurs, car cela rend les messages politiques beaucoup moins plausibles et beaucoup plus superficiels en même temps. Cela dit la médiatisation des dictons politiques ou des petites phrases peut manifestement contribuer à la baisse du taux de confiance aux hommes politiques. Autrement dit, la mise en relief des extraits de certains messages politiques semble contribuer, elle aussi, à l'avancée

de la crise, voire de la dégénérescence du discours politique contemporain, et à la montée du populisme (Charaudeau 2005 : 193) :

« On entend dire, ici et là, que la politique n'est plus ce qu'elle était, qu'il n'y a plus de grandes causes à défendre, qu'il n'y a plus de projets de transformation de la société, qu'il n'y a plus de désir de vivre ensemble comme le supposerait toute démocratie. Et souvent on en donne pour preuve qu'il n'y a plus de débat public, même pas à la télévision, haut lieu dans les années 1970 et 1980 d'affrontements d'idées et de projets de société, et que les idées sont remplacées par les images, les appareils politiques par les spécialistes en communication. On va même jusqu'à dire que la classe politique, de quelque bord qu'elle soit, est désormais coupée du peuple, quand on ne dit pas qu'elle est corrompue. D'ailleurs, ajoute-t-on, elle est totalement impuissante à gouverner, car ce sont des administrations, des entités bureaucratiques et technocratiques froides qui, placées en des lieux supranationaux, font la loi. Voilà des propos qui annoncent tout bonnement la dégénérescence du politique ».

Toutefois, c'est Rittel (2003 : 120-121) qui a mis en avant une typologie de textes politiques hégémoniques, appréhendés comme messages politiques générés par des émetteurs professionnels du discours politique. En distinguant quatre orientations inscrites dans le contexte de la culture (normative, instrumentale, cognitive et expressive), il a divisé les textes politiques en quatre groupes :

- les textes normatifs : la Loi, les statuts, les règlements ;
- les textes instrumentaux (ou persuasifs) : tous les textes appliqués à l'action politique ;
- les textes cognitifs (politologiques, linguistiques, etc.) : les textes exprimant le besoin de mettre en théorie les actions, les phénomènes et les processus politiques ;
- les textes expressifs (transmission de l'information, argumentation, manipulation, marketing politique) : les textes présentant une attitude personnelle d'un émetteur envers la politique et étant une expression de l'action politique.

Cet auteur a mis en exergue le fait que sa proposition de typologie de textes politiques puisse servir de modèle, tout en indiquant que, au sein du discours politique hégémonique, on a très souvent affaire à des textes syncrétiques, à savoir des textes qui puisent dans deux orientations en même temps. Il s'agit en particulier de textes instrumentaux qui s'associent le plus fréquemment à des textes expressifs. Cette typologie paraît indiquer aussi que c'est le discours

politique hégémonique même qui dispose du plus grand potentiel textuel à cause notamment de sa plus grande tradition de transmission, de publication et de recherche scientifique. De l'autre côté, il est nécessaire de noter que c'est également ce type discursif qui se distingue par la plus grande médiatisation, professionnalisation et la mise en public (Fras 2005 : 117). D'où la cristallisation et l'essor des textes (et des genres) du discours hégémonique au sein duquel il est bien possible de rappeler deux phénomènes historiques : la disparition ou le déclin de certains genres politiques tels que appel, manifeste, traité politique, décret, etc. ainsi que l'émergence de nouveaux genres liés au marketing politique, à la publicité ou aux nouveaux moyens de télécommunication : spot politique, texto (SMS) politique, communiqué de presse, avis aux médias, etc.

Pour terminer cette réflexion sur la nature d'un texte politique, il faudrait signaler brièvement que la cohésion d'un texte politique relève de sa délimitation (Fras 2005 : 132). Les articulateurs de délimitation (ou les énoncés sous forme de formules de politesse) les plus répandus remplissent une fonction phatique et sont de nature métatextuelle, ou bien ils se réfèrent à un texte dans sa totalité. En d'autres termes, ce sont eux qui encadrent verbalement le texte entier. Cependant, ajoutons que le texte politique peut avoir un caractère intersémiotique ; il est alors possible de parler de l'encadrement non-verbal, comme c'est le cas des bâtons ornementaux, p. ex. sceptre, masse d'arme, gourdin, etc. utilisés pour taper et/ou faire signe, en s'adressant à un auditoire. Pour ce qui est des formules d'appel, elles sont employées afin de désigner ou de saluer le destinataire, ou encore de lui demander de porter une attention particulière à ce qui sera présenté dans le texte. En général, elles contiennent les dénominations des fonctions, des institutions ou des organes, p. ex. Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Monsieur le Premier Président de la Cour de cassation, etc. ou les titres des textes politiques, surtout juridiques et administratifs, qui indiquent le genre, p. ex. arrêté ministériel, circulaire, décret du président de la République, note de services, requête, etc.

Aussi les textes politiques sont-ils délimités par la segmentation (le schéma) d'un texte ou la superstructure textuelle (van Dijk 1981 : 26-27), ce qui est particulièrement observable dans les textes où la fonction informative l'emporte sur toutes les autres fonctions, comme par exemple la fonction persuasive. La division de ces textes en chapitres, sous-chapitres, paragraphes, alinéas, séquences, etc. y est

bien nette et elle peut avoir trait à des textes tels que des règlements, des comptes rendus, des rapports, etc. La superstructure la plus normalisée se manifeste donc avant tout dans les textes juridiques qui paraissent ne fonctionner qu'à l'écrit et qui sont les seuls textes politiques soumis soit à un amendement, soit à une abrogation. Comme la laisse entendre Fras (2005 : 134), c'est grâce à la durabilité des formules d'encadrement que l'on peut « badiner avec les genres » ; il est en effet possible d'avoir recours à plusieurs genres simultanément, ce qui est souvent utilisé dans le discours politique hégémonique. Dans la publicité politique par exemple, on emploie les extraits de genres tels que le compte rendu scientifique, le conte de fées, la conversation quotidienne, la description, l'interview, l'invitation, etc.

3.2.2.3. Les genres de textes politiques

La notion de genre fait l'objet du deuxième chapitre. Nous présentons ci-dessous la définition et les caractéristiques du genre de texte politique ainsi que l'aperçu des genres politiques principaux.

Tout d'abord, il convient de préciser que Fras (2005 : 118), s'appuyant d'ailleurs sur les propos de Bakhtine, propose de définir le genre politique comme type d'énoncé relativement durable quant à son contenu politique, à son style et à sa structure. À part cela, le genre politique est conçu en fonction de son rôle ; il y a deux rôles fondamentaux : informatif et persuasif, même si bien des chercheurs, comme par exemple Denis McQuail (1983/2010), soulignent également son rôle ludique en tant que spécificité du genre politique du point de vue de la communication de masse. D'autres, comme Urszula Żydek-Bednarczuk (2001 : 119-120), parlent même de la gradation des rôles au sein du genre : esthétique, impressive, informative, phatique et présentative. Or, la durabilité des genres politiques varie selon les contextes culturels dans lesquels ils sont générés et mis en œuvre. Pourtant, Rittel (2003 : 176) admet que la spécificité du genre politique dépend aussi de la situation de publication, c'est-à-dire de l'interaction entre les acteurs politiques. Autrement dit, elle dépend du nombre des acteurs politiques en jeu, des rôles (émetteurs ou récepteurs) qui peuvent varier, du rang (des relations) des acteurs : symétrique ou non, de la culture générale des acteurs politiques et de l'attitude vis-à-vis de l'acte de communication : collaboration, conflit ou persuasion.

Puis, notons que, en ce qui concerne le discours politique hégémonique notamment, c'est sa médiatisation, accompagnée de professionnalisation et d'institutionnalisation, qui semble contribuer à la diminution progressive de la spontanéité de l'oral. Les discours à prononcer par les hommes politiques, peu importe la longueur des textes, sont en général sciemment mis en scène à travers les catégories anciennes de pathos et d'ethos en particulier. À l'heure actuelle, les genres politiques (écrits et oraux) ont beau être conservés par voie électronique (sous forme écrite), il est indispensable de souligner l'importance incontestable de l'aspect prosodique d'un message ; de tels ou tels traits phonétiques d'un genre donné, une fois reconnus par le public, vont sans nul doute retentir sur la réception et la compréhension d'un message politique. Or, cette réception dépend également du degré de consolidation d'un genre politique. Il est donc pertinent de mettre au point la gradation, à savoir décrire deux degrés principaux de consolidation des genres politiques (Fras 2005 : 134). D'une part, il existe des genres partiellement ou pas encore codifiés (genres ouverts ou « mous »). Ils sont généralement ancrés dans une culture donnée depuis longtemps, mais leurs modèles ne sont guère consolidés ; d'où une plus grande liberté de construction du message. D'autre part, il y a des genres codifiés, principalement des textes écrits et/ou administratifs (comptes rendus, attestation, carte d'identité, statuts, etc.) qui peuvent jouer un rôle social ou constituant important ; ils peuvent être un point de repère et créer la réalité, mais ils n'ont pas de variantes. (Ce sont entre autres : hymnes, règlements, lois, serments, décrets, etc.). Le nombre des genres codifiés dépend du point auquel une société donnée est bureaucratique et ils n'ont trait qu'à ces acteurs de l'espace politique qui se servent de procédures formalisées comme l'administration publique ou la diplomatie. Parmi d'autres caractéristiques des genres à structure relativement dure, on pourrait mentionner la normalisation des formules, le caractère directif et impersonnel des messages, la précision terminologique, etc.

Néanmoins, il faut également faire remarquer que nous vivons à une époque où l'homogénéité des genres semble commencer à disparaître. De plus, les genres politiques s'amalgament les uns aux autres, ce qui paraît les rendre plus attrayants au niveau de la réception des messages. Ceux-ci deviennent fréquemment hybrides ; il est donc de plus en plus difficile de les classer et codifier. Ceci à plus forte raison parce que l'approche postmoderne au genre politique se manifeste avant tout à travers les messages visant à promouvoir un

parti, un programme ou un homme politiques. Comme le met en relief Duszak (1998 : 220), la publicité commerciale peut emprunter certaines caractéristiques à l'appel politique ou à la chanson populaire ; le tract électoral peut être conçu sous forme de certificat de garantie. Une autre manifestation de cette approche est l'assemblage des fonctions informative et ludique qui se traduit par l'émergence du genre (diffusé à la télévision notamment) nommé de l'anglais *infotainment* (Mrozowski 2001 : 396) où les thèmes sérieux sont abordés de façon divertissante. Pourtant, il est possible de mettre en avant quelques typologies de genres de textes politiques hégémoniques les plus souvent exploités à l'heure actuelle. Ci-dessous, nous présentons, tout en les regroupant, les typologies de genres politiques hégémoniques évoqués, de manière assez aléatoire, par Fras (2005 : 107-118) en fonction des émetteurs. Nous en mettons en gras les genres qui font partie de notre étude du corpus réuni.

- Typologie de genres politiques selon la pluralité des partis politiques comme émetteurs : *jingle* ; ***message d'une campagne électorale*** ; ***profession de foi électorale*** ; ***programme politique*** ; *publicité politique* ; ***slogan politique*** ; *statuts d'un parti politique*
- Typologie de genres politiques faisant partie d'un débat parlementaire (dans le discours hégémonique et élitiste) d'après Jerzy Bralczyk (2000) : *exposé* ; *interpellation* ; ***intervention***
- Typologie de genres politiques de politesse et/ou à fonction phatique avec les représentants des pouvoirs publics comme émetteurs : ***condoléances*** ; ***félicitations*** ; ***remerciements*** ; ***salutations*** ; ***vœux***
- Typologie de genres politiques sous forme de brèves publications éphémères avec les représentants des campagnes politiques comme émetteurs (Kazimierz Ożóg 2004) : ***affiche électorale*** ; *brochures* ; *cartes postales* ; *chanson électorale* ; *clips* ; ***débats télévisés*** ; *harangues* ; *inscriptions publicitaires (sur les billets de train, sur les autocollants (stickers), sur les panneaux et les gadgets électoraux : gobelets, stylos-bille, T-shirts, etc.)* ; ***programme : électorale, social, référendaire, etc.*** ; ***interviews politiques*** ; ***lettres aux électeurs*** ; *spots publicitaires* ; *tracts*
- Typologie de genres politiques selon la pluralité des institutions internationales et des pays entiers comme émetteurs : *accord* ; *arrêté* ; *charte* ; *circulaire* ; *communiqué* ; *concordat* ;

*constitution ; **declaration** ; décret ; directive ; loi ; note officielle ; ordonnance ; préambule ; recommandation ; règlement ; resolution ; veto ; vote de confiance ; traité*

- Typologie de genres politiques diplomatiques : *accord international ; aide-mémoire ; aveu ; claris ; **declaration** ; démenti ; lettre de créance ; memorandum ; note diplomatique ; traité*
- Typologie de genres politiques sous forme de comptes rendus avec les représentants des pouvoirs publics comme émetteurs : *abrégé (p. ex. d'une conférence sur les stratégies du développement) ; annonce (p. ex. du plan d'investissement) ; bulletin (p. ex. de vote, de santé) ; **communiqué** (p. ex. de presse, des opérations) ; minutes (p. ex. d'un procès) ; note de service (p. ex. lors d'une réunion) ; notice explicative (p. ex. la mission d'un office ministériel) ; protocole (p. ex. d'accord sur les salaires) ; rapport (p. ex. de police, du médecin légiste).*

Enfin, nous devons accentuer la prédominance des genres qui ne relèvent point que du discours politique hégémonique, mais qui y jouent un rôle incontournable. De nos jours, il est possible d'en multiplier les exemples (les noms sont d'ordinaire reliés à l'épithète *politique*) : article politique, bande dessinée politique (originaire des États-Unis), blague politique, essai politique, poster politique, programme politique, publicité politique, reportage politique, tract politique, etc. De plus, il convient de noter qu'à une troisième catégorie de genres politiques, à savoir une blague politique (genre très présent dans le discours politique hégémonique d'aujourd'hui), appartiennent les variantes politiques des genres littéraires. Ce sont avant tout les textes satiriques ou diffamatoires tels que pamphlet, libelle et raillerie ou les textes laudatifs, flatteurs, comme par exemple apologie, éloge, hymne, louange, panégyrique, etc.

En définitive, il faut bien préciser que le discours politique hégémonique est un univers ouvert, vaste et diversifié en ce qui concerne l'ensemble des genres de textes politiques. C'est pourquoi, pour que le discours soit efficace, il est indispensable de saisir et/ou appliquer habilement toute la richesse sémiotique de ce type de discours, y compris les genres mêmes. Autrement dit, il faut que tous les acteurs du discours politique hégémonique ne cessent de perfectionner leur compétence de communication, qui, dans le cas de

ce type de discours se résume, comme le soutient Duszak (1998 : 252), à :

« La capacité de production et de réception de la cohérence des textes aussi bien que de perception des divisions dans l'univers des textes. Dans le second cas, il s'agit de la capacité d'identifier les types de textes dans les catégories répandues au registre familier, comme par exemple une conversation, un cours magistral, un article de presse, un avis au public ».

Cependant, il est important de noter aussi que la réflexion sur les genres politiques est loin d'être un besoin primaire d'un citoyen ordinaire agissant comme récepteur du discours hégémonique (Fras 2005 : 65), contrairement aux émetteurs dits professionnels de ce type de discours tels que les conseillers en relations publiques, les écrivains politiques, les fonctionnaires publics, les hommes politiques, les journalistes politiques ou les plumes (ang. *ghost-writers*) qui sont à même de manier une multitude de genres politiques. À cela s'ajoute la totalité des moyens de communication toujours en hausse, ce qui contribue à l'asymétrie des capacités de communication entre les acteurs du discours politique hégémonique.

Pour terminer, il convient juste de signaler que l'interprétation est indissolublement liée à l'orientation discursive, propre à tout individu, une possibilité d'utiliser un schéma cognitif (qui varie selon l'âge, l'éducation, le sexe, le métier, le domicile, la culture, etc.) lui permettant de déchiffrer l'intention d'un émetteur ainsi que de concevoir des messages. Généralement, on distingue deux orientations discursives contradictoires : celle de gauche et celle de droite qui paraissent s'estomper dans le discours politique contemporain. Tout de même, il est intéressant de voir que le clivage gauche/droite tend plutôt à garder sa raison d'être. Comme le laisse entendre Chantal Delsol (2007 : 24), professeur de philosophie, le clivage entre ces deux orientations « indique deux visions de l'homme et de son destin, qui se complètent et ne peuvent vivre l'une sans l'autre ». Selon la chercheuse, elles reflètent par ailleurs deux besoins fondamentaux de l'homme, c'est-à-dire l'émancipation et l'enracinement.

3.3. Le corpus traité

Le discours politique hégémonique qui constitue l'objet de notre étude englobe, d'un côté, le discours électoral ou le discours du candidat (celui de la campagne présidentielle qui a commencé au début de l'an 2007 aussi bien que celui de la campagne de 2012) qui

est mobilisé tant à l'oral (les interviews et les meetings électoraux) qu'à l'écrit (la profession de foi électorale) ; de l'autre, il y a le discours présidentiel par excellence (celui d'après la campagne de 2007 et celui d'avant la campagne de 2012), c'est-à-dire le discours grand public, dûment préparé au préalable, tel qu'il se révèle à la télévision, dans la presse, à la tribune, etc.

Pour cette étude, nous avons saisi, lu et analysé les textes officiels (entre janvier 2007 et mai 2012), c'est-à-dire les discours de tribune, préalablement rédigés, non improvisés et prononcés en public, dont la quasi-totalité fut diffusée par le site de l'Élysée (hormis les discours prononcés après le 24 avril 2012). De l'autre côté, c'est en vue de garder la plus grande objectivité et exhaustivité de l'étude que nous avons examiné ce que l'on pourrait appeler « discours spontané » qui recouvre les genres (variantes) interactionnels du discours politique tels que les interviews télévisées ou radiophoniques, les conférences de presse et les petites phrases des politiques (peu ou non officielles) prononcées hors tribune et relayées par les médias. Ceci à plus forte raison parce que le discours de Sarkozy se veut, dès le début de la première campagne présidentielle, « clair et authentique », tout en se proposant de reproduire le français de tous les jours et d'établir par la suite la connivence, voire la proximité affective avec le récepteur.

À cette fin, nous avons décidé de voir de plus près non seulement les transcriptions des discours officiels (les PDF des textes prononcés par le président furent mises à disposition sur le site officiel de la présidence de la République : <http://www.elysee.fr/>), mais aussi la vidéo associée et le discours « spontané ». En effet, c'est grâce à cette possibilité technique dont la présidence dispose depuis 2007 même que nous sommes en mesure d'examiner non seulement les fichiers textes, mais également les documents visuels-sonores qui les accompagnent. L'importance de ces derniers est, pour ce qui est d'une étude linguistique, à ne pas sous-estimer parce qu'ils ne sont pas susceptibles de gommer, en dépit des distorsions qui peuvent toujours exister entre le texte officiel rédigé et publié sur le site et la vidéo qui l'accompagne, toute sorte d'écarts de langage, qu'ils soient volontaires ou non : bégaiements, ellipses, hésitations, voire fautes de langue ou, simplement, le fait de rester bouche bée, etc. qui ne devraient pas échapper à l'analyse des figures du discours que nous présentons dans ce travail. Qui plus est, parmi les sources principales de notre corpus, il est indispensable de mentionner trois autres sites Internet importants :

- <http://www.vie-publique.fr/discours/> ;
- <http://www.amisdenicolassarkozy.fr/ressources/discours> ;
- <http://sites.univ-provence.fr/~veronis/Discours2007/>.

En somme, la sélection des textes que nous avons faite pour cette analyse rhétorique englobe en tout une soixantaine d'interventions effectuées (soit 380 000 mots environ) en France et à l'étranger. Elles sont donc adressées – et transmises à l'aide des médias de masse – principalement aux Françaises et aux Français. Pourtant, parmi les destinataires du discours sarkozien figurent également divers peuples de notre planète à qui le président s'adressa par l'intermédiaire des « grands hommes » du monde d'aujourd'hui, des membres des parlements étrangers et des autres hauts représentants de plusieurs États du monde. Ce sont les textes traitant d'innombrables sujets de la politique nationale et de la politique internationale abordés, à bien des occasions différentes, sous forme de discours de tribune et de commentaires spontanés durant les conférences de presse notamment. En bref, les interventions publiques de Nicolas Sarkozy évoquées et analysées dans cette monographie représentent divers genres du discours politique hégémonique tels que le discours présidentiel grand public, le discours à l'occasion d'un déplacement, le discours de commémoration, le discours électoral, le discours du meeting, le discours des vœux, l'allocution du président, la déclaration du président, le message du président, l'interview radiophonique ou télévisée, le débat politique télévisé et la profession de foi électorale (le seul genre à caractère entièrement écrit).

Nous proposons donc une étude rhétorique des figures du discours ayant, au moins théoriquement, pour fonction de mobiliser les deux des modes de persuasion distingués par la rhétorique classique : le pathos au service de l'ethos discursif. En effet, le discours du président joue d'abord sur les affects : il s'adresse essentiellement au cœur de ses auditeurs plutôt qu'à la raison collective. Dans ses interventions, Sarkozy veut « d'abord [leur] dire [sa] profonde émotion », « dire que c'est pour [lui] une très grande émotion » ou « dire [son] admiration pour ces femmes et ses hommes d'exception » et « [son] respect pour l'idéal qui les animait ».

3.4. La méthode de recherche

De prime abord, il convient de signaler que l'analyse des procédés rhétoriques dans le discours de Nicolas Sarkozy que nous proposons dans cet ouvrage prend pour point de départ méthodologique la classification des principales figures du discours de Jean-Jacques Robrieux (2000). Au cours de l'étude du corpus dont la constitution rigoureuse sera traitée un peu plus loin dans la deuxième et troisième partie du travail, nous avons réussi à distinguer deux groupes de figures majeurs qui caractérisent le discours présidentiel : les figures de pensée et les figures de construction.

Pour ce qui est des figures de pensée, il importe de préciser tout d'abord que ce sont les procédés langagiers qui n'opèrent pas sur le mot ni au niveau de la phrase ou d'un groupe de mots, mais sur un discours dans son ensemble. Généralement, elles s'étendent à toute une pensée exprimée dans un énoncé donné, tout en représentant l'esprit du discours, et donc celui de l'orateur. Le discours sarkozien comporte deux sous-groupes de ces astuces oratoires. D'une part, il est possible d'y retrouver bon nombre de figures d'intensité jouant sur les effets d'augmentation rhétorique dont les hyperboles exagérant la réalité dans un sens péjoratif, jouent un rôle prépondérant. D'autre part, il faut noter le recours à ces figures d'énonciation et de dialectique qui ont pour objectif de manipuler le destinataire. Il s'agit essentiellement des figures nommées collectivement questions et dialogues fictifs. Parmi ces figures, celles qui s'avèrent les plus nombreuses dans le discours présidentiel sont les tournures rhétoriques que l'on appelle respectivement subjections et questions de style.

Quant aux figures de construction, nous tenons à préciser que le discours de Sarkozy abonde en deux grands sous-groupes de ces artifices rhétoriques. En premier lieu, ce sont les figures de symétrie et les constructions hardies qui se manifestent amplement dans le discours en question sous trois formes différentes : les symétries (notamment les figures d'opposition), les désarticulations et les autres constructions atypiques. En second lieu, il est indispensable de mettre un accent particulier sur les figures de répétition et d'accumulation par lesquelles le discours de Nicolas Sarkozy est bel et bien marqué. Par conséquent, pour ce qui est des procédés d'accumulation, nous nous concentrons avant tout sur l'emploi d'une des figures non redondantes. En revanche, parmi les tournures de style qui se fondent sur la répétition, il importe d'en souligner une véritable profusion dans

le discours du président. Il y a donc essentiellement des répétitions au début et à la fin des séquences. En outre, il faut aussi tenir compte d'une autre figure de reprise favorite de Sarkozy qui distingue son style de communication politique, à savoir la réduplication.

DEUXIÈME PARTIE

LES PRINCIPALES FIGURES DU DISCOURS SARKOZIEN : ANALYSE DE CAS

Selon Pierre Bourdieu (1981 : 13-14), il importe de voir que « la politique est le lieu d'une concurrence pour le pouvoir qui s'accomplit par l'intermédiaire d'une concurrence pour les profanes ou, mieux, pour le monopole du droit de parler et d'agir au nom d'une partie ou d'une totalité des profanes ». C'est pour cela que la prétention dominante du discours politique hégémonique, appréhendé comme acte social, consiste à essayer d'exercer une influence considérable sur son destinataire. Le principe fondamental de toute manipulation persuasive est donc la capacité de ce type de discours de faire croire afin de faire faire, ce qui, en période électorale, semble se résumer à faire voter pour.

Par ailleurs, c'est à cette capacité que se mesure l'efficacité rhétorique de l'émetteur du discours politique hégémonique et, ce qui paraît encore plus important, celle du discours même. L'analyse rhétorique du discours sarkozien que nous présentons dans cette partie du travail relève de l'hypothèse selon laquelle l'efficacité oratoire du discours en question prend sa source dans la mobilisation particulière du pathos, considéré comme caractéristique générique du discours politique hégémonique. Ce qui est en jeu dans le discours étudié, ce n'est pas un argumentaire qui se fonde sur le rationnel ou, pour reprendre des termes de la rhétorique classique, le logos ; c'est principalement l'appel aux émotions qui sont constamment générées par le locuteur. En effet, comme le laisse entendre Charaudeau (2008 : 57), « le recours aux effets pathémiques est constitutif du discours politique. »

En d'autres termes, pour convaincre, l'énonciateur ne se décide nullement à commencer par la conviction dans le sens cognitif du

terme, mais par la séduction, l'émotionnel, voire l'hystérique. Ceci est une tendance majeure de l'évolution du discours politique hégémonique contemporain (Charaudeau 2005 ; Maffesoli 2011) sur laquelle nous avons choisi de nous pencher sur les pages qui suivent, en présentant une analyse de principales figures du discours présidentiel. Ce faisant, nous avons pour objectif de démontrer comment, à travers un éventail de moyens langagiers qui baignent dans le compassionnel et revêtent de grandes ambiances, Nicolas Sarkozy cherche à atteindre, comme le constate Alicja Kacprzak (2013), le « but commun [des discours politiques] de provoquer une adhésion maximale à leurs idéologies. »

Parmi ces moyens, nous sommes parvenus à relever deux catégories de figures du discours : les figures de pensée et les figures de construction. En ce qui concerne la première catégorie des figures dans le discours étudié, on a distingué, d'une part, les figures d'intensité et, d'autre part, les figures d'énonciation et de dialectique. En revanche, quant aux figures de construction, à savoir celles qui touchent à la syntaxe, on repère chez Sarkozy maints assemblages symétriques et désarticulés qui entrent en synergie avec divers procédés de répétition et d'accumulation.

CHAPITRE 1

Les figures de pensée

Pour ce qui est des figures de pensée, nous allons en traiter deux groupes importants : les figures d'intensité ainsi que les figures d'énonciation et de dialectique. Par définition, les figures d'intensité jouent sur nombre d'effets d'augmentation rhétorique ou, à l'inverse, d'amoindrissement. Ainsi les idées exprimées par l'orateur peuvent-elles être tantôt exagérées, tantôt adoucies, selon les besoins de communication. Sur les pages qui suivent, nous examinons principalement le recours à deux types d'hyperbole, figure d'amplification oratoire privilégiée par Sarkozy, aussi bien que l'emploi de l'euphémisme, figure de diminution rhétorique beaucoup moins caractéristique du discours présidentiel, mais y jouant également un rôle persuasif intéressant. En ce qui concerne les figures d'énonciation et de dialectique, nous tenons à noter qu'elles sont répertoriées relativement à une fonction discursive particulièrement décelable dans le discours de Sarkozy : celle qui consiste à manipuler le destinataire (il s'agit de questions et de dialogues fictifs).

1.1. Les figures d'intensité

Comme nous venons de le signaler plus haut, les figures d'intensité que nous traiterons dans les sous-chapitres suivants jouent sur les effets d'augmentation rhétorique ou, à l'inverse, d'amoindrissement. De surcroît, il est à souligner ici que nombre de figures privilégiées par Sarkozy sont construites sur d'autres figures. Nous parlons alors de la synergie entre diverses figures qui caractérise le discours examiné et qui contribue à produire un effet oratoire frappant : les figures de pensée n'y fonctionnent guère isolément. Tout au contraire, elles tendent à s'associer aux figures de construction dont quelques-unes seront donc évoquées dans le présent chapitre. Or, nous en parlerons plus en détail dans le chapitre deux de cette partie de notre ouvrage.

1.1.1. Augmentation

Les figures d'augmentation que l'on peut retrouver dans le discours de Sarkozy, ne sont pas un tour rhétorique nouveau ; bien au contraire, l'hyperbole est un procédé d'augmentation recommandé par Cicéron dans le but de tenir un discours efficace devant un auditoire auquel s'adresse l'orateur. C'est donc par l'exagération rhétorique, positive ou péjorative, qu'il est possible de mieux frapper les esprits. En effet, cette figure d'intensité s'avère particulièrement performante dans le discours de Nicolas Sarkozy en raison de son emploi aussi bien régulier que méthodique : le président s'acharne à y recourir de façon systématique, tout en construisant sa narration fondée sur l'interpellation. Il n'est pas difficile de voir que presque chaque prise de parole qui est adressée brusquement semble viser à apostropher, voire à questionner, peu importe le sujet que l'on aborde dans un tel ou tel énoncé.

Chez Sarkozy, nous pouvons retrouver deux variantes de l'hyperbole. D'une part, nous pouvons distinguer celle qui exagère la réalité dans un sens élogieux, nommée auxèse, comme dans l'extrait ci-dessous où le locuteur, en s'adressant aux représentants des institutions juives de France le 8 février 2012, chante les louanges du peuple israélien :

(1) « Nous sommes au XXI^{ème} siècle. **Susciter de l'amour, faire aimer Israël**, au-delà de la communauté juive du monde entier. **Faire admirer Israël**, pas simplement par **la force de Tsahal, mais par sa capacité à développer économiquement, intellectuellement, des universités extraordinaires** sur un tout petit territoire, large de quelques dizaines de kilomètres. Pour **sa capacité à assumer son destin, à relever tous les défis. Et si la vraie victoire d'Israël**, c'était qu'un jour, pendant ce XXI^{ème} siècle, Israël soit être aimé et pas simplement craint ? »

Il le fait en s'appuyant sur l'évocation des termes laudatifs présents dans le fragment que nous venons de citer : « *susciter de l'amour, faire aimer Israël* » ; « *faire admirer Israël* » ; « *la force de Tsahal* » ; « *sa capacité à développer économiquement, intellectuellement, des universités extraordinaires* » ; « *sa capacité à assumer son destin, à relever tous les défis* » ; « *la vraie victoire d'Israël* ». En effet, il est nécessaire de souligner ici que c'est grâce au langage basé sur les sentiments tels que l'amour, l'admiration et le respect que l'émetteur parvient à esquisser l'image extrêmement favorable du pays et de la nation d'Israël.

D'autre part, il y a une hyperbole qui produit le même effet oratoire, mais dans un sens négatif, comme c'est le cas du passage suivant, tiré du discours prononcé au Palais de l'Élysée le 27 mars

2012 à la réception en l'honneur des services engagés lors des opérations de police de Toulouse :

(2) « Quel pays n'aurait pas été **profondément déstabilisé** par **une tuerie d'une cruauté sans borne** ? Comment **ne pas crier vengeance** devant trois petits cercueils d'enfants ? Comment **ne pas crier vengeance** devant **la douleur insondable d'une mère** qui a vu son mari et ses **deux enfants** être **assassinés en quelques secondes** ? Et comment **ne pas crier vengeance** devant des cercueils drapés de nos couleurs ? »

Le problème évoqué par le locuteur ne doit pas laisser ses destinataires indifférents. Or, l'efficacité oratoire de l'extrait que nous venons de proposer paraît se confirmer au moment où l'auditoire est amené à partager des émotions désagréables exprimées par l'énonciateur. Le cas échéant, le pathos dit négatif (voir plus : chapitre 1 de la 3^e partie) se trouve renforcé par une accumulation de formulations désavouant les actes jugés ignobles : « *profondément déstabilisé* » ; « *une tuerie d'une cruauté sans borne* » ; « *la douleur insondable d'une mère* » ; *deux enfants [...] assassinés en quelques secondes* ». Encore faut-il faire remarquer la synergie entre les figures, à savoir, en l'occurrence, le recours aux questions rhétoriques dont la construction repose sur le parallélisme, toutes les trois d'entre elles commençant par : « *Comment ne pas crier vengeance devant (...) ?* », ce qui permet à l'orateur de susciter des affects négatifs auprès du public, c'est-à-dire la colère, le désespoir, la tristesse, voire la pitié.

À cette amplification rhétorique péjorative, nommée tapinose, qui opère essentiellement le plan lexical du discours présidentiel, s'amalgame l'anaphore qui est, à son tour, une figure de construction, donc l'un des procédés du discours touchant à la syntaxe et non pas au vocabulaire. (Nous en parlerons plus en détail dans le second chapitre de cette partie de la monographie.). Cette dernière, ayant aujourd'hui une définition assez large, consiste en répétition d'un même terme ou de termes ressemblants, voire d'un même syntagme, placée à chaque fois au début de séquences : « *c'est aussi (...)* » ; « *c'est vraiment (...)* » ; « *c'est assez (...)* » ; « *ce n'est pas rien* ». En voici un passage intéressant du discours prononcé le 1^{er} février 2012 lors du 4^{ème} anniversaire du Plan Alzheimer :

(3) « Aider les proches, **c'est** aussi les informer pour qu'ils soient moins désemparés. Deux jours de formation par an sont proposés à chaque aidant familial. France Alzheimer a ainsi formé 6 000 aidants, **ce n'est pas rien**. La prise en charge en établissement de soins a été renforcée. 65 unités spéciales dites cognitivo-comportementales – **c'est** vraiment un

vocabulaire fantastique ! On a l'air tellement savant quand on parle avec votre vocabulaire, **c'est** assez exceptionnel ! –, 65 existent déjà 113 sont prêtes à démarrer. Nous parviendrons à 120 unités fin 2012, conformément aux objectifs du Plan. »

Il importe de faire remarquer que l'hyperbole s'associe très fréquemment dans le discours de Sarkozy à deux figures de construction qui seront examinées plus tard dans cette partie du travail. D'un côté, il s'agit d'une figure évoquée plus haut et consistant, cette fois-ci, en reprise des mêmes structures syntaxiques dans un discours donné (parallélisme) : « *Qu'est-ce que la France ?* » ; « *C'est le miracle de la France* » ; « *La France c'est (...)* ». Un exemple évocateur de ce procédé rhétorique est constitué par le fragment du discours prononcé à Caen le 9 mars 2007 où l'énonciateur-candidat sollicite le suffrage des électeurs, tout en les remerciant de leur présence, de leur enthousiasme et de leur soutien :

(4) « [...] **Qu'est-ce que la France** au fond sinon une multitude de provinces et de petits pays très anciens qui ont une histoire, une culture, sinon une multitude de petites patries qui en forment ensemble une grande ? **Qu'est-ce que la France**, sinon des provinces qui, selon la belle formule de Michelet, « se sont comprises et se sont aimées » ? Des provinces dans lesquelles chacun a des racines qui restent vivaces même pour celui qui s'en est éloigné. **Qu'est-ce que la France ?** La France est un miracle. Ce miracle est politique. Il est intellectuel. Il est moral. Il est culturel. **C'est le miracle de la France** de conjuguer une identité si forte avec une aspiration si grande à l'universalisme. **C'est le miracle de la France** d'être une grande patrie faite d'une multitude de petites patries unies par une formidable volonté de vivre ensemble, de partager une langue, une histoire, une façon d'être et de penser, où chacun se reconnaît dans un idéal et un destin communs sans que soient effacés les histoires personnelles et les destins particuliers. **C'est le miracle de la France** d'avoir forgé de l'unité sans jamais fabriquer de l'uniformité. **C'est le miracle de la France** de combiner une aussi haute idée de l'État avec une passion aussi grande de la liberté. **C'est le miracle de la France** d'être aussi fortement attachée à l'idée de nation et en même temps aussi ouverte sur le monde. **C'est le miracle de la France** d'aimer d'une même passion l'égalité et le mérite, le sentiment et la raison. Mais chacun sent bien que ce miracle est menacé. **La France** est une terre charnelle à laquelle chacun se sent rattaché par un lien mystérieux dont il ne sait au fond qu'une chose, c'est qu'il ne peut le couper sans perdre quelque chose de lui-même. **La France** c'est une culture, un idéal, une idée. « Une âme, un principe spirituel » disait Renan. **La France** ce n'est pas une race, **la France** ce n'est pas une ethnie. **La France** c'est tous les

hommes qui l'aiment, qui sont prêts à défendre ses idées, ses valeurs, à se battre pour elles. **La France** elle est dans les têtes et dans les cœurs. **La France** est partout où ses valeurs sont vivantes dans la tête et dans le cœur des hommes. **La France c'est un rêve** de civilisation. **La France c'est un rêve** d'unité. **La France c'est un rêve** d'émancipation. **La France c'est un rêve** de grandeur et d'universalité. **La France c'est** une vieille nation. **La France ce n'est pas** une page blanche. »

De l'autre côté, c'est la répétition d'un mot (ou plusieurs mots) d'une phrase à l'autre : « *fier* » et « *la France* ». Cette astuce rhétorique, appelée anadiplose, est susceptible de relier (encore plus) logiquement les ensembles sémantico-syntaxiques qui se succèdent dans un discours, comme dans l'exemple suivant qui provient du discours prononcé le 24 avril 2012 à l'occasion de la cérémonie de commémoration du 97^{ème} anniversaire du génocide arménien :

(5) « Et en allant à ce mémorial, en même tant que bouleversé, j'ai été **fier, fier** que **la France, la France** de cette époque, ait été si généreuse pour accueillir des Arméniens persécutés. Je me suis dit : cette **France-là**, c'est **la France** éternelle, **celle** qui a su faire sa place à tous ceux qui étaient pourchassés. »

Notons aussi que dans le cas de suite logique d'anadiploses, on parle généralement de la concaténation – figure repérable dans le discours sarkozien et importante du point de vue de la mise en scène du pathos oratoire. Illustrons ce phénomène linguistique à l'aide d'un exemple provenant du discours sur la politique familiale de Nicolas Sarkozy prononcé le 7 février 2012 à Lavaur (Tarn) où l'émetteur glorifie l'importance de la famille française à travers les siècles, tout en faisant appel aux émotions positives de l'auditoire telles que la fierté, l'enthousiasme et la solidarité. À cette fin, il y évoque le lexique à valeur appréciative (« *devoir beaucoup à* » ; « *sa vitalité* », « *sa continuité* » ; « *Histoire commune* » ; « *Histoire transmise* ») :

(6) « **La France doit beaucoup à ses familles**, la France leur doit sa vitalité, mais j'irai plus loin, **la France doit aux familles françaises sa continuité**. Une **continuité** démographique, mais je veux dire aussi une **continuité** culturelle et une **continuité** historique, car si la France existe en tant que Nation, c'est que les Français partagent une **Histoire** commune. Cette **Histoire**, elle est **transmise** par l'École, mais elle est aussi **transmise** par la famille. »

Plus précisément, Sarkozy va essentiellement avoir recours à l'une des deux variantes majeures d'hyperboles distinguées par la rhétorique

classique : celle qui a pour fonction d'exagérer la réalité dans un sens péjoratif. Dans son discours, le recours à cette figure d'augmentation porte avant tout sur le vocabulaire que l'on pourrait qualifier de viril, radical, voire autoritaire. Elle repose souvent sur le choix du lexique qui vise à produire un effet caricatural, tout en se référant à des actes jugés indignes : mensonges, vol, trahison, etc. Par la suite, l'usage de la tapinose permet au locuteur de jouer sur les émotions négatives (la haine, le mépris, l'indignation, etc.) en vue de discréditer, de manière ostensible, son adversaire politique et les actions qui sont effectuées par ce dernier. (Nous le montrerons dans le chapitre un de la 3^e partie de notre travail.).

Observons donc tout d'abord la violence lexicale qui est une caractéristique significative de Nicolas Sarkozy dans son discours « de rupture » qui abonde en vocabulaire décalé, celui qui transmet sa coloration péjorative : le nom commun « *mensonge* » ou le verbe « *mentir* » sont bel et bien présents dans le discours présidentiel. Le passage tiré du discours tenu le 25 novembre 2011 à l'usine d'enrichissement d'uranium d'Areva à Pierrelatte (Drôme) offre un bon exemple de ce procédé :

(7) « Au demeurant, ceux qui promettent le remplacement du nucléaire par des énergies renouvelables, **je vais employer un mot fort, mentent, ils mentent** aux Français. »

Etant donné le passage ci-dessus, il faut noter que le verbe « *mentir* », très fréquemment utilisé dans le discours de Sarkozy, est un embrayeur de la rupture discursive ; en l'occurrence, l'impression d'aggravation rhétorique est mise en exergue dans cet extrait par le recours à deux figures différentes. En premier lieu, il s'agit de la reprise spontanée du verbe à valeur dépréciative « *mentir* », tournure de répétition nommée réduplication. Ce mot, relevant de l'insulte, est spontanément repris par le locuteur dans la phrase ci-dessus en vue de faire perdre à ses rivaux l'estime dont ils jouissaient. En second lieu, Sarkozy emploie la figure de rhétorique argumentative, appelée précaution oratoire : « *je vais employer un mot fort* ». Ce procédé discursif est une marque d'avertissement adressée au récepteur afin de le préparer à des propos qui sont susceptibles de s'avérer très étonnants, voire choquants dans un contexte donné.

Puis, il importe de faire remarquer que l'exagération péjorative est également introduite graduellement dans le discours examiné. Dans le cas qui suit, deux autres tournures oratoires sont mises en avant par le locuteur pour renforcer l'importance de l'hyperbole :

(8) « Naturellement, la question n'est pas de savoir si on doit le faire seul ou avec les autres. Bien sûr, qu'il faut le faire avec les autres, parce que cela rapportera plus et que cela évitera un phénomène de délocalisation, mais c'est **le bal des hypocrites**, mes chers compatriotes, car nombre de ceux qui me disent : « **il ne faut pas le faire avant les autres** », c'est parce qu'ils pensent que les autres ne le feront pas et comme cela, on ne le fera pas nous-mêmes. Voilà la vérité qu'il convient de regarder en face, sinon c'est **du mensonge**. »

D'une part, Sarkozy use de l'ironie grinçante à valeur métonymique : « *le bal des hypocrites* ». Cette expression, provenant du titre de l'ouvrage de Tristane Banon où elle raconte sa version concernant l'affaire l'opposant à Dominique Strauss-Kahn, permet au locuteur de décrire, de manière très suggestive, les adversaires politiques du président qui essaient de mettre le pays en effervescence. Cette ironie s'élabore, dans le passage cité, à travers la substitution du terme à un autre en raison d'un rapport de contiguïté. D'autre part, l'orateur donne, au sein de son discours (prononcé à l'occasion des vœux aux forces économiques et aux acteurs de l'emploi le 19 janvier 2012 à Lyon), la parole à un absent : « *il ne faut pas le faire avant les autres* ». L'usage de cette figure (nommée prosopopée) dont le but est de rendre vivant un élément sélectionné du discours permet, du point de vue de la rhétorique, non seulement de présenter un argument fondé sur l'autorité (légitime ou non) d'un tiers pour ensuite le mettre en question, mais aussi de mettre en relief le débat et de dialoguer avec un adversaire. Ainsi le fait de faire intervenir un absent à son avantage dans un dialogue rapporté revient-il à mettre en scène la prosopopée sous forme polyphonique (appelée sermocination), tout en facilitant la fabrication des répliques et la mise en avant de la polémique politique.

Enfin, soulignons que la même impression d'amplification, voire de « dramatisation » oratoire se manifeste dans les extraits tirés des discours à vocation épидictique, celle de blâme, comme ceci est le cas des exemples sélectionnés ici. La réalité décrite par Sarkozy est amplifiée en termes radicaux : la tapinose paraît être à son comble lorsque Sarkozy, abordant par-dessus tout les thèmes de la délinquance, de l'insécurité ou de l'identité nationale, multiplie les propos intensifieurs, comme dans l'extrait, tiré du discours prononcé le 15 novembre 2011, lors d'un déplacement à Bordeaux (Gironde), où Sarkozy est passé à l'offensive sur les fraudes sociales :

(9) « **Frauder**, que dis-je, **voler**, **voler** la Sécurité sociale, c'est **trahir** la confiance de tous les Français et c'est **porter un coup terrible** à la belle idée nécessaire de solidarité nationale. **Frauder** la Sécurité sociale, c'est **voler**. Ce n'est pas simplement « **abuser du système** », ce n'est pas simplement **profiter de ses largesses**. C'est **voler** chacun et chacune d'entre nous. Celui qui bénéficie [...]. Celui qui perçoit des allocations familiales alors qu'il ne réside pas sur le territoire national, comme **celui qui invente un logement fictif** ou loue **un logement insalubre** pour **détourner des prestations vole les Français.** »

Le passage qui précède est un exemple expressif du renchérissement verbal négatif (« *frauder* », « *voler* », « *trahir* » « *abuser* », « *détourner* »), ce qui fait révéler l'une des tendances majeures du développement du discours hégémonique actuel (y compris le discours de Sarkozy), c'est-à-dire la prédilection pour les verbes au désavantage des substantifs (Calvet et Véronis 2008, Mayaffre 2012). En effet, les autres formulations de ce passage (« *porter un coup terrible* », « *abuser du système* », « *profiter de ses largesses* », « *inventer un logement fictif* ») peuvent être qualifiées d'adynaton, à savoir une hyperbole sous forme paroxystique, mettant en valeur l'acharnement et la fermeté de l'expression du locuteur dans la mise en scène discursive du pathos oratoire supposé frapper les imaginations des récepteurs.

Par ailleurs, il est indispensable de voir que le terme « *voler* », employé plusieurs fois, est l'un de ces verbes dont le président use à profusion dans son discours et il constitue, comme nous pouvons le faire remarquer dans cet exemple même, de manière presque obsessionnelle, un moyen d'insistance rhétorique extrêmement fort. À cette figure de reprise la plus simple s'associent deux autres figures de construction très intéressantes quant à la fonction persuasive du pathos dans le passage en question. D'une part, on y retrouve une anaphore que l'on pourrait qualifier de parallélisme, car l'énonciateur reprend non seulement les mêmes mots, mais les mêmes structures syntaxiques : « *C'est...* » et « *Celui qui...* ». D'autre part, c'est l'une des figures d'opposition qui se montre dans cet extrait. Il est question d'une variante particulière d'antithèse, consistant à nier une réalité pour l'opposer ensuite à la situation affirmée (antéisagoge) : « *Ce n'est pas simplement [...]. C'est voler chacun [...].* » Le cas échéant, il est possible de parler du « double » antéisagoge, sa première partie étant reprise deux fois afin d'engendrer encore davantage l'effet pathémique important en vue de remuer les destinataires.

En bref, nous tenons à souligner que l'emploi des termes outranciers dans le discours sarkozien semble refléter une tendance de développement du discours politique hégémonique contemporain qui est en train de « devenir brutal », notamment sur les plans lexical et phraséologique. Donc, il convient de constater que c'est notamment sur cette figure de pensée que s'appuie la « rupture », tant idéologique que discursive, à laquelle le président invitait ses électeurs en 2007 et qui constitue l'un des fondements rhétoriques de son style discursif « libéré », rompant avec l'emploi traditionnel du discours politique hégémonique cultivant le soutenu. En effet, les procédés hyperboliques témoignant de la « rupture stylistique » sont variés. L'analyse du discours sarkozien nous a amené à distinguer les tournures d'amplification rhétorique négative fondées sur l'usage des parties du discours suivantes :

- a) les verbes (« abattre », « abuser », « détourner », « égorger », « frauder », « frapper », « mentir », « tuer », « trahir », « voler », etc.) ;
- b) les substantifs (« cancer », « coupable », « crime », « délit », « douleur », « excision », « fracture », « humiliation », « hypocrites », « indignation », « infraction », « mensonge », « menteurs », « monstre », « racaille », « tragédie », « victime », « viol », « voleurs », « voyous », « semer la *mort* », « crier *vengeance* », etc.) ;
- c) les adverbes et les expressions adverbiales à caractère superlatif ou absolu (« *profondément* déstabilisé », « modifier *en profondeur* », « aller *plus loin* », « sept morts *de trop* », « assassiner *en quelques secondes* », « la mort *immédiatement* dispersée », « mentir *gravement* », « *extrêmement* lourd », « double peine *particulièrement* scandaleuse », etc.) ;
- d) les adjectifs qui sont par nature hyperboliques (« dépenses *inutiles* », « *véritable* révolution », « épreuve *terrible* », « terroriste *implacable* », « soin *diabolique* », « monstre *froid* », « *véritable* attaque *terroriste* », « douleur *insondable* », « images *ignobles* », « mises en cause *indignes* et *indécentes* », « crimes *atroces* et *barbares* », « *immense* perte », etc.).

En guise de conclusion, il importe de souligner que le discours de Sarkozy est, dès le début de la campagne de 2007 jusqu'à celle de 2012, celui d'augmentation rhétorique négative. En effet, Sarkozy-locuteur ne cesse de jouer sur les effets d'exagération oratoire, tout en

semblant rompre avec ceux de diminution rhétorique. Il ne va donc essayer, à travers son discours, que d'amplifier la teneur de ses propos au lieu d'amoinrir toute sorte d'idées percutantes à relayer en public. En d'autres termes, tout en se passant d'opérer les figures d'atténuation majeures telles que l'exténuation, la fausse hyperbole, la compensation ou la périphrase, sans même parler de l'euphémisme, il va exceller à employer systématiquement la figure principale de l'exagération, à savoir l'hyperbole, dans le but d'aggraver la réalité, qu'elle soit grossière, brutale ou susceptible de provoquer chez le destinataire des sentiments de choc, de gêne, de crainte, etc.

Cependant, comme nous l'avons dit plus haut, le discours de Sarkozy se distingue également par le recours à une hyperbole exagérant la réalité dans un sens laudatif. Elle se manifeste dans le discours sarkozien par l'intermédiaire des noms et des adjectifs par nature hyperboliques, les adverbes et les superlatifs absolus. En voici un exemple que nous trouvons particulièrement évocateur :

(10) « Je voudrais vous dire d'ailleurs, mes chers compatriotes, que dans cette période depuis trois ans **extraordinairement difficile** que connaissent **notre pays, l'Europe et le monde**, les Français ont fait preuve d'**un courage et d'un sang-froid sans précédent**. »

La phrase que nous venons de citer ci-dessus, tirée du discours de Nicolas Sarkozy prononcé à l'occasion des vœux aux forces économiques et aux acteurs de l'emploi le 19 janvier 2012 à Lyon (Rhône), est très intéressante du point de vue de la rhétorique à vocation manipulateur dans la mesure où cette figure est mise en relief par le recours à deux autres artifices oratoires qui la précèdent. D'une part, le passage s'ouvre sur l'hyperbole péjorative intense de la réalité évoquée : la valeur sémantique de l'adjectif qualificatif « *difficile* » décrivant la réalité actuelle est confortée par l'emploi de l'adverbe superlatif « *extraordinairement* », qui s'enlise dans une autre astuce rhétorique. Il s'agit de l'accumulation des termes courts et incisifs qui est appuyée cette fois-ci sur la structure ternaire (trois substantifs sont juxtaposés) accentuant une impression d'insistance, enrobée de gradation ascendante de l'énumération : « *notre pays, l'Europe et le monde* », c'est-à-dire à partir du pays, par le continent, jusqu'au globe entier.

D'autre part, le locuteur tâche de mobiliser intensément le pathos auprès de son récepteur, tout en s'acharnant à construire un ethos de solidarité avec l'auditoire. (Nous en parlerons plus en détail dans le chapitre deux de la troisième partie). Cet effet est produit

principalement par l'intermédiaire de l'hyperbole positive qui permet à l'orateur de mettre en avant deux vertus incontestables de la nation dont il fait partie et dont il couvre de louanges : « *un courage* » ainsi qu'« *un sang-froid sans précédent* ». Nous n'avons qu'à préciser ici que le recours à l'apostrophe : « *mes chers compatriotes* » introduite par le conditionnel de politesse « *je voudrais* », et non pas par le « *je veux* » plus directe, voire autoritaire, significatif du style de Nicolas Sarkozy, vient s'ajouter à cet effet rhétorique remarquable.

Toutefois, il arrive aussi que le discours présidentiel s'appuie sur une variante d'hyperbole poussée à l'extrême, utilisée par le locuteur en vue de produire une image non seulement amplifiée, mais encore impossible ou irréaliste. On retrouve cette figure (adynaton) dans l'exemple ci-dessous qui provient du discours prononcé par le président de la République au moment où il reçoit les enquêteurs et magistrats de Toulouse-Montauban le 27 mars 2012 :

(11) « La France, au contraire, a tenu, **elle n'a pas réclamé** vengeance, **elle est restée unie et rassemblée**. On dit beaucoup de choses de notre pays, mais lorsque le malheur frappe, la France, **ce vieux pays forgé par les épreuves**, sait faire taire ses querelles pour faire face. La France a été **digne**. La France a été **forte**. Si les Français sont restés **calmes** dans une période aussi angoissante, alors que le danger pouvait être partout et la mort surgir de nulle part, c'est qu'ils savaient pouvoir **faire confiance aux forces** qui sont chargées de veiller sur eux. Les Français ne connaissent ni le nom, ni le visage de la plupart d'entre vous, mais ils ont **une parfaite conscience du rôle** que vous jouez. Ils savent que vous veillez sur leur **sécurité autant qu'à la sauvegarde** de la République. Si je vous ai réunis ce matin à l'Élysée, c'est pour vous dire que vous avez été, collectivement, **à la hauteur de la confiance de nos compatriotes**. C'est donc au nom des Français que je tiens à vous dire **mon estime et la reconnaissance de toute la Nation**. »

Le passage que nous venons de citer peut être appréhendé comme extrêmement hyperbolique ; en effet, cette impression est produite, dans cet extrait où l'on retrouve des hyperboles laudatives, par une figure d'opposition qui ouvre ce bel exemple. Il est question d'une forme particulière d'antithèse mentionnée plus haut, qui juxtapose une réalité contestée à la situation ensuite affirmée. Ici, elle est fondée sur le rythme binaire (deux participes passés juxtaposés) dans la seconde partie de la phrase : « *elle n'a pas réclamé vengeance, elle est restée unie et rassemblée* ». Ceci se combine avec une figure de construction consistant à antéposer un élément de la phrase (« *la*

France ») pour ensuite le reprendre. En l'occurrence, cette reprise qui engendre un effet d'insistance intéressant se fait à l'aide d'un pronom personnel atone (« elle ») dans la suite de la phrase.

Par conséquent, les augmentations positives ont pour fonction rhétorique de renforcer la construction de l'ethos de chef providentiel (voir : chapitre deux de la troisième partie). C'est en jouant sur les émotions positives de son récepteur que le président-orateur dresse le portrait du pays qui est vieux, digne et fort. Le recours à la personnification et au parallélisme à la fois vient consolider cet effet oratoire : « *La France a été digne. La France a été forte.* » Malgré son passé, marqué par nombre d'événements dramatiques, son peuple est parvenu à demeurer paisible et uni. Ceci à plus forte raison parce que son armée ne cesse de jouer un rôle exceptionnel, consistant à lui assurer la sécurité et la stabilité. Cette idée est mise en valeur par l'emploi de la figure de reprise d'un mot déjà énoncé, en lui faisant subir des variations morphosyntaxiques. En l'occurrence, le recours à cette tournure rhétorique, nommée polyptote, s'effectue par la conjugaison : « *veiller* », « *veillez* ». D'où un énorme respect et une confiance indéniable que la nation entière (y compris le chef d'État) exprime en sa faveur sur un ton solennel, plein de fierté et de reconnaissance.

1.1.2. Diminution

Bien que le discours sarkozien soit bel et bien hyperbolique, il est également possible d'y retrouver une figure de diminution, nommée euphémisme, consistant en adoucissement d'expressions grossières, brutales ou susceptibles de provoquer des émotions telles que l'inquiétude, la gêne, la peur, le choc, etc. Comme c'est un phénomène plutôt rare dans le discours présidentiel, nous n'allons en parler qu'en toute brièveté. L'euphémisme est toujours construit sur d'autres figures, comme les périphrases dites euphémiques et l'emploi de termes de sens affaibli. On peut prendre pour exemple d'une telle exténuation rhétorique les phrases où le locuteur, en souhaitant parler de citoyens pauvres, dit : « *Nous avons soutenu **les moins favorisés.*** » ou bien « *La France forte, c'est une France qui protège **les plus fragiles.*** ».

Rappelons ici que l'euphémisme est la figure clef de la langue de bois ; il est en vogue dans le discours politique hégémonique ou technocratique, tout comme dans le discours de certains médias. Il est néanmoins indispensable de souligner qu'aussi difficile soit-il de

s'empêcher de voir dans le style euphémique l'hypocrisie, il faut reconnaître que l'exténuation du discours lui assurant la délicatesse verbale peut traduire parfois la volonté de respecter les plus faibles, comme dans l'exemple ci-dessous tiré de la profession de foi électorale pour le 1^{er} tour de la présidentielle 2012 où l'énonciateur exprime sa seule préoccupation : celle de protéger la France et les Français pendant les crises qui s'étaient abattues sur les pays occidentaux, tout en ébranlant profondément les équilibres de la vie dans le monde entier :

(12) « Je sais que vous avez souffert. Le chômage a augmenté, mais moins que dans les autres pays européens. Le pouvoir d'achat s'est maintenu, il a baissé chez nos voisins. La France a surmonté la crise de l'euro sans diminuer les pensions, les salaires des fonctionnaires, les prestations sociales. Au cours de la même période, des réformes capitales et difficiles ont été menées. »

L'exténuation peut donc s'effectuer aussi à partir d'hyperboles amplifiant les circonstances économiques décrites dans le passage ci-dessous dans un sens positif : « *Le pouvoir d'achat s'est maintenu (...). La France a surmonté la crise de l'euro sans diminuer les pensions, (...). Au cours de la même période, des réformes capitales et difficiles ont été menées.* ». Il convient d'y voir également que la suite d'augmentations louangeuses dont nous venons de parler est introduite par la phrase suivante : « *Je sais que vous avez souffert.* ». Cette dernière peut être considérée comme auto-apologie par antiphrase, par une expression dépréciative ou par une accusation anodine adressée à soi-même.

Le cas échéant, c'est le président prenant la parole qui s'accuse auprès de son auditoire, c'est-à-dire auprès de tous les citoyens présumés avoir souffert de la crise économique qui n'avait pas épargné la France. En effet, le locuteur exagérant la réalité difficile et angoissante dans les termes laudatifs espère ne pas être cru ou souhaite susciter une réaction compensatoire chez le destinataire de sa parole, donc mettre en place le pathos dit positif (voir : chapitre 1 de la 3^e partie). Cet effet rhétorique est engendré par le biais du procédé antiphrastique (nommé chleuasme) que nous venons de décrire : le locuteur présente une image presque héroïque de la France fondée sur le pathos faussement négatif.

1.2. Les figures d'énonciation et de dialectique

Les figures d'énonciation et de dialectique que nous examinons ci-dessous servent à présenter un tel ou tel message, en montrant certaines intentions plus ou moins manipulatrices. Sans doute la récurrence de propositions interrogatives dont il est possible de retrouver plusieurs fonctions entremêlées dans le discours sarkozien est-elle un tour rhétorique extrêmement puissant du point de vue de sa fonction discursive essentielle, c'est-à-dire la fonction manipulateur même. Dans ce sous-chapitre, nous en montrerons plusieurs exemples tirés du discours de Nicolas Sarkozy. Ce seront principalement les subjections et les interrogations rhétoriques.

Une astuce rhétorique appelée subjection et consistant à présenter une affirmation sous la forme de question-réponse est l'une des formes de manipulation favorites de Sarkozy. En tant que locuteur, il n'hésite pas à simuler une interaction là où il existe uniquement une action verbale, tout en orchestrant son discours sur des passages faussement conversationnels et ayant une énorme efficacité oratoire. Celle-ci relève d'un certain détournement du discours qui se manifeste notamment durant les interviews où c'est le président qui semble seul mener le débat, tout en excluant les journalistes du rôle qu'ils sont normalement supposés jouer dans une telle situation de communication. Cette stratégie manipulateur, fréquemment mise en œuvre dans le style rhétorique, est très avantageuse du point de vue d'un énonciateur, car elle lui permet de poursuivre le discours à sa convenance.

D'abord, la subjection lui permet d'éviter une certaine sécheresse de style, typique de plusieurs types de longs passages monologiques, rendant souvent le discours fastidieux dans sa réception. Ensuite, elle facilite la réorientation d'un discours vers des sujets de prédilection du locuteur qui se pose des questions inventées par lui-même – ou bien reformule les questions réellement posées par l'interlocuteur – et auxquelles il répond lui-même. Enfin, ce dialogue fictif sert, tout en mettant sur le devant de la scène du discours l'énonciateur même et les problèmes qu'il veut aborder dans le débat, à établir une certaine connivence avec le destinataire d'un discours afin de mieux le persuader. À titre d'exemple, voyons de plus près le passage tiré de l'interview télévisée du 16 novembre 2010 (TF1-France 2-Canal+) qui contient des subjections dont l'effet oratoire est très réussi :

(13) « Et le mieux pour l'intérêt du pays c'est de poser les questions telles qu'elles se posent. Oui ou non y a-t-il un problème de retraite ? Oui. Oui

ou non y a-t-il un problème de dépendance ? Oui. Oui ou non y a-y-il un problème de compétitivité fiscale ? Oui. Oui ou non y a-t-il des usines qui ferment en France pour aller s'ouvrir ailleurs ? Oui. Oui ou non les exportateurs allemands sont-ils meilleurs que les exportateurs français ? Oui. Eh bien, il faut bien que j'apporte des réponses. »

Il est facile de noter, eu égard à l'extrait ci-dessus, que le président paraît avoir réponse à tout, c'est-à-dire à toutes les problématiques évoquées dans le discours, la subjection lui permettant de produire alors un effet d'absolu. Qui plus est, il peut donner une impression, qu'elle soit trompeuse ou non, de parler vrai, ce qui est également un atout incontestable dans le cas du discours publicitaire, recourant à toute une gamme de stratégies de marketing et jouant le même rôle que les artifices rhétoriques dans le discours politique hégémonique : celui de manipulation. Le rapprochement de ces deux types de discours est donc bien net : le déguisement du discours en dialogue qui s'effectue grâce à l'usage systématique de la figure d'énonciation et de dialectique nommée subjection fait que le monologue fondé sur la succession de questions et de réponses relève du discours véritablement hégémonique. En effet, ce dernier est sans cesse dirigé par une seule personne : celle de locuteur.

Toutefois, il convient de noter que la présence du récepteur réel d'un discours n'est pas la condition des questions et des dialogues de Nicolas Sarkozy. Le tour rhétorique en question consiste donc à feindre une conversation quoiqu'il n'y ait qu'un monologue qui a lieu. En d'autres termes, Sarkozy-énonciateur parle à des allocutaires qui ne sont pas à même de lui répondre et non pas à des interlocuteurs effectifs. Nous voudrions illustrer ce procédé de manipulation à l'aide d'un exemple qui provient d'une interview télévisée du 12 juillet 2010 (France 2) :

(14) « Vous m' imaginez venant à un dîner devant les convives à table et repartant avec de l'argent ? Vous imaginez que l'on peut dire que je suis un intime de M. et Mme Bettencourt parce qu'en dix-sept ans, je m'y suis rendu deux ou trois fois ? »

L'usage de la subjection, comme nous l'observons dans le passage qui précède, peut aussi avoir pour fonction de mettre en accusation un interlocuteur réel ou imaginaire qui est un adversaire (les attaques *ad hominem* dont nous parlerons dans la 3^e partie). Les questions sont alors produites en contre-attaque en vue de renverser la charge de la preuve. Par conséquent, le récepteur d'un tel message n'a qu'à avouer qu'il n'a pas raison et à se retirer. L'emploi de cette figure renforce

l'effet de polémique, car c'est par le biais de la contre-attaque interrogative que l'énonciateur est en mesure de retourner la charge émotionnelle de son propos.

De plus, il convient de souligner que cette figure simulant le dialogue s'associe très souvent chez Sarkozy à bien d'autres tournures rhétoriques. Elle peut, comme nous pouvons le voir dans un extrait qui suit, aller de pair avec une antéposition par la reprise du pronom personnel tonique devant le sujet réel de la phrase (« *Moi, je pense [...]* »), ce que l'on appelle prolepse grammaticale. Cette figure, employée en tant que réponse, sert à une produire un effet d'insistance et, en même temps, à reproduire le style de la langue parlée, comme c'est le cas de l'extrait du discours de commémoration de l'anniversaire de l'extermination des Arméniens, le 24 avril 2012, où le locuteur s'adresse d'abord aux dignitaires religieux :

(15) « Il s'agit donc de savoir ce que veut la République française. Est-ce qu'elle a des principes, est-ce qu'elle a des valeurs ? **Moi, je pense** qu'elle a des valeurs et qu'elle doit affirmer des principes. »

La subjection peut être introduite par une très longue question qui contient une figure de répétition déjà évoquée (polyptote) qui consiste dans la reprise d'un mot déjà utilisé en lui faisant subir des variations morphologico-syntaxiques. Dans le passage qui suit, nous pouvons observer les variations dues à la conjugaison, ce qui renforce une impression d'insistance affective. Il s'agit du verbe « *s'incliner* », comme c'est d'ailleurs toujours le cas du français moderne où cette figure s'applique aux formes verbales :

(16) « En tant que chef de l'État, je dois **m'incliner** devant la décision du Conseil Constitutionnel, mais je ne **m'incline** pas devant mes convictions, donc j'en fais le serment devant vous : le texte a été annulé malgré le vote courageux de parlementaires de tous bords, eh bien, un nouveau texte sera présenté dès le mois de juin. Pourquoi faire cela ? Pour une chose : parce que c'est juste, et qu'on a toujours raison d'être juste. »

Les subjections dites filées s'étendent parfois sur des passages qui prennent de l'ampleur tant au niveau de la longueur que de la force pathémique. Ceci grâce à l'emploi synergique des autres figures dans le paragraphe suivant, provenant du discours à l'occasion des vœux adressés aux forces économiques françaises :

(17) « Deuxième débat qu'il nous faut affronter, **difficile, complexe** : est-ce que dans l'entreprise, on a le droit **de discuter, de négocier, de parler**

du temps de travail, d'échanger des heures de travail et de la souplesse contre de l'emploi ? En un mot, est-ce que la France doit se doter des accords de compétitivité que l'Allemagne a choisis à la demande du Premier ministre socialiste SCHRÖDER, il y a plus de dix ans ? C'est la question. Il ne s'agit pas d'imiter ce que font les autres, mais, mes chers compatriotes, mon devoir, c'est d'examiner de près les solutions qui ont marché ailleurs. Quant aux solutions qui n'ont pas marché ailleurs, on les a bien souvent utilisées chez nous, elles n'ont pas davantage fonctionné. Peut-il y avoir un dialogue libre dans l'**entreprise** ? Est-ce que l'accord dans l'**entreprise** entre salariés et chef d'**entreprise** peut compter plus que la loi ? Est-ce qu'il serait extravagant d'imaginer une France où, à l'image de ce qui peut se passer en Allemagne, on laisserait les gens discuter dans l'**entreprise** et décider dans l'**entreprise** ? Vous imaginez le changement considérable que tout cela représenterait. Ce sont ces sujets que nous avons évoqués avec les partenaires sociaux. Troisième remarque. Pourquoi, en France, y a-t-il plus de jeunes au chômage qu'ailleurs, notamment en Allemagne ? Parce que chez nous, il y a infiniment moins d'apprentis et d'alternants, **chère Nadine MORANO**. N'allez pas chercher ailleurs la différence. Parce que chez nous, on pense qu'il n'y a que la formation générale et que la formation professionnelle ne correspond pas aux statuts d'espérance sociale de progression que chaque parent peut avoir pour ses enfants. Or, quand on suit la voie professionnelle, on a trois fois plus de chances de trouver un emploi que quand on choisit la voie générale. »

On y retrouvera trois procédés oratoires intéressants, c'est-à-dire :

- a) la juxtaposition rythmée de mots courts et mordants pour leur accorder une importance particulière : « Deuxième débat qu'il nous faut affronter, *difficile, complexe* : est-ce que dans l'entreprise, on a le droit *de discuter, de négocier, de parler* du temps de travail, d'échanger des heures de travail et de la souplesse contre de l'emploi ? » ;
- b) la reprise spontanée du mot pour insister sur son sens dans le texte donné : « Peut-il y avoir un dialogue libre dans l'*entreprise* ? Est-ce que l'accord dans l'*entreprise* entre salariés et chef d'*entreprise* peut compter plus que la loi ? Est-ce qu'il serait extravagant d'imaginer une France où, à l'image de ce qui peut se passer en Allemagne, on laisserait les gens discuter dans l'*entreprise* et décider dans l'*entreprise* ? » ;
- c) l'apostrophe légèrement ironique pour renforcer la teneur de son propos : « Parce que chez nous, il y a infiniment moins d'apprentis et d'alternants, *chère Nadine MORANO*. N'allez pas chercher ailleurs la différence. »

En sus de la subjection, nous avons réussi à déceler dans le discours de Sarkozy l'une des figures les plus souvent employées dans la rhétorique. En effet, tou(te)s les femmes et les hommes politiques ont beau pratiquer la question de style (la question ou l'interrogation rhétorique), l'efficacité oratoire du discours sarkozien est fondée, en grande partie, sur ce tour rhétorique qui est particulièrement performant dans les situations de communication telles que l'interview et le discours grand public. Sans doute le président y excelle-t-il, tout en rendant son discours extrêmement dynamique et émotionnel à la fois.

Ainsi, il pose souvent des questions après la mise en contexte dramatique, le pathos se manifestant très fréquemment quand le penchant de Sarkozy pour les interrogations rhétoriques atteint son paroxysme : aussi bien lorsqu'il s'exprime par l'intermédiaire de textes rédigés – les questions donnent alors à ses énoncés une allure dialoguée – que dans son expression orale spontanée, cet artifice oratoire étant à même de renforcer l'interaction parce qu'il entraîne l'assentiment du récepteur.

L'utilisation de cette astuce rhétorique, se résumant essentiellement à l'emploi excessif du pronom interrogatif « *pourquoi* », sous forme d'une répétition portant sur des éléments syntaxiques plus complets (épanalepse anaphorique) : « *parce que je [dis, veux, considère, refuse, parle, etc.]* » est significative de Sarkozy, comme nous pouvons le voir de plus près dans le passage ci-dessous, tiré de l'incontournable discours de Dijon, prononcé le 23 avril 2007, dans lequel la fameuse interrogation rhétorique : « *Pourquoi tant de haine ?* » est répétée, selon Calvet et Véronis (2008 : 59), 46 fois :

(18) « [...] Oui, **pourquoi tant de haine ?** Parce que je parle de la France ?

De son identité ?

De ses valeurs ?

La France est-elle devenue un gros mot ?

Pourquoi tant de haine ?

Parce que je dis que dans l'identité française il y a des valeurs qui ne sont pas négociables ?

Parce que je dis que l'égalité de la femme et de l'homme ce n'est pas négociable ?

Parce que je dis que la laïcité ce n'est pas négociable ?

Parce que je dis que la liberté de conscience ce n'est pas négociable ?

Parce que je dis que le refus de la polygamie, de l'excision, du mariage forcé ce n'est pas négociable ?

Pourquoi tant de haine ?

Parce que je n'accepte pas la repentance ?

Parce que je ne veux pas qu'on demande aux enfants d'expier les fautes supposées de leurs pères ?

Parce que je considère que la France n'a pas à avoir honte de son histoire ?

Parce que je dis que la France n'a pas inventé la solution finale, ni commis de génocide et qu'elle est le pays au monde qui a le plus fait pour la liberté des hommes ?

C'est la vérité, je ne veux pas de la repentance.

Pourquoi tant de haine ?

Pour plus de clarté, il convient de faire remarquer que la combinaison de ces deux procédés oratoires : question rhétorique et épanalepse anaphorique, contribue à la construction de l'ethos d'autorité. (Nous aborderons ce sujet dans le chapitre deux de la troisième partie). Ainsi le récepteur se révèle-t-il incapable de fournir la réponse et, en conséquence, il est obligé de faire confiance à l'orateur qui, à son tour, se crée l'ethos du chef providentiel. C'est le locuteur du discours qui s'avère si puissant qu'il est le seul à détenir des solutions indispensables.

En outre, penchons-nous à ce stade de nos considérations sur la dramatisation rhétorique du discours sarkozien, relevant du recours à l'interrogation rhétorique, comme dans l'extrait ci-dessous, tiré de la déclaration à la première conférence de presse (tenue à Paris le 8 janvier 2008) de Nicolas Sarkozy sur les réformes nécessaires à la mise en œuvre d'une « politique de civilisation », annonçant notamment un nouveau chapitre au préambule de la Constitution, un nouveau mode de calcul de la croissance ainsi qu'une réforme du financement de l'audiovisuel public, et décrivant sa politique étrangère comme une « diplomatie de la réconciliation ».

Ce passage paraît ressembler, comme certains autres discours du président, à un cours magistral pendant lequel le professeur, dans le but de manifester et de partager ses connaissances, tout en posant fermement son autorité, se met à interroger les étudiants sur les problèmes qui avaient été traités en classe :

(19) « [...] Si la politique n'exprime pas l'idée que nous nous faisons de l'Homme, de sa liberté, de sa responsabilité, de sa dignité, qu'exprime-t-elle donc ? Et comment peut-elle changer le monde ? Comment peut-elle le rendre meilleur ? Comment peut-elle contribuer à rendre les hommes un peu plus heureux et leur vie un peu moins dure ? Comment la politique peut-elle faire qu'il y ait un peu moins de violence, un peu

moins d'injustice, un peu moins de misère, un peu moins de souffrance si la politique n'est pas animée par le souci d'un idéal humain ? [...] Croyons-nous que la maladie d'Alzheimer, la dépendance, la dépression, le malaise des banlieues, l'intégration ou le chômage des jeunes ne sont pas des problèmes posés à notre civilisation et qui exigent autre chose pour être résolus que quelques mesures de gestion ou quelques crédits supplémentaires ? Croyons-nous que la révolution numérique ou celle des biotechnologies n'appellent pas à une transformation de la civilisation ? Croyons-nous que la civilisation peut sortir indemne des dérives du capitalisme financier ou du réchauffement climatique ? [...] À chaque époque les réponses sont différentes, mais le défi est toujours le même : comment réconcilier l'ordre et le mouvement, comment réconcilier l'identité qu'on doit défendre, et la modernité qu'on doit épouser ? Comment aider le monde nouveau à naître et à s'organiser quand l'ancien n'a pas encore fini de se désagréger ? Comment ré-humaniser la société ? Comment permettre à l'homme de reprendre le dessus ? Comment mettre le changement, indispensable, au service de cet homme, et comment s'appropriier les nouveaux savoirs ? Ce sont des questions éternelles, auxquelles il convient que nous répondions aujourd'hui [...]. »

Tout de même, il s'ensuit à la lumière de notre analyse que Sarkozy préfère employer la question par intonation, typique de la langue parlée et susceptible d'être une manière efficace de mettre en œuvre un discours qui se veut « clair et authentique », proche de la langue du peuple et mieux faisant appel aux émotions de l'auditoire. Pourtant, il lui arrive également de recourir à des questions par inversion pour traiter des sujets importants, tout en s'adressant au sens de la responsabilité pour le pays qui ne peut pas se replier sur lui-même s'il veut continuer de se développer au niveau économique. En fait, il est indispensable de développer une coopération durable avec les partenaires européens de la France. Cette fois-ci, il est question des hommes d'affaires auxquels s'adresse le locuteur de l'énoncé évoqué ci-dessous, car ce sont eux qui jouent un rôle prépondérant dans le processus de la collaboration commerciale et financière :

(20) « Je vous demande, mes chers compatriotes, d'y réfléchir. **La France** seule, isolée, peut-elle compter dans **le monde** ? **La France** séparée de ses partenaires européens, sera-t-elle écoutée dans **le monde** ? **La France** peut-elle se payer le luxe de refuser l'Europe ? »

Dans l'extrait que nous venons de citer, une série de questions rhétoriques est ornée d'une figure de répétition – nommée sympleque – associant l'anaphore (« *la France* ») et l'épiphore (« *le monde* »), ce qui paraît produire un effet d'une ritournelle très intéressante. En

revanche, notons également, dans le passage (tiré du même discours adressé aux acteurs économiques de France) qui suit, un mariage frappant d'enchâssement : « *Quand il s'agit de financer la bulle immobilière, quand il s'agit de financer la bulle internet, personne ne parlait de, - comment dit-on maintenant, Monsieur le ministre de l'Industrie ? « crédit crunch », le crédit était disponible.* », suivi d'apostrophe, auquel se joint, à la fin de l'extrait, une tonalité fort ironique : « *Ce que l'on emprunte le matin à 1 %, on le redépose le soir à 0,25 %. Il n'y a pas besoin d'être Bac +18 pour comprendre que cela ne peut pas fonctionner.* » :

(21) « Enfin, le financement de l'économie. Là, nous nous trouvons dans une situation extrêmement difficile. Je voudrais la résumer d'un mot. Quand les choses vont bien, on prête à tout le monde et spécialement à celui qui n'en a pas besoin. Quand il s'agit de financer la bulle immobilière, quand il s'agit de financer la bulle internet, personne ne parlait de, - **comment dit-on maintenant, Monsieur le ministre de l'Industrie ? « crédit crunch », le crédit était disponible.** On proposait un terrain à acheter à n'importe quel prix et il y avait des gens pour prêter. La crise arrive, et on se trouve dans cette situation où la Banque centrale décide de prêter à trois ans de façon illimitée à 1 % et les banques, le soir, apportent cet argent à la Banque centrale qui décide de le rémunérer à 0,25 %. Ce que l'on emprunte le matin à 1 %, on le redépose le soir à 0,25 %. **Il n'y a pas besoin d'être Bac +18 pour comprendre** que cela ne peut pas fonctionner. »

Pour ce qui est de l'extrait (provenant de la déclaration du Président de la République tenue le 7 février 2012 sur la politique du gouvernement en faveur de la famille) que nous citons ci-dessous, il vaut mieux observer l'emploi de trois artifices oratoires qui non seulement engendrent un effet d'insistance important, mais aussi assurent au texte la tonalité dramatique :

(22) « D'ailleurs, c'est assez fascinant de voir, alors qu'il y a suffisamment de problèmes à régler dans notre pays, l'acharnement que mettent certains à vouloir détruire ce qui fonctionne dans notre pays. **Franchement ! Qu'ils laissent tranquille ce qui marche !** Au nom de quoi, devrions-nous mettre en cause ce qui marche ? C'est quand même étrange : soixante ans pour mettre en place une politique familiale qui fait l'admiration du monde entier, qui permet aux femmes d'être libres, d'avoir des enfants et une activité professionnelle, pourquoi vouloir la démolir ? **Pourquoi vouloir** casser ? **Pourquoi vouloir** détruire ? Par idéologie ? Par sectarisme ? Pour faire plaisir à qui ? À ceux qui n'ont jamais cru à la famille ? **Pourquoi vouloir** détruire ce qui est la base de

notre société ? **Pourquoi** le remettre en cause ? Franchement, il y a tant de sujets autres sur lesquels chacun peut exercer son imagination. **Ne l'exercez pas sur ce qui marche !** »

En effet, l'affectivité du passage que nous venons de proposer prend sa source dans le recours à trois procédés langagiers qui sont censés encourager l'auditoire à partager les émotions que celui-ci inspire : l'anxiété, le mécontentement et le dédain. Parmi ces trois instruments langagiers qui sont fondamentaux de l'exploitation des mécanismes pathémiques (ou pathiques, pour reprendre le terme proposé par Bertrand et al. 2007) dans le discours politique hégémonique, mentionnons avant tout trois tournures suivantes :

- a) l'exclamation (« Franchement ! Qu'ils laissent tranquille ce qui marche ! » ; « Ne l'exercez pas sur ce qui marche ! ») ;
- b) l'anaphore (« [...] *pourquoi* vouloir la démolir ? *Pourquoi* vouloir casser ? *Pourquoi* vouloir détruire ? [...] *Pourquoi* vouloir détruire ce qui est la base de notre société ? ») ;
- c) la réduplication (« [...] pourquoi *vouloir* la démolir ? Pourquoi *vouloir* casser ? Pourquoi *vouloir* détruire ? [...] Pourquoi *vouloir* détruire ce qui est la base de notre société ? »).

Comme nous venons de le voir dans les passages présentés plus haut, le discours de Nicolas Sarkozy se caractérise par la diversité des figures de pensée s'associant à maintes reprises avec les figures de construction que nous aborderons plus en détail dans le chapitre suivant. Sans doute cette synergie entre les figures du discours joue-t-elle un rôle crucial quant à la puissance persuasive du discours présidentiel mettant en avant la catégorie du pathos oratoire dont nous parlerons davantage dans la dernière partie de cet ouvrage.

CHAPITRE 2

Les figures de construction

Les figures de construction, c'est-à-dire celles qui touchent à la syntaxe, englobent deux ensembles de tournures rhétoriques que nous avons réussi à retrouver dans le discours sarkozien. Ce sont des assemblages symétriques et désarticulés ainsi que les procédés de répétition et d'accumulation dont certains ont été évoqués dans le chapitre précédent afin de mettre en avant l'emploi hautement synergique des figures rhétoriques qui caractérise le discours étudié. Dans notre analyse du discours présidentiel, nous avons distingué et analysé, pour ce qui est du premier groupe de figures de construction, les astuces oratoires qui suivent : les symétries, les désarticulations et d'autres constructions atypiques. En ce qui concerne le second groupe de figures syntaxiques, nous avons sélectionné et examiné diverses répétitions dans lesquelles puise le discours de Nicolas Sarkozy, y compris une figure de reprise favorite du président (nommée réduplication) aussi bien que les répétitions au début et à la fin des séquences. Outre la diversité des répétitions, nous avons débouché sur une analyse rhétorique de la seule figure d'accumulation non redondante présente chez Sarkozy, appelée épitrochisme.

2.1. Les figures de symétrie et les constructions hardies

Les figures du discours que nous allons traiter dans ce sous-chapitre touchent à l'organisation générale de la phrase. Autrement dit, ce sont les procédés syntaxiques dont l'effet oratoire est intimement lié non seulement à la place des mots entre eux, mais aussi à leurs rapports avec la structure globale de l'énoncé. Dans notre étude du discours présidentiel, nous avons réussi à distinguer et examiner

trois groupes de ces figures : symétries, désarticulations et autres constructions atypiques.

2.1.1. Symétries

Parmi les figures symétriques, il en existe une qui caractérise le discours de Nicolas Sarkozy. C'est une variante assez inhabituelle d'antithèse, appelée antéisagoge, qui oppose une réalité rejetée dans le raisonnement argumentatif à une situation qui est par la suite affirmée par le locuteur. Elle peut se manifester d'ordinaire en juxtaposition avec plusieurs autres figures simultanément, comme par exemple la réduplication en surenchères ainsi que l'accumulation des mots à valeur hyperbolique péjorative. Observons un enchevêtrement intéressant de trois substantifs à connotation négative : « endettement », « déficits » et « dépenses » dans le passage suivant, tiré du discours des vœux au monde de la Culture prononcé le 24 janvier 2012 à Marseille (Bouches-du-Rhône) :

(23) « [...] **Ce n'est pas** ce que disent les agences qui compte, **ce ne sont pas** les agences qui font les politiques des États. **Ce qui compte, c'est** que nous avons trop d'endettement, trop de déficits, trop de dépenses et qu'il convient de réduire ces dépenses, cet endettement et ce déficit. »

Un tel renforcement stylistique peut s'effectuer également à travers la réduplication : « crise » aussi bien que le parallélisme : deux propositions relatives qui se succèdent à la fin de cet extrait : « *Ce n'est pas une crise économique, c'est une crise financière qui a créé une crise de confiance, qui crée une crise économique.* » Bien évidemment, de telles combinaisons de figures du discours concourent au même but rhétorique : celui de la mise en valeur de la force persuasive du pathos dans le discours de Nicolas Sarkozy.

En guise de récapitulation, il nous semble nécessaire de faire remarquer que l'antéisagoge tend à s'associer, au sein du discours de Nicolas Sarkozy, à bien d'autres tournures rhétoriques comme par exemple :

- a) la réduplication – le locuteur reprend les mêmes mots, comme par exemple le verbe « demander » qui est repris dans la phrase suivante : « *Je ne vous demande pas de me croire, je vous demande de regarder.* » ;
- b) la subjection – assemblages de questions-réponses dont les réponses incisives produisent fréquemment une impression pathémique intéressante : « [...] *ce n'est pas une question*

d'idéologie, *c'est une question* de réflexion. Y-a-t-il une université dans le monde qui compte sans avoir l'autonomie ? Aucune. » ;

- c) le parallélisme – répétition de prédilection de Sarkozy pour engendrer un effet d'insistance très fort : « Cette réforme *n'était pas* de gauche, elle *n'était pas* de droite, elle *n'était pas* de l'opposition, elle *n'était pas* du gouvernement : *c'est* une réforme de bon sens [...]. » ;
- d) la suspension – une information cruciale est renvoyée à la fin d'une phrase afin de produire un effet d'attente avivant l'intérêt d'un destinataire : « Le premier sujet, *c'est* un mot *qui n'est en général pas* dans le vocabulaire des élites, *mais qui est* dans l'esprit de tous les ouvriers : délocalisations. »

2.1.2. Désarticulations

Pour ce qui est des figures de construction nommées désarticulations, nous allons en traiter deux variantes majeures dans le sous-chapitre qui suit.

En premier lieu, nous allons montrer un procédé syntaxique, appelé asyndète, qui se manifeste dans un discours présidentiel par la réduction, voire l'absence de liens de subordination et de coordination. En effet, cette figure de grammaire et de construction joint les éléments indépendants de la phrase qui sont alors le plus souvent juxtaposés : il est bel et bien possible de retrouver chez Sarkozy le recours systématique à la parataxe qui consiste en suppression de subordonnants en faveur des propositions coordonnées. Ceci se manifeste par-dessus tout dans ces interventions qui ne sont pas rédigées à l'avance afin d'être prononcées en public, mais ceux qui relèvent de la parole spontanée et retenue dans le vif. Ce mode d'expression, typique du style « coupé » et du registre courant, sert à produire plusieurs effets rhétoriques.

Tout d'abord, c'est grâce à cette technique qu'il est possible de présenter un monde qui se révèle quelquefois absurde et incohérent. À titre d'exemple, nous trouvons juste de citer un passage révélateur qui vient du même discours présidentiel, c'est-à-dire celui de la 19^{ème} édition du Salon des entrepreneurs :

(24) « Mais vous avez là le problème de l'image faussée de notre pays. Les élites obéissent à un modèle, sont normées. **Ce modèle est : il faut être le premier à l'école, être une bête à concours. C'est bien,**

formidable. Tant mieux. Mais tout le monde n'a pas les qualités pour être le premier à l'école et être une bête à concours. D'autres ont d'autres qualités qu'ils font valoir après 22 ans. On s'aperçoit d'ailleurs que parfois cela avance très vite pour les uns et puis cela décline assez vite. **Et puis pour d'autres, cela se révèle plus tard.** »

Ce faisant, le locuteur arrive à dépeindre « l'image faussée » de la France, tout en renforçant le caractère quasi dramatique de la réalité. En effet, il s'avère que le modèle socioéducatif auquel on est censé obéir n'est pas du tout, selon le rhéteur, valable pour tout le monde. Le choix de la parataxe, omniprésente dans cet énoncé, permet au président de décrire ce modèle et d'en souligner les incohérences et les irrégularités : « *Ce modèle est : il faut être le premier à l'école, être une bête à concours. C'est bien, formidable. Tant mieux. Mais tout le monde n'a pas les qualités pour être le premier à l'école et être une bête à concours.* ». Il importerait donc de noter que les qualités humaines varient de la personne en personne et peuvent se manifester à des âges différents : « *D'autres ont d'autres qualités qu'ils font valoir après 22 ans. On s'aperçoit d'ailleurs que parfois cela avance très vite pour les uns et puis cela décline assez vite. Et puis pour d'autres, cela se révèle plus tard.* » D'où une conception erronée de l'éducation et de la socialisation qu'il faudrait mettre en relief dans un débat public à l'heure actuelle.

Puis, il convient de faire remarquer que la suite logique de ce type de construction syntaxique est plutôt implicite, comme dans une phrase citée ci-dessous tirée de l'incontournable discours sur le génocide arménien prononcé le 24 avril 2012 à Paris :

(25) « Je voudrais terminer en vous disant une chose : **j'étais** au camp de Rivesaltes, **j'ai parlé** à la mémoire des Harkis, d'une certaine façon des pieds-noirs, **et j'ai essayé** de le faire sans blesser nos amis algériens qui avaient le droit de se battre pour une Algérie indépendante **et j'ai été impressionné** par le sens de la responsabilité avec lequel ils ont accepté la décision de la France **et** les propos du président de la République. »

Néanmoins, la parataxe sert à exprimer, comme le montrent les deux passages ci-dessous, la succession rapide des éléments de la réalité décrite : « *j'étais (...), j'ai parlé (...), et j'ai essayé (...)* et *j'ai été impressionné (...)* », en juxtaposant fréquemment des plans très brefs comme dans une séquence cinématographique. Le récit devient vivace et captivant pour les esprits, ce qui joue un rôle capital du point de vue de la force persuasive du pathos discursif : « (...) *au camp de Rivesaltes, (...) la mémoire des Harkis, d'une certaine façon des*

pieds-noirs, (...) le faire sans blesser nos amis algériens qui avaient le droit de se battre pour une Algérie indépendante (...) le sens de la responsabilité avec lequel ils ont accepté la décision de la France et les propos du président de la République. »

Enfin, notons également que l'hypotaxe semble ne pas l'emporter sur la parataxe dans le discours de Sarkozy bien qu'elle y soit présente. Ce procédé, consistant à multiplier des liens logiques explicites, peut engendrer des effets variés. Dans le discours que nous examinons, on trouve rarement des phrases très longues, bien structurées, appelées périodes, hiérarchiquement organisées et possédant un grand souffle oratoire. Il est difficile également d'y retrouver bien des « progressions », c'est-à-dire les phrases qui progressent de façon harmonieuse, qui deviennent de plus en plus longues et qui facilitent une analyse raisonnable, mais souvent monotone. Or, ce mode d'expression contribue à mettre en œuvre l'affectivité, comme c'est le cas de l'extrait tiré du discours tenu le 1^{er} février 2012 au Palais des Congrès de Paris lors de la 19^{ème} édition du Salon des entrepreneurs :

(26) « Quand il y a eu la bulle de l'internet, on ne rencontrait que **des gens qui ne vous expliquaient pas ce qu'ils fabriquaient, mais** qui vous expliquaient : « nous levons des fonds. » On ne comprenait pas tout ce qu'ils disaient, **mais** apparemment ils avaient trouvé des gens qui leur prêtaient de l'argent pour lever des fonds. En général, ils ont levé des fonds ; cela s'est écroulé dans des proportions invraisemblables du jour au lendemain. **Là il y avait des financements.** »

Cette affectivité se traduit par l'évocation des émotions vives, articulées sur le ton souvent humoristique, ironique, voire dédaigneux : « (...) *des gens qui ne vous expliquaient pas ce qu'ils fabriquaient (...).* » ou bien : « *Là il y avait des financements.* » Ces émotions : étonnement, colère, inquiétude et indignation sont transmises sous forme de contrastes intenses entre les gens qui lèvent les fonds et les gens qui font lever les fonds. Cela permet, dans le discours argumentatif que nous analysons, d'accentuer l'effet cumulatif des arguments, tout en les présentant en parallèle : comment agissent certaines gens malhonnêtes sur Internet et les répercussions dramatiques de leurs actions sur les gens qui leur ont fait confiance.

En effet, le style présidentiel semble favoriser les « ruptures de rythme », donc des phrases qui tendent à favoriser davantage l'affectivité de la mise en scène discursive, comme dans l'extrait suivant où la langueur des phrases qui se succèdent n'est pas égale. Il

suffit de comparer les deux premières phrases de l'énoncé ci-dessous, provenant du message du président, lu par M. Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens Combattants, lors de l'inauguration de Centre de Documentation des Français d'Algérie à Perpignan le 29 janvier 2012 :

(27) « J'aurais aimé être parmi vous ce matin alors qu'est inauguré le musée consacré aux souvenirs des Français d'Algérie, dans cette ville de Perpignan, qui a su accueillir chaleureusement tant de rapatriés et s'est toujours trouvée à vos côtés. Les circonstances m'en ont empêché. La crise grave qui frappe notre pays comme l'ensemble des pays européens me contraint à préparer et à mettre en place sans attendre des mesures énergiques pour y faire face. Vous comprendrez, j'en suis sûr, que je ne pouvais quitter Paris aujourd'hui. Mais soyez-en assurés, notre rendez-vous n'est que différé. »

En principe, le choix de la subordination donne au texte une suite logique, tout en lui assurant le style « lié » : « *La crise grave qui frappe notre pays comme l'ensemble des pays européens me contraint à préparer et à mettre en place sans attendre des mesures énergiques pour y faire face.* ». Une telle syntaxe se caractérise principalement par la présence des phrases inégales, voire imprévisibles, au niveau de la longueur ainsi que par la tonalité affective. Cette dernière est en même temps sérieuse, louangeuse ou tragique : « *J'aurais aimé être parmi vous ce matin alors qu'est inauguré le musée consacré aux souvenirs des Français d'Algérie, dans cette ville de Perpignan, qui a su accueillir chaleureusement tant de rapatriés et s'est toujours trouvée à vos côtés. Les circonstances m'en ont empêché.* ». Le recours à ce procédé de construction permet au locuteur de présenter son point de vue de manière limpide et convaincante. En effet, il est possible d'y observer une organisation cohérente et logique des idées s'effectuant grâce à l'hypotaxe qui paraît révéler davantage son efficacité pathémique, tout en instituant la complicité, voire la solidarité avec le destinataire du message : « *Vous comprendrez, j'en suis sûr, que je ne pouvais quitter Paris aujourd'hui. Mais soyez-en assurés, notre rendez-vous n'est que différé.* »

Aussi convient-il de voir que c'est un effort de pensée qui se traduit par la rupture du rythme. L'intention est alors souvent railleuse et/ou sérieuse tandis que le style n'est pas sans heurts. Ainsi une architecture de la phrase est-elle loin d'être rigoureuse, ce qui reflète le caractère passionnel et dynamique du discours. Prenons pour exemple l'extrait suivant où le président parle de la politique familiale (2012) :

(28) « Ce **choix** de donner la **vie**, car aujourd'hui c'est pour la plus grande majorité des femmes un **choix** parfaitement libre – et c'est tant mieux, je soutiens cette liberté – parfaitement libre et donc parfaitement assumé, c'est un **choix** courageux, mais c'est faire le **choix** de l'optimisme qui triomphe sur le pessimisme. Quand tant d'observateurs voudraient expliquer que la France est un **pays** menacé par le déclin et que les **Français** n'ont plus confiance dans l'avenir, je me dis que c'est peut-être ce que les **Français** disent aux sondeurs, parfois à leurs élus, mais que ce n'est pas ce qui ressort des choix familiaux. Et au fond, ne peut pas être un pays en déclin, un **pays** qui choisit de faire plus d'enfants, ne peut pas être un pays pessimiste, un **pays** qui croit à ce point en l'avenir qu'il donne la vie, c'est la plus belle réponse, non à ce que nous disons, mais à ce que nous faisons. Cela fait bien longtemps que je sais qu'il y a une différence entre ce que l'on dit et ce que font les gens. »

Comme nous pouvons le voir dans l'exemple ci-dessus, une telle syntaxe permet au locuteur de présenter son argumentation d'une façon redoutablement emphatique et cohérente en même temps. Malgré les heurts présents dans ce passage, le message ne semble pas perturbé ; au contraire, il est convaincant et encourageant. Le destinataire reste persuadé que le locuteur prend le sujet au sérieux ; d'où la captation des esprits qui semble se faire presque naturellement par la puissance persuasive de l'émotivité positive dans l'extrait que nous venons de citer. Parmi les artifices oratoires qui concourent au même but, c'est-à-dire la sollicitation de l'affectivité, il convient de souligner l'emploi des deux figures suivantes :

- a) les réductions (choix, vie, Français, pays) : une accumulation de ces substantifs dans le passage, un instrument lexical du pathos, renforce la valeur appréciative de ces mots qui acquièrent une coloration positive beaucoup plus forte ;
- b) les parallélismes (« Et au fond, *ne peut pas être un pays en déclin, un pays qui choisit de faire plus d'enfants, ne peut pas être un pays pessimiste, un pays qui croit à ce point en l'avenir qu'il donne la vie, c'est la plus belle réponse, non à ce que nous disons, mais à ce que nous faisons. Cela fait bien longtemps que je sais qu'il y a une différence entre ce que l'on dit et ce que font les gens.* ») : l'emploi de cette figure de répétition amplifie les sentiments de désapprobation par rapport aux opinions des adversaires politiques et d'espoir par rapport aux familles qui désirent avoir un enfant.

En second lieu, il est indispensable de se pencher sur une figure de grammaire étant une autre variante de désarticulations que nous avons retrouvée dans le discours sarkozien. Il s'agit d'une ellipse, procédé syntaxique qui consiste à supprimer des termes qu'exigerait normalement la phrase pour être complète. De plus, notons que l'ellipse, tout comme sa variante atypique nommée brachylogie, est un procédé typique du discours publicitaire vers lequel s'oriente le discours politique contemporain (Charaudeau 2005). Dans le discours du président, cette forme de désarticulation se révèle dans ses petites phrases, principalement par :

a) l'omission d'un élément obligatoire de la négation :

(29) « L'écologie, c' [N'] est pas qu'il [N'] y a que des jardins et plus de boulots pour vos enfants et pour vous. »

Dans le discours politique hégémonique, l'adverbe de négation « *ne* » qui devrait, afin que la négation soit complète du point de vue de la grammaire, précéder le prédicat de la phrase, suivi du « *pas* », du « *que* », etc., un second élément indispensable de la négation ; ce procédé typique du registre familier de la langue française, nommé ellipse, associée à la prolepse grammaticale, figure de construction atypique : le substantif « *écologie* » est antéposé pour être ensuite repris par un pronom démonstratif « *ce* » élidé. Ce procédé d'anticipation, multiplié par le français contemporain, fusionné avec une ellipse, non seulement produisent un effet d'insistance, mais également contribuent à l'imitation de la concision de la langue parlée ;

b) la suppression portant sur le pronom impersonnel « *il* » :

(30) « Non, mais [IL] faut parler simple, mais parler juste. »

Le recours à l'ellipse consiste en la suppression du pronom impersonnel faisant fonction de sujet de la phrase. À ceci s'ajoute la parataxe construite sur une sorte de chiasme qui renforce sa symétrie par l'emploi d'une ellipse excessive : « *il faut* » est supprimé, ce qui constitue le décrochage de grammaire et rend la formulation obscure. De plus, la seconde proposition semble produire un effet-slogan (« *parler simple* » au lieu de « *parler simplement* ») qui est censé transmettre une vérité absolue dans le but de mieux convaincre les destinataires de l'énoncé ;

c) la suppression de l'article indéfini :

(35) « On a choisi [UNE] stratégie économique. »

Une gaffe grammaticale porte sur une ellipse : la suppression de l'article indéfini – il faut dire « *une stratégie* », trait inhérent du registre familier, qui s'amalgame à un autre procédé. En effet, le pronom personnel en tant que sujet de la phrase est inapproprié et il peut être considéré comme une sorte de syllepse grammaticale parce que le choix du pronom ne se fait pas selon les règles de la grammaire, mais selon l'idée. Autrement dit, l'énonciateur semble insister sur le caractère pluriel d'une certaine entité sous forme de « *on* », ce qui contribue, en conséquence, à l'opaque du contenu informatif, caractéristique cultivée dans le discours politique hégémonique. En effet, il est difficile de dire quel est le sujet réel de cette phrase : toute la nation, le gouvernement, une institution particulière, etc. ;

d) la suppression de la préposition :

(36) « Ah ! ben oui, ils étaient [en] colère, les gens. C'est normal. »

L'ellipse consiste cette fois-ci en la suppression de la préposition « *en* » dans l'expression « être *en* colère » ; et, de nouveau, il est possible de retrouver ici un procédé qui peut être considéré comme l'inverse de la prolepse grammaticale : le substantif « *gens* » est postposé en tant que reprise du sujet de la phrase (« *ils* »). Par ailleurs, ce même procédé peut être perçu comme brouillage syntaxique : la répartition des éléments syntaxiques n'est pas en conformité avec le niveau de langue usuel à l'écrit qui est en effet une transformation emphatique déclenchée par une figure de construction atypique, c'est-à-dire une légère suspension (une information majeure est renvoyée à la fin de la phrase : « *les gens* »). Cette astuce est présumée engendrer deux effets simultanément : celui d'insistance pathémique, car c'est la colère des gens, le pathos négatif y étant mobilisé de manière explicite ; et celui d'imitation de l'authenticité de la langue utilisée au quotidien. À ces effets s'ajoutent encore une forme de désarticulation syntaxique (figure de construction) et une forme de figures de dialectique servant à manipuler le récepteur (figure de pensée). Ce sont, respectivement, le style asyndétique : la dernière phrase est une proposition indépendante, sans liens de coordination ni de subordination, accentuant la pertinence de la réaction émotionnelle des gens (celle d'indignation) ainsi que la subjection, le procédé pseudo-polyphonique qui consiste dans le simulacre de conversation complètement prise en charge par le locuteur (ici : la réponse fictive « *Ah ! ben oui* »), ce qui renforce la connivence avec le récepteur : la colère de celui-ci est bien connue de l'énonciateur. La fonction

discursive de cette subjection est quasiment phatique, car elle vise non seulement à retenir l'attention du destinataire ou à signaler la présence de l'énonciateur, mais avant tout à (feindre de) s'assurer de la bonne compréhension mutuelle dans ce dialogue imaginaire.

En bref, il importe de souligner que le but principal de l'ellipse dans le discours sarkozien est de donner à l'expression une certaine spontanéité ou fermeté. Cette figure est importante de point de vue de la rhétorique parce qu'elle rappelle le style « télégraphique », celui du journal intime ou du blog, qui favorise l'émotivité par la brièveté de l'expression libre et proche de l'auditoire, facilitant la proximité avec ce dernier. Il arrive en outre que les phrases semblent demeurer à l'état d'ébauche, ce qui caractérise le registre familier de langue typique de Sarkozy. Dans la petite phrase suivante, observons l'omission du pronom impersonnel en fonction du sujet : (37) « *[IL] Faut changer le système de jeu.* ». Par ailleurs, il est intéressant de noter ici une légère amphibologie (« *le système de jeu* ») réalisée par une expression familière qui rend le message peu précis, voire obscur. Le vague du discours politique hégémonique est donc toujours cultivé par le locuteur ; en effet, il n'est pas facile de dire ce qui se cache vraiment derrière le nom commun « *jeu* ».

Cependant, il faut observer encore deux aspects importants pour le discours de Sarkozy. En premier lieu, le recours à l'ellipse est susceptible de rendre la phrase peu cohérente, comme c'est le cas de la mise en relief incomplète (ellipse en « que ») qui se révèle dans le discours sarkozien, comme le montre la petite phrase suivante : (38) « *On se demande c'est à quoi [que] ça leur a servi toutes ces années pour avoir autant de mauvais sens !* ». En second lieu, il est possible de retrouver les ellipses qui sont parfois abusives dans le discours qui se veut officiel. On parle alors d'une variante particulière d'ellipses évoquées plus haut et appelées brachylogies. Elles contiennent des entorses à la grammaire et rendent l'expression ambiguë, comme dans la petite phrase : (39) « *Si [IL] [N'] y en a que ça les démange d'augmenter les impôts, ils oublient qu'on est dans une compétition (...).* »

En revanche, notons que le discours de Nicolas Sarkozy abonde non seulement en tournures syntaxiques que nous venons de décrire ci-dessus. On y retrouve également une profusion de diverses figures de construction produisant des effets empathiques extrêmement intéressants dans une perspective rhétorique et mettant en valeur le pathos oratoire étudié en détail dans le chapitre suivant de notre monographie.

2.1.3. Autres constructions atypiques

Parmi une vingtaine de figures de construction atypiques distinguées par Robrieux (2000), chez Sarkozy, il en existe trois qui jouent un rôle crucial dans la mise en scène du poids pathémique de son discours. Dans un premier temps, il est possible de retrouver dans le discours présidentiel le procédé d'anticipation mentionné sur les pages qui précèdent et multiplié dans la langue française orale de nos jours, qui consiste soit à antéposer un élément pour le reprendre ensuite dans la suite de la phrase à l'aide d'un pronom, soit à effectuer une interversion entre le sujet et le complément d'objet direct. Pour ce qui est des effets rhétoriques en faveur du pathos que cette construction atypique est censée produire, il est pertinent d'en distinguer deux qui paraissent les plus importants dans le discours du président : celui d'emphase d'une part, et la reproduction de la simplicité de la langue familière d'autre part. La phrase suivante : (40) « *Vous savez, les symboles, ça compte.* », tirée de la vidéo, mise en ligne le 24 juillet 2008 sur www.elysee.fr, où l'on voit Nicolas Sarkozy vanter, dans un centre de vacances à Batz-sur-Mer, en Loire-Atlantique, le travail des bénévoles, à qui il souhaite offrir un bouquet de points de retraite et de médailles, semble en témoigner.

Aussi cette phrase est-elle intéressante dans la mesure où le locuteur cherche à construire un ethos de solidarité (voir : chapitre deux de la troisième partie) auprès de l'auditoire, ce qui s'effectue grâce au recours à la figure de dialectique, consistant en simulacre de réponse à vocation phatique : « *vous savez* ». L'énoncé est centré sur le contact entre les interlocuteurs, qu'ils soient réels ou imaginaires, en vue de souligner un effet de connivence qui se produit entre le récepteur et l'énonciateur : l'importance de symboles pour « vous » et « moi ». Sa fonction discursive est de viser essentiellement à (faire semblant de) s'assurer de la compréhension mutuelle dans cette conversation fictive qui s'apparente à la simplicité de la langue courante. En bref, cet effet s'intensifie donc par le recours à la prolepse grammaticale, une variante de construction atypique à vocation emphatique : le nom « symboles » est antéposé pour être ensuite repris par le biais d'un pronom démonstratif neutre sous forme syncopée « ça », une autre particularité du registre familier, significatif du discours sarkozien.

Or, ce qui est frappant chez Sarkozy, c'est que la mise en valeur peut porter également sur le syntagme du début de la phrase. Ce phénomène langagier est une variante de la prolepse nommée

anastrophe. Prenons un exemple suivant tiré de l’allocution du Président de la République lors de la cérémonie d’hommage rendu au Maréchal des logis-chef Imad IBN ZIATEN, au Caporal Abel CHENNOUF et au Sapeur parachutiste de 1^{re} classe Mohamed LEGOUAD prononcée le 21 mars 2012 à Montauban (Tarn-et-Garonne) :

(41) « **Au Gabon, à La Réunion, en Centrafrique, au Tchad, en Côte d’Ivoire**, vous n’avez jamais cessé de servir magnifiquement votre drapeau. »

Dans la phrase ci-dessous, le président s’adresse aux soldats français qu’il couvre de louanges en raison de leur mission patriotique superbe. En effet, l’armée française continue de servir sa patrie au-delà des frontières de la France métropolitaine. Le plus important est qu’elle soit présente dans différents coins du monde (« *Au Gabon, à La Réunion, en Centrafrique, au Tchad, en Côte d’Ivoire* ») où son assistance indéniable, c’est-à-dire son soutien militaire et économique paraît indispensable et fructueux. Encore, notons ici l’emploi intéressant de la métonymie (« votre drapeau ») pour parler de la France, ce qui accentue l’affectivité positive de la scène évoquée : la fierté et la reconnaissance envers les soldats français.

Qui plus est, nous trouvons indispensable de souligner que la partie antéposée de la phrase dans le cas de nombreuses prolepses grammaticales est, typiquement dans le discours de Sarkozy, très longue, ce qui produit un effet emphatique important du point de vue de la force persuasive du discours. En fait preuve le passage ci-dessous, tiré du discours prononcé à l’occasion des vœux du Président de la République à la France d’outre-mer le 22 janvier 2012 à Cayenne (Guyane) :

(42) « Le deuxième domaine sur lequel il convient que je m’explique c’est celui des ressources minières, et notamment de l’or. Je n’ai pas oublié ma visite de 2008, où nous nous étions expliqués entre amis avec franchise, c’est ma façon de vous respecter. **La publication du Schéma départemental d’orientation minier, je l’ai voulu.** »

Dans le fragment que nous venons de citer, le locuteur fait référence à ses actions notables qui relèvent de ses décisions et ses intentions concrètes. Ce qu’il met en avant en tant que message, c’est principalement l’une de ses mérites qui est une expression importante de son respect envers ceux qui l’avaient mandaté. Le recours à la prolepse consiste ici en antéposition d’un élément qui met en exergue

ce message : « *La publication du Schéma départemental d'orientation minier (...)* » qui est ensuite repris par le pronom d'objet direct en sa forme élidée (« l' » qui équivaut à « la ») : « *je l'ai voulue* ».

Dans un deuxième temps, il convient de se pencher sur une figure d'intercalation qui est une autre variante de construction atypique décelable chez Sarkozy. Elle s'effectue entre deux éléments sécables et se manifeste systématiquement dans le discours présidentiel. On parle alors d'un procédé stylistique et rhétorique appelé enchâssement. Par son intermédiaire, l'émetteur a l'intention d'insister sur le contenu de la proposition incise. Certes, l'impression emphatique engendrée par le recours à cet artifice oratoire est d'ordinaire renforcée par la présence des autres figures du discours :

(43) « La France – **je n'étais pas au gouvernement** – a reconnu qu'il y avait un génocide, le monde entier reconnaît que **ce fut** un génocide. **Ce ne furent pas** des dommages de guerre parmi d'autres, **ce n'étaient pas** des déplacés parmi d'autres, **c'étaient** des **Arméniens** exterminés parce qu'ils étaient **Arméniens**. »

Dans le passage qui précède, il vaut mieux observer un bon exemple d'une variante exceptionnelle d'antithèse juxtaposant deux éléments en relation affirmation-négation, nommée antéisagoge : « *Ce fut un génocide. Ce ne furent pas des dommages [...]. C'étaient des Arméniens [...].* ». En outre, il faut apprécier la réduplication du nom « *Arméniens* », tous les deux mettant en valeur un élément enchâssé, très direct et évocateur, de la phrase : « *je n'étais pas au gouvernement* ». Par conséquent, ce message émotionnel que le locuteur souhaite transmettre semble évident et sa valeur persuasive est d'autant plus significative. Il ne s'agit pas du tout, selon le locuteur, de parler du génocide ; ce qui est vraiment important, c'est de se rendre compte de l'extermination d'un peuple particulier, c'est-à-dire celui des Arméniens.

Dans le deuxième extrait que nous citons ci-dessous, il faut faire remarquer le recours à deux autres figures rhétoriques qui se combinent à l'enchâssement pour produire un effet pathémique soulevant les cœurs de ses destinataires :

(44) « J'espère qu'un jour, **et j'en suis sûr**, dans les profondeurs de la société turque, il y aura des hommes et des femmes qui se diront « **on est un grand pays** parce qu'**on n'a pas** peur de regarder notre passé, **on est un grand pays** parce qu'en reconnaissant la faute de nos ancêtres, **on autorise** le pardon de nos contemporains. »

Nous pouvons y retrouver un exemple de parallélisme (« On est un grand pays ») et d'antérisagoge (« parce qu'*on n'a pas* peur [...], parce qu'en reconnaissant [...], *on autorise* [...]. »), contribuant à accentuer le poids d'ordre pathique du passage entier, notamment celui qui est évoqué par l'incise : « *j'en suis sûr* ». Il s'agit non seulement de l'espoir, mais avant tout de la certitude exprimée explicitement par le locuteur par rapport à l'avenir du pays marqué par les événements dramatiques et évoqués dans le passage ci-dessus.

Dans le troisième, observons le recours à une des figures de pensée typiques de Nicolas Sarkozy, à savoir l'interrogation rhétorique :

(45) « Naturellement, j'ai eu contre moi bien des oppositions, - certaines que je peux comprendre, **et je ne prétends pas défendre une vérité** - d'autres qui sont plus inacceptables. **Qui, par exemple, peut croire que l'interdiction d'un négationnisme d'État ferait interdiction à des historiens ou à des intellectuels de faire leur travail ? Qui peut penser une chose pareille ? Qui peut imaginer qu'en France, on empêche un historien ou un chercheur de chercher ou de travailler ? Faut-il être d'une singulière mauvaise foi pour tenir des propos de la sorte ! »**

Il est donc pertinent de noter dans l'extrait ci-dessus une véritable cascade de questions de style (« Qui peut [...] ? ») mettant en exergue l'idée évoquée par le biais de l'enchâssement (« et je ne prétends pas défendre une vérité ») qui, cette fois-ci, a pour fonction discursive de donner de l'importance à une précision au moment où l'on soulève des questions controversées et difficiles pour le pays. De surcroît, une partie enchâssée de la phrase est intentionnellement mise en valeur en forme d'interpellation pour déboucher, à la fin du passage entier, sur une interjection renforçant considérablement sa valeur pathémique, le plus probablement celle d'indignation : « *Faut-il être d'une singulière mauvaise foi pour tenir des propos de la sorte !* »

Encore convient-il de noter que cette figure peut influencer sur la tonalité du message qui peut varier de discours en discours ; elle peut revêtir plusieurs facettes : laudative, sérieuse, humoristique, ironique, railleuse, etc. À titre d'exemple, nous proposons un bref passage de la déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la politique du gouvernement face à la crise économique, tenu à Lyon le 19 janvier 2011 où cette fonction discursive se révèle de manière très intéressante du point de vue de sa puissance rhétorique :

(46) « D'abord à ceux qui disent qu'il conviendrait de ne plus rien faire parce que le calendrier prévoit une élection, **à vrai dire cela ne m'a pas**

échappé, je sais compter jusqu'à 5, je ne prendrai pas d'engagement sur la suite, et j'ai compris que j'avais été élu pour cinq ans. »

Dans l'extrait ci-dessus, l'efficacité oratoire relève essentiellement du recours à l'une des principales figures de pensée que l'on appelle ironie. Il importe tout d'abord de voir que cet énoncé est subversif dans la mesure où il semble renverser, voire railler le discours de « *ceux qui disent qu'il conviendrait de ne plus rien faire* ». L'émetteur, en empruntant à son adversaire politique, en période de campagne électorale, le sens littéral de ses énoncés, y introduit adroitement un décalage de ton. Par conséquent, ce décalage est fort susceptible de rendre les discours des rivaux ridicules, voire odieux. Le locuteur, oscillant dans ses déclarations entre la fermeté et la désinvolture (« je ne prendrai pas d'engagement sur la suite, et j'ai compris que j'avais été élu pour cinq ans »), paraît exprimer implicitement, par le biais du procédé ironique directement intercalé dans le passage (« à vrai dire cela ne m'a pas échappé, je sais compter jusqu'à 5 »), son désaccord, voire la critique mordante de ses adversaires politiques qui empêchent de résoudre des problèmes actuels.

Dans un troisième temps, nous trouvons indispensable de voir de plus près un autre tour rhétorique qui occupe une place particulière dans le discours présidentiel. Il est question d'une variante de constructions atypiques que nous analysons dans le discours de Nicolas Sarkozy et qui relève de la transformation par laquelle un émetteur accorde des mots non selon les règles de la grammaire, mais selon l'idée qu'il souhaite mettre en relief. Autrement dit, cette figure de syntaxe, nommée syllepse grammaticale, consiste à accorder les termes « par le sens », dont l'objectif est avant tout d'insister sur le caractère pluriel d'une entité donnée et évoquée dans le discours.

Dans le discours du président, l'efficacité oratoire de cette tournure de construction se manifeste amplement par l'emploi excessif du pronom personnel « on ». Illustrons ce fait à l'aide d'un exemple suivant :

(47) « C'est par la diversité des situations, des statuts et de la méthode que l'on maintiendra l'unité de la République française. »

Comme il est possible de le voir dans la phrase ci-dessus, tirée du discours à l'occasion des vœux à la France solidaire à Mulhouse (Haut-Rhin) le 10 janvier 2012, le choix du « on » en tant que sujet grammatical contribue, en conséquence, à l'opaque du contenu

informatif d'un message, caractéristique cultivée dans le discours politique hégémonique de nos jours. En effet, il est difficile de préciser quel est le sujet réel de la phrase que nous venons de citer. Il arrive souvent chez Sarkozy que le recours à cet artifice rhétorique (syllepse grammaticale) s'amalgame avec une autre figure de construction atypique, appelée amphibologie, qui englobe toute forme d'expression donnant à un énoncé, parfois très long, un caractère équivoque, comme dans le passage qui provient du discours prononcé au Pavillon d'Armenonville à Paris le 8 février 2012 lors du dîner annuel du Conseil Représentatif des Institutions juives de France :

(48) « En Europe, pas au Moyen-Orient, en Europe avec des Européens, pas au Moyen-âge, au XXème siècle. Hier, hier, **on** s'est entretué, **on** s'est détesté, **on** s'est envahi, **on** s'est déchiré, **on** s'est massacré. Les Européens ont eu l'idée folle de la Shoah, la France et l'Allemagne. (...) Les cimetières juifs, les cimetières musulmans sont, eux, victimes d'actes authentiquement racistes et authentiquement xénophobes. Chacune de ces profanations est indigne mais j'ai été tout particulièrement scandalisé qu'au cimetière de Carcassonne, **on** ose profaner les tombes de soldats musulmans morts pour la France, sur les champs de bataille de la Grande Guerre. **On** a osé inscrire des injures raciales et des slogans nazis sur la tombe de soldats qui ont donné leur vie pour notre pays ! C'est inacceptable. Ceux qui ont fait cela doivent être attrapés et châtiés. »

Dans l'extrait qui précède, il n'est pas facile de dire avec certitude que sont, au fond, « *ceux qui ont fait cela* » ou ceux qui « *osent* » commettre des crimes odieux sur le sol français, en continuant à profaner la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la France en période de guerre. On ne sait pas vraiment qui « *déteste* », « *envahit* » ou « *déchire* ». Le sujet, ou les sujets réels qui sont dissimulés, en termes de grammaire, sous forme du pronom « on », peut être sans nul doute ceux que l'on pourrait, le plus précisément possible, qualifier de racistes ou xénophobes qui semblent ne reculer devant rien. En bref, le recours à la syllepse grammaticale permet au locuteur de mettre en relief un groupe de gens, associé ou non, dont les actes répugnants doivent être punis avec sévérité plutôt que de le préciser de manière transparente et univoque. À part cela, nous souhaitons citer le passage plus long dans lequel l'emploi de cette figure du discours, en dépit des sujets grammaticaux complètement différents, s'avère évident quant à sa fonction essentielle, à savoir l'amplification du vague informationnel dans le discours politique hégémonique :

(49) « Et c'est pour cela, Cher Frédéric MITTERRAND, que je n'ai pas accepté que l'on remette en cause l'investissement dans le MuCEM. Ne croyez pas que les demandes n'ont pas été nombreuses en ce sens. Et n' imaginez pas que 100 millions d'euros investis par l'État ici, ce fut un choix facile. Mais si, avec la crise, **on** coupe tous les projets culturels, alors il n'y a aucune possibilité de rebond. Je dirais même que c'est parce qu'il y a la crise qu'**on** doit développer les projets à dimension culturelle. (...) Le MuCEM sera une fierté pour tout Marseille et pour la région. Si **on** ne donne pas d'espérance dans la crise, quelle est la réponse à la crise ? Alors dans ce contexte de crise sans précédent -- il y a une citation de GRAMSCI qui, au fond, résume tout : la crise c'est « l'ancien monde qui n'arrive pas à mourir, tandis que le nouveau ne parvient pas à naître ». Franchement **on** a rarement dit quelque chose d'aussi intelligent et d'aussi synthétique. Un ancien monde qui meurt sous nos yeux dont **on** voit bien que les références sont en train de disparaître. Et le nouveau monde qui est là, dont **on** ne voit pas tout à fait les contours. Et bien la Culture, parce qu'elle est porteuse de sens, parce qu'elle est porteuse de renouveau, parce qu'elle est porteuse de dynamisme, peut nous servir de boussole. »

En effet, il n'est point facile de dire avec conviction quels sont les sujets effectifs des phrases respectives, le taux d'informativité de l'extrait tiré des vœux de Nicolas Sarkozy au monde de la Culture, prononcé à Marseille le 24 janvier 2012, étant loin d'être transparent. Pour Nicolas Sarkozy, président de la République pas encore candidat officiel à la présidentielle 2012, c'est par-dessus tout la Culture qui paraît être la réponse française à la crise sans précédent. En conséquence, le choix de la France devrait être, dans ces circonstances, de s'appuyer sur sa politique culturelle. Pourtant, lors de son discours, Sarkozy a, entre autres, précisé sa pensée sur la fermeture de Megaupload, « *une économie mafieuse particulièrement lucrative, qui livre à l'offre légale une concurrence déloyale et dont les annonceurs publicitaires se font les complices* », tout en multipliant les « on » dont il est difficile de déterminer le sens réel.

Ainsi, l'énonciateur dit, par exemple, que si l'« **on** coupe tous les projets culturels », si l'« **on** doit développer les projets à dimension culturelle » et que « si **on** ne donne pas d'espérance dans la crise (...) », la nation française va perdre. Bien qu'il soit impossible de deviner qui « coupe », qui « doit développer » ou qui « ne donne pas d'espérance », il faut absolument tenir compte du fait que c'est principalement la culture qui va sauver le pays « *parce qu'elle est porteuse de sens, parce qu'elle est porteuse de renouveau, parce*

qu'elle est porteuse de dynamisme ». Notons ici un exemple intéressant de reduplication (« porteuse »), figure de reprise dont nous allons parler davantage dans les passages qui suivent.

2.2. Les figures de répétition et d'accumulation

En sus des figures de symétrie et des constructions hardies que nous avons examinées dans les sous-chapitres précédents, il convient de souligner, à ce stade de nos considérations, que Nicolas Sarkozy peut être perçu comme maître de répétitions et que cette astuce rhétorique est omniprésente dans son discours. Or, il est indispensable de faire remarquer que les figures de répétition ont été évoquées plusieurs fois sur les pages précédentes en raison de la synergie entre les procédés rhétoriques dans le discours de Sarkozy. De plus, nous jugeons nécessaire de constater que les répétitions vont, au sein du discours présidentiel, de pair avec les tournures d'accumulation non redondantes dont une simple juxtaposition cadencée de mots courts et incisifs s'avère une figure caractéristique du style sarkozien.

2.2.1. Répétitions

À titre d'introduction à l'analyse rhétorico-pragmatique des figures de reprise dans le discours de Sarkozy, il est très intéressant de saisir la petite phrase suivante, tirée de l'interview à propos de la réforme hospitalière (2009) : (50) « *Il y a des trucs **difficiles**, mais ça, c'est vraiment **difficile**.* » selon le schéma provisoire d'une catégorisation des répétitions monologiques dressée par Paola Nobili (1998).

L'auteure en distingue deux ensembles principaux : les reformulations et les répétitions. Quant à ce dernier, nous pouvons parler, à l'instar de la phrase ci-dessus, de deux types de répétitions : d'une part, nous y retrouvons une *répétition dite hésitante* (« ça » ; « c' ») portant sur « des amorces de forme qui peuvent concerner les déterminants ou les présentatifs (...). Leur origine peut être attribuée (...) à la situation énonciative, à des moments de gêne, au caractère impulsif, passionné [d'un locuteur], à son empressement dans l'élocution » (Nobili 1998 : 36). Notons également qu'à cet effet pathémique vient s'ajouter le recours à la parataxe simplifiée : « mais ça, c'est vraiment difficile », imitant le style du français familier.

D'autre part, il y a ici un *soulignement redondant*, l'adjectif qualificatif « difficile » y étant employé d'ailleurs comme épithète et comme attribut en même temps, qui est un type de répétition avec

lequel « on entre dans le domaine de la rhétorique, terrain déjà effleuré dans bon nombre de productions rencontrées, mais qui – alors – n’était pas prédominante. Selon cette auteure, ces répétitions sont « employées pour attirer l’attention de l’interlocuteur, pour soutenir son propre point de vue, pour produire des effets de persuasion, ces formes d’insistance sont très nombreuses dans le discours polémique-argumentatif. Le focus est souvent porté sur l’objet de la discussion, et la fonction émotive-expressive alterne avec la fonction conative » (Nobili 1998 : 37). Autrement dit, l’affectivité discursive est exploitée, à l’exemple de cette phrase, à travers une forme d’accumulation redondante, nommée battologie, qui se produit quand une certaine idée est répétée avec les termes identiques (« difficile »), ce qui donne le plus souvent une impression fastidieuse.

Il est cependant possible d’y voir également une *répétition dite structurelle* dont la fonction est essentiellement textuelle-discursive. En effet, ce type de répétition est non seulement supposé signaler une progression d’un discours, mais aussi il permet « au locuteur de garder la cohérence thématique. [Ces répétitions] peuvent être rangées suivant trois paramètres différents » (Nobili 1998 : 37). Ici, la reprise de l’adjectif « difficile » relève de ces répétitions qui, tout en étant propres à deux genres : narratif et descriptif, se doublent d’un effet purement stylistique. Le cas échéant, l’effet qui fut engendré est celui d’intensification portant sur la qualité du problème évoqué par le locuteur. Ce dernier recourt au vocabulaire familier : le substantif « truc » se joint, de façon inattendue, à l’adjectif qualificatif « difficile ». En effet, une telle combinaison de termes, sans pour autant défier les règles syntaxiques, associe des mots que l’on ne s’attend pas à voir d’ordinaire réunis dans le même syntagme (« trucs difficiles »). Vu que l’adjectif « difficile », qui devrait se combiner logiquement à des noms abstraits, est attribué au nom concret « truc », cette construction atypique peut être qualifiée d’attelage (ou zeugme sémantique). En même temps, une telle association de mots donne à cet énoncé un caractère douteux, voire équivoque, ce procédé langagier étant habituellement nommé amphibologie.

Néanmoins, la répétition peut jouer également un rôle différent. Il est bien possible de le capter, en approchant de plus près une autre petite phrase sarkozienne : (51) « Car ça vaut autant que de savoir par cœur *La Princesse de Clèves*. J’ai rien contre, *m’enfin, m’enfin*, c’est parce que j’avais beaucoup souffert sur elle », tirée de l’interview à l’occasion d’un déplacement, au mois de juillet 2008, dans un centre

de vacances à Batz-sur-Mer (Loire-Atlantique) où le président faisait l'apologie du bénévolat qui, disait-il, devait être reconnu par les concours administratifs.

Pour ce qui est de la phrase citée ci-dessus, il est intéressant de se pencher sur la formulation répétée. En l'occurrence, la contraction de trois syllabes en deux : « m'enfin » au lieu de « mais enfin » est une *répétition dite hésitante* employée afin de manifester plus explicitement l'intention de l'énonciateur. En effet, « il [le locuteur] veut prendre son temps pour rechercher le mot le plus approprié, (...) ou pour réfléchir et éclaircir ses propres idées [« j'avais beaucoup souffert sur elle »]. Dans ces cas, on remarque de légères pauses entre les mots. Seul le visionnement peut déceler d'autres causes possibles de telles hésitations [l'interruption (gestuelle ou mimique), par exemple, de la part de l'interlocuteur]. Ce type de répétition appartient plus au domaine du discours qu'à celui de la langue et l'énonciation est sûrement centrée vers le locuteur » (Nobili 1998 : 37).

D'où le recours à une ellipse, caractéristique du registre courant et familier : la négation incomplète, consistant en suppression de « ne » dans la première proposition qui s'amalgame à une fausse réticence, car l'énonciateur feint de passer son propos sous silence, en le trouvant peut-être un peu trop vivace, voire un peu trop violent : « J'ai rien contre... », censée interrompre brusquement son énoncé qu'il doit juger assez clair pour être compris. Ce dernier semble néanmoins devenir l'inverse de la réticence, c'est-à-dire une autre variante de figure de dialectique, visant à se montrer (faussement) hésitant vis-à-vis d'un récepteur. Par cette figure, nommée *prétérition*, le locuteur fait semblant de ne pas traiter un sujet donné, tout en l'abordant dans l'intention d'inviter le destinataire à mesurer lui-même l'ampleur du problème.

Dans cet énoncé, à vocation épидictique – dans le blâme qui suit, le locuteur explique, sur le ton de la plaisanterie, pourquoi il s'en prend à cette œuvre littéraire et pourquoi il trouve inutile de l'avoir mise dans le programme du concours d'attaché d'administration – la *prétérition*, supposée instituer une complicité entre les interlocuteurs, en insistant sur l'évidence de ce qui est dit, est renforcée par le recours (plus ou moins volontaire) à la personnification dans l'expression familière (qui est ici un exemple d'amphibologie grivoise) : « souffrir sur quelque chose ». En effet, le locuteur utilise le pronom personnel tonique « elle » pour parler du roman, le nom commun dont le genre grammatical est masculin, écrit par une femme, Marie-Madeleine de

La Fayette, dont le titre recèle le nom du personnage principal : La Princesse de Clèves. Elle est donc éponyme de ce roman, d'où l'emploi du pronom personnel féminin. On peut donc y noter une personnification synecdochique. Cette synecdoque est particularisante, c'est-à-dire fondée sur un hyponyme : substitution de la partie au tout – la princesse de Clèves fait partie du roman sur un ton de badinage, ce qui provoque, à son tour, une certaine ambiguïté. Bien que considérée par certains comme mépris pour la culture française, pour les enseignants de littérature, etc., la seconde partie de cet énoncé notamment peut être perçue également comme syllepse grammaticale : une forme d'accord, en genre le cas échéant, « par le sens » (« elle » à la place de « lui »), selon l'idée et non selon les règles de la grammaire, ce qui aurait occasionné bien des doutes ou des désagréments.

En se penchant sur les répétitions dans le discours du président, il est essentiel de parler de prime abord de la forme beaucoup plus spontanée et plus simple de reprise (nommée réduplication) qui est l'une des façons d'insister favorites de Nicolas Sarkozy, évoquée maintes fois dans les passages précédents pour parler de la synergie entre les figures. Ci-dessous, nous en citons un exemple intéressant du fameux discours de Caen du 9 mars 2007 :

(52) « **La France c'est un rêve** de civilisation. **La France c'est un rêve** d'unité. **La France c'est un rêve** d'émancipation. **La France c'est un rêve** de grandeur et d'universalité. »

Ce moyen d'insistance quasi obsessionnelle de la part de l'énonciateur permet, comme nous pouvons l'observer dans le passage ci-dessus, de mettre en relief l'idée de « rêve » qui s'associe, comme c'est souvent le cas du discours sarkozien, à l'anaphore (« France »). La combinaison de ces deux tournures sert à exprimer de façon presque poétique la fierté de pouvoir vivre dans un pays où se réalisent les plus belles valeurs de l'humanité civilisée telles que l'unité, l'émancipation et l'universalité. Cependant, il convient aussi de faire remarquer, on l'a montré, l'usage de la figure classée parmi les figures de mots et consistant à reprendre un mot déjà énoncé en le faisant soumettre à des variations morphosyntaxiques par l'intermédiaire – en cas du français moderne – de la conjugaison. Citons par exemple un extrait suivant :

(53) « Voyez-vous, Messieurs les Présidents, mes chers Compatriotes, je ne **compare** nullement. Mais quand j'ai voulu dire à nos compatriotes

harkis que **la France** avait fauté parce qu'ils avaient choisi **la France** et que **la France** les avait abandonnés et que c'était la faute de **la France**, je n'ai pas **comparé**, car les douleurs ne se **comparent** pas. Je n'ai pas hiérarchisé, j'ai simplement voulu montrer à d'autres pays, dont la Turquie, que **la France** demandait à la Turquie de faire ce qu'elle faisait pour elle-même : revisiter son passé. On n'est pas faible quand on regarde son histoire. »

Dans le passage ci-dessus, tiré de l'incontournable discours de M. le Président de la République à l'occasion de la cérémonie de commémoration du 97^{ème} anniversaire du génocide du peuple arménien, cette figure de répétition, nommée polyptote, se manifeste à travers la variation du verbe « *comparer* ». Le but est de mettre un accent particulier sur l'idée de souffrance que l'on ne doit jamais confronter : « *je ne compare nullement* » ; « *je n'ai pas comparé* » ; « *les douleurs ne se comparent pas* ». Cette variation de la conjugaison s'amalgame, pour renforcer une impression pathémique, à la réduplication (« France »), un mode d'emphase poussée à l'extrême dans le passage en question : la France en tant que pays peut revêtir plusieurs facettes. C'est un abri pour ceux qui n'ont pas où aller ; or, elle peut également faire une faute morale, l'une des faiblesses qui ont marqué bien des peuples dans le monde. Pour s'en débarrasser, il est nécessaire, selon le locuteur, de faire une chose : « *revisiter son passé* ».

En bref, il importe d'observer que dans le discours présidentiel cette tournure rhétorique est parfois associée à une figure de répétition déjà mentionnée et consistant dans la reprise d'un terme d'une phrase à l'autre, appelée anadiplose : « *Il n'y a pas d'autre voie. La voie de la facilité nous est interdite. La seule voie possible, c'est celle-ci.* ». Aussi arrive-t-il que plusieurs phrases se succèdent pour devenir une sorte d'accumulation redondante, nommée périsologie, donc une forme de reformulation apportant une précision inutile : « *Si la décision que nous prenons n'est pas difficile, ce n'est pas une décision. Si un diplôme ne prépare pas à l'emploi, ce n'est pas tellement un diplôme. Si une décision n'est pas difficile, ce n'est pas une décision. Si un choix n'est pas compliqué, ce n'est pas un choix.* ». Une telle redite permet à l'énonciateur de souligner, quitte à rendre son énoncé excessivement long, cette partie de son message qu'il juge particulièrement importante.

Ensuite, comme nous l'avons déjà dit plus haut, il est pertinent de parler de la combinaison de deux figures significatives du discours

présidentiel qui dénonce la rupture avec le style, tant de gouverner que de s'exprimer en public, visant à mettre en valeur le politiquement correct. Le style dont on parle consiste en l'usage systématique de la figure de répétition au début des séquences (anaphore) qui se combine, à travers le discours de Sarkozy, avec celui de l'hyperbole. Nous voudrions illustrer ce fait à l'aide d'un passage suivant où le candidat à l'élection présidentielle s'adresse à ses compatriotes (« Mes chers amis ») à la veille de l'élection 2007 à Villebon-sur-Yvette le 20 mars 2007 :

(54) « **Vous en avez assez** qu'il ne soit pas possible de dire que ceux qui ne veulent pas respecter nos valeurs, qui veulent pratiquer **la polygamie** et **l'excision**, qui ne veulent pas reconnaître l'égalité de l'homme et de la femme, qui n'acceptent pas la laïcité, que ceux-là **ne sont pas les bienvenus dans notre pays**. **Vous en avez assez** qu'il ne soit pas possible de dire que ceux qui n'aiment pas la France et qui n'aiment pas les valeurs de la République **ne sont pas obligés d'y rester**. **Vous en avez assez que** l'identité nationale soit considérée comme **un gros mot**. **Vous en avez assez que** l'on ne puisse plus avoir le droit de dire qu'**un voyou est un voyou**. [...] **Vous en avez assez de la langue de bois** et vous avez raison. **Vous êtes là parce que vous en avez assez** que l'on **cherche à vous imposer** ce qu'il faut penser. **Vous êtes là parce que vous en avez assez du conformisme** intellectuel. **Vous êtes là parce que vous en avez assez de la pensée unique**. [...] **Personne n'a le monopole** du cœur ni le monopole du sentiment national. **Personne n'a le monopole** de Jaurès ni celui du Général de Gaulle. **Personne n'a le monopole** de la démocratie, ni celui de la république. **Je revendique le droit de** me référer à tous ceux qui ont fait l'Histoire de France. **Je revendique le droit de** citer Jaurès, Blum et Guy Môquet. **Je revendique le droit de** défendre l'identité nationale et les valeurs de la république. **Je revendique le droit de parler** de la fraternité et de l'autorité. **Je revendique le droit de parler** de la Justice sociale et de la sécurité. **Je revendique de parler** du travail et du pouvoir d'achat. **Je revendique le droit** d'exprimer ma fierté d'être Français sans être accusé de me rapprocher de l'extrême droite. **Je revendique le droit de dire** que la mode de la repentance est une mode exécrable. **Je revendique le droit de dire** que je n'accepte pas que l'on demande aux fils d'expié les fautes des pères, **Que je n'accepte pas** que l'on juge toujours le passé avec les préjugés du présent. **Que je n'accepte pas** cette bonne conscience moralisatrice qui réécrit l'histoire dans le seul but de mettre la nation en accusation. **Que je n'accepte pas** ce dénigrement systématique de la nation qui est la forme ultime de la détestation de soi. »

Ce rassemblement de figures aux niveaux lexical et syntaxique évolue dans le discours analysé dans la mesure où c'est sur la figure d'exagération que s'appuie très souvent le recours à l'anaphore et aux figures associées telles que le parallélisme et l'anadiplose. Sont donc fréquemment repris des propos vivaces sous forme de lexèmes violents et de formules chocs : « *polygamie* », « *excision* », « *conformistes* », « *voyous* », « *je revendique que* », « *que je n'accepte pas* », etc. Dans le passage qui précède, il est facile de voir un « empiement » anaphorico-hyperbolique frappant. En effet, c'est un discours qui ne paraît pas craindre d'aborder des sujets jugés pénibles, ce que l'on peut observer à travers le parallélisme employé dans l'extrait ci-dessus : « *vous en avez assez* », « *vous êtes là parce que* », « *personne n'a le monopole de* », « *je revendique que* », « *que je n'accepte pas* ».

Sans doute les figures de répétition sont-elles les procédés oratoires favoris de Nicolas Sarkozy, employés dans son discours de manière incessante, voire obsessionnelle. L'ubiquité anaphorique se manifeste dans le raisonnement argumentatif de son discours qui s'appuie en particulier sur l'usage systématique de maintes formes de répétition. Parmi ce genre d'artifices rhétoriques, il est indispensable de distinguer les répétitions au début et à la fin des séquences. En fait, le discours sarkozien, on l'a montré, abonde en anaphores. La définition de cette figure de répétition est actuellement assez large ; en effet, Sarkozy reprend non seulement un même mot en début de séquences, mais de mêmes syntagmes, comme c'est le cas du passage suivant où le locuteur reprend le thème de la tragédie arménienne au temps de la guerre :

(55) « **Je voudrais** vous parler très librement d'un sujet extrêmement sérieux, sur lequel on a entendu tant d'approximations, tant d'erreurs, tant de choses fausses. **Je voudrais** le faire en tant que chef de l'État, pas en tant que candidat, et je voudrais dire, d'ailleurs, que les idées que je vais défendre, sont des idées qui, me semble-t-il, sont partagées bien au-delà des frontières partisans. C'est à ce niveau que je veux me placer, et pas à un autre, si vous me le permettez. D'abord, **je voudrais** vous dire, mes chers compatriotes, combien j'ai été bouleversé par mon voyage d'État à Erevan et par la visite du mémorial. **Je voudrais** dire à tous ceux qui n'ont pas fait ce voyage, qui n'ont pas vu ce que j'ai vu, qui n'ont pas entendu ce que j'ai entendu, qu'ils ne peuvent pas comprendre la mémoire de cette douleur indicible pour tous les Arméniens, où qu'ils existent, où qu'ils vivent dans le monde. »

Il importe néanmoins de faire remarquer que le discours présidentiel tend à « s'adoucir » vers la fin de son mandat. Son « je veux » de prédilection semble céder la place à la formule de politesse exprimée, en termes de grammaire, par le conditionnel présent. Ceci est facilement observable dans l'extrait que nous venons de citer. En revanche, dans l'extrait ci-dessous, tiré du discours à la Réunion des Comités de soutiens locaux à la Mutualité le 11 février 2007, il est très intéressant de noter l'emploi du parallélisme (nommé également anaphore « en escalier » ou hypozeux) construit sur la proposition relative : « *Je veux être le Président qui (réconcilie)* » :

(56) « [...] **Je veux être le Président de la réconciliation.**

Je veux être le Président qui réconcilie les Français avec la France.

Je veux être le Président qui réconcilie les Français avec la République.

Je veux être le Président qui réconcilie les Français avec le monde, avec l'Europe, avec la Méditerranée.

Je veux être le Président qui réconcilie les Français avec leur État.

Je veux être le Président qui réconcilie les Français avec leur école et avec leur université.

Je veux être le Président qui réconcilie la France de la fonction publique avec la France du privé.

Je veux être le Président qui réconcilie les croyants avec la laïcité et les laïcs avec les croyants.

Je veux être le Président qui réconcilie la France qui **souffre** avec la France qui réussit.

Je veux être le Président qui réconcilie les Français avec entre eux, quelles que soient leurs origines, leur couleur de peau, leur religion.

Je veux être le Président d'une France qui donne sa chance à chacun, qui redécouvre *le vrai sens* du mot "fraternité" [...]. »

Ceci se combine avec deux autres figures du discours ; d'un côté, le style anaphorique met en valeur trois cas d'hyperboles. C'est d'abord le verbe « *vouloir* » conjugué à l'indicatif (« veux » au lieu de « voudrais ») qui rend le ton du passage extrêmement direct, voire agressif ; ensuite, c'est le verbe « *souffrir* » dans : « *la France qui souffre* » qui donne une apparence humaine à une entité abstraite (« la France ») et, par la suite, met en avant l'émotivité négative. C'est pour cela qu'il convient de voir également que ce dernier est un exemple d'augmentation associée à l'une des figures dont la fonction principale est de rendre vivant un élément donné du discours (personnification). Pour reprendre la classification des personnifications de Pierre Fontanier (1968), il faut noter que l'usage de cette figure est en

l'occurrence appuyée sur la substitution du type lieu/habitants : « *la France* » à la place de « *les Français* », ce qu'on appelle personnification métonymique. Enfin, il convient de repérer le recours à l'adjectif « *vrai* » dans : « *le vrai sens* » qui contribue à l'intensification de la pensée exprimée à la fin de l'extrait ci-dessus.

De l'autre côté, l'impression de litanie produite ici par l'hypozeuxe est renforcée par l'emploi de la dérivation rhétorique, figure de mots, concernant leur morphologie et consistant à rapprocher, dans un même énoncé, des termes qui sont issus du même radical. Le cas échéant, le rapprochement s'effectue entre le nom (« *réconciliation* ») et le verbe (« *réconcilier* ») conjugué à plusieurs reprises au présent de l'indicatif afin d'accentuer l'effet d'emphase sur le thème abordé dans le discours : celui de *réconciliation*. Le parallélisme est une figure de répétition qui non seulement subsiste dans le discours sarkozien jusqu'à la fin de son mandat, mais elle semble être à son comble dans son discours de campagne électorale 2012. Pour s'en rendre compte, nous n'avons qu'à évoquer ci-dessous un autre bel exemple de cette figure de répétition, orné d'allitérations en [f] et en [r] : « *La France forte* », accentuant le vœu de redéfinir le pays et de continuer à le reconstruire moralement durant le second mandat, repérable dans la profession de foi électorale du président sortant :

(57) « **La France forte**, c'est une France qui défend ses valeurs et assure la sécurité des Français (...). **La France forte**, c'est une France qui préserve son identité (...). **La France forte**, c'est une France qui décide elle-même qui peut s'installer sur son territoire (...). **La France forte**, c'est une France qui affirme la valeur de l'autorité (...). **La France forte**, c'est une France qui croit à la responsabilité (...). **La France forte**, c'est une France qui met toute son énergie dans la protection du travail (...). **La France forte**, c'est une France juste qui met l'éducation et la formation au cœur de la solidarité (...). **La France forte**, c'est une France qui protège les plus fragiles (...). **La France forte**, c'est une France qui pèse de tout son poids dans une Europe qui protège. »

En l'occurrence, le locuteur reprend les propositions relatives introduites par le pronom relatif « *qui* », précédées à chaque fois de mise en valeur portant sur le même syntagme initial, celui de « *la France forte* ». Ceci est une sorte de construction atypique évoquée plus haut et nommée anastrophe. Notons aussi que toutes ces structures syntaxiques sont conjuguées au présent de l'indicatif, ce qui produit, avec tous les autres procédés rhétoriques mentionnés, un effet d'incomplétude, voire celui d'absolu : le discours de Sarkozy est

toujours un discours qui favorise les syntagmes verbaux et non pas nominaux. On y retrouve donc les mots qui sont réemployés de façon absolue sans que l'on ne sache vraiment quels acteurs de la vie publique ils concernent ; d'autre part, les phrases définitionnelles utilisées dans ce discours ressemblent un peu à des maximes ou des adages dissimulant une certaine vérité générale, comme dans l'extrait que nous venons de citer : « *La France forte, c'est une France qui (...)* ».

Le discours de Nicolas Sarkozy opère également une autre figure de répétition mentionnée plus haut, qui consiste à reprendre un mot ou un groupe de mots d'une phrase à l'autre. Dans l'exemple ci-dessous, tiré du fameux discours de Caen au mois de mars 2007, cette astuce rhétorique, nommée anadiplose, se manifeste de façon évidente :

(58) « Qu'est-ce que la **France** ? La **France** est un **miracle**. Ce **miracle** est politique. **Il** est intellectuel. **Il** est moral. **Il** est culturel. »

La succession de répétitions (les deux noms : « France » et « miracle » sont ici répétés d'une phrase à l'autre) qui suit la question de style (« Qu'est-ce que la *France* ?) contribue, du point de vue de sa fonction persuasive, à la suite logique de cet énoncé succinct. Cet effet pathémique est renforcé par le fait que le nom « miracle » est relié par l'intermédiaire de la référence anaphorique sous forme de pronom personnel (« il »). Le tout soutient l'emphase entraînée par le recours à la figure d'accumulation non redondante qui consiste en juxtaposition rythmée de mots brefs et éloquents. En l'occurrence, ce sont les adjectifs (« politique », « intellectuel », « moral », « culturel ») qui sont mis en valeur dans le discours. Par conséquent, chacun de ces termes garde, grâce aux pauses, la même importance emphatique.

Puis, il faut souligner aussi que c'est le contact entre les interlocuteurs qui est un enjeu principal de ce type de répétitions dont Sarkozy est un grand utilisateur. Sans doute lui permettent-elles de séduire le récepteur de son discours et d'établir avec lui une certaine proximité émotionnelle. En d'autres termes, bien que les répétitions dites phatiques ne semblent servir à rien quant au contenu informationnel, ces figures n'ont qu'à renforcer la communication. Ceci dit, la fonction discursive de ces répétitions se résume tout d'abord, du point de vue de l'énonciateur, à la manifestation explicite de sa présence, comme le montre les petites phrases suivantes : (59) « *En tout cas, je vais vous dire une chose, je n'ai pas l'habitude de raconter des histoires aux Français, je dis ce que je pense.* » (Le point

de presse à l'ONU le 25 septembre 2007) ; (60) « *Mais, Madame, je vais vous dire les choses très simplement : je crois aux échanges commerciaux loyaux, pas déloyaux.* » (La conférence de presse avec Gordon Brown le 20 juillet 2007). Ensuite, les « phatiques » sont mises en œuvre dans l'intention de s'assurer de deux choses : de la présence du destinataire en particulier et, moins souvent dans le cas du discours politique hégémonique, de la compréhension mutuelle qui se dégage entre les interlocuteurs.

Chez Sarkozy, cette fonction est pertinente tout particulièrement quand il est question d'un journaliste : (61) « *C'est tout le problème des rencontres avec la presse au fur et à mesure, parce que, vous savez, j'ai l'impression que, depuis hier, la montre a tourné très vite...* » (La conférence de presse au G8 le 7 juin 2007) ; (62) « *Je voudrais néanmoins vous dire une chose : vous savez, je suis comme le président Wade, je suis franc.* » (La conférence de presse avec le président du Sénégal le 26 juillet 2007) ; Enfin, on a recours à de telles répétitions lorsqu'on a pour objectif de retenir l'attention de l'auditoire, ce qui est extrêmement important en ce qui concerne le type de discours analysé. En voici deux exemples intéressants des petites phrases : (63) « ***Ecoutez**, s'agissant du Canada, il a ratifié le protocole de Kyoto à ma connaissance.* » (Le point de presse à l'ONU le 24 septembre 2007) ; (64) « ***Ecoutez**, il y a des positions de départ, et des positions d'arrivée. [...] La position de la Pologne est bien connue.* » (La conférence de presse avec le président de la Pologne le 14 juin 2007).

Pour préciser, il faut dire également que dans les trois exemples proposés ci-dessus, les répétitions sont construites soit sur l'anaphore proprement dite (« Ecoutez », « je vais vous dire » et « vous savez »), cette dernière étant plus fréquemment intercalée dans un énoncé qui est placé en tête d'une phrase. On parle alors de l'enchâssement dont le but est de mettre en valeur une information qui suit la « phatique incise » en forme d'interpellation plutôt que d'insister sur le contenu informatif de cette répétition. Ainsi, le locuteur renforce intentionnellement l'effet d'apostrophe et/ou accentue le caractère affectif de l'élément succédant à l'incise.

Enfin, il est important de tenir compte de la figure appartenant aux figures de mots (appelées distinctions) concerne la morphologie des mots et rapproche dans un énoncé des termes issus du même radical, la différence des affixes n'étant pas nécessairement due aux conjugaisons. Ce phénomène linguistique, nommé dérivation

rhétorique, est assez typique de Sarkozy. Citons à titre d'exemple le passage suivant, traitant les problèmes économiques et ceux de l'emploi :

(65) « Certains disent « il faut **refuser** la mondialisation », ils mentent. Imaginez le **refus** solitaire de 65 millions de Français, imaginez-vous que ce **refus** va impressionner près de 7 milliards d'individus ? C'est un peu comme si, dans chacune de nos familles, on disait à nos enfants « cela ne va pas à l'école, **refuse** le système, travaille encore moins, cela ira bien. » Et on imagine les Chinois, les Indiens, les Brésiliens impressionnés par ce **refus** solitaire et arrogant ! »

Dans l'exemple ci-dessous, la dérivation se fait entre le verbe « refuser » et le substantif « refus » repris trois fois dans le même passage. Cela engendre une impression emphatique quasi-hystérique, amplifiée par le recours à l'interrogation rhétorique : « *Certains disent « il faut **refuser** la mondialisation », ils mentent. Imaginez le **refus** solitaire de 65 millions de Français, imaginez-vous que ce **refus** va impressionner près de 7 milliards d'individus ?* » et la phrase exclamative qui clôt l'extrait : « *Et on imagine les Chinois, les Indiens, les Brésiliens impressionnés par ce **refus** solitaire et arrogant !* »

Ajoutons que le rapprochement dont nous parlons s'effectue généralement entre des verbes et des substantifs pour accentuer l'effet emphatique important. Pourtant, le discours de Sarkozy, comporte les dérivations rhétoriques qui mettent en jeu d'autres parties du discours. Le passage ci-dessous en est un exemple intéressant :

(66) « Désormais le temps presse et quelques jours plus tard, vous parvenez à **obtenir** quatre-vingts places à bord d'un bateau qui devait quitter Oran, ce seront les dernières. **Prudent** et conscient du danger vous **obtenez** une escorte blindée pour accompagner votre convoi. Cette **prudence** vous sauvera la vie car vous tombez sur des hommes en armes qui menacent de tirer si vous ne leur livrez pas vos hommes. »

Ce passage est tiré du discours prononcé à la préfecture des Pyrénées-Orientales à Perpignan lors de la remise des insignes de grand officier de la Légion d'honneur au général François Meyer le 14 avril 2012. L'emploi de la dérivation rhétorique qui repose sur des variations entre les noms, les verbes et les adjectifs qualificatifs (« prudence », « prudent » et « obtenir », « obtenez ») sert à mettre en avant les mérites et les vertus du général et à maintenir un ton solennel de la cérémonie évoquée.

Somme toute, il est jugé important de noter que le discours sarkozien abonde en grand nombre de figures de répétition employées systématiquement par le président-rhéteur. Néanmoins, il serait dommage, en ce qui concerne les tournures de construction, de sous-estimer l'importance accordée aux figures d'accumulation au sein du discours de Nicolas Sarkozy. En particulier, il en existe une qui semble jouer, dans une perspective rhétorique, un rôle persuasif prépondérant. Il s'agit de la figure la plus courte et non redondante dont nous allons parler ci-dessous.

2.2.2. Accumulations

Pour ce qui est de la syntaxe, la brièveté et la simplicité sont des termes qui caractérisent indéniablement le style oratoire de Nicolas Sarkozy. Celui-ci se distingue par des phrases concises et directes, rendant le style beaucoup plus dynamique et passionnel. Ceci reflète par ailleurs une tendance au raccourcissement syntaxique se révélant tout au long de la V^{ème} République et rapprochant le discours politique hégémonique au discours publicitaire (Mayaffre : 2012). Sarkozy, qui semble aller encore plus loin dans cette direction, favorise la plus brève figure d'accumulation non redondante consistant à juxtaposer de manière rythmée des mots courts et incisifs en même temps. Cette figure, nommée épitrochisme, est donc un procédé rhétorique qui distingue le style asyndétique (réduction de liens de coordination et de subordination) de Sarkozy, comme le montre la phrase ci-dessous tirée du discours abordant le thème du génocide arménien :

(67) « Je voudrais vous parler très librement d'un sujet extrêmement sérieux, sur lequel on a entendu **tant d'approximations, tant d'erreurs, tant de choses fausses.** »

Le recours à cette tournure d'accumulation (« tant d'approximations, tant d'erreurs, tant de choses fausses ») permet au locuteur de parvenir à produire un effet de complétude : il a énuméré tous les trois éléments cruciaux de son message sur lesquels il souhaitait mettre un accent spécial, et à dynamiser la cadence de son expression, tout en faisant les pauses accentuant l'énumération. Le dernier des exemples, traitant la situation économique de la France et cité ci-dessous, est particulièrement intéressant en raison de la combinaison de trois figures du discours qu'il contient :

(68) « Mesdames et Messieurs, en saluant tout particulièrement Nora BERRA et Michel MERCIER, en vous remerciant d'être venus si

nombreux, je voudrais vous dire ma conviction **que la France peut** résister à la crise, **que la France a** tous les atouts pour faire face à la situation nouvelle, mais que, plus que jamais, dans cette année 2012, **travail, effort, innovation**, c'est la stratégie à mener. »

Notons que sauf la figure en question (« travail, effort, innovation »), il y a également une apostrophe filée (« en saluant tout particulièrement Nora BERRA et Michel MERCIER, en vous remerciant d'être venus si nombreux ») et un parallélisme (« que la France peut », « que la France a ») qui donnent à cet extrait davantage de charge émotionnelle à ne pas sous-estimer, tout en soulignant l'endurance et la puissance de la France qui est à même de faire face à la crise. Cette combinaison, elle aussi, témoigne du fait que le discours de Nicolas Sarkozy soit celui où les artifices rhétoriques sont loin de se manifester dans l'isolement.

En guise de conclusion, il est indispensable de souligner que le discours de Nicolas Sarkozy analysé à la lumière du corpus réuni apparaît, du point de vue de la rhétorique classique, comme particulièrement pathémique. En effet, nombre d'émotions sont constamment sollicitées par son émetteur dans le but de frapper les esprits des destinataires.

Dans notre étude, nous avons tenu à démontrer comment l'évolution de ce type discursif vers la mobilisation spécifique du pathos s'exprime à travers les moyens langagiers. Ces derniers semblent y avoir pour fonction essentielle de mettre en relief toute une gamme de mécanismes pathémiques dont relève l'immense efficacité du discours sarkozien. En examinant soigneusement le corpus rassemblé, nous avons réussi à distinguer deux grandes catégories de figures rhétoriques qui prédominent de manière systématique et synergique dans le discours de Nicolas Sarkozy, c'est-à-dire les figures de pensée et les figures de construction.

En ce qui concerne les figures de pensée présentes dans le discours traité, il est nécessaire de constater que celui-ci est, en premier lieu, le discours d'augmentation rhétorique. Sarkozy exploite à fond divers effets d'insistance engendrés par le recours à cette astuce oratoire dans le sens majoritairement négatif, tout en dépeignant la réalité à l'aide des procédés hyperboliques basés sur le choix des termes injurieux qui dénotent des actions répréhensibles et évoquent des qualités blâmables. Cependant, il est possible de retrouver dans le discours analysé des formulations exagérant la réalité en termes louangeurs, ce

qui contribue par-dessus tout à la construction de l'ethos discursif de l'énonciateur.

En second lieu, il importe de noter que la force persuasive du pathos se manifeste également par l'emploi des figures consistant à rendre vivant, en dressant une peinture morale, très suggestive, de la réalité, et à manipuler le récepteur, en ayant recours aux questions et dialogues fictifs. Par ailleurs, il s'ensuit à la lumière de notre étude que l'usage de ces tournures rhétoriques a un retentissement significatif sur la tonalité du discours qui peut, quant à lui, revêtir plusieurs facettes émotives : dramatique, ironique, humoristique, sérieuse, laudative, etc., ce grâce à quoi l'auditoire est amené à partager largement les passions suscitées par l'émetteur.

En revanche, pour ce qui est des figures de construction, systématiquement employées dans le discours examiné, nous avons réussi à distinguer, d'une part, les procédés langagiers qualifiés d'assemblages symétriques et désarticulés qui produisent, quant à eux, les effets d'emphase extrêmement intéressants. En effet, le recours à des figures d'opposition ainsi que le style asyndétique du discours sarkozien se révélant notamment par les ruptures de rythme au niveau syntaxique (les phrases inégales, voire imprévisibles étant donné leur longueur) permettent à l'énonciateur de solliciter de l'affect composite et performant quant aux topiques et tonalités évoquées.

D'autre part, il semble pertinent de voir que le discours de Nicolas Sarkozy tend à s'orienter, comme ceci est de plus en plus souvent le cas du discours politique hégémonique dans les pays démocratiques à l'heure actuelle, vers le discours publicitaire, tout en dévoilant beaucoup plus son dispositif passionnel croissant que la teneur de son propos, à savoir le *logos* rhétorique. En fait, le pathos présumé galvaniser les récepteurs découle également du style elliptique, voire « télégraphique » qui distingue le discours du président. Cela dit, sa dimension émotive se trouve dynamisée et ensuite médiatisée par l'ancrage dans le registre familier de la langue française : à commencer par la brièveté et la spontanéité de l'expression, l'approchant du style typique d'un blog ou d'un journal intime, pour aboutir à la présence des entorses à la grammaire, voire à la prononciation ou à la syntaxe, donnant parfois aux énoncés un caractère obscur ou ambigu.

Ainsi, le discours en question est celui qui, tout en cultivant le vague informatif lui étant propre, se distingue, on l'a montré, par une énorme efficacité oratoire. Cette dernière relève non seulement de la

radicalité de sa parole, mais également de la connivence qu'il établit avec les destinataires. Néanmoins, il faut bien préciser que cette efficacité du discours sarkozien découle, en sus de la mise en évidence des traits génériques de la langue parlée, du recours méthodique aux constructions atypiques dont la valeur empathique paraît incontestable, les passions politiques étant constamment traduites en émotions médiatiques, captées par l'auditoire à la recherche de la dignité, de la compréhension, de la reconnaissance, de la fierté, etc.

Qui plus est, une constatation importante qui s'impose à la lumière de notre analyse est que Nicolas Sarkozy est un véritable maître de répétitions. Ce procédé langagier, s'exprimant à travers son discours par l'intermédiaire de multiples variantes de reprise dont la réduplication, l'anaphore et le parallélisme s'avèrent les plus significatifs, est omniprésent dans les interventions présidentielles, tant dans les textes préalablement rédigés que dans la parole spontanée. Encore est-il à souligner ici qu'à ces tournures rhétoriques viennent s'ajouter les accumulations dont l'emploi méthodique engendre des effets d'insistance quasi obsessionnelle, tout en laissant le discours du président se décomposer en une vaste multitude de facettes émotives, tantôt positives, tantôt négatives.

Au terme de cette analyse, il est indispensable de faire remarquer que le discours sarkozien paraît « s'adoucir » légèrement vers la fin de son mandat. Or, il favorise toujours les syntagmes verbaux et la syntaxe plutôt brève qui rendent son style d'expression dynamique, direct et se voulant « proche du peuple ». En effet, l'importance du contact, voire de la complicité avec le récepteur semble être toujours gardée et les effets pathémiques d'incomplétude, voire d'absolu y sont produits de manière évocatrice. Ce faisant, le locuteur cherche à inviter ses destinataires à partager les émotions inspirées par son discours et, par conséquent, à se laisser séduire par le pathos qui en émane.

TROISIÈME PARTIE

LA MISE EN SCÈNE DU DISCOURS SARKOZIEN : PATHOS AU SERVICE DE L'ETHOS

Selon Charaudeau (2005), il existe aujourd'hui deux orientations des études sur le discours politique hégémonique : l'une est tournée vers les contenus des discours tenus par les hommes politiques, l'autre vers les mécanismes de la communication, à savoir les procédés de mise en scène qui englobent, quant à eux, les stratégies persuasives ainsi que les effets de pathos et d'ethos. Dans ce travail, on l'a appris à connaître dans la première partie de notre ouvrage, nous avons décidé d'adopter le second mode d'approche du discours politique hégémonique, car c'est moins sur celui-ci que l'analyse du discours en question fut portée jusqu'à nos jours. En effet, il importe d'observer à ce titre que c'est vers la mise en scène ou, plus concrètement, vers le lieu du pathos et de l'ethos, que s'est peu à peu déplacé, à l'exemple du discours médiatique, le type discursif qui constitue l'objet de notre étude. Ce dernier, tout en semblant donner à entendre moins son propos, tend à donner à voir plus sa mise en scène de sorte que les valeurs de pathos et d'ethos, examinées dans cette partie de la monographie, finissent par tenir lieu de valeurs de vérité.

CHAPITRE 1

La mobilisation du pathos dans le discours sarkozien

1.1. Le pathos et les mécanismes pathémiques

Dans l'usage courant, le terme de *pathos* est ressenti comme une sorte de débordement émotionnel qui, en règle générale, semble manquer de sincérité. Le ton qualifié de *pathétique*, en revanche, est pris actuellement au sens de la surcharge passionnelle excessive (Charaudeau et Maingueneau 2002). Or, dans une perspective rhétorique, le terme de pathos (ou « pathè » au pluriel) désigne, selon Michel Patillon (1990 : 69), les émotions que l'orateur « a intérêt à connaître pour agir efficacement sur les esprits » de son auditoire. Dans son ouvrage intitulé *Eléments de rhétorique classique*, ce chercheur distingue nombre d'émotions qui peuvent être employées par le locuteur en tant que moyen oratoire : calme, amitié, confiance, impudence, obligeance, exaspération, envie, émulation, dédain, etc. La connaissance de ces dernières s'avère indispensable parce qu'elle permet à l'émetteur d'agir par la parole. En effet, elle contribue puissamment à emporter la persuasion qui, comme le constate Christian Plantin (1996 : 4), « [...] est obtenue par la conjonction de trois *opérations discursives*. Le discours doit enseigner, plaire et toucher : car la voie intellectuelle ne suffit pas à déclencher l'action ».

Ainsi, il convient de souligner ici que le rôle du côté affectif dans le discours fut déjà l'objet de nombreux ouvrages qui en avaient présenté les descriptions plus ou moins intégrales, parmi lesquelles on pourrait citer les travaux de Chaim Perelman (1970 : 36). Cet auteur refuse d'isoler le rationnel (la conviction) en l'opposant au passionnel (la persuasion) et il précise qu'il faut réintégrer le jeu des émotions dans le processus argumentatif. En outre, il faudrait évoquer Michel Meyer qui, dans ses travaux, comme par exemple dans la *Rhétorique des passions* (1989), accentue non seulement l'importance des passions,

mais aussi la réévaluation du rôle de celles-ci dans l'argumentation. Encore est-il à rappeler à ce propos les ouvrages de Georges Molinié (1992) et de Patrick Charaudeau (2005) qui insistent sur la mise en évidence de la place des émotions dans l'exercice argumentatif. En d'autres termes, il importe de noter ici que la fonction fondamentale du pathos, appréhendé comme l'un des types de preuves ou d'arguments définis par les auteurs antiques, est de produire la persuasion.

Tout de même, comme le suggère Plantin (2000 : 424) qui aborde le thème des émotions dans les interactions, il est également intéressant de voir que « les vertus de la parole pathétique sont proches de celles de la parole magique ». En effet, le discours qui s'adresse principalement au cœur de ses destinataires semble avoir pour but de les toucher, de les mouvoir en émouvant et, finalement, de faire transformer leurs états d'âme. La question qui se pose ainsi est comment diverses passions peuvent être provoquées dans le discours qui se propose de manipuler le public ou, autrement dit, comment déclencher et construire discursivement des émotions par une argumentation. D'après Ruth Amossy (2006 : 187), l'affectivité peut revêtir deux formes majeures dans le discours. D'une part, l'émotion suscitée auprès de l'auditoire peut rester implicite : elle n'est pas mentionnée à l'aide de termes de sentiment – il n'est guère possible de repérer dans un tel discours les traces langagières tirées du champ sémantique des affects. Pourtant, on peut y retrouver des topiques, c'est-à-dire ce qui engendre un certain type de réaction émotionnelle dans un contexte social donné, à partir desquelles il est possible de dégager l'émotion. (On parle alors d'un effet pathémique implicite). D'autre part, la passion peut se faire jour sur un niveau discursif différent : elle est désignée explicitement par le locuteur. Or, il convient de souligner à ce titre que le pathos dit explicite peut être mobilisé dans le discours de manière tantôt directe, tantôt indirecte, ce qui nous montrerons plus en détail dans les sous-chapitres suivants.

En somme, il est à noter que, dans cette perspective, le pathos au sens aristotélicien est lié tant à l'inscription de l'affectivité dans le langage qu'aux topiques présentes dans le discours. Il s'appuie donc sur l'évocation des valeurs jugées importantes dans un contexte social et culturel donné. En effet, comme le suggère Philippe Breton (2000 : 78) dans *La parole manipulée*, c'est « l'appel aux valeurs, qui est un des ressorts de l'argumentation démocratique, [qui] mobilise les affects en profondeur » sans pour autant représenter une manipulation

blâmable. Qui plus est, il est nécessaire de préciser que les émotions se manifestant dans les êtres humains sont intimement liées à un certain savoir de croyance, défini par Charaudeau (2000 : 131) comme « savoir polarisé autour de valeurs socialement constituées ». Pour ce qui est du discours qui constitue l'objet de notre recherche, ces dernières semblent y susciter les affects de façon systématique et performante. Comme le fait remarquer Kacprzak (2013), il faut voir que :

« [...] la politique constitue un espace où, plus qu'ailleurs, entre en jeu l'esprit de confrontation, entraînant inévitablement des émotions fortes, dont le propre est en plus d'être exprimées. Cependant, si l'argumentation en politique cherche d'habitude à émouvoir, le choix peut être fait quand-même entre les émotions positives et négatives à susciter auprès du public. »

1.2. Le pathos positif

Comme nous venons de le signaler plus haut, les émotions sont inséparables d'une interprétation qui se fonde sur des valeurs (Amossy 2006). Quant à ces dernières, elles constituent une source incontestable du pathos positif sur lequel nous nous pencherons dans le présent sous-chapitre. En effet, il importe de noter que, dans le discours de Nicolas Sarkozy, un élément émotionnel à caractère positif paraît s'inscrire en étroite liaison avec la doxa de l'auditoire afin d'emporter l'adhésion de celui-ci aux valeurs évoquées. Dans notre analyse du discours présidentiel, nous nous sommes attaché à détecter tout d'abord un effet pathémique positif dans des situations de communication particulières où il semble émerger. Chez Sarkozy, on peut retrouver l'évocation de maintes valeurs proclamées et protégées dans les sociétés démocratiques à l'heure actuelle. Qu'il nous suffise ici de mentionner quelques cas exemplaires parmi celles qui sont censées y fonctionner en tant que *pathèmes*, à savoir les éléments qui suscitent une émotion dans le discours. Quels sont donc les pathèmes les plus significatifs de Sarkozy ou, plus concrètement, les valeurs qui mobilisent, au travers de divers procédés langagiers et argumentatifs, le plus de pathos positif ?

Dans un premier temps, il convient de faire remarquer que c'est en s'incarnant dans les valeurs que l'émetteur du discours essaie de faire preuve de probité, d'honnêteté, de véracité, etc. sans lesquelles il n'y a pas de démocratie. Pour ce qui est du discours politique hégémonique

de Nicolas Sarkozy, il est à observer que, en sus de la démocratie appréhendée comme valeur en elle-même, le président ne cesse de mettre en avant une autre valeur incontournable de l'humanité, à savoir le travail. À la lumière de notre étude, il ressort que le discours sarkozien comprend de bons extraits qui semblent en témoigner. En guise d'exemple, mentionnons quelques passages intéressants qui visent à provoquer de fortes émotions dans l'auditoire par l'appel à la valeur du travail.

Dans ces extraits, tirés du discours de la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et prononcé le 20 mai 2008 à Orléans, l'énonciateur exprime dès le début son énorme contentement entraîné par les efforts qui furent déployés en matière de développement durable en France :

(69) « Il y a bientôt six mois, je concluais à l'Élysée la première phase du Grenelle de l'environnement, en recevant les conclusions sur lesquelles vous êtes ici un certain nombre à avoir **travaillé ardemment** et à vous être mis d'accord. Je sais combien cela fut difficile, pour chacun d'entre vous, responsables d'associations, chefs d'entreprises, syndicalistes, représentants de collectivités territoriales, représentants d'ONG, cela a été difficile d'accepter les compromis nécessaires à cet exercice. À ce moment-là, nous avons tous pris un risque : celui de **construire ensemble**. Nous avons pris le risque d'échanger nos points de vue, tous aussi respectables que différents, plutôt que de demeurer, chacun, dans le jeu de rôle où la société française été enfermée depuis des décennies. Je veux **remercier** tous les acteurs du Grenelle pour leur **ouverture d'esprit** et leur **participation** !

Vous savez que le mot « **ouverture** » me tient à cœur. Et à ceux de mes propres amis qui n'avaient pas toujours compris que l'ouverture, c'était nécessaire dans un pays comme le nôtre, je réponds qu'il vaut mieux **faire campagne** sur l'**ouverture** que sur la fermeture, sur la **tolérance** que sur le sectarisme, sur l'**écoute** de celui qui a un avis différent à donner que sur le refus de **dialoguer**.

Le Grenelle de l'environnement est devenu à ce point le symbole d'un **exercice réussi** de **régénération** des choix publics, de rupture dans les **méthodes de concertation**, que tout le monde veut à présent tenir son " Grenelle " (le Grenelle de l'insertion, le Grenelle de la famille). Ce n'est pas une preuve certes de l'**efficacité** du Grenelle, mais c'est un signe. Le signe que la **démarche** que nous avons lancée a permis à chacun de **s'exprimer**, d'**être écouté** et de **participer** à la **décision publique**. Cet **esprit**, j'y tiens plus que tout. Je ne le trahirai donc pas. »

Aujourd'hui, **je n'hésite pas à le dire**, le **changement** dans les comportements est **prodigieux** et va bien au-delà de l'incitation financière, finalement assez modique rapportée au prix du véhicule. Le mois dernier, les cinq modèles automobiles les plus vendus en France étaient **tous éligibles au bonus écologique, tous**. Au cours des trois derniers mois, les véhicules soumis au malus écologique **ont reculé de 40 % : c'est prodigieux !** Le résultat de cette **transformation progressive** du parc automobile français, c'est que la France figure aujourd'hui au **troisième rang européen** des pays en termes d'émissions de CO2 des véhicules. Je le dis aux parlementaires : il ne s'agit pas d'interdire (ce que l'on fait toujours en France), il s'agit de **convaincre** et d'**inciter**. **Cela marche**. Comment voulez-vous que les gens, avant, achètent des véhicules écologiques, plus chers que les véhicules qui polluaient ? (...).

Le Grenelle avait abouti - **j'en étais fier** - non pas à un compromis bancal, mais à une **position forte d'équilibre**. (...) Le **texte issu des débats** parlementaires **respecte** totalement les principes d'équilibre adoptés lors du Grenelle, il **encadrera les OGM** de la manière la plus rigoureuse et la plus **protectrice** possible. (...).

À tous ceux qui militent contre les OGM, **je veux dire** que, quand **j'ai eu à prendre mes responsabilités, je les ai prises**. Personne ne m'obligeait à le faire, **je l'ai fait**. **Il était autorisé avant ; il ne l'est plus aujourd'hui**. (...).

Je m'étais engagé à stopper la culture commerciale du seul OGM autorisé jusqu'alors en France, le Monsanto 810, en raison des risques qu'il présentait. **Je l'ai fait**. (...) »

À ce titre, il souligne le fait que la réussite dont il souhaite parler relève principalement, et en dépit de difficultés, du travail collectif de bien des acteurs, et c'est pour cela qu'il veut tellement manifester auprès d'eux son immense reconnaissance. C'est pourquoi dans le passage qui suit, il est possible de retrouver une profusion de moyens lexicaux à valeur appréciative (« ouverture d'esprit » ; « participation » ; « ensemble » ; « campagne », « tolérance » ; « écoute » ; « dialoguer » ; « régénération » ; « concertation » ; « efficacité », etc.) qui ne laisseront sans doute pas ses récepteurs indifférents à la vision de la réalité décrite par le locuteur en termes élogieux. Au contraire, ces derniers vont certainement avoir un impact sur les récepteurs, tout en contribuant à les toucher pour, par la suite, en les incitant à la fierté, les encourager davantage à continuer de travailler ainsi. Dans le passage étudié, notons donc aussi la prédilection portée par le discours qui mobilise systématiquement le

pathos positif à bien d'autres termes extrêmement laudatifs : une accumulation des expressions qui transmettent leur coloration positive, souvent hyperbolique, est l'une des stratégies rhétoriques destinées à noyer les récepteurs sous un déluge de louanges prodiguées à ceux qui soutiennent des initiatives proposées par le président.

Parmi ces termes élogieux, retenons, entre autres, les exemples les plus éloquents qui sont susceptibles de générer des affects positifs tels que la fierté, la satisfaction, l'estime, l'appréciation, etc. : « le changement prodigieux » ; « le bonus écologique » ; « la transformation progressive » ; « au 3^e rang européen » ; « une position forte d'équilibre » ; « cela marche », « j'en étais fier », etc. Par l'exclamation intercalée dans le texte, le locuteur montre aussi combien il est ravi de ces solutions remarquables en matière de protection de l'environnement naturel dont les effets sortent du commun ; notons ici une émotion provoquée de manière explicite indirecte : « Au cours des trois derniers mois, les véhicules soumis au malus écologique ont reculé de 40 % : c'est prodigieux ! ». Cette émotion reconfortante tend à atteindre son paroxysme au moment où l'orateur entend avoir accompli sa volonté, ce qu'il manifeste ouvertement à l'aide de phrases brèves et incisives, conjuguées au passé composé : « je les ai prises » (les=mes responsabilités) ; « je l'ai fait » (l'=ce à quoi je m'étais engagé), etc.

Par conséquent, le sentiment construit dans ce passage et donné à induire au destinataire sur la base d'une topique suggestive peut être suscité en étant désigné soit littéralement (« travailler ardemment » ; « construire ensemble »), soit indirectement (« participation » ; « ouverture d'esprit »). C'est le sentiment de leur dignité, de la fierté d'appartenir à leur classe, région, association, nation, etc. que veut susciter ce passage (« pour chacun d'entre vous, responsables d'associations, chefs d'entreprises, syndicalistes, représentants de collectivités territoriales, représentants d'ONG »). Il le fait, non seulement en construisant une émotion que le récepteur induit des topiques de l'extrait, mais en la désignant aussi sous forme d'exclamation (« Je veux remercier tous les acteurs du Grenelle pour leur ouverture d'esprit et leur participation ! »). En effet, il s'agit ici de l'encouragement et non pas de la critique. Afin de déclencher une émotion, le locuteur se sert donc ici d'un contraste basé sur l'antonymie dans les choix lexicaux : « ouverture » et « fermeture » ; « tolérance et « sectarisme » ; « écoute de celui qui a un avis différent

à donner » et « le refus de dialoguer ». Cette émotion revêt aussi une forme explicite directe enchâssée dans une phrase pour engendrer un effet d'insistance important : « j'en étais fier ».

De plus, il est à souligner que le locuteur, pour établir la relation de proximité affective avec les destinataires (un trait caractéristique du discours sarkozien), n'hésite pas à les interpeller, en glorifiant leurs mérites, vertus, qualités, etc. Observons ici le recours à des pronoms personnels « vous » qui visent à donner à l'argumentation une plus grande légitimité, tout en faisant ressortir le sentiment de fierté, justifié dans cet extrait par l'emploi des arguments *ad vanitatem* : « cela fut difficile, pour chacun d'entre **vous** » ; « **vous** savez que » ; « **vous** êtes ici un certain nombre à avoir travaillé ardemment et à **vous** être mis d'accord ». À ceux-ci viennent s'ajouter des « nous » qui surgissent fréquemment dans le champ notionnel de la solidarité, de la participation et de la concertation : « **nous** avons tous pris un risque » (une idée répétée deux fois) ; « la démarche que **nous** avons lancée » ; c'était nécessaire dans un pays comme le **nôtre** ».

Dans un troisième temps, il importe de voir que la mobilisation de l'affectivité positive a beau s'effectuer dans le discours politique hégémonique par le biais des valeurs auxquelles il fait appel, elle présuppose la prise en considération des règles qui servent à la construire discursivement. Selon les règles de construction du pathos d'Heinrich Lausberg (1960), qui accentue la mobilisation de tous les topoï dans la construction pathémique, l'orateur est en mesure de susciter des émotions chez ses auditeurs par l'intermédiaire de l'action discursive à condition qu'il suive quelques impératifs pratiques. Par-dessus tout, ce dernier est présumé procéder à la description des « choses émouvantes », en employant les éléments linguistico-cognitifs qui peuvent amplifier la charge passionnelle. En conséquence, il lui est presque interdit de se montrer indifférent en vue de pouvoir influencer affectivement les auditeurs. En d'autres termes, la construction de l'objet du discours doit rester parallèle à la construction de l'attitude émotionnelle par rapport à cet objet. La mise en place de ce principe paraît se faire voir lorsque Sarkozy met un accent particulier sur la valeur de la paix. La provocation des émotions positives par l'appel à cette dernière est repérable dans le passage que nous mentionnons ci-dessous et qui provient du discours prononcé sur la Place de la Liberté à Tbilissi (Géorgie) le 7 octobre 2011 :

(70) « Quand je suis arrivé à Tbilissi, dans la nuit du 12 août 2008, **vous** étiez des **milliers**, devant **votre** Parlement, pour **crier votre colère**

devant l'**outrage** qui était fait à votre pays et exprimer **vos** **détermination à sauver votre indépendance**. **Trois ans ont passé**, et sur cette place de la **Liberté**, je suis **heureux** de pouvoir m'adresser à une nation **indépendante** et à un peuple **libre** ! **Trois ans ont passé**, et si les **armes** se sont tues, elles n'ont pas effacé **les blessures de la guerre**. Des dizaines de **milliers de vos compatriotes** ont été déplacés et sont venus grossir les rangs des centaines de **milliers** qui avaient été **chassés** de leurs terres par les **conflits antérieurs**. Des **milliers de familles** ont été **séparées**, qui sont depuis empêchées de **se retrouver**, de se parler, de **s'embrasser**, par l'érection d'un **mur invisible** au sein d'une même nation. Une partie de **vos** **territoire vous** a été **enlevée**. Cette **souffrance** reste vive, comme un **membre amputé** dont on ressent toujours la présence. Contre toute logique stratégique, et à rebours des engagements pris, d'importantes forces militaires restent stationnées à **vos** portes, de l'autre côté des lignes de **séparation**. »

À la lumière de l'extrait ci-dessus, il est possible d'observer que le locuteur se soucie lui-même du destin de la nation qui luttait pour la paix et qui vient de recouvrer son indépendance. Afin de montrer son attitude affective, il recourt, d'un côté, à une stratégie dont nous venons de parler en examinant le passage précédent : il s'adresse directement à ses auditeurs, en employant à plusieurs reprises les pronoms personnels et les adjectifs possessifs de deuxième personne du pluriel : « **vous** étiez des milliers, devant **vos** Parlement, pour crier **vos** colère devant l'outrage qui était fait à **vos** pays et exprimer **vos** détermination à sauver **vos** indépendance » ; « d'importantes forces militaires restent stationnées à **vos** portes » ; « Des dizaines de milliers de **vos** compatriotes ont été déplacés » ; « Une partie de **vos** territoire **vous** a été enlevée ». En effet, le recours à des pronoms personnels de deuxième personne contribue d'abord à une implication du récepteur dans le discours et témoigne par après de la place qui lui y est assignée par l'émetteur.

De l'autre côté, il convient de souligner que la mise en scène du pathos positif s'exprime par la description d'une nouvelle réalité : celle où l'on vient de recommencer à vivre en paix. En fait preuve le lexique élogieux frappant, servant au locuteur de toucher à fond son auditoire. Ainsi, il ne laisse pas de doute sur la façon dont il veut admirer dans son intervention le peuple qui se retrouve libre de nouveau : on peut y retrouver une série de mots à valeur appréciative : « famille », « détermination », « indépendance », « libre », « heureux », « sauver », « se retrouver », « s'embrasser ». Il est également intéressant de voir dans cet extrait une affectivité explicite

qui revêt, cette fois-ci, une forme directe. L'énonciateur exprime et désigne son émotion à la première personne du singulier, en utilisant l'adjectif à coloration très favorable : « **je** suis **heureux** de pouvoir m'adresser à une nation indépendante ». Sa grande joie à faire transférer aux auditeurs est sans nul doute amplifiée par la reprise au niveau de la syntaxe (épanalepse) ainsi que par l'exclamation intercalée : « **Trois ans ont passé** et sur cette place de la Liberté, je suis heureux de pouvoir m'adresser à une nation indépendante et à un peuple libre ! **Trois ans ont passé**, et si les armes se sont tues (...) ».

En effet, il est indispensable de faire remarquer que le locuteur ne laissera non plus ses destinataires désintéressés par ce rappel des atrocités de la guerre qui bouleversa le pays en question. Ce passage montre, lui aussi, que dans le discours de Nicolas Sarkozy, l'émotivité positive est intimement liée à celle jugée d'ordinaire négative. (On se penchera sur cet aspect du discours de Sarkozy dans le dernier sous-chapitre.). De surcroît, cette dernière est mobilisée pour déclencher des sentiments positifs dans les récepteurs. Aussi, la topique de la guerre, antonyme du mot « paix », et les émotions implicitement suscitées sur sa base, ne sauraient rester sans incidence sur le langage utilisé par le locuteur qui recourt, entre autres, à une réduplication hyperbolique du lexème « milliers ». Ce nom, désignant un nombre considérable de personnes qui ont souffert à cause de la guerre : familles entières et, certainement, leurs enfants, par définition innocents, vise à rendre d'ores et déjà le récepteur sensible à ce qui lui est arrivé ou à ce qui peut lui arriver. Notons aussi que ce substantif est employé quatre fois dans ce bref extrait afin de faire office de source renouvelable de passions que ce discours cherche à transférer aux auditeurs. Ce sont les émotions négatives (crainte, douleur, tristesse, rancune, regret, etc.), sous-entendues par le discours, qui ne peuvent pas être connues que de personnes qui ont survécu et qui doivent par la suite faire face aux traumatismes de la guerre : « Une partie de **votre territoire vous a été enlevée**. Cette **souffrance** reste **vive**, comme un **membre amputé** dont **on ressent toujours la présence** ». De plus, il faut observer qu'une de ces émotions, peut-être la plus intense, est désignée explicitement par le locuteur se proposant de se montrer empathique auprès de ses destinataires : « (...) crier **votre colère** devant l'outrage (...) qui était fait à votre pays ».

Or, il est à souligner ici que l'imbrication de l'affectivité négative dans ce passage qui cherche à faire ressortir la paix et toutes les autres valeurs qui s'y associent, à savoir la liberté, l'indépendance, la

sécurité, le bien-être, etc. contribue à la mise en scène des sentiments positifs. Parmi ces derniers, il s'agit notamment du bonheur de se retrouver en toute quiétude à côté de ses proches ainsi que de la tranquillité du peuple entier qui peut vivre de nouveau en paix, sans pour autant oublier « des **milliers de familles** [...] ont été **séparées**, qui sont depuis empêchées de **se retrouver**, de **se parler**, de **s'embrasser**, par l'érection d'un **mur invisible** au sein d'**une même nation** ». À l'amplification de cet effet pathémique positif s'ajoutent certainement plusieurs autres instruments lexicaux et lexico-morphologiques du pathos négatif que l'orateur exploite à fond. Ce sont surtout des verbes (« crier », « chasser », « séparer », etc.) et des substantifs (« colère », « outrage », « armes », « blessures », « conflit », « mur invisible », « membre amputé », etc.) évoquant des affects négatifs intenses aussi bien que le recours à la dérivation rhétorique : le rapprochement des termes issus du radical identique en vue de produire un effet emphatique intéressant. Le cas échéant, il est question de trois exemples de nominalisations que l'on peut retenir dans le passage que nous venons d'aborder : « séparer » / « séparation », « libre » / liberté », indépendant » / « indépendance ». Une accumulation de ces éléments est susceptible de permettre à l'énonciateur de magnifier l'héroïsme des combattants qui firent preuve de « détermination à sauver [leur] indépendance », à savoir celle du pays où, malheureusement, « d'importantes forces militaires restent stationnées à [leurs] portes, de l'autre côté des lignes de séparation ». Ainsi sont bel et bien générées ici les émotions positives auprès de l'auditoire géorgien, menant celui-ci à « une conclusion émotionnelle » (Amossy 2006 : 189) de courage, de reconnaissance et de dignité.

À titre récapitulatif, nous tenons à souligner que la mobilisation du pathos positif, si systématique dans le discours politique hégémonique étudié, s'accompagne nécessairement de choix lexicaux particuliers destinés à frapper les imaginations de l'auditoire ainsi que d'arguments avancés par Nicolas Sarkozy afin de provoquer des affects positifs dans ce dernier. Quant aux emplois lexicaux, il est possible, sur la base du corpus rassemblé et traité ici globalement, de relever :

- a) les pronoms de la deuxième personne du pluriel : « vous » ; « vos » ; « votre », employés vigoureusement en s'adressant, à maintes reprises, à l'auditoire avec lequel on souhaite établir une relation de connivence particulière servant à construire un ethos

d'identification affective dont nous parlerons en détail dans le chapitre suivant ;

- b) le contraste lexical s'appuyant sur deux procédés significatifs de Sarkozy ; d'un côté, on peut retrouver dans le discours analysé une juxtaposition de termes ayant une nuance positive et négative inhérente :
- des substantifs constituant des appellations insultantes désignant des groupes organisés, considérés comme criminels antidémocratiques ainsi que des mots intrinsèquement péjoratifs désignant la lutte en général et tout ce qui semble hostile à la démocratie (« combat », « dictature », « ennemi », « terrorisme », « assassins », « terroristes », « lutte ») sont juxtaposés avec les termes à connotation positive servant à louer les Espagnols dans leur poursuite vers l'idéal démocratique (« démocratie », « hommage », « modèle », « attachement », « amis », etc.) ;
 - des verbes qui dénotent des actions répréhensibles des adversaires de la démocratie (« basculer », « déshonorer ») s'amalgament à des verbes dénotant des actions entreprises par les militants de la démocratie tant en Espagne qu'en France (« réussir », « compter sur », « choisir », etc.) ;
 - des adjectifs qui décrivent l'ambiance des temps de la lutte pour la démocratie (« dramatique », « crucial ») sont juxtaposés avec des adjectifs qui évoquent des efforts louables de la nation espagnole, y compris ceux de leur roi (« solennel », « magnifique », « particulier », etc.). De l'autre côté, une antonymie dans les choix lexicaux : « ouverture » et « fermeture » ; « tolérance et « sectarisme » ; « écoute de celui qui a un avis différent à donner » et « le refus de dialoguer » ;
- c) les instruments lexico-stylistiques, à savoir les métaphores et les autres expressions louangeuses : « ce lieu chargé d'histoire » ; « ces heures cruciales et dramatiques » ; « le théâtre de l'ultime combat » ; « son rôle décisif » ; « le chemin parcouru par l'Espagne » ; « son propre modèle de démocratie », « la patrie des droits de l'Homme », etc. ;
- d) les instruments lexico-morphologiques, à savoir la dérivation rhétorique : le rapprochement des termes issus du même radical pour engendrer un effet emphatique intéressant : « séparer » /

« séparation », « libre » / liberté », indépendant » / « indépendance » ;

- e) une accumulation du lexique à valeur essentiellement positive, souvent hyperbolique :
- des substantifs désignant les valeurs inextricablement liées à celle du travail : « ouverture d'esprit » ; « participation » ; « ensemble » ; « campagne », « tolérance » ; « écoute » ; « régénération » ; « concertation » ; « efficacité », etc., permettant à l'énonciateur de présenter la réalité en termes élogieux en vue de toucher l'auditoire et, par conséquent l'inciter à la fierté, l'encourager à continuer de « travailler ardemment » ;
 - des verbes dénotant les actions importantes du point de vue de deux perspectives axiologiques, celle du travail (« dialoguer ») et celle de la paix (« sauver », « se retrouver », « s'embrasser »), visant à émouvoir le récepteur, tout en le menant à « une conclusion émotionnelle ».

Pour ce qui est de l'argumentation présentée par le locuteur, il ressort de notre analyse que ce dernier recourt principalement à un groupe particulier d'arguments nommés paralogismes, dont ceux en *ad* qui dérivent de l'appel aux émotions (Copi et Burgess Jackson 1986 : 116). Selon ces chercheurs, il est à souligner ici que les émotions par leur nature même peuvent dominer totalement les capacités rationnelles du destinataire d'un discours. À la lumière du corpus réuni et examiné, nous tenons à préciser que ce sont avant tout les arguments émotifs suivants :

- a) des arguments *ad populum*, faisant appel à la foule, revêtant, entre autres, une forme d'exclamation (« Depuis, quel chemin parcouru par l'Espagne ! ») destinée à mobiliser les sentiments positifs, comme par exemple l'appréciation, la joie, le respect ;
- b) des arguments *ad vanitatem*, faisant appel à la vanité des destinataires (« Ce que le peuple espagnol a réussi en quelques décennies est tout simplement magnifique. ...]. L'Espagne a construit son propre modèle de démocratie. Un modèle qui exprime son attachement à son histoire, à son identité et bien sûr à sa diversité. ») et suscitant des affects tels que la fierté et le contentement ;
- c) des arguments *ad verecundiam*, faisant appel à une autorité (« Et comprenez que je veuille rendre un hommage particulier,

solennel à votre Souverain, Sa Majesté Juan Carlos, pour son rôle décisif en ce moment où tout pouvait basculer dans l'Espagne ») pour sans doute légitimer davantage le sentiment de fierté nationale dans ses auditeurs.

Somme toute, il s'ensuit, à la lumière de notre étude, que les emplois lexicaux ainsi que les arguments émotifs privilégiés par le président paraissent témoigner de la sensibilisation de plus en plus forte du discours politique hégémonique contemporain. Cette tendance de l'évolution du discours examiné qui s'oriente vers le compassionnel, tout en mettant à l'écart le rationnel, se manifeste, dans une très grande mesure, à travers tout le discours de Nicolas Sarkozy. Ainsi, ce dernier tend à s'écarter systématiquement de la rationalisation des déviances du présent pour se diriger vigoureusement vers la sensibilisation de la réalité évoquée. C'est pour cela que, comme le suggèrent Jean-Louis Missika et al. (2007 : 118), il importe d'observer à ce titre que :

« Quand on passe de la critique des inégalités sociales à la description de la souffrance sociale, on ne passe pas seulement de l'analyse au vécu, de l'expertise à l'expérience, du collectif à l'individuel, on passe aussi de l'intelligible au sensible, on se place dans la perspective de celui qui souffre, on entre dans la politique compassionnelle. »

À la marge, remarquons ici que la sensibilisation constitue par ailleurs la deuxième étape du parcours passionnel décrit par Julien Greimas et Jacques Fontanille dans la *Sémiotique des passions* (1991) à laquelle la persuasion atteint son paroxysme. Ce parcours se décompose en quatre étapes dont la sensibilisation même semble être mise en avant par Sarkozy pour devenir une stratégie rhétorique majeure qui contribue par-dessus tout à la mise en scène progressive de l'émotivité positive au sein du discours. Très souvent, elle est préalablement déployée, on l'a montré, à l'aide du pathos négatif sur lequel nous nous pencherons dans le sous-chapitre suivant.

1.3. Le pathos négatif

Comme le laisse entendre Kacprzak (2013), « il semble licite de prévoir que les systèmes basés sur les valeurs de la démocratie recourent plutôt à un langage de conciliation, censé réunir les citoyens autour d'objectifs partagés. Si l'argumentation démocratique aboutit à l'émotivité, celle-ci présente plutôt un caractère affirmatif et

constructif ». Or, en ce qui concerne le discours de Nicolas Sarkozy, il importe d'en souligner également le rôle du pathos négatif qui s'y manifeste de façon spécifique. En effet, la politique tend à avoir affaire à ce qui relève du domaine de la psychologie ou, plus précisément, du domaine de l'affectivité individuelle où notamment les souffrances, causées, entre autres, par toute violation de la démocratie ou de la paix, sont prises en charge par l'énonciateur du discours en question. Nous voudrions illustrer ce fait à l'aide d'un passage provenant de l'allocution de Nicolas Sarkozy devant le Parlement Kinshasa (République démocratique du Congo) du 26 mars 2009 :

(72) « Votre Nation a longtemps été **privée de son droit sacré à décider** par elle-même, et pour elle-même. Votre histoire fut celle de la **colonisation**, avec son **cortège d'humiliations et de douleurs. Soumis au joug colonial**, vous ne pouviez être maîtres de votre destin.

Alors vint la **lutte** pour l'indépendance, dont vous célébrerez l'année prochaine le 50^e anniversaire. Il y eut des **combats violents**. Ils firent un **martyr**, Patrice Lumumba. Vous pensiez alors tenir les rênes de votre avenir.

Et ce fut un **régime baroque, autoritaire** qui les prit. Il faut dire aussi qu'à la faveur, fût-ce pour un temps, d'une économie prospère, il forgea dans le cœur des Zaïrois la conviction qu'ils pouvaient s'élever vers les sommets.

Pour autant, le jeu des grandes puissances fit très vite du Zaïre un **pion sur l'échiquier de la Guerre Froide**. Ce n'était pas votre communauté que vous serviez, mais **les puissances étrangères qui se servaient de vous dans le combat entre les deux blocs**. Et à nouveau, **vos intérêts passaient après, bien après, ceux des autres**.

Puis **la région sombra dans les ténèbres**. Les ténèbres de **l'innommable génocide rwandais**. **Dix longues années de guerres injustes et d'agressions étrangères** que nourrissaient des **appétits féroces** et des **haines profondes**. Une fois encore, votre Nation semblait **malade de l'étranger**.

Mais il est vrai de dire aussi que **des maux intérieurs rongeaient votre Nation**, la **division** entre Congolais, le **pillage intérieur**, la **gabegie**. Comme si une **immense paralysie** l'avait saisi, le Congo ne savait plus réagir.

Les Congolais ont trop souffert et nous ne pouvons plus l'accepter. **Votre souveraineté ne peut plus être bafouée**, comme elle a été

bafouée trop souvent dans le passé. Vos richesses ne peuvent plus être exploitées dans **la plus grande illégalité** et la division ne doit plus vous opposer. »

D'abord, il importe de noter que le passage que nous venons de citer ci-dessus comporte du lexique essentiellement dépréciatif, voire des phrases entières qui acquièrent une immense coloration péjorative. Le locuteur n'hésite pas, en abordant le thème du parcours historique congolais particulièrement douloureux, à se servir de termes qui exagèrent une réalité évoquée de manière extrêmement négative afin de déclencher de fortes émotions, comme par exemple l'indignation ou la pitié. Ces dernières sont mentionnées soit implicitement, par les topiques renvoyant à la guerre (« colonisation » ; « lutte » ; « martyr » ; « division » ; « gabegie », etc., soit explicitement, en évoquant directement les passions péjoratives : « humiliation » ; « douleur » ; « haine ». De plus, il convient d'observer que les images épouvantables et dégoûtantes sont dépeintes par lui à l'aide d'hyperboles « aggravantes » qui s'étendent quelquefois à des passages plus longs qu'un ou deux mots ayant une nuance péjorative inhérente. Ce sont souvent des juxtapositions de deux ou trois mots – en principe les combinaisons nom-adjectif(s) – qui nous font éprouver la douleur ineffable de cette nation africaine, traumatisée par la guerre : « cortège d'humiliations et de douleurs » ; « combats violents » ; « régime baroque, autoritaire » ; « innommable génocide rwandais » ; « pillage intérieur » ; « immense paralysie » ; « la plus grande illégalité ».

Puis, remarquons aussi que ce passage est particulièrement intéressant, car il fait ressortir un autre mécanisme pathémique important : il est possible d'y retrouver une série presque obsessionnelle de syntagmes plus longs construits sur les augmentations rhétoriques redoutables qui s'y manifestent comme des tournures lexico-syntaxiques plus complètes. Elles sont tellement suggestives qu'à écouter cet extrait, on peut inéluctablement avoir l'impression d'avoir été témoin de toutes les barbaries qui marquèrent le peuple congolais par le passé. Une cascade de tels assemblages syntaxiques permet au locuteur de mettre en relief l'énorme souffrance congolaise à travers les arguments *ad misericordiam* (« Votre Nation a longtemps été privée de son droit sacré à décider par elle-même (...) » ; « Les Congolais ont trop souffert (...). Votre souveraineté ne peut plus être bafouée (...) » ; « Vous pensiez alors tenir les rênes de votre avenir » ; « (...) votre Nation semblait malade de l'étranger »)

ainsi que de démasquer la cruauté des pays dits puissants par le biais d'arguments *ad hominem* (« Soumis au joug colonial, vous ne pouviez être maîtres de votre destin » ; « le jeu des grandes puissances fit très vite du Zaïre un pion sur l'échiquier de la Guerre Froide » ; « (...) les puissances étrangères qui se servaient de vous dans le combat entre les deux blocs » ; « dix longues années de guerres injustes et d'agressions étrangères que nourrissaient des appétits féroces et des haines profondes » ; « (...) des maux intérieurs rongeaient votre Nation (...) »). En conséquence, les récepteurs seront amenés à prendre part aux maux d'autrui et à « conclure émotionnellement » par les réactions affectives plus ou moins brutales de compassion, de colère, voire de mépris.

Finalement, il nous paraît pertinent de noter que la mise en scène du pathos négatif dans l'extrait étudié opère deux autres procédés rhétoriques, significatifs de Sarkozy. D'une part, il s'agit de la répétition du nom « ténèbres » dénotant une obscurité sinistre qui peut provoquer l'angoisse. Cette tournure de reprise, appelée anadiplose, permet à l'énonciateur de mieux joindre les deux phrases logiquement et d'accentuer le sens figuré dans lequel ce substantif a été utilisé pour parler de l'histoire tragique de cette région d'Afrique : « Puis la région sombra dans **les ténèbres. Les ténèbres** de l'innommable génocide rwandais ». D'autre part, il faut voir que c'est en se plaçant manifestement à côté de ceux qui souffrent (ou qui sont des victimes que l'on veut protéger) que le président se propose d'établir un lien d'intimité avec son auditoire : « Ce n'était pas **votre** communauté que **vous** serviez, mais les puissances étrangères qui se servaient de **vous** dans le combat entre les deux blocs. Et à nouveau, **vos** intérêts passaient après, bien après, ceux des autres ». Ce lien étroit, construit autour du ressenti qui est partagé par les deux acteurs principaux du discours, c'est-à-dire par son émetteur et ses destinataires, est, on l'a montré, une caractéristique indéniable du discours politique hégémonique que nous examinons : en effet, dans l'extrait cité, observons, une fois de plus, une série de pronoms de deuxième personne du pluriel qui en témoigne.

En revanche, il est indispensable de faire remarquer que dans le discours sarkozien, l'affectivité péjorative ne s'articule jamais autant, hormis la topique de la souffrance que nous venons d'aborder plus haut, qu'en domaine d'instabilité et/ou d'insécurité. Cette dernière est pour le président-orateur une manière de partager la souffrance du peuple et, qui plus est, de manipuler la peur, la colère, voire la haine,

pour ne jamais laisser son auditoire indifférent à son dire. Plus précisément, il est question du champ sémantique de la critique, voire de la condamnation, qui occupe dans le discours de Nicolas Sarkozy une place particulière, car elle permet au locuteur de jouer davantage sur les affects négatifs, tout en facilitant la mise en scène de l'ethos d'autorité (ou de caractère) dont nous parlerons plus en détail dans le chapitre suivant. Or, il ne suffirait pas d'apporter au sein du discours la consolation aux chagrins de l'auditoire ou d'exprimer explicitement la volonté de compatir avec lui. Pour se montrer encore plus crédible aux yeux de ses récepteurs, l'émetteur du discours politique hégémonique analysé mettra en scène le pathos négatif à tel point que celui-ci pourra atteindre le maximum d'intensité. C'est pour cela que Sarkozy procédera, pour reprendre l'expression de Bertrand et al. (2008), à un « réaménagement émotif » de son discours qui reposera sur la mise en œuvre de la tonalité condamnatoire, faisant partie de la stratégie de disqualification de l'adversaire. Cette dernière, selon Charaudeau (2005), a pour but de combattre l'ennemi, le plus souvent par le procédé d'attaques *ad hominem*, et consiste à dénoncer le mal, c'est-à-dire démasquer et contredire, le cas échéant, ceux qui sont coupables d'avoir porté atteinte à l'existence de ceux qui souffrent. Dès lors, le discours sarkozien abondera, afin de générer des affects négatifs au plus haut degré, en vocabulaire de l'ordre de l'accusation, de l'exclusion, de l'interdiction, de la culpabilisation, de la négation, etc. Cette caractéristique du discours sarkozien, ayant pour fonction, comme nous venons de le dire, de toucher le plus grand monde, est mise au jour par le choix des figures du discours ainsi que par celui des topiques particulières, mentionnées dans maintes interventions présidentielles.

Ainsi, dans les circonstances extrêmement graves de la crise mondiale qui eut touché aussi à la France, l'existence devint fort pénible pour bien des familles françaises. Dans le passage évoqué ci-dessous, le locuteur souligne que son devoir est de dire la vérité et de rester optimiste face à cette situation dramatique. Pour accentuer cette mission, l'orateur, chargé d'émotions négatives (exaspération, dédain, etc.) explique en quoi consiste l'affaiblissement du pays à présent. Celui-ci semble relever du « mensonge » – le nom à valeur essentiellement péjorative dans un univers de croyance auquel renvoie le discours – qui se traduit, entre autres, par les mauvaises réformes et l'endettement croissant, entraînés par ses rivaux politiques. Le passage tiré du discours devant le Parlement Européen prononcé à Strasbourg

le 10 juillet 2008 ainsi que celui du premier discours de meeting prononcé au lendemain de l'annonce de sa candidature à l'Élysée pour un second mandat, le 16 février 2012 à Annecy, semblent en constituer des exemples évocateurs :

(73) « **Quand on** se met à la merci des marchés financiers, (...), **on ment** ; **Quand on** dit à la presse anglaise qu'on est libéral (...), **on ment** ; **Quand on** veut laisser à nos enfants la dette d'**une génération qui n'aurait pas eu le courage d'assumer ses responsabilités**, (...), **on ment** matin et soir, etc. (...) » ;

(...) dans les classes populaires, dans les classes moyennes, **qui ont** le sentiment de **ne plus contrôler** leur vie, **qui ont** le sentiment d'avoir perdu la maîtrise de leur destin, (...), **qui ont** l'impression que tout se décide en dehors d'eux, que leur avenir **ne dépend plus** d'eux. (...). Beaucoup de Français **se sentent à ce point dépossédés de leur vie**, qu'il finissent par être convaincus que la seule liberté qui leur reste, c'est de **dire non** à tout (...) Eh bien, ces femmes et ces hommes **qui ont** envie de **dire non** pour **exprimer leur détresse et leur colère**, je pense qu'il faut les respecter, il faut les écouter, il faut s'efforcer de les comprendre et répondre à leurs aspirations profondes (...). Je veux rendre la parole à **cette France du non.** »

Dans l'extrait qui précède, retenons un exemple intéressant du chassé-croisé d'anaphores (« quand ») et d'épiphores (« ment ») produisant un effet d'insistance, voire celui de quasi-litanie, destiné à susciter des émotions négatives de manière implicite. À ceci s'ajoute l'emploi systématique du pronom « on » (caractéristique du registre familier du français), permettant au locuteur de cultiver l'opaque du contenu informatif (« on » = une certaine génération), trait générique du discours politique hégémonique. C'est donc en recourant à deux de ses procédés langagiers favoris, à savoir les répétitions et la syllepse grammaticale que Sarkozy vise à dénoncer le mensonge : le pathos négatif mobilisé se résume dans le passage ci-dessus à la détestation des menteurs poltrons (« une génération qui n'aurait pas eu le courage d'assumer ses responsabilités ») sans pour autant évoquer directement ceux dont il parle. Ceci est par ailleurs l'une des topiques tellement accentuées dans le discours de Sarkozy de 2012 : il poursuit la critique des socialistes, tout en faisant allusion (argument *ad personam*) à l'interview de François Hollande publiée dans le *Guardian*.

Tout de même, il est à préciser que, en sus de ces deux procédés langagiers mentionnés plus haut, c'est l'utilisation massive des adverbes de négation (« ne... plus » ; « non ») et des verbes conjugués

à la forme négative qui fait plonger le discours de Sarkozy dans l'affectivité péjorative intense, voire incontrôlable. En guise d'exemple, retenons l'usage presque immodéré des formulations négatives, décelables dans le passage ci-dessous : « le sentiment de **ne plus contrôler** leur vie » ; « leur avenir **ne dépend plus** d'eux » ; « c'est de **dire non** à tout » ; « envie de **dire non** » ; « cette **France du non** ». Le locuteur y souligne fermement que, si l'on « ne veut pas » que le rêve se transforme en cauchemar, il doit s'adresser tout d'abord aux Français qui « se sentent à ce point dépossédés de leur vie ». Or, il importe de noter que le pathos négatif de cet extrait relève également des répétitions au niveau syntaxique (parallélisme) : « ... qui ont... ». Ce procédé vise ici à accentuer l'ampleur d'une situation pénible dans laquelle se trouvent bien des compatriotes et qui veulent exprimer leurs sentiments, mentionnés par l'énonciateur de manière explicite directe : « leur **détresse** et leur **colère** ».

Par surcroît, il importe de faire remarquer que la mobilisation du pathos négatif notamment est, pour ainsi dire, mimétique. En effet, Sarkozy n'est guère susceptible de se priver du langage que l'on pourrait qualifier de grossier, voire machiste ou abject, pour susciter des émotions fortes dans ses récepteurs. Au contraire, en tant que locuteur, il n'hésite pas à « reproduire » presque machinalement tant le vocabulaire que l'argumentation de ses adversaires politiques pour pouvoir davantage les discréditer aux yeux de son auditoire. En d'autres termes, il est possible de voir dans ce « côté mimétique » du discours de Nicolas Sarkozy une propriété constitutive de tout texte, nommée intertextualité. Cette conception, mise en place par Julia Kristeva (1969) pour l'analyse des textes littéraires, fut prolongée par Roland Barthes (1973), cité par Charaudeau et Maingueneau (2002 : 328), selon lequel « tout texte est un intertexte ; d'autres textes sont présents en lui, à des niveaux variables, sous des formes plus ou moins reconnaissables ». Ainsi, certains « emprunts » lexicaux et argumentatifs, significatifs du discours sarkozien, témoignent de relations intertextuelles internes, c'est-à-dire celles qui s'entretiennent, comme le suggèrent les mêmes chercheurs, « entre un discours et ceux du même champ discursif » (2002 : 329). En l'occurrence, il s'agit, bien évidemment, du discours politique hégémonique où cette intertextualité interne est tellement forte que certains auteurs (Calvet et Véronis 2008) proposent de parler de la « vampirisation » linguistique progressive en tant que caractéristique indéniable du discours de Nicolas Sarkozy.

En effet, c'est au moment où l'énonciateur du discours examiné commence à nier, à condamner, à contester, etc., qu'il procède à une incorporation du discours de l'autre à celui qu'il propose lui-même. Autrement dit, la disqualification de la parole de l'autre, c'est-à-dire de la parole qu'il remet en cause dans le discours qu'il construit lui-même, paraît équivalente à l'insertion du discours qui émane de l'adversaire politique pour renforcer sa propre argumentation. À la lumière du passage que nous citons ci-dessous et qui provient du discours de la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, prononcé le 20 mai 2008 à Orléans, il convient d'observer que le président puise dans le discours de ses concurrents politiques en vue de les contredire, sanctionner, ridiculiser, etc. et, par la suite, déclencher des affects négatifs intenses chez ses destinataires :

(74) « D'un autre côté, **je vais dire les choses très clairement**, il nous fallait transposer une directive adoptée de longue date, en 2001, **sous le gouvernement de Lionel JOSPIN et sous la présidence de Jacques CHIRAC**. Cette directive a été adoptée, il fallait la transposer. La Commission **a menacé** la France de la **condamner** à des **amendes journalières** de 300 000 euros. **Ce n'est pas moi qui ai fait adopter cette directive : le gouvernement français d'alors** pouvait **refuser** cette directive, il en avait tout le pouvoir ; **il a accepté cette directive**. Quand un gouvernement légitime accepte une directive, il ne peut pas s'étonner que les autorités européennes légitimement **condamnent** le pays qui a accepté une directive et qui **refuse** de la transposer. C'est de la **malhonnêteté intellectuelle**. Si on est **contre** cette directive, Mesdames et Messieurs, on le dit à la date du Conseil européen. Si on est pour, Mesdames et Messieurs, on n'est pas pour à Bruxelles et **contre** en France : on la transpose. **Je ne serai pas le Président de la République qui accepterait que la France soit condamnée** à des **indemnités** de 3 à 400 000 euros par jour tout simplement **parce qu'un gouvernement n'aurait pas le courage de transposer une directive qui a été acceptée par ses prédécesseurs** ».

Il ressort clairement de l'extrait que nous venons d'évoquer qu'il n'est pas question de voir dans cette tonalité dédaigneuse et accusatoire du discours passionnel de Sarkozy la volonté de nouer un dialogue ou une polémique avec ses ennemis politiques. Or, cette immense émotivité négative semble être là plutôt pour, d'une part, susciter de vives réactions affectives de rage, de dédain, de rejet, etc. ainsi que pour, d'autre part, affirmer et légitimer les ethos oratoires de caractère et de chef, de gouverneur omniscient et omnipotent. (On en parlera davantage dans le chapitre suivant.). À cette fin, le locuteur

emploie ici le vocabulaire à valeur essentiellement péjorative, fréquemment hyperbolique, destiné à mépriser ses adversaires : « menacer » ; « condamner » ; « refuser » ; « ne pas avoir le courage » ; « contre » ; « amendes journalières » ; « malhonnêteté intellectuelle », etc.

Qui plus est, pour mettre en relief la pertinence de ses démarches auprès du public, tout en raillant celles de ses rivaux politiques, il ne se prive pas de recourir à des arguments *ad personam* : « (...) il nous fallait transposer une directive adoptée de longue date, en 2001, sous **le gouvernement de Lionel JOSPIN** et sous **la présidence de Jacques CHIRAC** » ; « **le gouvernement français d'alors** pouvait refuser cette directive (...) » ; « transposer une directive qui a été acceptée par **ses prédécesseurs** ». Il semble intéressant de noter également que l'énonciateur n'hésite point à donner les noms de ses prédécesseurs, tout en les accusant ouvertement d'avoir commis des erreurs qu'il est indispensable de corriger à tout prix, sans pour autant oublier que « ce n'est pas [lui] qui [a] fait adopter cette directive ».

Dans le passage étudié, mentionnons aussi le recours à un procédé de rhétorique argumentative, appelé précaution oratoire, intercalé dans le texte et utilisé à ce titre afin d'avertir les récepteurs du discours, c'est-à-dire les préparer à des arguments qui peuvent être considérés par eux comme étonnants, choquants, voire injurieux : « je vais dire les choses très clairement ». Ce faisant, le locuteur s'efforce de se montrer encore plus crédible auprès de son auditoire : il se met en scène comme un père sévère, mais juste, qui est à même de rétablir l'ordre renversé par ses prédécesseurs, ou comme un guide, voire un leader charismatique qu'il serait légitime d'accepter et de suivre. (Nous nous pencherons sur ce sujet dans le chapitre qui suit, en étudiant diverses facettes de l'ethos de Nicolas Sarkozy).

Pour récapituler, il est indispensable de faire remarquer que la mise en scène de l'émotivité négative dans le discours sarkozien s'effectue, d'un côté, par l'intermédiaire des emplois lexico-syntaxiques particuliers et, de l'autre, par le recours à des arguments appelant à des sentiments tels que le mécontentement, l'exaspération, la pitié, le dédain, voire la haine.

Pour ce qui est des instruments lexico-syntaxiques du pathos négatif mis en œuvre dans le discours de Nicolas Sarkozy, on relève :

- a) une accumulation presque pathologique de lexique à valeur essentiellement dépréciative :

- des substantifs désignant des personnes et des phénomènes qui se rapportent à l'activité considérée comme nuisible ou malhonnête, tels que « colonisation » ; « lutte » ; « martyr » ; « division » ; « gabegie » ; « mensonge », etc. ;
 - des substantifs désignant d'intenses émotions négatives, comme par exemple « douleur » ; « haine » ; « détresse » ; « colère » ; « humiliation », etc. ;
 - des adjectifs évoquant des qualités blâmables de l'adversaire politique, comme « violent » ; « baroque » ; « autoritaire » ; « malhonnête » ; « innommable », etc. ;
 - des verbes dénotant des actions répréhensibles : « mentir » ; « se servir de quelqu'un » ; « bafouer » ; « ronger » ; « menacer » ; « condamner » ; « ne pas avoir le courage », etc.
- b) les « cascades » de formulations négatives dont l'usage semble presque immodéré : « le sentiment de ne plus contrôler leur vie » ; « leur avenir ne dépend plus d'eux » ; « ne pas avoir le courage » ; « dire non à tout » ; « envie de dire non » ; « cette France du non », etc.
- c) les séries d'expressions injurieuses et choquantes : « cortège d'humiliations et de douleurs » ; « combats violents » ; « régime baroque, autoritaire » ; « innommable génocide rwandais » ; « pillage intérieur » ; « immense paralysie » ; « la plus grande illégalité » ; « amendes journalières » ; « malhonnêteté intellectuelle », etc.

Par contre, quant aux arguments faisant appel aux émotions négatives de l'auditoire, il est possible de retrouver dans le discours du président les paralogismes suivants :

- a) les arguments *ad misericordiam*, appelant à la pitié ou à la crainte de l'auditoire : « Les Congolais ont trop souffert (...). Votre souveraineté ne peut plus être bafouée (...) » ; « Vous pensiez alors tenir les rênes de votre avenir » ; « (...) votre Nation semblait malade de l'étranger », etc. ;
- b) les arguments *ad hominem*, s'attachant à ce que l'adversaire a dit ou fait, pour susciter la colère et la rancune, voire la haine : « le jeu des grandes puissances fit très vite du Zaïre un pion sur l'échiquier de la Guerre Froide » ; « (...) les puissances étrangères qui se servaient de vous dans le combat entre les deux blocs » ; « dix longues années de guerres injustes et d'agressions

étrangères que nourrissaient des appétits féroces et des haines profondes », etc. ;

- c) les arguments *ad personam*, dirigés sur la personne de l'adversaire, pour déclencher l'indignation et le mépris des récepteurs : « (...) il nous fallait transposer une directive adoptée de longue date, en 2001, sous le gouvernement de Lionel JOSPIN et sous la présidence de Jacques CHIRAC » ; « le gouvernement français d'alors pouvait refuser cette directive (...) » ; « transposer une directive qui a été acceptée par ses prédécesseurs », etc.

En somme, il est à souligner que les émotions négatives apparaissent à profusion dans le discours sarkozien qui engage avec son destinataire une relation fondée sur la transmission verbale du sentiment. En conséquence, le récepteur peut éprouver de l'empathie avec le locuteur lui dévoilant son intimité dans un discours qui se distingue par l'argumentation et les choix lexicaux spécifiques, sans toutefois se priver d'employer le langage qui mime l'oralité et dont l'apparente simplicité renforce l'effet d'immédiateté. Emphase de la répétition presque obsessionnelle, recours au langage du blâme et de l'injure, juxtaposition de mots et de séries de mots manifestant fréquemment des passions opposées – toutes ces marques de l'émotivité péjorative dans le discours présidentiel font que la colère ou tout autre sentiment éclatent dans des termes lourdement chargés d'affectivité et font partager aux récepteurs l'émotion de l'énonciateur.

Ainsi, ce dernier se propose de répondre, au sein de son discours, à sa vocation persuasive, tout en explorant les topiques telles que la souffrance et l'insécurité causées par nombre de facteurs : à commencer par la guerre, la mort et le désordre social, en passant par la précarité économique, la pauvreté et le chômage, pour déboucher sur la violation des droits de l'Homme et la vulnérabilité de la condition humaine en général, etc. Encore convient-il de constater que le locuteur du discours politique hégémonique analysé, en provoquant d'immenses émotions à partir des topiques mentionnées, se sert vigoureusement de la stratégie de disqualification de l'adversaire qui retentit sur la tonalité moqueuse et accusatoire de sa parole. À cette dernière vient s'ajouter la prédilection portée par le discours sarkozien à des formulations négatives qui, à faire révéler une intertextualité interne de celui-ci, contribuent, pour reprendre la notion de Charaudeau (2005), à sa « dramatisation ».

1.4. Entre le pathos négatif et positif

Comme nous venons de le signaler dans le sous-chapitre faisant le point sur le pathos positif, il est nécessaire de préciser que le pathos négatif et le pathos positif sont inextricablement liés dans le discours de Nicolas Sarkozy. Ils tendent à s'insinuer l'un dans l'autre pour produire des effets d'emphase à ne pas sous-estimer dans l'analyse rhétorique du discours politique hégémonique que nous proposons dans ce travail. D'un côté, cette « infiltration » simultanée des affects opposés dans le discours présidentiel rend lugubre la narration mise en œuvre par ce dernier, tout en l'atténuant par la présentation des démarches bénéfiques à deux références temporelles : celles du passé et celles du futur. De l'autre, elle fait ressortir une identification empathique considérable qui contribue à la fabrication de l'ethos discursif de l'orateur dont nous parlerons dans le chapitre suivant. Figurent ainsi des extraits sur la question de la crise, du viol et d'autres crimes odieux qui reviennent dans les interventions sarkoziennes examinées dans cette monographie pour générer, au préalable, des affects négatifs (comme la peur), destinés à provoquer, en fin de compte, des sentiments positifs (comme le sens de la sécurité). En effet, ce sont ces passages qui permettent au locuteur de jouer à fond sur les émotions de son auditoire. Comme le suggère Pierre Hassner, dans *la Revanche des passions* (2004), cité par Bertrand et al. (2007 : 115), en se penchant sur l'alliance des émotivités, souvent contradictoires, dans le discours politique hégémonique, il convient de noter :

« Une classification de trois passions fondamentales qui font agir les peuples et leurs dirigeants. Elle est énoncée par Thucydide et reprise par Hobbes et bien d'autres. Elle distingue la peur, ou la recherche de la sécurité, l'avidité, ou la recherche des biens matériels, et ce que l'on appellera selon les cas et selon les jugements de valeur l'honneur ou la vanité, la recherche de la gloire ou celle de la reconnaissance. On peut y ajouter, d'une part des émotions comme la colère, la rage ou le désespoir, enfin, et c'est peut-être l'essentiel, des passions composites résultant de l'évolution des inégalités et de celle du rang des différents acteurs, comme le ressentiment ou le désir de vengeance. »

En premier lieu, il est indispensable d'observer que le renforcement du pathos positif s'effectue par l'intermédiaire du pathos négatif. Une telle juxtaposition de passions dans le discours politique hégémonique où les émotions positives sont générées par les émotions négatives constitue l'une des stratégies rhétoriques privilégiées par Nicolas

Sarkozy en vue de soutenir une argumentation censée mener à la sensibilisation de l'auditoire. À ce propos, il est intéressant de voir de plus près quelques passages tirés du discours prononcé par le président le 30 juillet 2010 à Grenoble où le locuteur se met sans ambages à rappeler les actes répréhensibles qui ont bouleversé les Grenoblois. L'extrait suivant est significatif par la mise en scène macabre qu'il opère à partir des choix lexicaux qu'il propose :

(75) « Grenoble vient de connaître une **flambée de violence sans précédent**, qui a **profondément choqué** nos concitoyens. Les actes qui ont été commis ici, **je n'irai pas par quatre chemins**, je les qualifierai d'une **extrême gravité** et ils méritent une **condamnation sans réserve**. Les forces de l'ordre ont été prises à partie par **des assaillants qui se sont permis de leur tirer dessus à balles réelles avec l'intention de tuer**. Ce sont des **tentatives de meurtre**, tous les moyens seront mis en œuvre pour que les **auteurs soient retrouvés et châtiés**. Et je le dis aux Français, nous les retrouverons tous. Des policiers de la BAC de Grenoble ont fait l'objet de **menaces de mort**. C'est inacceptable. Je veux les assurer de notre soutien, de ma confiance, de ma reconnaissance et leur dire que nous n'aurons **aucune complaisance, aucune faiblesse vis-à-vis des délinquants et des criminels qui seront mis hors d'état de nuire et dont la seule place est en prison**. Une enquête est engagée pour **trouver ceux qui sont à l'origine de ces menaces, tous seront retrouvés et déferés devant la justice**, je ne peux naturellement pas en dire plus mais vous verrez que les résultats ne vont pas tarder (...). Les **violences qui ont frappé** la ville de Grenoble sont le fait d'une **petite minorité**, certes d'une minorité qui a voulu **marquer son allégeance envers les truands**. C'est trop facile de dire qu'il y a d'un côté la **grande délinquance** et de l'autre la **petite délinquance**. En l'occurrence la petite délinquance a été instrumentalisée par la grande délinquance. **Nous ne laisserons pas des caïds s'installer** dans les quartiers de Grenoble, devenus à la fois leurs **proies** et leurs **repaires**. Parce que **ces deux individus**, une fois le **braquage commis**, sont revenus à dessein dans ce quartier, espérant bénéficier de l'**impunité du quartier**. »

Le passage que nous venons de citer baigne dans les émotions extrêmement pénibles. Celles-ci sont provoquées dans les destinataires par une véritable cascade de termes à valeur dépréciative qui dénotent des actions blâmables mentionnées par l'énonciateur. On y retrouvera donc des appellations insultantes désignant les malfaiteurs (« une petite minorité » ; « les truands » ; « des caïds » ; « ces deux individus ») ainsi que des substantifs à connotation péjorative évoquant des actes méprisables : « violences » ; « allégeance » ;

« délinquance » ; « proies » ; « repaires » ; « braquage » ; « impunité », etc. L'énonciateur déclare ainsi « ceux qui sont à l'origine de ces menaces » coupables d'un crime infâme et leur inflige la peine. En assumant la position d'un juge sévère et honnête auprès de son public, il l'assure que « tous seront retrouvés et déférés devant la justice », car tel est le devoir du président qui se sent responsable de son peuple en détresse : « les actes qui ont été commis ici, je n'irai pas par quatre chemins, je les qualifierai d'une extrême gravité (...) ». Il importe de noter ici une marque de prudence, nommée précaution oratoire (« je n'irai pas par quatre chemins »), adressée aux auditeurs pour les préparer à des paroles surprenantes, voire offensantes : « (...) nous n'aurons aucune complaisance, aucune faiblesse vis-à-vis des délinquants et des criminels (...) ». En outre, il est à accentuer ici que l'emploi de la précaution oratoire suppose très souvent le recours à des termes par essence hyperboliques. Aussi le locuteur donne-t-il des témoignages accablants contre « les assaillants », en recourant au vocabulaire à connotation intrinsèquement négative pour construire une narration sinistre et parler ainsi de cet éclat brutal qui a marqué les Grenoblois : « une flambée de violence sans précédent » ; « une condamnation sans réserve » ; « des tentatives de meurtre » ; « l'objet de menaces de mort », etc. En effet, il s'agit non seulement de provoquer, mais d'intensifier la somme des émotions négatives telles que l'angoisse, la pitié, l'indignation, etc. dans le destinataire. Sur le plan langagier, ces dernières sont attisés par la crudité du lexique qui fait entrer le récepteur du discours dans ce qui est considéré très intime, tout en brisant la frontière entre l'espace privé et l'espace public :

(76) « L'homme qui est **tombé sous le tir d'un policier** venait de **commettre un braquage**. Non content d'avoir commis un braquage, il a **ouvert le feu avec une arme automatique, une arme de guerre, contre les policiers**. Ceux-ci **ont riposté** en état de légitime défense. En tant que chef de l'État, je veux dire que les policiers n'ont fait que leur devoir. Les policiers ont fait leur devoir et **j'appelle chacun à ne pas confondre les délinquants, les victimes et les forces de l'ordre**. Les policiers ont bien agi, il n'y a rien à leur reprocher. Il y a à les soutenir totalement. Si on ne veut pas d'ennui avec la police, **on ne tire pas à l'arme de guerre sur la police** dans un pays qui est un État de droit comme la France. **La réponse policière et judiciaire a été ferme : 26 placements en garde à vue, 11 comparutions immédiates, 5 personnes écrouées et 10 convoquées devant un juge.** »

Retenons que le passage ci-dessus comporte des hyperboles exagérant la réalité évoquée dans un sens péjoratif. Cette stratégie, employée très fréquemment par Sarkozy, doit se lire surtout comme l'outil des sentiments que le président parvient à aviver pour mobiliser une profonde émotivité négative. La « conclusion émotionnelle » à laquelle le locuteur souhaite mener son auditoire est qu'il existe un problème sérieux à résoudre : on « a ouvert le feu avec une arme automatique, une arme de guerre, contre les policiers ». Ces choix lexicaux sont donc très loin d'atténuer les problèmes mentionnés : « ouvrir le feu » ; « arme » (repris deux fois) ; « guerre ». Au contraire, le recours systématique à la tapinose dont on pourrait multiplier les exemples tirés du discours présidentiel ne semble avoir pour objectif que de retenir vivement l'attention de l'auditoire, de susciter un vif intérêt de sa part et de l'affecter douloureusement, tout en provoquant chez lui un état émotif violent et soudain.

Le même effet d'insistance passionnelle est engendré par l'emploi des interrogations rhétoriques qui paraissent forcer l'auditoire à entrer dans le discours en reconnaissant ne pas avoir de réponse devant la gravité du problème évoqué dans les questions posées. Or, la réponse émane de l'émetteur. En arrière-plan des paroles censées émouvoir profondément le destinataire, le président propose une solution. Autrement dit, hormis les propos effroyables, comme dans l'exemple évoqué ci-dessous (« la réponse policière et judiciaire a été ferme : 26 placements en garde à vue, 11 comparutions immédiates, 5 personnes écrouées et 10 convoquées devant un juge »), le locuteur pose la solution qu'il a l'intention de fournir afin de pouvoir surmonter un grand obstacle. En l'occurrence, il déclare que certains actes sont répréhensibles et que leurs auteurs sont passibles d'une peine. À son avis, il est indispensable de respecter les « valeurs fondamentales de notre société » et de mettre en cause « la responsabilité des parents (...) lorsque des mineurs commettent des infractions » :

(77) « Les Roms qui viendraient en France pour s'installer sur des emplacements légaux sont les bienvenus. **Mais en tant que chef de l'État, puis-je accepter qu'il y ait 539 campements illégaux en 2010 en France ? Qui peut l'accepter ?** J'ai vu que tel ou tel **responsable** politique disait : « mais pourquoi vous vous occupez de cela, le problème ne se pose pas ». Il ne se pose pas pour un **responsable** politique dont le domicile ne se trouve pas à côté d'un campement. **Peut-être son opinion serait-elle différente s'il était lui-même concerné ?** (...) La délinquance actuelle ne provient pas d'un mal être comme je l'entends dire trop

souvent : elle résulte d'un mépris pour les valeurs fondamentales de notre société. La question de la **responsabilité** des parents est clairement posée. Je souhaite que la **responsabilité** des parents soit mise en cause lorsque des mineurs commettent des infractions. Les **parents manifestement négligents** pourront voir leur **responsabilité** en gagée sur le plan pénal. **Quand je regarde les rapports de police, et je vois qu'un mineur de 12 ans ou de 13 ans, à une heure du matin, dans le quartier d'une ville lance des cocktails Molotov sur un bus qui passe, n'y a-t-il pas un problème de responsabilités des parents ?** Il ne s'agit pas de sanctionner. Il s'agit de faire réagir. De même la question des allocations familiales. Quand une famille ne signale pas que son enfant ne va plus à l'école. **Est-ce que cette famille peut continuer à aller au bureau de la Caisse d'Allocations Familiales pour percevoir les allocations, comme s'il ne s'était rien passé ?** »

Surtout, dans le passage ci-dessus, il convient de voir de plus près la juxtaposition intéressante des questions rhétoriques et du lexique impudique. Les propos terrifiants et lourds de charge émotionnelle jouent sur les imaginations de l'auditoire qui peut reconnaître également la puissance de la prise à partie des récepteurs sur une question pénible. Le message qui semble en découler est que le locuteur croit avoir le droit de réprimander, de contredire, de rectifier, voire de mettre à l'écart de la société : « les parents manifestement négligents pourront voir leur responsabilité en gagée sur le plan pénal » ou il ajoute que seulement « les Roms qui viendraient en France pour s'installer sur des emplacements légaux sont les bienvenus ». En bref, le récepteur va se sentir transporté de colère et de mépris par la mise en avant des appellations insultantes (« campements illégaux » ; « délinquance actuelle » ; « parents manifestement négligents ») et persuadé de la pertinence des paroles du locuteur qui parle autant de la responsabilité. Notons à ce titre la répétition du mot-clef de cet extrait, c'est-à-dire la « responsabilité » (repris quatre fois) et « responsable » (repris deux fois). Par conséquent, c'est ici que s'instaure le « passage » entre le pathos négatif et le pathos positif.

Pour accentuer la fermeté des démarches « contre les trafiquants et les délinquants », et inspirer ainsi la confiance de l'auditoire, en éveillant chez lui le respect ou l'admiration, il recourt au lexique beaucoup plus appréciatif : le rétablissement de « l'ordre républicain », « une affaire d'intérêt général », l'implication de « tous les élus » et « aucune volonté de stigmatisation ». Dans le passage qui suit, observons les marques du pathos positif évoquées par ce dernier :

(78) « C'est donc une guerre que nous avons décidé d'engager contre les trafiquants et les délinquants. Comme nous l'avons fait en Seine-Saint-Denis, nous avons décidé de nous occuper particulièrement de certains territoires qui ont besoin d'une action ciblée pour que les conditions de **l'ordre républicain** y soient rétablies. Tel est le cas de cette ville et de ce département, il n'y a **aucune volonté de stigmatisation**. **Tous les élus sont concernés**, ce n'est pas une affaire d'opposition, de majorité, de gauche ou de droite, c'est **une affaire d'intérêt général**. Qui peut bien avoir intérêt à ce qu'on tolère, qu'on tire à l'arme automatique contre des fonctionnaires de police, personne. »

En effet, il est possible de voir que le locuteur, qui appelle à la solidarité et à la concertation dans la lutte pour les valeurs républicaines, ne se prive pas de mettre en avant les causes de cette situation intolérable afin de galvaniser les récepteurs. Selon lui, ces dernières semblent remonter à l'époque où on a mis en place le système d'intégration qui, à l'heure actuelle, est susceptible d'occasionner toujours plus de victimes. D'où les séries d'incisives questions de style posées par le président (« Peut-être faut-il se réveiller ? » ; « Pourquoi ne le dit-on pas ? » ; « On a peur ? », etc.) qui mettent un accent particulier sur les conséquences néfastes de la politique d'immigration mise en œuvre quelque 50 ans auparavant. Sans doute ces interrogations rhétoriques, aussi abruptes qu'elles soient, sont-elles présumées remuer les destinataires dans les circonstances extrêmement défavorables à l'essor de la république :

(79) « Enfin, il faut le reconnaître, je me dois de le dire, nous subissons les conséquences de 50 années d'immigration insuffisamment régulée qui ont abouti à un **échec de l'intégration**. Nous sommes si fiers de notre système d'intégration. **Peut-être faut-il se réveiller ? Pour voir ce qu'il a produit. Il a marché. Il ne marche plus**. Je ne me suis jamais laissé intimider par la pensée unique. Il est quand même invraisemblable que des jeunes gens de la deuxième, voire de la troisième génération, se sentent moins Français que leurs parents ou leurs grands-parents. **Tous ici vous pourriez en porter témoignage. Tous. Tous vous avez des exemples. Pourquoi ne le dit-on pas ? On a peur ?** Moi ce n'est pas de faire le constat qui me fait peur, c'est la réalité. Nous n'avons pas le droit à la complaisance en la matière. Pour réussir ce processus d'intégration, **il faut impérativement maîtriser le flux migratoire**. Avec un taux de chômage des étrangers non communautaires qui a atteint 24 % en 2009. Je ne reprendrai pas la célèbre phrase de Michel ROCARD dans laquelle je me retrouve : « La France ne peut accueillir toute la misère du monde ». Je dis simplement, c'est un constat lucide. »

C'est donc à partir de la topique de l'« échec de l'intégration » que le locuteur exprime ouvertement sa position par rapport à la situation actuelle. Il la considère comme raison fondamentale de la dégénérescence des valeurs morales en France. Notons à cet égard une phrase éloquente qui acquiert une valeur de louange antiphrastique : « nous sommes si fiers de notre système d'intégration ». En effet, le président dit le contraire de sa pensée ; en conséquence, le recours à l'antiphrase contribue à l'intention ironique de ce passage où Sarkozy ajoute qu'il est nécessaire de « se réveiller » pour être capable de « voir ce qu'il [=le système d'intégration] a produit ». Le procédé antiphrastique est donc un ici un embrayeur d'ironie mordante : le système dont l'énonciateur fait un faux éloge nuit gravement à la stabilité de la République française (« Il a marché. Il ne marche plus. »). Le locuteur, insistant sur le fait que « des jeunes gens de la deuxième, voire de la troisième génération, se sentent moins Français que leurs parents ou leurs grands-parents », procède à une interpellation incisive de ses auditeurs (« **Tous** ici **vous** pourriez en porter témoignage. **Tous. Tous vous** avez des exemples ») et c'est là où les passions vont atteindre son plus haut degré.

En revanche, pour « adoucir » le pathos négatif mobilisé, l'émetteur propose une solution qui devrait remédier à la situation inacceptable : « Pour réussir ce processus d'intégration, il faut impérativement maîtriser le flux migratoire ». À ce propos, il avance deux arguments puissants, supposés convaincre complètement ses récepteurs. D'une part, il se sert d'argument *ad populum* destiné à engendrer des émotions péjoratives par rapport eux étrangers : « Avec un taux de chômage des étrangers non communautaires qui a atteint 24 % en 2009 ». D'autre part, il recourt à un argument *ad verecundiam*, faisant appel à une personnalité illustre : « Je ne reprendrai pas la célèbre phrase de Michel ROCARD dans laquelle je me retrouve : « La France ne peut accueillir toute la misère du monde ». Je dis simplement, c'est un constat lucide ». En plus, soulignons que le locuteur, afin de mieux en faire sentir l'importance se décide non seulement à feindre de taire des paroles (prétérition oratoire) : « Je ne reprendrai pas la célèbre phrase (...) », mais aussi à faire prendre en charge par une personnalité évoquée un jugement sur l'actualité (prosoPOPÉE). Dans ce cas, Sarkozy donne la parole à Michel Rocard, membre du Parti socialiste et Premier ministre de juin 1988 à mai 1991 sous la présidence de François Mitterrand, qui a dit autrefois que « la France ne peut accueillir toute la misère du monde ».

En second lieu, remarquons aussi qu'agir sur les récepteurs en les transportant de colère, en les rendant accessibles à la pitié ou en éveillant en eux la peur à l'aide de l'argumentation qui touche aux décisions importantes semble emporter l'adhésion des esprits, tout en ayant à remuer les cœurs. D'après Lausberg (1960), cité par Plantin (2000), le rhéteur, nous l'avons appris à connaître en nous penchant sur l'affectivité positive dans le discours sarkozien, est à même de provoquer des sentiments dans ses destinataires pourvu qu'il se plie à certains impératifs pratiques. Par-dessus tout, il devrait se montrer ému, c'est-à-dire se révéler authentique dans sa mise dans l'état émotionnel qu'il a l'intention de relayer.

Ainsi, l'orateur « propose à son auditoire un modèle d'émotion, capable de déclencher les mécanismes de l'identification empathique » (Plantin 2000 : 424). Dans le passage que nous évoquons ci-dessous, tiré de la déclaration de Nicolas Sarkozy, candidat à l'élection présidentielle, sur son programme pour la France, prononcée à la Place de la Concorde à Paris le 15 avril 2012, c'est en les émouvant que l'émetteur agira sur ses auditeurs :

(80) « Je sais que beaucoup de **nos compatriotes qui souffrent** ont envie de **crier leur souffrance**, de **crier leur colère** en votant pour les extrêmes. **Je comprends la douleur** de ceux que **la crise a fait souffrir**. **Je comprends leur colère**. Mais les **solutions extrêmes** n'atténueraient pas **leur douleur**. Elles ne les protégeraient pas. Elles ne leur apporteraient **aucune aide**. Elles les feraient **souffrir davantage encore**. Car les **solutions extrêmes** sont des **mensonges** et les **mensonges** font **plus de mal** que la **vérité**. **Je comprends l'envie de dire « non »** à tout pour ceux qui ont **le sentiment si désespérant et si douloureux** d'être **dépossédés de tout**, d'avoir **perdu le contrôle** de leur vie, la maîtrise de leur destin. **Je comprends l'amertume et le sentiment d'injustice** de celui qui n'arrive pas à vivre de son travail, qui n'arrive plus à faire vivre sa famille quand d'autres y parviennent mieux sans travailler. **Je comprends ce qu'il y a d'insupportable** pour celui auquel on demande des **sacrifices** à cause de la **crise** à voir **ceux qui sont responsables de cette crise** continuer de prospérer... **Je comprends le désarroi d'une jeunesse** qui regarde avec **anxiété** le **chômage** lui **barrer la route**, la planète **s'épuiser**, la **montagne des dettes** qu'elle devra payer **grandir** chaque jour. »

À la lumière de l'extrait que nous venons de mentionner, il est possible de constater que la prise en compte des passions – positives et négatives à la fois – qui meuvent l'être humain paraît donner naissance à une vision de la rhétorique perçue comme art de toucher

les cœurs. Le cas échéant, il est indispensable de noter que la force persuasive du pathos positif tient essentiellement dans l'idée de la compréhension, reprise cinq fois par le locuteur à la première personne du présent : « Je comprends (...) ». Ainsi l'orateur entend-il « comprendre » une situation pénible de plusieurs groupes sociaux de Français qui souffrent « davantage » en raison de la crise, du chômage, des salaires inadéquats, des mauvaises décisions politiques, etc. Or, pour faire ressortir son identification emphatique à ces malheurs d'autrui, il mobilise – en sus de l'émotivité positive générée implicitement par le recours au parallélisme : ses « je comprends » sous-entendent un grand élan de commisération – une affectivité péjorative.

Cette dernière est mise en exergue par l'intermédiaire du lexique intrinsèquement dépréciatif de manière explicite directe : « crier leur **colère** », « leur **douleur** », « l'**envie** de dire non », « l'**amertume** et le **sentiment d'injustice** », « le **désarroi** d'une jeunesse », « le **sentiment** si **désespérant** et si **douloureux** d'être dépossédés de tout », « l'**anxiété** », etc. À cette accumulation de termes désignant des sentiments négatifs éprouvés, selon l'énonciateur, par « nos compatriotes qui souffrent », se juxtaposent des expressions qui se proposent de susciter une émotion à propos d'une situation donnée. En effet, le locuteur la décrit en avançant les arguments *ad hominem* et *ad populum*, justifiant la réaction escomptée : « les solutions extrêmes » n'apportant « aucune aide » et sans doute proposées par ses concurrents politiques (« ceux qui sont responsables de cette crise ») y sont qualifiées de « mensonges » qui « font plus de mal que la vérité ».

Par conséquent, on peut observer que les affects négatifs engendrés par l'évocation des souffrances (« crier leur souffrance » ; « ceux que la crise a fait souffrir », etc.) se traduisent en affects positifs. Ainsi les récepteurs reçoivent-ils des témoignages de sympathie : d'une part, c'est en imputant une faute à ses ennemis politiques qui ne font qu'aggraver la situation actuelle (« la montagne des dettes » ; « une jeunesse qui regarde avec anxiété le chômage lui barrer la route », etc.) que l'orateur est capable d'émouvoir son auditoire en l'incitant à partager les émotions péjoratives qu'il mentionne directement dans l'extrait étudié. D'autre part, il le laisse assuré de sa participation à la peine d'autrui, sa capacité à émouvoir se manifestant largement dans le présent passage. Celle-ci, qu'il nous soit permis de le souligner, fut décrite par les auteurs antiques comme un don d'éloquence qui fait la

supériorité du véritable orateur (Quintilien) se proposant de créer un ethos discursif particulier.

À la lumière de notre étude des passages présentée dans le présent sous-chapitre, il faut conclure que le locuteur cherche à légitimer son argumentation par les emplois lexicaux et lexico-syntaxiques spécifiques aussi bien que par la sélection des arguments qui semblent être de mise dans le contexte donné. Le cas échéant, face à la crise économique ou aux violences qui ont frappé la ville de Grenoble, l'affectivité positive est mobilisée par l'activation massive du pathos négatif. Ainsi, c'est dans une narration sinistre du discours présidentiel que plongent les arguments faisant référence à deux catégories de démarches en vue de la guerre contre les « voyous » : celles qui ont déjà été faites et celles qu'il faudra faire le plus rapidement possible. Les arguments qui s'articulent autour de ces démarches ont pour fonction de sensibiliser les auditeurs, tout en engendrant chez eux les affects négatifs, supposés se traduire en émotions positives, et de restaurer, par contrecoup, l'ordre républicain fondé sur les valeurs telles que la confiance, la dignité, la sécurité, la justice, etc.

Pour ce qui est des choix lexico-syntaxiques, significatifs des extraits examinés plus haut, il importe de constater que Sarkozy recourt essentiellement à :

- a) une accumulation de termes et de syntagmes nom-complément à valeur dépréciative, fréquemment hyperbolique :
 - les substantifs constituant des appellations insultantes des malfaiteurs, à savoir des personnes et des groupes de personnes qui transgressent la loi : « trafiquants » ; « délinquants » ; « coupables » ; « multirécidivistes » ; « bande violente » ; « assassins de policiers et de gendarmes » ; « clandestins reconduits », etc. ;
 - les substantifs désignant les actes liés largement à la violation de la loi, souvent les termes juridiques : « insécurité » ; « crimes », « délits » ; « peines » ; « lutte » ; « violences aggravées » ; « peine de prison incompressible » ; « fermeté absolue » ; « immigration illégale », etc. ;
- b) la juxtaposition de termes brefs et éloquents (épitrochisme) : « **aucune cité, aucune rue, aucune cage d'escalier, aucune barre d'immeubles** ne doit échapper dans ce département et dans cette ville à l'ordre républicain. » ;
- c) une variante d'accumulation sous forme de redite (battologie) : « nous allons nous intéresser au patrimoine des délinquants à

Grenoble comme dans l'Isère de façon **extrêmement approfondie, extrêmement approfondie.** » ;

- d) une triple répétition de certains mots (réduplication) : « les délinquants ignorent les frontières administratives de **nos** communes, de **nos** départements et même de **nos** régions. » ; « Il faut d'ailleurs que nous posions ensemble, élus comme ministres et président, le problème de l'attribution à certains **quartiers**. Ces aides doivent être attribuées aux **quartiers** qui en ont le plus besoin. Aujourd'hui, tous les **quartiers** les demandent. »

En ce qui concerne les arguments, on peut en relever, dans les interventions étudiées, quatre types majeurs qui suivent :

- Un argument *ad populum* appelant à la foule : « Des procédures sont en cours » ; « Nous allons aussi développer les « polices d'agglomération », etc. ;
- Un argument *ad verecundiam*, appelant à une autorité : Éric Le Douaron, homme dont la réputation est incontestable, est évoqué à maintes reprises : « Avec le ministre de l'Intérieur, nous avons donc décidé la nomination d'un nouveau préfet, Eric Le Douaron (...). » ; « Éric Le Douaron a une longue expérience, il a exercé les plus hautes responsabilités dans le domaine de la sécurité. » ; « Et je le dis aux élus, qui ont déjà eu un contact avec Éric Le Douaron, vous vous félicitez d'avoir un préfet de cette qualité. », etc. ;
- Un argument *ad baculum*, appelant à la menace : « J'ajoute que nous ne pouvons pas non plus tolérer le comportement de certains jeunes qui empêchent les autres d'étudier. » ; « Nous allons donc ouvrir à la rentrée prochaine une vingtaine d'établissements que j'appelle de réinsertion scolaire, qui disposeront d'un encadrement renforcé et adapté. » ; La règle générale est claire : les clandestins doivent être reconduits dans leur pays. » ; « L'instauration d'une peine de prison incompressible de 30 ans pour les assassins de policiers ou de gendarmes sera également discutée au Parlement dès la rentrée. », etc. ;
- Un argument de fond appuyé sur les données statistiques concrètes (années, pourcentages, chiffres, réussites des forces de l'ordre sont évoqués) : « Le nombre des crimes et délits a diminué de 17,54 %. Parallèlement, le « taux d'élucidation », qui reflète l'efficacité des forces de l'ordre, a augmenté d'un

tiers. » ; « En 2001, les forces de police et de gendarmerie trouvaient 25 % des coupables, en 2010 ils trouvent 38 % des coupables. J'ai fixé au ministre un objectif de 40 %. » ; « 24 000 peines planchers ont été prononcées, seront désormais étendues à toutes les formes de violences aggravées, c'est-à-dire notamment les violences sur des personnes dépositaires d'une autorité publique. » ; « Enfin, la politique de la ville. Nous lui consacrons 15 milliards d'euros depuis 2005 ».

CHAPITRE 2

La construction de l'éthos dans le discours sarkozien

Par-dessus tout, il est indispensable de faire remarquer que les sciences du langage, en se penchant sur la production de l'image de soi, puisent dans deux sources théoriques principales. D'un côté, elles s'inspirent de la tradition rhétorique ancienne (Isocrate, Cicéron, Quintilien, Aristote). Dans la tradition aristotélicienne en particulier, l'orateur doit inspirer la confiance auprès de son auditoire. Il le fait par le biais de son caractère moral, car c'est ce qui est supposé amener à la persuasion. Cette dernière relève donc de l'image qui est construite par le discours ; d'où l'importance indéniable de l'éthos prenant appui sur trois principes : le bon sens, la vertu et la bienveillance. De l'autre côté, les sciences du langage font référence à la recherche sur les interactions sociales, notamment celle d'Erving Goffman (1973) qui montre – ce que nous allons traiter plus en détail en nous focalisant sur l'éthos de Sarkozy – que tout échange social exige que les acteurs donnent par leur comportement une certaine impression d'eux-mêmes, ce qui contribue à influencer leurs partenaires. Ce chercheur, en adoptant une métaphore théâtrale, se concentre avant tout sur la présentation de soi qui demeure tributaire des rôles sociaux et des données situationnelles.

Hormis Goffman, il existe bien d'autres auteurs tels que Michel Pêcheux, Émile Benveniste, Catherine Kerbrat-Orecchioni, Oswald Ducrot, Jakob Wisse, Roland Barthes, Ekkehard Eggs, Bernard Lamy, etc., qui se penchent sur la question de l'éthos de l'orateur. Nous tenons à évoquer brièvement les propos de trois autres chercheurs que nous avons trouvés particulièrement utiles dans notre étude de l'éthos du discours de Nicolas Sarkozy dans une perspective rhétorique. D'abord, Michel Le Guern (qui cite Gibert 1977), selon lequel l'autorité morale du rhéteur est reliée à sa manière de se comporter

dans la vie réelle. Il faut donc distinguer les mœurs réelles des mœurs oratoires, ces dernières non seulement indiquant la façon dont le locuteur se montre par sa parole, mais aussi faisant que le discours ressemble à un miroir qui représente l'orateur. Puis, Pierre Bourdieu (1982) qui recherche les sources de l'efficacité de la parole en dehors des limites du discours, tout en attachant une importance primordiale à l'autorité préalable du rhéteur ; la puissance verbale réside ici dans l'adéquation entre la fonction sociale de l'émetteur et son discours. En conséquence, le discours aura de l'autorité à condition qu'il soit prononcé par le locuteur qui est légitimé à le faire devant l'auditoire légitime et dans la forme légitime. Ce qui compte le plus pour Bourdieu, c'est avant tout la situation ainsi que le statut institutionnel du sujet parlant dans l'échange. L'ethos signifie donc toute sorte de principes, également intériorisés, qui sont présumés guider la conduite humaine à notre insu. Enfin, Dominique Maingueneau (1993) qui reprend dans l'analyse du discours les notions de Benveniste et de Ducrot. Selon lui, l'ethos se joint surtout à la prestation oratoire, au rôle qui correspond à l'exercice de la parole et non pas au sujet « réel ». Ce qui est en jeu, c'est le sujet d'énonciation comme il est en train d'énoncer.

De surcroît, comme le fait remarquer Ruth Amossy (2006), il importe d'insister sur le fait que, dans son acception rhétorique, l'ethos est l'image que le locuteur construit de lui-même. La chercheuse rappelle à ce titre la distinction entre *l'ethos préalable* (ou pré-discursif) et *l'ethos oratoire* (ou discursif). Le premier est celui qui précède la prise de parole d'un tel ou tel rhéteur. Il se résume à la représentation schématique qui englobe les données préexistantes (ou extratextuelles) que le récepteur est susceptible de se construire de l'émetteur et qui est conditionnée par le discours. D'une part, une telle image se dégage sur la base du rôle joué par le locuteur dans un espace social donné ; d'autre part, cet ethos s'élabore en fonction de la représentation collective ou bien du stéréotype circulant sur sa personne. Autrement dit, cette image dérive de la connaissance préalable de l'orateur. En revanche, l'ethos oratoire est l'image que l'orateur produit de lui-même dans son discours et qui fait partie de la force illocutoire, c'est-à-dire celle de persuasion. Il est donc question d'une image de soi que le rhéteur projette dans sa parole afin de contribuer à l'efficacité de son dire.

2.1. L'ethos préalable

Avant de nous pencher sur l'ethos de Nicolas Sarkozy, notons que c'est Isocrate qui mit en avant le rôle de la réputation préalable de l'orateur, son « nom » ou ce que l'on sait déjà de lui. Or, comme le laisse entendre Amossy (2006), l'image de soi de l'orateur devrait être examinée tant au niveau discursif, ce qui constitue l'enjeu majeur de ce chapitre, que pré-discursif. Quant à ce dernier, il est nécessaire dans l'analyse rhétorique de l'ethos de prendre en considération deux aspects importants : le statut institutionnel du locuteur, c'est-à-dire la position ou les fonctions dans le champ qui confèrent une légitimation à son dire et, de l'autre côté, l'image que le récepteur se construit de la personne du rhéteur préalablement à sa prise de parole, ce qui se résume à la représentation collective, ou au stéréotype, qui lui est attachée. Au fait, l'émetteur du discours politique hégémonique peut rappeler lui-même à quel titre il s'exprime et s'appuyer sur l'autorité que lui confèrent ses fonctions. Autrement dit, dans l'analyse rhétorique du discours politique hégémonique, il importe de prendre en compte les données pré-discursives qui font partie des données situationnelles dont participe le locuteur. Cette prise en compte s'avère indispensable, car elle permet de déterminer dans quelle mesure sa parole fera l'autorité, s'il est autorisé à s'approprier les sujets qu'il aborde et le genre qu'il sélectionne.

Tout d'abord, observons que, dans la rhétorique classique, cette autorité dépend de ce que l'orateur représente dans la société où il vit et exerce son influence. En l'occurrence, il s'agit de la fonction extrêmement importante du point de vue de la société démocratique, c'est-à-dire celle du président de la République. À ce propos, il est nécessaire de faire remarquer que – par rapport à ses prédécesseurs, comme par exemple Chirac ou Mitterrand – Sarkozy, a commencé sa carrière en politique très tôt : « [...] il apparaît certes comme d'une nouvelle génération » et il « a été décrit à maintes reprises comme un jeune président (Calvet et Véronis 2008 : 11) ». Aussi a-t-il exercé plusieurs fonctions politiques et administratives : il était conseiller, maire, ministre ou porte-parole. Juriste de formation qui à l'âge de 22 ans est devenu membre le plus jeune du conseil municipal de Neuilly-sur-Seine. Entre 1983 et 2002, il a été le maire de cette municipalité. Dès la fin des années 1970, il fut chargé de plusieurs comités au sein du Rassemblement pour la République pour obtenir le poste de secrétaire général en 1998. Par contre, en 1988, il obtint le mandat du député à l'Assemblée nationale. Entre 1993 et 2007, il fut à la tête de

plusieurs ministères sous les premiers ministres différents : Edouard Balladour, Jean-Pierre Raffarin et Dominique de Villepin. En 2004, il fut élu président de l'Union pour le Mouvement Populaire. Le 16 mai 2007, il devint le Président de la République pour cinq ans. Trois fois marié, il a trois enfants (Marek Brzeziński 2010). À la marge, remarquons ici que Sarkozy a ainsi cumulé plusieurs rôles thématiques, la notion relevant de la sémiotique où elle désigne la diversité des fonctions qui peuvent être remplies par un acteur et qui influencent ses manières d'agir par et dans le discours.

Toutefois, à parler de l'ethos préalable, il convient de souligner également l'importance de l'éthique dans le sens moral du terme, en faisant dépendre l'efficacité rhétorique de la moralité et des pratiques de vie de celui qui va persuader. Les dimensions extra-verbales du locuteur dans une perspective de la rhétorique (ancienne) englobent donc non seulement son statut ou le prestige dû à ses fonctions, mais aussi sa réputation, sa personnalité et son mode de vie, l'exemple qu'il donne par son comportement. Il en ressort que les dimensions morale et stratégique de l'ethos sont inséparables, le locuteur du discours politique étant censé se conférer un statut susceptible de légitimer sa parole. Pour ce faire, il doit s'inscrire dans une scène d'énonciation. Comme le suggère Amossy (2006 : 75) :

« Il le fait d'autant plus facilement que chaque genre de discours comporte une distribution préalable des rôles. À l'intérieur de celle-ci, le locuteur peut choisir plus ou moins librement sa scénographie, à savoir un scénario préétabli qui lui convient et qui lui dicte d'emblée une certaine posture. L'image de soi du locuteur se construit ainsi en fonction des exigences de plusieurs cadres, que le discours doit intégrer harmonieusement. »

Selon la chercheuse, il faut préciser aussi que c'est dans ce cadre que la notion d'ethos se relie chez Maingueneau (1993 : 139) au ton, terme préféré à celui de voix, car il renvoie à l'écrit comme à l'oral. Le ton s'appuie à son tour sur une « double figure de l'énonciateur, celle d'un caractère et d'une corporalité. Ces deux éléments dérivent des représentations sociales de certains types de caractère dans le sens psychologique du terme, et d'une « police tacite du corps, une manière d'habiter l'espace social liée à des postures, des façons de s'habiller ». En effet, dès le début de son chemin vers la présidence, Sarkozy était non seulement hyperactif comme orateur, mais il s'avérait aussi très bon en communication non-verbale. Comme le souligne Brzeziński (2010), le langage du corps joue un rôle prépondérant dans la

communication, car il est responsable de la transmission de trois quarts de données. Or, le non-verbal dépend largement de la culture, donc on peut l'interpréter faussement. Quant au français, il requiert, selon l'auteur, une expression corporelle significative qui contribue, le cas échéant, à fabriquer, pour reprendre la notion de Charaudeau (2005), un ethos de puissance s'exprimant par une figure de virilité sexuelle. Ce qui compte, c'est non seulement l'intonation, la gestuelle ou le ton de la voix, mais également tout le jeu des joues, des lèvres, des sourcils et des mains. Chez Nicolas Sarkozy, le côté non-verbal, est, en sus de son caractère impulsif et autoritaire, extrêmement évocateur :

[Sarkozy] « connu auparavant pour ses gestes agressifs (l'index menaçant pointé vers le public, par exemple, geste extrêmement inquiétant qu'il était le seul à faire avec George W. Bush), et pour sa nervosité qui se manifestait par de nombreux tics d'épaule et de tête pendant ses discours, son personnage se « lisse » soudain, s'assouplit. Il change de couturier et abandonne les lunettes noires qui lui donnaient un air vaguement mafieux. Ses tics disparaissent comme par enchantement, et ses mains n'agressent plus le public, elles sont tournées vers lui, symétriques, dans un geste rassembleur à la de Gaulle (Calvet et Véronis 2008 : 13). »

Ensuite, rappelons que la construction de l'ethos prédiscursif s'effectue sur la scène sociale où un acteur donné veut et doit se présenter. À cette fin, il s'efforce – ce qui est particulièrement important pour le discours politique hégémonique – de se fabriquer une image de soi qui aurait une grande influence positive sur le public, le débat scientifique sur l'auto-présentation à vocation persuasive remontant aux années 1980 du siècle dernier. L'un des deux courants théoriques renvoyant à la sociologie est l'interactionnisme symbolique dont Goffman (2000) est un représentant majeur. Selon lui, les comportements d'auto-présentation doivent être toujours examinés dans le contexte social et non pas uniquement sous le prisme de l'histoire personnelle d'un tel ou tel acteur. Ce contexte est souvent décrit à l'aide d'une métaphore notionnelle de la politique : celle du jeu théâtral (Lakoff et Johnson 1988 ; Pawełczyk 2000). Quant au discours politique hégémonique contemporain – et le discours de Nicolas Sarkozy en est un très bel exemple – plusieurs chercheurs parlent du spectacle politique médiatisé où se dégage l'ethos préalable d'un locuteur. D'après Mrozowski (2001), la présence des journalistes et des caméras en particulier contribue à transformer la scène politique en celle de théâtre, et l'événement politique en spectacle. En ce qui

concerne le discours examiné, Duhamel et Field (2008 : 8), dans leur ouvrage *Le starkozysme*, soulèvent la question qui paraît primordiale du point de vue de la construction de l'ethos pré-discursif de Nicolas Sarkozy avant son entrée en fonction :

« Quelle est donc la dernière image avant le premier tour que Nicolas Sarkozy, metteur en scène de lui-même comme rarement un politique l'a été, veut laisser s'imprimer dans la rétine du téléspectateur-électeur ? Celle d'un gardian. Pas encore celle du « gardian » de nos institutions, comme on désigne communément le Président de la République en France. Non, celle du fermier en Camargue, dans ce coin magique où le delta du Rhône confond à loisir le ciel, la terre et l'eau, l'eau du fleuve et celle de la mer. Là où la France du bout du sud cousine avec l'Amérique profonde, là où le gardian peut se prendre pour un cow-boy et le mas pour un ranch. De quoi s'amuser avec l'image de « Sarkozy l'Américain », en la retournant à son avantage. Il est là, chevauchant, solitaire. Réalisant dans l'imaginaire national la synthèse entre Astérix et Lucky Luke. En jean et chemise de sport. Imagine-t-on Mitterrand ou de Gaulle en jean ? Et Chirac à cheval ? Giscard, à la rigueur, mais à Longchamp, au milieu des élégantes, pour le Grand Prix de Diane ou, mieux encore, celui du Président de la République. »

Ainsi, il en ressort que le succès à la fois politique et rhétorique de Nicolas Sarkozy est en partie dû au fait que son ethos pré-discursif était « entré » dans un cadrage de programme de télé-réalité. Ceci dit l'espace politique a commencé, avec le discours de Sarkozy, de s'orienter très rapidement vers les modèles qui sont proposés, voire imposés par les média de masse, en particulier la télévision et Internet. La médiatisation de cet espace a des retombées incontestables sur la mise en scène du discours politique hégémonique contemporain, ce que l'on a vu apparaître lors de la campagne présidentielle de Sarkozy en 2007 qui :

« [...] s'est jouée dans un paysage audiovisuel façonné depuis plusieurs années par un triple phénomène : l'écrasant succès de la télé-réalité, préparé par la prolifération des talk-shows de témoignages anonymes ; une présence d'hommes politiques, voire des ministres, dans des émissions où « le mélange des genres » est la loi ; une « peopolisation » de la vie politique elle-même. Petit retour en arrière à l'usage des jeunes générations (Duhamel et Field 2008 : 60). »

Tout de même, il importe de voir que l'image médiatique de Sarkozy engendrait dès le début des réactions variées, voire extrêmes. Selon Brzeziński (2010), bien que les deux aient été considérés

comme néogaullistes, Sarkozy provenait du monde politique complètement différent de celui de Chirac. Ce dernier était « le sien », un Français fidèle aux traditions de l'État providentiel, un républicain de la droite qui était plus à la gauche que la gauche dans les autres pays de l'Union européenne. En revanche, Sarkozy était d'abord pris pour un politicien libéral à l'américaine. Malgré plusieurs éléments de sa vie et de sa carrière politique, Sarkozy, par opposition à Chirac, « manquait de facteur humain ». Les gens avaient peur qu'il fit des réformes dans le style de la droite américaine ou britannique, ce qui leur semblait sans doute inconcevable dans un pays où règnent encore des valeurs gaullistes. Pour d'autres, Sarkozy se montrait fiable et susceptible de tenir des promesses, mais il avait des points faibles qu'on lui reprochait dès le début, c'est-à-dire son langage décalé et son ton péremptoire. Comme le suggère à ce propos Mariette Darrigrand (2008 : 145) dans son ouvrage intitulé *Ces mots qui nous gouvernent. Abécédaire de la France sarkozienne*, il paraît pertinent de voir que :

« Le starkozysme, qui n'est pas une doctrine mais une merveilleuse façon d'agrèger les représentations du moment, a gagné en surfant sur cette tendance : rompre avec le style de l'immobilisme pour entamer celui du dynamisme... Refaire sa vie. Refaire la France... Non pour changer la vie, mais pour la renouveler en changeant de pays, en changeant d'entreprise, en changeant de conjoint... »

Pour conclure, nous tenons à souligner que l'ethos préalable occupe une place fondamentale dans la réception et la compréhension du fonctionnement de la parole politique. Or, notons aussi que, comme le démontre Charaudeau (2005), tandis que le pathos est tourné vers le public, l'ethos se tourne vers l'orateur. Ce dernier doit se montrer suffisamment crédible pour que l'auditoire lui fasse confiance. Pour ce faire, il est obligé, selon les principes classiques, faire preuve de trois vertus témoignant de sa dignité. Ce sont : la pondération, la simplicité sincère et l'amabilité. Par conséquent, l'ethos est censé devenir le résultat d'une double identité ou de la fusion de deux identités : discursive qu'il se construit dans l'acte d'énonciation et sociopsychologique qu'on lui attribue. Selon le chercheur (2005 : 88), il faut donc reconnaître que :

« L'ethos est affaire de croisement de regards : regard de l'autre sur celui qui parle, regard de celui qui parle sur la façon dont il pense que l'autre le voit. Or cet autre, pour construire l'image du sujet parlant, s'appuie à la

fois sur des données préexistantes au discours – ce qu’il sait a priori du locuteur – et sur celles apportées par l’acte de langage lui-même. »

C’est pour cela que dans le sous-chapitre qui suit, nous essaierons de voir de plus près quel ethos discursif Nicolas Sarkozy a réussi à se construire en jouant sur le pathos mobilisé, comme nous l’avons montré, par de multiples figures du discours. En effet, c’est l’ethos construit dans et par le discours qui demeure la clef de voûte de son efficacité oratoire, la rhétorique contemporaine renouant visiblement avec la rhétorique antique dans la mise en valeur du rôle de l’ethos de l’orateur au service de la force persuasive d’un discours (Amossy 2006).

2.2. L’ethos discursif

Selon Charaudeau (2005), l’ethos, une catégorie issue de la rhétorique antique, est appréhendé comme l’un des moyens discursifs permettant de construire une image de soi. Il est possible de distinguer plusieurs types d’ethos en s’appuyant sur deux paramètres axiologiques, inhérents au discours politique hégémonique : la crédibilité et l’identification. Contrairement aux ethos de crédibilité qui puisent dans le rationnel en vue de répondre à la fois aux trois conditions, c’est-à-dire celle de sincérité ou de transparence, celle de performance et celle d’efficacité, les *ethos d’identification* relèvent de l’affectif social. Ces derniers se fondent donc sur le pathos, cette alliance étant déjà mise en valeur par Cicéron, cité par Amossy (2006), qui, en se penchant sur la question de l’ethos de l’orateur, souligna l’importance de la capacité de celui-ci à toucher le public. Sans doute les ethos d’identification constituent-ils un élément central de la mise en scène du discours de Nicolas Sarkozy cherchant à se construire des imaginaires qui, par le biais d’un processus d’identification irrationnel, permettront à ses récepteurs de fondre leur identité dans la sienne.

En d’autres termes, l’émetteur du discours que nous étudions dans cette monographie essaie d’endosser une image ou figure idéale de lui-même afin que ses destinataires puissent se laisser emporter par un élan d’adhésion à sa parole politique et, au travers de cette image de référence, à sa personne même. Or, comme le suggère Charaudeau (2005 : 105), les types d’images qui caractérisent l’ethos d’identification ayant pour objectif de toucher le plus grand nombre ne sont pas faciles à classer et à décrire en raison de l’hétérogénéité

axiologique des récepteurs du discours politique hégémonique. En effet, ils disposent des imaginaires extrêmement variés et c'est pour cela que tout locuteur de ce type de discours doit s'en rendre compte pour parvenir à galvaniser les foules qui sont, par principe, floues de point de vue des valeurs auxquelles elles s'attachent. Par conséquent, il est pertinent de jouer sur des valeurs qui se veulent opposées, ce qui est le cas du discours sarkozien mobilisant ainsi tant les émotions négatives que positives.

À la lumière de nos considérations sur le pathos discursif que nous avons élucidées dans le chapitre précédent, il s'ensuit que Nicolas Sarkozy tente de se montrer comme un homme politique qui est à même de condamner et de compatir à la fois. De surcroît, il convient de rappeler à ce propos que le président se fabrique des images qu'on pourrait croire péjoratives en soi, mais qui sont très souvent rendues positives en fonction, entre autres, du contexte où un tel ou tel discours est prononcé. En même temps, il faut noter que les images de Sarkozy dévoilées dans son discours – aussi bien celles qui se réfèrent à l'espace public que celles qui renvoient à l'espace privé – paraissent se conforter les unes les autres. Ce renforcement mutuel des images joue dans le discours en question un rôle capital, car il facilite considérablement la mise en scène simultanée de son personnage, relevant du politique, et de sa personne, relevant de l'humain. La mise en scène, quant à elle, se fonde sur deux groupes de procédés discursifs distingués par Charaudeau (2005), c'est-à-dire les procédés expressifs et les procédés énonciatifs (étudiés dans ce travail) s'exprimant à travers le langage (la grammaire) et remplissant une triple fonction dans le discours.

Dans un premier temps, ces procédés langagiers permettent au locuteur de se mettre en scène discursive ; on parle alors de l'*énonciation* dite *élocutive* qui est par ailleurs la plus significative du discours de Sarkozy. Dans un deuxième temps, ils servent à impliquer son destinataire dans un acte de langage, ce que l'on appelle *énonciation allocutive*, fréquemment repérable chez Sarkozy. Dans un troisième temps, les procédés énonciatifs sont destinés à présenter ce qui est dit comme si personne n'était impliqué dans un discours ; on parle alors de l'*énonciation délocutive*, jouant dans le discours sarkozien un rôle important, mais plutôt accessoire du point de vue de la création de l'ethos discursif. À la marge, remarquons que cette énonciation, présente chez Sarkozy sous forme de phrases impersonnelles, de pronoms à la troisième personne, d'énoncés-

slogans ou de petites phrases, est censée mettre l'auditoire dans un monde d'évidence, toute trace des récepteurs étant effacée. Le propos tenu semble, comme le suggère Charaudeau (2005), ne dépendre que du seul point de vue d'une voix tierce, qui peut être perçue comme voix de la vérité.

En effet, dans le discours de Sarkozy, l'énonciation délocutive ne sert guère à fabriquer un ethos oratoire du discours qui se veut « proche du peuple » et qui joue sur les effets passionnels incontournables, examinés dans le chapitre précédent. Pourtant, il serait vain, on l'a montré dans la deuxième partie de notre ouvrage, de nier l'emploi systématique des pronoms impersonnels de troisième personne dans le discours du président : le « on » et le « ça ». Pour ce qui est du « on », ce pronom est susceptible de contribuer, dans une certaine mesure seulement, à la construction de l'ethos de combatif analysé plus tard, comme on peut le voir dans le passage suivant où sont mises en avant une distance quasiment impitoyable et la position d'arrogance du locuteur, voire son esprit dogmatique et la froideur hautaine exprimés à la forme négative :

(81) « **Personne n'est** obligé, je répète, d'habiter en France, mais quand **on** habite en France, **on** respecte ses règles, c'est-à-dire qu'**on n'est pas** polygame (...) et **on** respecte les règles républicaines. »

En revanche, en ce qui concerne le « ça », il est utilisé à fond dans les interventions spontanées de Nicolas Sarkozy plutôt que dans son discours grand public. En effet, ce pronom apparaît dans le discours étudié sous la forme syncopée du pronom démonstratif neutre, qualifiée selon les dictionnaires de la langue française de familière ou courante. Il peut prendre une forme composée : « ceci » ou « cela » ou bien une forme élidée : « c' ». Comme le souligne Damon Mayaffre (2012 : 263), il paraît très intéressant d'observer que chez Sarkozy :

« La récurrence de « ça » est seulement un effet de style, voire un effet artificiel de corpus. Sarkozy surutilise « ça » seulement parce qu'il répugne à utiliser des formes concurrentes telles « ceci » ou « cela » dont l'usage apparaîtrait pédant ; symétriquement ses prédécesseurs s'interdisent d'utiliser la syncope jugée comme relâchée pour privilégier les formes académiques. »

Ainsi, à étudier les procédés de nature énonciative au service de l'ethos oratoire du discours du président, il faut souligner en premier lieu que chacun des deux types d'énonciation privilégiés par le discours de Sarkozy, c'est-à-dire une énonciation élocutive et une

énonciation allocutive, s'exprime par le biais de moyens langagiers ou, plus précisément, grammaticaux bien déterminés que nous montrerons sur les pages qui suivent. En deuxième lieu, il convient de voir que ces moyens permettent à l'orateur d'atteindre son objectif de communication principal : persuader ses récepteurs, tout en dévoilant son attitude affective par rapport à ceux-ci. En troisième lieu, il importe de tenir compte de *modalités* qui se révèlent dans ces deux types d'énonciation significatifs de Nicolas Sarkozy, en contribuant à mettre en place une telle ou telle figure d'ethos discursif.

Donc, en ce qui concerne l'énonciation élocutive, prédominante du discours de Sarkozy, elle se manifeste au travers de pronoms personnels de première personne accompagnés souvent de verbes de modalité, d'adverbes et de qualificatifs. Elle est intrinsèquement destinée à montrer une implication de l'énonciateur et à présenter la description de son point de vue dans un discours. Dans le discours présidentiel, il existe quatre modalités dont participe l'énonciation élocutive : la *modalité de « nous »* pour un ethos de solidarité, la *modalité d'aveu* pour un ethos d'humanité et deux modalités pour un ethos de chef. Quant à ce dernier, on repère chez Sarkozy tant la *modalité d'engagement*, pour un ethos de guide suprême, que *celle de rejet*, pour un ethos de commandeur : il s'agit ici du refus ou de la rectification des propos de l'adversaire politique contre lequel on combat discursivement.

Toutefois, pour ce qui est de l'énonciation allocutive du discours en question, elle y apparaît sous forme de pronoms personnels de deuxième personne accompagnés d'ordinaire de verbes de modalité, de qualificatifs et de diverses dénominations. Elle est mise en place afin d'accentuer non seulement l'implication du récepteur, mais aussi la place qui lui est assignée par le locuteur ainsi que la relation émotive présumée s'instaurer entre eux à travers le discours. Elle opère deux modalités majeures : celle d'*adresse* (ou d'*interpellation*), pour un ethos de chef-souverain, et celle de *sollicitation*, pour un ethos de caractère. Par ailleurs, ces deux modalités sont fréquemment, on le montrera plus tard, orientées vers le rival politique, les moyens langagiers mis en œuvre étant certainement dévalorisants pour ce dernier. Or, mentionnons que le locuteur recourra également à des termes valorisants pour identifier l'auditoire comme instance citoyenne participant à la vie politique et pour l'inciter à éveiller sa conscience. Quels sont donc les ethoses d'identification caractérisant le discours de Nicolas Sarkozy ?

2.2.1. L'ethos de solidarité

Construire un ethos de solidarité signifie d'abord manifester la volonté d'être ensemble et, ce qui est parfois encore plus important, ne pas montrer son indifférence aux besoins des autres. Plus précisément, il est question de faire corps avec ceux qui se trouvent en quelque sorte menacés. Il importe de souligner que, dans le cas du discours sarkozien, la solidarité se mêle toujours à la compassion, bien qu'elles ne reviennent pas au même : cette dernière est marquée par une asymétrie émotive entre les acteurs du discours dans une situation de communication donnée. Ceci dit que l'un d'entre eux est en position de souffrance et l'autre se révèle ému par la souffrance qu'il observe. Or, chez Sarkozy, cette relation asymétrique tend à s'effacer, car le locuteur du discours se montre comme celui qui souffre aussi et qui est en mesure de compatir avec les autres personnes qui souffrent. En guise d'exemple, retenons un extrait de la même allocution de Brazzaville où le locuteur, s'identifiant au « grand malheur » d'autrui, aborde le thème de l'aide qui devrait être garantie à des pays africains, touchés par les maladies austères :

(82) « Intérêt encore que la **sécurité sanitaire** et la **lutte** contre les **pandémies**. Peut-on sérieusement s'imaginer lutter contre le **Sida** en Europe sans vous donner les moyens de le combattre en Afrique ? **Comme il serait irresponsable d'abandonner** l'Afrique face à ce grand **malheur**. **Comme il est nécessaire de vous soutenir** dans les ambitions sanitaires qui sont les vôtres. »

En parlant de la « lutte », il pose la question rhétorique (« Peut-on sérieusement s'imaginer lutter contre le Sida en Europe sans vous donner les moyens de le combattre en Afrique ? ») pour ensuite affirmer, à l'aide du parallélisme syntaxique, la volonté de changer la situation pénible en faveur du groupe qui en souffre : « **comme il serait irresponsable d'abandonner** (...) » ; « **comme il est nécessaire de vous soutenir** (...) ». Par conséquent, la relation affective qui s'établit entre les deux acteurs du discours devient égalitaire et réciproque. Qui plus est, le président qui s'efforce de paraître solidaire et compassionnel à la fois semble avoir intérêt à prouver qu'il se rend compte de ses responsabilités et qu'il exprime, par la suite, sa volonté de réagir. Autrement dit, il ne veut que manifester la volonté de ne pas se distinguer des souffrants, mais également la volonté de prendre part aux maux d'autrui et d'agir dans le présent pour atténuer la douleur de celui-ci.

Pour ce qui est de Sarkozy, il est un homme politique qui ne se prive pas de prendre souvent la parole pour, entre autres, rassurer ses destinataires ou condamner ses concurrents, comme il le souligne à maintes reprises dans sa profession de foi électorale de 2012 :

(83) « Les **accords compétitivité-emploi** permettront aux chefs d'entreprise et aux salariés de décider ensemble, dans chaque entreprise, comment **faire évoluer temps de travail, rémunérations et emploi**. Enfin, **nous revaloriserons le travail** en baissant les charges sociales salariales des salariés les plus modestes. **Cela permettra d'augmenter 7 millions de salariés** dont les salaires nets sont compris entre 1 000 et 1 400 euros par mois. »

D'un côté, il entend consulter les autorités locales, il recueille les avis des citoyens, il tient compte de l'opinion publique, ce qui est souvent mis en relief non seulement dans les interventions officielles, mais aussi sur les affiches électorales : « les accords compétitivité-emploi permettront (...) ». Le cas échéant, c'est le visage souriant et doux de Nicolas Sarkozy que l'on voit sur l'affiche avec les éléments du paysage tranquille et agréable tels que la mer calme, le ciel bleu clair et le coucher du soleil à l'horizon. (Ceci, par ailleurs, en réaction à la campagne de François Mitterrand en 1981 : « la force tranquille » avec ciel bleu et clocher de village). Au-dessus figure le slogan électorale en lettres majuscules : « la France forte ». On peut aussi retrouver cette attitude d'un homme politique qui écoute son peuple et se veut solidaire dans son discours électorale où il rassure ses récepteurs en péril par une argumentation *ad populum* : « faire évoluer temps de travail, rémunérations et emploi » ; « nous revaloriserons le travail (...) » ; « cela permettra d'augmenter (...) ».

De l'autre côté, il faut noter également que le locuteur y réplique promptement aux déclarations des adversaires (« **je serai inflexible** » ; « **je suis opposé** ») :

(84) « **Je serai inflexible** sur le respect de l'identité de la France. **Tous ceux qui cherchent à détruire les valeurs des Français** et appellent à la haine **seront éloignés de notre territoire**. Contrairement au candidat socialiste, **je suis opposé au droit de vote des étrangers** qui **ne résoudrait aucun des problèmes de l'intégration** et **serait la porte ouverte au communautarisme**. »

En conséquence, il ne leur laisse pas libre le terrain du commentaire, ce qui peut néanmoins contribuer parfois à une image négative de l'énonciateur qui se laisse entraîner dans des polémiques

et recourt à des arguments *ad baculum* : « **Tous ceux qui cherchent à détruire** les valeurs des Français et appellent à la haine **seront éloignés de notre territoire** ». Certes, c'est pour valider davantage son ethos qu'il met en question les propositions de ses concurrents politiques et en fait ressortir les conséquences jugées néfastes (un argument *ad personam*) : « (...) droit de vote des étrangers qui ne résoudrait aucun des problèmes de l'intégration et serait la porte ouverte au communautarisme. »

2.2.2. L'ethos d'humanité

Cet imaginaire ne paraît pas moins important pour un homme politique qui souhaite se construire un ethos d'identification implacable. Se montrer humain aux yeux de ses récepteurs signifie être capable de faire preuve d'émotions sincères. La *figure du sentiment* joue donc un rôle prépondérant dans la création de l'ethos d'humanité dans le discours politique de Nicolas Sarkozy, il suffirait de rappeler ses paroles qui datent de la mi-janvier 2007 où il commence de mobiliser à fond le pathos positif dans ses interventions officielles :

(85) « Je pensais que la politique n'avait rien à voir avec **mes émotions personnelles**. J'imaginai qu'un homme fort se devait de dissimuler **ses émotions**. J'ai depuis compris qu'est fort celui qui apparaît dans sa vérité. J'ai compris que l'humanité est une force, pas une faiblesse. (...) »

Dès lors, le champ sémantique des affects positifs prend de l'ampleur dans le discours présidentiel où l'on met en exergue la compassion envers ceux qui souffrent. Néanmoins, il convient de voir que la figure du sentiment s'associe d'ordinaire à trois autres figures qui semblent jouer au sein du discours sarkozien un rôle subalterne dans la fabrication de l'imaginaire d'identification empathique. En effet, le locuteur, afin de flatter les sentiments de ses auditeurs, est présumé avouer ses faiblesses et montrer ses goûts, même les plus intimes. D'où, hormis la figure du sentiment qui se mesure principalement à la manifestation de la commémoration, significative du discours de Sarkozy, on peut y repérer également la figure de l'*aveu*, celle du *goût* et celle de l'*intimité*. Ci-dessous, nous allons montrer dans quelle mesure les figures de l'ethos d'humanité se réalisent dans le discours du président.

La figure du sentiment : pour en revenir à la citation que nous venons d'évoquer ci-dessus, on pourrait constater que tout homme

politique, afin de ne pas passer pour un faible, devrait être en mesure de gérer et contrôler ses émotions (Charaudeau 2008 : 114). La mise en relief de la sympathie est décelable avant tout dans les interventions sarkoziennes à l'occasion de visites et de déplacements officiels – auprès de personnes, de groupes plus nombreux, voire de nations entières qui souffrent – ou en raison de circonstances dramatiques, de cérémonies commémoratives, etc. Dans son discours, la figure du sentiment s'avère facile à manier et elle est loin d'être une marque de faiblesse. Dans les deux passages qui suivent, le président se rend sur place pour adresser des mots de compassion et promettre aux victimes des solutions immédiates, comme c'est le cas du discours de Grenoble prononcé le 30 juillet 2010 où le chef de l'État est en train de conforter son ethos d'humanité :

(86) « C'est donc une **guerre que nous avons décidé d'engager contre les trafiquants et les délinquants**. Comme nous l'avons fait en Seine-Saint-Denis, **nous avons décidé de nous occuper particulièrement de certains territoires qui ont besoin d'une action ciblée** pour que **les conditions de l'ordre républicain y soient rétablies**. Tel est le cas de cette ville et de ce département, il n'y a aucune volonté de stigmatisation. Tous les élus sont concernés, ce n'est pas une affaire d'opposition, de majorité, de gauche ou de droite, c'est une **affaire d'intérêt général**. Qui peut bien avoir intérêt à ce qu'on tolère, qu'on tire à l'arme automatique contre des fonctionnaires de police, personne. »

En effet, il fait ressortir sa compassion aux victimes (« une affaire d'intérêt général »), tout en assumant le rôle d'un commandeur qui déclare la guerre aux délinquants et propose des remèdes indispensables en vue de rétablir l'ordre républicain : « (...) une guerre que **nous** avons décidé d'engager contre les trafiquants et les délinquants. Comme **nous** l'avons fait en Seine-Saint-Denis, **nous** avons décidé de **nous** occuper particulièrement de certains territoires qui ont besoin d'une action ciblée (...) ». Dans le second extrait, en revanche, il se rend sur place pour célébrer les héros de la guerre ou les personnes qui se sont sacrifiées pour des causes humanitaires, comme dans le discours de Tbilissi prononcé le 7 octobre 2011 :

(87) « **La Géorgie a montré la voie**, quand le Président Saakachvili a pris l'**engagement solennel**, de ne jamais recourir à la force pour **rétablir la souveraineté** de la Géorgie sur les deux provinces qui lui ont été arrachées. (...) Je soutiens pleinement le projet d'installer un centre culturel géorgien dans ce village français devenu pour tous les Géorgiens un **lieu de mémoire**. Entre la Géorgie et la France, c'est également sur

les champs de bataille que des liens de sang ont été noués. **Vétéran de la bataille de Kéren, de la campagne de Syrie, le Géorgien Dimitri Amilakvari est mort pour la France en héros, lors de la campagne de Libye. Il reste aujourd'hui une figure légendaire de la Légion étrangère.** Aujourd'hui encore, nos soldats sont côte-à-côte, en Afghanistan. **Sous l'impulsion du Président Saakachvili, la Géorgie a fait le pari audacieux,** insensé disaient même certains alors, **d'installer au cœur d'une région pétrifiée par des décennies de communisme une vraie démocratie et une économie de marché.** Ce pari, **la France est fière d'y avoir cru et de l'avoir soutenu.** »

Le locuteur y prodigue des louanges à tous ceux qui ont lutté pour la souveraineté de la Géorgie et de la France, tout en mettant en exergue les relations franco-géorgiennes qui s'étaient établies « sur les champs de bataille ». Il se montre heureux de voir ces relations se renforcer à l'heure actuelle (« la France est fière d'y avoir cru et de l'avoir soutenu ») et parle en termes élogieux de la Géorgie qui était parvenue à « installer au cœur d'une région pétrifiée par des décennies de communisme une vraie démocratie et une économie de marché ». Outre ces termes (« engagement solennel » ; « rétablir la souveraineté » ; « lieu de mémoire », etc.), il convient d'observer dans ce passage le recours à une argumentation *ad verecundiam*, appelant à une autorité et supposée déclencher ici des sentiments de fierté, d'amitié et de courage : « **Vétéran de la bataille de Kéren, (...) le Géorgien Dimitri Amilakvari** est mort pour la France en **héros**, lors de la campagne de Libye. Il reste aujourd'hui une **figure légendaire** (...) » ; « Sous l'impulsion du **Président Saakachvili**, la Géorgie a fait le pari audacieux ».

La figure de l'aveu : elle est assez rare sur le marché politique et consiste à avouer ou à reconnaître sa faute ou ses mauvaises démarches, surtout face aux accusations formulées par ses adversaires politiques. Chez Sarkozy, on la voit apparaître au moment où il souhaite démontrer les critiques de ses rivaux politiques, en avouant que c'est lui qui a suffisamment fait pour remédier à la situation problématique et a ainsi le droit de les condamner. Ainsi ces derniers vont-ils se montrer impuissants aux yeux des récepteurs du discours. Retenons à ce propos le passage marqué par l'énonciation élocutive (le « je » y est employé 12 fois) et tiré de la profession de foi de 2012 où le locuteur est conduit à dresser un bilan de son activité passée : ses réussites et, éventuellement, ses échecs :

(88) « Pendant cinq ans, alors que le monde connaissait une succession de crises aussi violentes qu'inattendues, j'ai conduit notre pays. Je n'ai pas toujours pu aller aussi loin que je l'aurais souhaité. Mais jamais **je n'ai renié les valeurs** pour lesquelles vous m'aviez fait confiance. **J'ai revalorisé le travail, j'ai maîtrisé l'immigration, j'ai défendu l'autorité de l'État, j'ai lutté contre l'insécurité, j'ai encouragé l'investissement, l'innovation, la recherche, j'ai promu le mérite (...).** **J'ai mis en œuvre des réformes que personne n'avait eu le courage de faire pendant des années**, comme la réforme des retraites et des régimes spéciaux, l'autonomie des universités, le service minimum dans les transports et les écoles, la baisse des dépenses publiques, la lutte contre les déserts médicaux, la mutation écologique, les investissements d'avenir. Jamais je n'ai cédé à la rue. »

Tout cela pour éviter un effet de retour négatif sur l'éthos de l'énonciateur : il faut prouver que toutes les démarches faites ont été indispensables, logiques, pertinentes, etc. On a pu se tromper, l'erreur étant humaine. Il faut donc mettre en avant les aspects positifs dans la possible négativité de l'aveu, par exemple le taux de chômage qui a reculé ou nombre de réformes salvatrices, etc. : « **J'ai revalorisé le travail, j'ai maîtrisé l'immigration, j'ai défendu l'autorité de l'État, j'ai lutté contre l'insécurité, j'ai encouragé l'investissement, l'innovation, la recherche, j'ai promu le mérite** ». Ainsi, les auditeurs seront plus susceptibles de pardonner les fautes, car le locuteur du discours n'hésite pas à les reconnaître, examiner et compenser par des réponses bénéfiques qu'il propose : « **J'ai mis en œuvre des réformes que personne n'avait eu le courage de faire pendant des années, comme la réforme des retraites et des régimes spéciaux, l'autonomie des universités, le service minimum dans les transports et les écoles (...)** ». En conséquence, il fait preuve de plusieurs valeurs incontestables en même temps : à commencer par le courage, l'honnêteté et l'humilité, en passant par l'intelligence, la responsabilité et la perspicacité, pour déboucher sur la compassion et la volonté de réagir ici et maintenant.

La figure du goût : englobe ce qui concerne la vie privée de l'homme politique, c'est-à-dire ses plaisirs, ses habitudes ou ses goûts dans plusieurs domaines de la vie : cuisine, habillement, coiffure, loisirs, etc. Cette figure est confortée actuellement par la médiatisation du discours politique hégémonique grâce à laquelle on voit apparaître de plus en plus fréquemment une alliance indéniable qui s'établit entre l'espace politique, l'espace médiatique et l'espace privé. Ces trois espaces s'entrecroisent notamment dans les émissions télévisées ou

radiophoniques où les hommes politiques dévoilent, devant un vaste public qui les observe, certains éléments de leur vie intime. Bien que ceci puisse être perçu comme un embrayeur de démagogie ou de futilité excessive, Sarkozy n'hésite pas – on l'a montré en abordant l'ethos préalable du président – à se laisser photographier et/ou interviewer par les journalistes ou de faire des déclarations à l'occasion des événements littéraires, artistiques, musicaux, etc. afin de faire étalage de ses préférences culturelles. Retenons en guise d'exemple un passage des vœux du Président de la République au monde de la Culture, Marseille (Bouches-du-Rhône) le 24 janvier 2012, où il met en relief un rôle capital de la culture à l'époque des crises :

(89) « Pourquoi vous réunir sur le chantier du MuCEM ? Parce que ce projet, Cher Rudy RICCIOTTI, illustre parfaitement **l'ambition que nous portons pour la Culture**. Et je veux évoquer cela au moment de présenter mes vœux. D'abord je veux répéter, redire combien, à mes yeux, la Culture n'est pas un « supplément d'âme » que s'offrirait une société de consommation repue. **La Culture c'est le ciment de notre cohésion, le moteur du dynamisme de l'économie et le gage indispensable pour que nos territoires demeurent attractifs**. Plus la tempête est forte, plus le vent souffle - non, ce n'est pas Marseille, c'est le mistral ! - plus **la Culture doit nous servir de boussole. La Culture, c'est la réponse française à la crise**. Je devrais dire aux crises. À la crise des valeurs. **La Culture nous fournit un héritage, des repères, un monde commun à partager**. « La Culture, c'est ce qui répond à l'homme quand il se demande ce qu'il fait sur la terre. », disait MALRAUX au moment de l'inauguration de la Maison de la Culture d'Amiens. Et il est capital de comprendre qu'en face d'une crise sans précédent, **le choix de la France, c'est de s'appuyer sur sa politique culturelle**. D'ailleurs ce n'est pas un hasard si, alors que nous venons de connaître trois années de crises financière et économique, **jamais nos salles de théâtre, nos concerts, nos ballets, nos cinémas, n'ont attiré davantage de spectateurs. Jamais la production de nos œuvres n'a été si abondante et si diversifiée**. Les pays en crise sont des pays qui arrêtent tous les projets au nom d'une contrainte budgétaire que, par ailleurs, je comprends naturellement. Mais la réponse à la crise, c'est de **continuer l'architecture, continuer les musées, continuer la production, continuer la création dans le cinéma, continuer les salles de concert**. La réponse à la crise ne peut pas être dans la rétractation. »

En effet, il s'ensuit à la lumière du passage que nous venons de mentionner que le président comprend et souligne l'importance de la

culture (« l'ambition que nous portons pour la Culture »). À ce titre, il présente plusieurs définitions « personnelles » de cette dernière, en utilisant des termes à valeur intrinsèquement positive : « la culture, c'est le ciment de notre **cohésion**, le moteur du **dynamisme** de l'économie et le **gage** indispensable pour que nos territoires demeurent **attractifs** ». De plus, il se sert d'un argument *ad verecundiam*, tout en faisant référence à un personnage illustre et reconnu. En l'occurrence, il rappelle André Malraux, écrivain, homme politique et intellectuel français, ministre d'État chargé des Affaires culturelles : « La Culture, c'est ce qui répond à l'homme quand il se demande ce qu'il fait sur la terre. », disait MALRAUX au moment de l'inauguration de la Maison de la Culture d'Amiens ». Or, notons aussi que l'extrait évoqué est frappant en raison de deux procédés de reprise qui mettent en valeur le rôle de la culture, tellement appréciée par le président et indispensable, selon lui, pour l'évolution de la nation. Parmi ces répétitions, on relève dans le passage étudié tant l'anaphore (« **Jamais** nos salles de théâtre, nos concerts, nos ballets, nos cinémas, n'ont attiré davantage de spectateurs. **Jamais** la production de nos œuvres n'a été si abondante et si diversifiée ») que la réduplication (« Mais la réponse à la crise, c'est de **continuer** l'architecture, **continuer** les musées, **continuer** la production, **continuer** la création dans le cinéma, **continuer** les salles de concert »).

La figure de l'intimité : elle est complémentaire de la figure du goût et créée avec la complicité des représentants des médias de masse. Elle témoigne du glissement du discours politique hégémonique contemporain vers le discours médiatique, voire publicitaire. En principe, cette figure se manifeste par des « petites phrases », de brefs commentaires ou des réflexions faites en aparté comme si elles n'avaient pas été lancées par le locuteur même. En voici quelques exemples intéressants de petites phrases tirées des interventions spontanées à l'occasion de déplacements, d'interviews, de colloques ou de conférences de presse :

(90) « J'écoute, mais je tiens pas compte. » ;

(91) « Ce que j'ai découvert, c'est que, alors que nous sommes dans l'Otan, car nous y sommes, y a bien peu de personnes qui le savent. » ;

(92) « J'ai pas été élu pour rester des bras croisés (...) » ;

(93) « Je me souviens, moi, ce qu'il disait, le Président Mitterrand. J'avais du respect pour lui. »

Sur le plan langagier, la fabrication de cette figure au service de l'ethos d'humanité se manifeste notamment, comme nous venons de le montrer ci-dessus, par le recours au lexique et à la syntaxe typiques du registre familier ainsi qu'à la tonalité humoristique ou caricaturale, voire diffamatoire. Cependant, quant au discours grand public de Nicolas Sarkozy, son émetteur n'a plutôt pas scrupule à dire ouvertement ce qu'il pense, tout en osant montrer en public ses réactions, y compris celles jugées négatives telles que la colère, la déception, le dédain ou l'indignation. En guise d'exemple, voyons de plus près un passage marqué par l'énonciation allocutive (le « vous » y apparaît 24 fois) et tiré du discours de Dakar prononcé le 26 juillet 2007 où une véritable cascade d'interrogations rhétoriques tant par inversion que par intonation (« voulez-vous ? » ; « **vous** voulez ? ») adressées directement aux jeunes Africains produit un effet d'insistance incontestable :

(94) « Jeunes d'Afrique, vous voulez le développement, vous voulez la croissance, vous voulez la hausse du niveau de vie. Mais le **voulez-vous** vraiment ? **Voulez-vous** que cessent l'**arbitraire**, la **corruption**, la **violence** ? **Voulez-vous** que la propriété soit respectée, que l'argent soit investi au lieu d'être détourné ? **Voulez-vous** que l'État se remette à faire son métier, qu'il soit allégé des **bureaucraties** qui l'étouffent, qu'il soit libéré du **parasitisme**, du **clientélisme**, que son autorité soit restaurée, qu'il domine les **féodalités**, qu'il domine les **corporatismes** ? **Voulez-vous** que partout règne l'État de droit qui permet à chacun de savoir raisonnablement ce qu'il peut attendre des autres ? Si vous le voulez, alors la France sera à vos côtés pour l'exiger, mais personne ne le voudra à votre place. **Voulez-vous** qu'il n'y ait plus de famine sur la terre africaine ? **Voulez-vous** que, sur la terre africaine, il n'y ait plus jamais un seul enfant qui meure de faim ? (...) **Vous voulez** lutter contre la pollution ? **Vous voulez** que le développement soit durable ? **Vous voulez** que les générations actuelles ne vivent plus au détriment des générations futures ? **Vous voulez** que chacun paye le véritable coût de ce qu'il consomme ? **Vous voulez** développer les technologies propres ? C'est à vous de le décider. Mais si vous le décidez, la France sera à vos côtés. **Vous voulez** la paix sur le continent africain ? **Vous voulez** la sécurité collective ? **Vous voulez** le règlement pacifique des conflits ? **Vous voulez** mettre fin au cycle infernal de la **vengeance** et de la **haine** ? C'est à vous, mes amis africains, de le décider. (...) **Vous voulez** l'unité africaine ? La France le souhaite aussi. »

C'est ainsi que le locuteur peut révéler sa personnalité, ses convictions, ses croyances, sa nature, etc., ce qui est présumé produire

un effet positif sur son auditoire. Or, observons que cette figure qui se dégage ici par des questions rhétoriques, parfois très provocatrices, portant sur des sujets intimes ou pénibles, est renforcée par le recours à l'hyperbole lexicale péjorative (tapinose) : « arbitraire » ; « corruption » ; « violence » ; « parasitisme » ; « clientélisme » ; « bureaucraties » ; « féodalités » ; « corporatisme » ; « vengeance » ; « haine », etc.

2.2.3. L'ethos de caractère

Cet ethos se rapporte à la force de l'esprit de l'énonciateur du discours et il peut se matérialiser au travers de plusieurs figures que nous allons présenter ci-dessous. Notons toutefois que l'ethos de caractère qui apparaît dans le discours de Sarkozy n'est pas à confondre avec celui de *puissance masculine*, relevant d'une manifestation irrépressible du corps, d'une énergie physique, voire tellurique, qui propulse dans l'action le corps appréhendé comme preuve de vérité. Ce dernier s'exprime souvent par l'intermédiaire d'une figure de virilité sexuelle déclarée (on en a parlé dans le sous-chapitre précédent) qui, sur le plan langagier, se distingue par une accumulation de verbes, le lexique à connotation péjorative et la voix d'un locuteur qui se montre fort en gueule. (Qu'il nous suffise de rappeler à ce titre la phrase qui fit la notoriété – sur laquelle on peut d'ailleurs rester dubitatif – du jeune Nicolas Sarkozy quand il prit en 1983, à l'âge de 28 ans, la mairie de Neuilly-sur-Seine : « Je les ai tous niqués. »). Pour en revenir à un ethos de caractère, celui-ci émerge dans le discours présidentiel à travers plusieurs catégories de figures que nous étudions ci-dessous et dont la plus incontournable s'avère celle nommée vitupération. Hormis cette dernière, il en ressort que Sarkozy recourt également à l'imaginaire de la force tranquille et, accessoirement, à trois autres figures, à savoir le courage, l'orgueil et la modération.

La vitupération : elle s'exprime par les « coups de gueule » fréquemment poussés et consiste à s'indigner, à blâmer, à critiquer, à répliquer, etc. De plus, il faut souligner que la vitupération est toujours réactive : il est question de réactions instantanées de l'émetteur aux discours des adversaires politiques notamment. Il importe de faire remarquer aussi que, tout en mettant en exergue la personnalité du locuteur du discours, cette attitude est susceptible de produire des effets négatifs tels que la déception, la gêne, le dégoût, la désolidarisation, etc. C'est pour cela qu'elle devrait être constamment

atténuée : dans le cas du discours sarkozien, qui se répand en continuelles récriminations, d'éventuelles impressions négatives sont systématiquement adoucies, on l'a montré dans le chapitre précédent, par la mobilisation du pathos positif. Cette figure peut avoir trois variantes souvent juxtaposées, toutes présentes chez Sarkozy :

a) **la provocation** – apparaît principalement sous forme de déclarations provocatrices destinées exclusivement à faire réagir le destinataire du discours. Sur le plan langagier, elle se réalise le plus souvent dans le discours de Nicolas Sarkozy par des propos choquants – tant par des assertions qui peuvent être appréhendées comme outrageuses que par des interrogations rhétoriques et des hyperboles péjoratives surprenantes. Dans le passage ci-dessous tiré du discours aux institutions prononcé à Epinal le 12 juillet 2007, le locuteur s'adresse à des hauts fonctionnaires de la République française :

(95) « Si vous m'avez élu à la tête de l'État, c'est pour conduire le **changement** que chacun d'entre vous appelle de ses vœux. Vous le pressentez tous : dans le monde tel qu'il est, **la France serait condamnée au déclin si elle restait immobile**. Nous avons tous, au fond de nous, la conviction que la France a déjà trop attendu, qu'il y a urgence, que cela ne peut plus attendre, que les **réformes** ne peuvent plus attendre. Quand je parle de **réformes**, je ne parle pas seulement de quelques **réformes** techniques, je ne parle pas seulement de quelques changements dans la fiscalité, dans les prestations sociales. Je ne parle pas non plus d'une politique de la table rase. **Je ne parle pas d'une politique qui voudrait faire comme si la France était un pays neuf, sans histoire, sans mémoire, sans héritage**. Je parle de cette **profonde réforme intellectuelle et morale** que la France a toujours su accomplir quand elle sentait que son destin lui échappait. Je pense, mes chers amis, à cette **profonde rupture** avec les mentalités, les routines, les comportements du passé que rendent si nécessaire les changements d'époque. Oui, je pense à **la remise en cause des rentes de situation, des privilèges indus, des conservatismes qui bloquent l'élan de la société vers l'avenir**. (...) Dans le même esprit, je souhaite que soit examinée la question du nombre de mandats présidentiels. **Faut-il les limiter à deux mandats successifs ?** Parce que je pense que l'énergie que l'on met à durer, on ne la met pas à agir. Moi, j'ai été élu pour agir, pas pour durer. **Ou faut-il laisser les électeurs en décider ? (...)** Mesdames et Messieurs les **parlementaires, quel pouvoir donner au Parlement ? Quel rôle peut y jouer l'opposition ?** Voici les questions auxquelles le Comité et vous-mêmes aurez à répondre. Ces questions appellent immédiatement une autre. Je souhaite doter l'opposition d'un statut, pour que l'opposition puisse mieux jouer son rôle dans une démocratie apaisée. (...) **Faut-il**

redonner au Parlement davantage de maîtrise de son ordre du jour ? Il faut bien reconnaître qu'aujourd'hui, cette maîtrise n'existe pas. **Est-ce que c'est normal ? Faut-il créer d'autres Commissions ?** Il n'y a pas de Commission spécifique pour le développement durable et l'environnement, enjeux pourtant majeur ! **Quels moyens de contrôle supplémentaires doivent être donnés aux assemblées ?** »

Il y met en avant un objectif majeur qu'il est indispensable d'atteindre à tout prix. Celui-ci se résume au besoin urgent de « changement », de « rupture profonde », c'est-à-dire de la « profonde réforme intellectuelle et morale que la France a toujours su accomplir quand elle sentait que son destin lui échappait » pour arrêter d'empêcher « l'élan de la société vers l'avenir ». Il est intéressant de voir dans ce passage une quadruple répétition du nom « réforme » ; en effet, cette dernière est nécessaire selon le locuteur pour pouvoir remettre en cause « des rentes de situation, des privilèges indus, des conservatismes qui bloquent (...) ». En voici les attaques adressées aux adversaires politiques censées galvaniser les récepteurs du discours qui réagiront à des propos amplifiants tels que : « la France serait **condamnée au déclin** si elle **restait immobile** » (hyperboles) ; « Je ne parle pas d'une politique qui voudrait faire comme si la France était un pays neuf, **sans histoire, sans mémoire, sans héritage** » (épitrochisme), etc. Pour ce qui est des questions rhétoriques, elles aussi contribuent à la sollicitation de la figure de l'ethos discursif fondée sur la provocation. Dans le même discours adressé aux représentants des institutions principales de l'État, le locuteur ne se prive pas de poser très directement diverses questions présumées inciter les auditeurs à agir tout de suite : « Faut-il redonner au Parlement davantage de maîtrise de son ordre du jour ? » ; « Est-ce que c'est normal ? » » ; « Faut-il créer d'autres Commissions ? » ; « Quels moyens de contrôle supplémentaires doivent être donnés aux assemblées ? », etc.

b) **la polémique** – se manifeste principalement lors de débats ou d'interviews politiques où l'on tend à contredire les arguments de ses adversaires ou des journalistes. Chez Sarkozy qui va plus loin dans la polémique, il est question de la mise en accusation de son rival politique : son caractère, sa moralité, son attitude, etc. sont condamnées dans le discours à l'aide des termes injurieux ou de la prolepse oratoire (argumentative) par laquelle un locuteur prévient d'éventuelles objections pour les réfuter ensuite. Prenons pour exemple un extrait de la déclaration de Nicolas Sarkozy, candidat à

l'élection présidentielle, à Poitiers le 16 avril 2012, notamment sur la crise économique, l'éducation, la formation professionnelle, l'immigration et sur l'Union européenne :

(96) « **À ceux qui me disent, « oui, mais augmenter la TVA, ce n'est pas populaire » ! Certes. Mais alors qu'est-ce que vous dites aux ouvriers, comme ceux que j'ai vus aux Fonderies du Poitou, cher Jean-Pierre, cher Jean-Pierre ABELIN également, qu'est-ce que vous leur dites, qu'est-ce que vous leur proposez comme schéma ? Moi, je considère que c'est une erreur de ne faire reposer l'Europe que sur le consommateur.** Parce qu'avant le consommateur, il y a l'agriculteur, il y a le producteur et il y a l'entrepreneur. Le jour où le consommateur, il est au chômage, **il va consommer quoi ? Qu'est-ce qu'il va consommer ? Qu'est-ce qu'il lui restera ? (...)** »

Dans le passage que nous venons d'évoquer, le locuteur recourt non seulement à la prolepse argumentative tout court ; en effet, elle est un *topos* rhétorique fondé sur une argumentation généralement stéréotypée et divisée en deux parties. Son schéma est simple et toujours du type : une prolepse (« À ceux qui me disent, « oui, mais augmenter la TVA, ce n'est pas populaire » ! Certes ») suivie d'une hyperbole dans laquelle se matérialise une réfutation de la thèse adverse, cette fois-ci sous forme d'un argument *ad personam* : « **Mais alors** qu'est-ce que vous dites aux ouvriers, comme ceux que j'ai vus aux Fonderies du Poitou, **cher Jean-Pierre, cher Jean-Pierre ABELIN** également, qu'est-ce que vous leur dites, qu'est-ce que vous leur proposez comme schéma ? ». Or, il introduit, dans sa deuxième partie, c'est-à-dire dans la réfutation de la thèse opposée, une série de questions de style incisives qui viennent mettre en relief cette dernière et discréditent à fond son adversaire politique : « il va consommer quoi ? » ; « Qu'est-ce qu'il va consommer ? » ; « Qu'est-ce qu'il lui restera ? (...) ».

c) **l'avertissement** – cette modalité énonciative peut être considérée comme provocation indirecte. En tant que stratégie rhétorique de l'orateur qui souhaite prouver qu'il a du caractère, elle se compose de deux parties essentielles : l'annonce de la position du locuteur et la mise en avant d'éventuelles conséquences négatives pour celui qui est averti. Or, il convient de noter que cette variante de la vitupération peut s'avérer dangereuse pour l'énonciateur même : lorsque son admonestation commence à prendre l'allure d'une menace, il peut courir le risque d'un échec politique, c'est-à-dire la perte de prestige. En conséquence, son ethos de caractère est

susceptible d'être écorné par son discours, appelant à l'argumentation poussée à l'extrême (par exemple aux arguments *ad baculum*).

En ce qui concerne l'ethos de Nicolas Sarkozy, il recourt d'ordinaire à la figure de pensée nommée précaution oratoire par le biais de laquelle il parvient à avertir ses destinataires dans le but de les préparer à des termes forts, souvent hyperboliques. Ce seront par exemple de sévères remontrances faites à ses concurrents politiques, à des délinquants ou à ceux qui portent atteinte à la stabilité politique ou économique du pays, etc. Ce tour rhétorique est destiné soit à justifier la position de l'orateur, soit à diminuer le caractère offensant de sa parole. Dans le passage ci-dessous, retenons donc une formule d'exténuation (« je vais employer un mot fort ») qui est intercalée dans un avertissement. Cet extrait provient du discours du président lors des Premières Assises des Professions Libérales, au CESE à Paris le 12 décembre 2011 :

(97) « Il faut se donner les moyens de répondre à ces évolutions si nous voulons assurer l'avenir des professions libérales. Une femme exerçant une profession libérale sur trois quitte la profession après 6 années d'exercice. Une femme sur trois ! Ce chiffre doit nous alerter, **je vais employer un mot fort**, nous **alerter** parce qu'il représente à mes yeux un **gâchis insupportable**. Je sais que l'UNAPL a travaillé sur cette question, cruciale, de la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle, et notamment à la suspension temporaire d'activité pour raisons familiales ou médicales. Je demande à Frédéric LEFEBVRE d'examiner ces pistes avec vous, pour que nous puissions trouver des solutions extrêmement rapidement. »

La prise de position de l'énonciateur dans le fragment évoqué ci-dessus est explicite. Il convient de noter le recours à l'exclamation (« une femme sur trois ! ») qui met en valeur le problème mentionné dans cette partie du discours (« une femme exerçant une profession libérale sur trois quitte la profession après 6 années d'exercice »). L'avertissement se fait sentir lorsque le locuteur emploie deux, voire trois mots à connotation péjorative. D'une part, le verbe « alerter », repris deux fois, par lequel on veut attirer l'attention du récepteur sur une situation inquiétante, l'avertir d'un danger pour lui permettre d'agir et de prendre des mesures de protection. D'autre part, le nom « gâchis » dénotant une action de perdre des facultés ou de dilapider des qualités par la mauvaise utilisation qui en est faite. Par ailleurs, le « gâchis » est qualifié par l'orateur d'« insupportable », un adjectif

qualificatif à coloration essentiellement négative, utilisé pour parler de gens ou de phénomènes importuns.

La force tranquille : cette figure est tournée vers le récepteur du discours et elle rejoint l'ethos de chef que nous aborderons un peu plus tard. Elle fait naître une image de quelqu'un qui guide son peuple, qui le protège et qui dispose de qualités telles que la ténacité combative, la volonté d'agir, la confiance, le contrôle de soi, etc. En même temps, un tel orateur doit faire montre de la tête froide et du caractère équilibré en toutes circonstances. De plus, il s'efforce de se tenir à l'écart de l'agitation médiatique. Dans le cas du discours de Nicolas Sarkozy, ce genre d'attitude se manifeste dans les interventions à l'occasion des événements dramatiques ou dans sa profession de foi électorale. Or, ci-dessous, nous proposons de retenir un passage du débat télévisé entre Ségolène Royal, député PS, et Nicolas Sarkozy, président de l'UMP, candidats à l'élection présidentielle de 2007, sur TF1 et France 2 le 2 mai 2007, lors duquel on a abordé les sujets tels que la conception du pouvoir et la réforme de l'État, la sécurité, la politique économique et sociale, la politique budgétaire et fiscale, l'énergie nucléaire, la construction européenne, la politique étrangère et l'immigration et l'accueil des enfants handicapés à l'école :

(100) Nicolas Sarkozy : « **Calmez-vous** et ne me montrez pas du doigt avec **cet index pointé !**

Ségolène Royal : Non, je ne me calmerai pas !

Nicolas Sarkozy : Pour être Président de la République, il faut **être calme**.

Ségolène Royal : Non, pas quand il y a des injustices ! Il y a des colères saines, parce qu'elles correspondent à la souffrance des gens. Il y a des colères que j'aurai, même quand je serai Présidente de la république....

Nicolas Sarkozy : Ce sera gai !

Ségolène Royal : Parce que je sais les efforts qu'on fait pour accueillir les enfants qui ne le sont plus. Je ne laisserai pas l'immoralité du discours politique reprendre le dessus.

Nicolas Sarkozy : Je ne sais pas pourquoi Mme Royale, d'habitude calme, **a perdu ses nerfs...**

Ségolène Royal : Je ne perds pas mes nerfs, je suis en colère. Pas de mépris. Je suis en colère. Je n'ai pas perdu mes nerfs. Il y a des colères très saines et très utiles.

Nicolas Sarkozy : Je ne sais pas pourquoi Mme Royal **s'énervé...**

Ségolène Royal : Je ne m'énervé pas.

Nicolas Sarkozy : Qu'est-ce que cela doit être quand vous êtes **énervée !**

Ségolène Royal : J'ai beaucoup de sang-froid. Je ne suis jamais énervée...
Nicolas Sarkozy : Vous venez de le perdre. Madame Royal ose employer le mot « immoral ». C'est un mot fort.

Ségolène Royal : Oui. (...)

Nicolas Sarkozy : Il faut **garder son calme** et ses nerfs et utiliser **des mots qui ne blessent pas**.

Ségolène Royal : Les mots ne blessent pas, ce sont les actions qui blessent.

Nicolas Sarkozy : Quand on emploie **des mots qui blessent**, on divise le peuple, alors qu'il faut le rassembler.

Ségolène Royal : Vous êtes blessé ?

Nicolas Sarkozy : Non.

Ségolène Royal : Donc tout va très bien !

Nicolas Sarkozy : **Je ne vous en veux pas**. Cela peut arriver à tout le monde de **s'énerv**er.

Ségolène Royal : Je ne m'énerv

e pas, je me révolte, car j'ai gardé ma capacité de révolte intacte ».

Quant à l'extrait que nous venons de citer, on peut y observer une conversation intéressante du point de vue de la construction de la figure de force tranquille de l'ethos de caractère. Le dialogue qui se noue là-dessus entre les deux concurrents s'étend sur deux pôles affectifs : d'une part, il y a Royal qui se met en colère sans pourtant vouloir l'admettre ; d'autre part, c'est Sarkozy qui, provoqué au préalable par les propos de sa contre-candidate, essaie de contrôler ses nerfs, tout en incitant sa rivale à perdre patience et à lui répondre de manière agitée. Dans l'extrait du débat que nous évoquons ci-dessus, il convient de noter le nombre de points d'exclamations traduisant les émotions fortes des interlocuteurs ainsi que le recours au lexique construit autour du champ sémantique du calme et de l'énervement qui renvoie à la création de la figure de force tranquille beaucoup plus réussie dans le cas de Sarkozy (« calmez-vous » ; « index pointé » ; « perdre ses nerfs » ; « s'énerv

er » ; « garder son calme » ; « des mots qui blessent », etc.).

2.2.4. L'ethos de chef

Tout d'abord, il faut souligner que l'ethos de chef est orienté, davantage que les ethos précédents, vers le récepteur du discours politique hégémonique. Puis, il convient de voir que cet ethos met en avant, à travers ses propriétés, une relation de dépendance et de réciprocité entre l'espace public (l'instance politique) et l'espace privé (l'instance citoyenne). Enfin, le discours mettant en jeu l'ethos de chef

offre à ses destinataires une image de l'homme politique qui y apparaît par l'intermédiaire de trois figures principales : celle de *guide suprême*, celle de *chef-souverain* et celle de *commandeur*. Quant au discours de Nicolas Sarkozy, il importe d'observer au préalable deux choses : d'une part, c'est sur les figures de chef et de commandeur que nous nous y pencherons brièvement ; d'autre part, l'ethos de chef se fonde « à cheval » sur la figure d'humanité et celle de caractère afin de conforter l'imaginaire de solidarité qui est une clé de voûte de l'ethos d'identification du discours sarkozien.

La figure du chef-souverain : elle se fonde fréquemment dans celle de guide et le discours sarkozien n'y fait pas exception. La souveraineté est un imaginaire qui est à l'origine de la légitimité de l'homme politique. Il se crée donc un ethos grâce auquel il lui sera possible de prendre une position de garant des valeurs importantes pour la nation. Pour ce qui est du discours de Sarkozy, cette figure se manifeste avant tout dans ses interventions qui sont censées démontrer que ses adversaires politiques manquent ou n'ont pas assez de hauteur de vue afin de diriger la nation et de protéger ses valeurs :

(101) « **Cette gauche qui fait** la morale aux autres mais qui ne s'applique jamais à elle-même ses leçons de morale. **Cette gauche qui déteste** l'argent, sauf quand c'est le sien. **Cette gauche qui condamne** la réussite, sauf quand c'est la sienne. **Cette gauche qui ne passe rien** aux autres mais qui se permet tout. **Cette gauche qui se permet** de trier entre les bons français, ceux qui pensent comme elle, et les mauvais Français, ceux qui ne pensent pas comme elle. **Cette gauche, c'est le contraire de l'idéal républicain.** »

À cette fin, il utilise la stratégie de la critique indirecte, souvent acérée, pour mettre en accusation les démarches des rivaux politiques. Nicolas Sarkozy, loin de garder le silence dans les circonstances difficiles, on l'a montré dans le chapitre précédent, se met à répliquer, à nier, à condamner, etc. Dans l'extrait qui précède, tiré d'un discours prononcé à Toulon le 3 mai 2012, le président-candidat décrit l'état de la France en cas de victoire socialiste à la présidentielle. Sa vision catastrophique de l'avenir peut être considérée comme une alerte prophétique contre les mensonges de la gauche française qui est, à son avis, « le contraire de l'idéal républicain ». Retenons dans cet extrait un emploi presque obsessionnel du parallélisme pour mettre en exergue les « péchés » de ses adversaires politiques : « Cette gauche qui... ». Cette accumulation d'arguments *ad hominem* permet à

l'énonciateur de faire ressortir une condamnation incisive et, par conséquent, valider son ethos de chef-souverain.

La figure de commandeur : intimement liée aux précédentes, mais plus autoritaire. Il est question ici de l'image du chef de combat ou d'un leader belliqueux. Elle est marquée quelquefois par le messianisme prophétique, on l'a vu dans l'extrait évoqué ci-dessus où le locuteur condamne la gauche, qui apparaît dans des déclarations quasiment guerrières adressées aux ennemis. Quant à Sarkozy, cet imaginaire agressif se manifeste surtout dans ses interventions destinées à mettre en accusation les « ennemis » à l'intérieur de la nation, tout en rendant son discours alarmiste. Ce dernier est un cas particulier de discours politique hégémonique, à savoir celui des situations de crise. Prenons pour exemple le bref passage du discours prononcé par Sarkozy en clôture du sommet du G20 à Cannes (Alpes-Maritimes) les 3 et 4 novembre 2011 durant la conférence de presse conjointe de lui-même et Mme Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, sur la décision du Premier ministre grec d'organiser un référendum relatif au plan d'aide de l'UE et du FMI à la Grèce :

(102) « C'est qu'il est possible d'agir. **Nous ne voulons pas de renoncement, nous ne voulons pas de démagogie ; nous voulons de l'action et des résultats** pour sortir le monde de la crise dans laquelle il se trouve ou bien le passage plus long, suivi de tonnerre d'applaudissements à l'UMP en 2008 : La France a besoin de l'Europe et l'Europe a beaucoup apporté à notre pays. **Imaginons un peu ce qu'il serait advenu de la France et de son débat politique, lorsque nous avons des ministres communistes et des dirigeants socialistes au gouvernement de la France.** Heureusement qu'il y avait l'Europe pour empêcher ceux-ci d'aller jusqu'au bout de leur idéologie et de leur logique. C'est aussi cela l'Europe ».

En effet, l'extrait que nous venons de citer ci-dessus est marqué par les traits caractéristiques de ce genre de discours, comme le recours à une argumentation *ad hominem* ou *ad baculum*. Comme le laisse entendre Charaudeau (2005 : 130), son but principal est de toucher l'auditoire « en lui inoculant de la crainte vis-à-vis de l'étranger, dotant celui qui le prononce d'une image de chef combattif et de sauveur [...] » : « Imaginons un peu ce qu'il serait advenu de la France et de son débat politique, lorsque nous avons des ministres communistes et des dirigeants socialistes au gouvernement de la France ». Cette image est sans nul doute confortée par l'évocation de

l'argument *ad populum* revêtant cette fois-ci une forme d'antithèse où le locuteur oppose une réalité niée à la réalité affirmée (antérisagoge) : « Nous **ne voulons pas** de renoncement, nous **ne voulons pas** de démagogie ; nous **voulons** de l'action (...) ». Ainsi le discours présidentiel se montre-t-il comme celui du combat et de la polémique acérée car, comme le suggère Mayaffre (2012 : 248) :

« Il tranche avec le ton bonhomme du mandat de Jacques Chirac pour retrouver le ton éristique des mandatures de François Mitterrand. Chaque prise de position doit s'évaluer par rapport à une prise de décision inverse, quitte à caricaturer la position de l'adversaire ou à l'inventer. Et, à chaque interrogation, Sarkozy est susceptible de répondre par une contre-interrogation, par un contre-interrogatoire. Le procédé – un retournement souvent peu amène des rôles entre locuteur et interlocuteur – est toujours gagnant pour Sarkozy, ne serait-ce que parce que l'interlocuteur en présence (le journaliste) n'est pas habilité à répondre (il est là pour l'interroger non pour répondre aux questions ; entrer dans le jeu, c'est-à-dire dans l'expression de son avis politique, serait une faute quasi professionnelle) et que l'interlocuteur réellement visé (l'opposition, la gauche, feu le gouvernement Jospin souvent mis en accusation) n'est pas effectivement présent et en position objective de se défendre. »

Pour récapituler, il convient de faire remarquer que les ethoses d'identification, relevant des effets pathémiques, se construisent autour des valeurs variées dont le locuteur du discours étudié se montre partisan et à l'aide desquelles il se propose de remuer les cœurs de ses récepteurs. Comme nous l'avons démontré dans le présent chapitre, Nicolas Sarkozy fait preuve de plusieurs valeurs incontournables qui déterminent tant l'identité française (laïcité, égalité, liberté, mérite, amour de la France, etc.) que l'humanité dans son ensemble (courage, honnêteté, humilité, intelligence, responsabilité, perspicacité, compassion, volonté de réagir, etc.). Or, il importe de noter que la fabrication de l'ethos analysé s'appuie tout d'abord sur les procédés discursifs qui servent à l'émetteur du discours à mettre en scène son ethos oratoire et qui « résultent tous d'une intention et d'un calcul volontaires de la part du sujet parlant » (Charaudeau 2005 : 129). Certes, ils sont censés produire plusieurs effets sur l'auditoire et, quant au discours de Sarkozy, ils sont destinés, on l'a montré, à créer une image avantageuse de l'énonciateur.

Dans notre monographie, nous sommes arrivés à la conclusion suivante : le discours du président se distingue par deux catégories de

procédés énonciatifs qui y sont systématiquement utilisés, à savoir une énonciation élocutive et une énonciation allocutive. Pour ce qui est de l'énonciation élocutive, la plus significative du discours de Sarkozy, elle se manifeste à fond par l'intermédiaire de pronoms personnels à la première personne qui font ressortir la personne de l'énonciateur : « **je** serai inflexible » ; « **je** suis opposé » ; « **j'**ai maîtrisé l'immigration, **j'**ai défendu l'autorité de l'État, **j'**ai lutté contre l'insécurité, **j'**ai encouragé l'investissement, l'innovation, la recherche, **j'**ai promu le mérite (...) » ; « (...) une guerre que **nous** avons décidé d'engager contre les trafiquants et les délinquants. Comme **nous** l'avons fait en Seine-Saint-Denis, **nous** avons décidé de **nous** occuper particulièrement de certains territoires qui ont besoin d'une action ciblée (...) ». En revanche, en ce qui concerne l'énonciation allocutive, fréquemment repérable chez Sarkozy, elle s'exprime à l'aide de pronoms de deuxième personne. Elle est présumée impliquer le destinataire dans le discours et contribuer ainsi à la validation de l'éthos oratoire du locuteur : « Jeunes d'Afrique, **vous** voulez le développement, **vous** voulez la croissance, **vous** voulez la hausse du niveau de vie. Mais le voulez-**vous** vraiment ? Voulez-**vous** que cessent l'arbitraire, la corruption, la violence ? Voulez-**vous** que la propriété soit respectée, que l'argent soit investi au lieu d'être détourné ? Voulez-**vous** que l'État se remette à faire son métier, qu'il soit allégé des bureaucraties qui l'étouffent (...) ? ».

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Ce travail avait pour objet l'analyse rhétorique du discours politique hégémonique de Nicolas Sarkozy, sixième Président de la Cinquième République.

Nous avons pris intérêt à Nicolas Sarkozy dont l'immense efficacité rhétorique semble relever de la mise en scène discursive spécifique. En effet, le discours de Nicolas Sarkozy du temps de sa présidence (2007 – 2012) constitue un bon exemple du discours politique hégémonique contemporain. L'objectif même du présent ouvrage était donc de démontrer la spécificité du discours de Nicolas Sarkozy, en soulignant que c'est l'émotivité qui marque considérablement le discours du président et qui se trouve à la base de la construction de son ethos discursif.

Grâce à l'étude d'un corpus comprenant une soixantaine d'interventions (officielles et spontanées, soit 380 000 mots environ) faites par le Président entre janvier 2007 et mai 2012, nous avons tout d'abord réussi à distinguer, en nous basant sur la classification des principales figures du discours de Robrieux (2000), deux grands ensembles de figures rhétoriques qui caractérisent le discours présidentiel, à savoir les figures de pensée et les figures de construction.

Quant aux figures de pensée, il s'est avéré à la lumière de notre étude que le discours présidentiel comporte deux sous-groupes de ces astuces oratoires. D'un côté, nous avons réussi à y retrouver des figures d'intensité jouant sur les effets d'augmentation rhétorique. Parmi elles, ce sont principalement les hyperboles exagérant la réalité dans un sens péjoratif – nommées tapinoses – qui jouent un rôle crucial chez Sarkozy. De l'autre côté, il faut observer le recours à ces figures d'énonciation et de dialectique qui ont pour but de manipuler le récepteur. Il s'agit essentiellement des figures appelées collectivement questions et dialogues fictifs. Parmi ces figures, celles

qui distinguent le discours du président sont les tournures rhétoriques que l'on nomme respectivement subjections et questions de style.

En ce qui concerne les figures de construction, nous nous permettons de souligner que le discours de Nicolas Sarkozy abonde en deux grands sous-groupes de ces tournures rhétoriques. Dans un premier temps, ce sont les figures de symétrie et les constructions hardies qui se manifestent dans le discours en question sous trois formes différentes : les symétries (les figures d'opposition en particulier), les désarticulations et les autres constructions atypiques. Dans un second temps, il est nécessaire de se pencher sur les figures de répétition et d'accumulation, significatives du discours de Sarkozy. Pour ce qui est des procédés d'accumulation, il est jugé important de mettre en évidence le rôle d'une des figures non redondantes appelée épitrochisme. En revanche, parmi les tournures de style qui se fondent sur la répétition, il convient d'en accentuer une profusion intéressante dans le discours du président : il y a donc notamment des répétitions au début et à la fin des séquences. Qui plus est, il importe de tenir compte d'une autre figure de reprise favorite de Sarkozy qui marque son discours politique hégémonique, à savoir la réduplication.

Par conséquent, notre étude a permis de mettre en lumière tout d'abord la spécificité du discours de Nicolas Sarkozy consistant dans un fréquent recours aux mécanismes pathémiques, la mise en scène du discours sarkozien se fondant, dès le début de sa première campagne présidentielle de 2007 jusqu'au second tour de l'élection présidentielle de 2012, sur l'emploi des procédés langagiers (figures du discours) évoqués ci-dessus.

Afin de faire valoir ses idées auprès de ses récepteurs, Sarkozy se sert d'une part de figures discursives qui font révéler l'univers dépeint en termes louangeurs, mobilisant ainsi le pathos positif. En effet, dans le discours examiné, nous avons noté, entre autres, des citations inspirées de la poésie, une évocation de personnages illustres, historiques ou fictifs, etc. D'autre part, nous avons constaté que la mise en scène du discours sarkozien s'élabore également à travers les procédés langagiers qui deviennent une source incontournable du pathos négatif. En fait preuve un nombre considérable de termes, voire de formulations entières, qui ont une nuance péjorative intrinsèque.

Effectivement, il s'ensuit que depuis la campagne présidentielle de l'année 2007, le discours examiné se construit par l'appropriation d'une partie des marques du discours de l'adversaire qu'il a l'intention de disqualifier. Ceci témoigne, à notre avis, d'un mimétisme

particulier, voire de l'intertextualité interne du discours de Nicolas Sarkozy. Cela dit une stratégie discursive visant, le cas échéant, à dramatiser le discours, tout en l'ornant de l'émotivité qui, en conséquence, sert à frapper encore davantage l'esprit des destinataires. Ainsi c'est en raison de sa dramatisation – relevant dans une grande mesure de l'intertextualité même – que le discours politique hégémonique de Sarkozy semble-t-il devenir un discours d'« affect », voire un discours de « proximité », qui paraît avoir pour objectif fondamental de produire par-dessus tout un immense effet émotionnel sur l'auditoire.

D'un côté, il est donc indispensable d'accentuer le fait que c'est dans la transformation passionnelle de ses récepteurs que tient l'efficacité rhétorique du discours de Sarkozy, renforcée davantage par sa capacité à le faire paraître vrai devant eux. De l'autre côté, à analyser le discours du président, il s'est avéré que son émetteur tend plus à séduire qu'à persuader le destinataire et, par la suite, à privilégier l'empathique sur le crédible. Ainsi le pathos y demeure-t-il à la base d'un ethos oratoire particulier qui, en l'occurrence, est loin d'être homogène : il se compose de plusieurs facettes d'ethos d'identification (émotionnelle). De plus, il s'ensuit que ces figures semblent s'ancrer sur le « parler clair et authentique » du discours présidentiel : à la lumière de notre analyse, nous nous permettons de signaler que, pour fabriquer ces types d'ethos, le discours étudié se fonde sur une très grande proximité (identification) affective avec le récepteur, ce qui se manifeste, entre autres, par le recours au registre courant, voire familier.

En effet, à poursuivre notre recherche sur l'affectivité au sein du discours politique hégémonique de Nicolas Sarkozy, nous avons pu observer une telle synergie de modes de persuasion classiques qui fait prédominer le pathos au service de l'ethos oratoire. La catégorie rhétorique de pathos semble conforter encore davantage celle d'ethos qui tend, à l'ère de la médiatisation du discours politique hégémonique, à jouer un rôle prépondérant dans ce type discursif. Cette tendance se traduit par la mise en valeur de l'image de celui qui s'exprime en public, tout en souhaitant frapper les imaginations de l'auditoire en faveur duquel il est susceptible de prendre la parole.

En conséquence, l'ethos de l'émetteur du discours politique hégémonique est censé correspondre aux attentes de ses destinataires : il faut une « rencontre » entre le regard mutuel porté par l'instance politique et l'instance citoyenne. À la lumière du discours analysé, il

s'est avéré que c'est dans cette rencontre que l'on a vu renaître les valeurs communes ayant une force symbolique, fusionnant les deux instances impliquées, c'est-à-dire les gouvernants et les gouvernés. En effet, lorsque Nicolas Sarkozy a convoqué, dans son discours d'investiture du 14 février 2007, les figures de Jean Jaurès et de Léon Blum ou lorsqu'il a déclaré en visite auprès de Tony Blair que « les socialistes européens peuvent être fiers de ce qu'a fait l'un des nôtres », il a utilisé une stratégie discursive dans le but de créer, comme il le précise, « les conditions d'un immense rapprochement ».

Ainsi, à la lumière de notre étude, il s'ensuit que l'ethos de l'énonciateur joue un rôle capital dans le discours analysé, car il devient un « miroir » où se reflètent les souhaits, les besoins, les désirs et bien d'autres passions des deux instances impliquées dans ce type discursif. L'ethos oratoire de Nicolas Sarkozy – aussi hétérogène soit-il – est bel et bien plongé dans les imaginaires populaires partagés en vue d'atteindre le plus grand nombre de partisans ayant, quant à eux, leurs convictions et préférences politiques variées. Il se construit donc d'abord un ethos de solidarité qui occupe dans le discours de Nicolas Sarkozy une place centrale. À cet ethos viennent s'ajouter deux autres facettes d'ethos, à savoir un ethos d'humanité et celui de caractère. Comme nous avons pu le constater grâce à notre étude, elles sont fondées toutes les deux – de façon tant frappante qu'efficace – sur deux pôles émotifs contradictoires, c'est-à-dire le pathos positif et le pathos négatif respectivement.

Toutefois, en ce qui concerne la construction de l'ethos discursif du président, il convient de noter également une autre caractéristique du discours sarkozien distinguée au cours de notre étude. Il s'agit ici de l'accroissement, voire du gonflement du cadre énonciatif de son discours, ce qui semble retentir sur la personnalisation de ce dernier. Il s'ensuit que la personnalisation contribue par conséquent à la mise en place de l'ethos de chef charismatique se mettant à cheval sur l'ethos de caractère et celui d'humanité. Le discours sarkozien est en effet « gonflé » de deux types d'énonciation, c'est-à-dire une énonciation élocutive et allocutive : nous y avons observé l'abondance des « je », des « moi » et des « nous ». Par surcroît, il s'est avéré que le discours présidentiel est « envahi » par le verbe, ce qui est censé conforter une autre figure d'ethos d'identification significative de Sarkozy, à savoir celle de chef souverain qui cherche à sauver son peuple et le débarrasser de toute souffrance.

Or, il est indispensable de souligner ici que le discours de Nicolas Sarkozy va très loin dans la mise en exergue de sa facture verbale et pronominale, tout en renforçant davantage son caractère dynamique, voire combatif. À la lumière de notre analyse, il s'ensuit que ce dernier se matérialise en particulier par une accumulation de formulations négatives, une composante typique de son discours de « combat » qui contredit autant qu'il affirme. C'est ainsi que la catégorie de pathos entre en synergie avec celle d'ethos, cette dernière étant imposée par l'énonciateur du discours qui souhaite parvenir à présenter la meilleure image de lui-même.

Par conséquent, il se fabrique douze figures d'ethos d'identification qui mettent en relief son ancrage : historique, géographique, linguistique, familial, etc., dévoilant l'ensemble de ses atouts et visant à susciter des émotions positives dans les récepteurs. Ce sont, en fonction des types d'ethos évoqués plus haut, les figures suivantes : la figure du sentiment, la figure de l'aveu, la figure du goût et la figure de l'intimité – pour l'ethos d'humanité ; la figure de la vitupération et celle de la force tranquille – pour l'ethos de caractère et, pour ce qui est de l'ethos de chef, on relève la figure de guide suprême, la figure du chef-souverain ainsi que la figure de commandeur.

Somme toute, nous tenons à récapituler que la présente étude a confirmé que la spécificité du discours politique hégémonique de Nicolas Sarkozy réside dans une immense émotivité qui se trouve à la base de son ethos discursif. L'analyse rhétorique du corpus rassemblé nous a permis de distinguer deux grands ensembles de figures du discours qui caractérisent le discours du président, tout en visant à mobiliser diverses passions. Le discours de Sarkozy, n'étant donc pas homogène, ces dernières relèvent tant du pathos positif que du pathos négatif : c'est là où l'on voit par ailleurs ce discours évoluer. Quant au pathos positif, le mécanisme de communication repose sur la compassion et le volontarisme, évoqués tous les deux par le recours à trois types d'arguments émotifs, à savoir : les arguments *ad populum*, les arguments *ad vanitatem* et les arguments *ad verecundiam*. Or, pour ce qui est du pathos négatif, la mise en scène du discours de Sarkozy se fonde principalement sur l'évocation de la souffrance. Cette dernière y est systématiquement basée sur la mise en avant du champ lexical de la condamnation absolue, ceci à travers quatre types d'arguments émotifs : les arguments *ad personam*, les arguments *ad hominem*, les arguments *ad misericordiam* et les arguments *ad baculum*.

En effet, c'est à travers une telle mise en scène qui semble privilégier le pathos sur le logos que nous avons observé quelques caractéristiques de l'évolution de ce type discursif. À la lumière de l'analyse rhétorique effectuée dans ce travail, nous trouvons pertinent de noter que le discours présidentiel, celui d'« affect », tend à évoluer, paradoxalement, pourrait-on conclure, vers trois directions majeures, à savoir :

- le mimétisme, voire l'intertextualité interne (discours de « rupture ») ;
- l'augmentation qui frôle la dramatisation (discours de « combat ») ;
- la sensibilisation qui s'associe à la personnalisation (discours de « proximité »).

Sans doute nous faut-il faire remarquer que notre projet scientifique n'a pas réussi à répondre à toutes les questions qui nous venaient à l'esprit au cours de l'analyse rhétorique du discours de Nicolas Sarkozy. À notre avis, le sujet de notre étude paraît encore renfermer des possibilités de recherche. On pourrait par exemple s'interroger sur quel type d'émotion(s) suscité par le discours étudié semblerait le plus significatif du point de vue d'un récepteur du discours présidentiel ? Serait-il possible d'attribuer certaines figures du discours, décelables chez Sarkozy, à des émotions concrètes qu'il est susceptible de déclencher ? Dans quelle mesure les destinataires se rendent compte de la mise en scène discursive qui repose, le cas échéant, sur les effets pathémiques produits par la synergie des procédés langagiers ? Quel(s) type(s) d'ethos d'identification serait-il le plus attirant pour les destinataires du discours sarkozien ? Comment se présentera la voie de l'évolution du discours politique hégémonique contemporain dont le discours de Nicolas Sarkozy est un exemple frappant ? Certes, toutes ces questions mériteraient d'être examinées de plus près dans un travail extérieur.

Au terme de cette analyse, il faut noter ici que l'influence politique se joue d'ordinaire sur deux terrains : le terrain de la pensée (de la raison) et celui de la passion, ce dernier étant significatif du discours sarkozien. D'où les deux catégories de la mise en scène du discours politique hégémonique de nos jours : la conviction qui relève du raisonnement, donc repose sur les capacités intellectuelles, et la persuasion qui relève des sentiments (de l'affect), donc repose sur des mouvements émotionnels. C'est sur ces derniers que s'appuie la mise en scène du discours étudié avec son éventail des procédés langagiers particuliers.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages et articles

- Abramczyk, Gerald. 2000. « Marketing polityczny – uwagi praktyczne », dans Drzycimski, Andrzej (éd.). *Komunikatorzy. Wpływ, wrażenie, wizerunek* (Bydgoszcz : Oficyna Wydawnicza Branta)
- Amossy, Ruth. 2006 [2000]. *L'argumentation dans le discours* (Paris : Armand Colin)
- Arendt, Hannah & Richard Janney. 1991. « Verbal, prosodic, and kinesic emotive contrasts in speech » dans *Journal of Pragmatics*, 522-550.
- Arystoteles. 1988. *Retoryka – Poetyka*, trad. H. Podbielski (Warszawa : Państwowe Wydawnictwo Naukowe)
- Awdiejew, Aleksy. 1994. « Wartościowanie wymuszone a szacunek dla odbiorcy w dyskursie politycznym », dans Anusiewicz, Janusz & Bogdan Siciński (éds.). *Język a kultura*, t. 11: *Język polityki a współczesna kultura polityczna*, p. 49 (Wrocław : Towarzystwo Przyjaciół Polonistyki Wrocławskiej)
- Bakhtine, Mikhaïl. 1981. *The dialogic imagination: Four essays* (M. Holquist, Ed., C. Emerson & M. Holquist, Trans.) (Austin : University of Texas Press)
- Bakhtine, Mikhaïl. 1984. *Esthétique de la création verbale*, trad. fr., 1^{re} éd. 1979 (Paris : Gallimard)
- Barthes, Roland. 1973. Article « Texte (théorie du -) » (Paris : Encyclopaedia Universalis)
- Baszkievicz, Jan. 1993. *Nowy człowiek, nowy naród, nowy świat: mitologia i rzeczywistość rewolucji francuskiej* (Warszawa : Państwowy Instytut Wydawniczy)
- Beard, Adrian. 2007. *The Language of Politics* (Oxon : Routledge)
- Beck, Gloria. 2005. *Zakazana retoryka. Podręcznik manipulacji* (Gliwice : Helion)
- Benveniste, Emile. 1966. *Problèmes de linguistique générale*. (Paris : Gallimard)
- Bertrand, Denis & Alexandre Dézé, Jean-Louis Missika. 2007. *Parler pour gagner. Sémiotique des discours de la campagne présidentielle de 2007* (Paris : Presses de Sciences Po)

- Białas, Mateusz. 2009. « Aperçu général sur la mise en scène du discours politique contemporain », dans Kacprzak, Alicja (éd.). *Aspects interculturels de la communication*, (Warszawa : Instytut Lingwistyczny Stosowanej UW), 109-114
- Białas, Mateusz. 2011. « Nicolas Sarkozy – rhétoricien, révolutionnaire ou vampire linguistique ? », dans Oszetky, Éva & Krisztián Bene (éds.). *Cahiers francophones d'Europe Centre-Orientale* : « Mots, discours, textes : Approches diverses de l'interculturalité francophone en Europe Centre-Orientale », 14, 185-193 (Pécs : Université de Pécs)
- Biber, Douglas. 1989. « A Typology of English Texts », dans *Linguistics*, 27, 3-43
- Bitzer, Lloyd. 1978. « Rhetoric and Public Knowledge », dans D. M. Burks (dir.), *Rhetoric, Philosophy, and Literature: An Exploration*, p. 67-93 (West Lafayette : Purdue University Press)
- Block, David. 2006. « Identity in applied linguistics », Omoniyi, Tope & Goodith White (éd.). *The Sociolinguistics of Identity* (London & New York : Continuum), 34-49
- Bouchard, Robert. 1991. « Repères pour un classement sémiologique des événements communicatifs », dans *Etudes de linguistique appliquée*, 83, 29-62
- Bourdieu, Pierre. 1981. « La représentation politique. Eléments pour une théorie du champ politique », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36-37, février-mars, p. 3-24
- Bourdieu, Pierre. 1982. *Ce que parler veut dire* (Paris : Fayard)
- Bralczyk, Jerzy. 2000. « O mówieniu publicznym », dans Drzycimski, Andrzej (éd.). *Komunikatorzy. Wpływ, wrażenie, wizerunek* (Bydgoszcz : Oficyna Wydawnicza Branta)
- Bronckart, Jean-Paul et al. 1985. *Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse* (Neuchâtel-Paris : Delachaux & Niestlé)
- Bronckart, Jean-Paul. 1996. *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme sociodiscursif* (Lausanne : Delachaux & Niestlé)
- Brown, Gillian & George Yule. 1983. *Discourse Analysis* (Cambridge : Cambridge University Press)
- Bryant, Donald. C. 1972. « Rhetoric: its function and its scope », dans D. Ehninger (éd.), *Contemporary Rhetoric*, Glenview, IL: Scott, Foresman, p. 15-37
- Brzeziński, Marek. 2010. *Nicolas Sarkozy. Polityk i gwiazda mediów* (Chorzów : Videograf II)
- Caffi, Claudia & Richard W. Janney. 1994. « Toward a Pragmatics of Emotive Communication », dans *Journal of Pragmatics* 22, p. 325-373
- Calvet, Louis-Jean & Jean Véronis. 2008. *Les Mots de Nicolas Sarkozy* (Paris : Seuil)

- Campbell, George. 1988. *The Philosophy of Rhetoric* (éd. L. Bitzer), Carbondale, IL : Southern Illinois University Press
- Cap, Piotr. 2008. « Legitymizacja w dyskursie politycznym: retoryka wojny w Iraku w kontekście pojęcia *proksymizacji* », Duszak, Anna & Norman Fairclough (éds.). *Krytyczna analiza dyskursu. Interdyscyplinarne podejście do komunikacji społecznej* (Kraków : Universitas), 245-266
- Chafe, Wallace. L. 1982. « Integration and involvment in speaking, writing and oral literature », dans *Spoken and written language: Exploring orality and literacy*, D. Tannen (éd.), (Norwood : NJ. Ablex)
- Charaudeau, Patrick. 2005. *Le discours politique. Les masques du pouvoir* (Paris : Vuibert)
- Charaudeau, Patrick. 2008. « Pathos et discours politique », Rinn, Michael (éd.). *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue* (Rennes : PUR), 49-58
- Charland, Maurice. 2003. « Le langage politique », Gingras, Anne-Marie (éd.). *La communication politique. État des savoirs, enjeux et perspectives* (Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec)
- Chlebda, Wojciech. 2005. « Skrzydlaty koniec zimnej wojny », dans G. Habrajska (éd.), *Język w komunikacji 1*, Łódź
- Cialdini, Robert. B. 2002. *Wywieranie wpływu na ludzi. Teoria i praktyka*, trad. pol. B. Wojciszke (Gdańsk : Gdańskie Wydawnictwo Psychologiczne)
- Clark, Urszula. 1996. *An Introduction to stylistics* (Cheltenham : Stanley Thornes)
- Cosnier, Jacques. 1996. « Les gestes du dialogue, la communication non – verbale », dans *Psychologie de la motivation*, 21, 129-138
- Coulthard, Malcolm. 1977. *An Introduction to Discourse Analysis* (London : Longman)
- Cycon, Marek Tulliusz. 2006. « O mówcy », dans *Wybór pism naukowych*, trad. pol. K. Wisłocka-Remerowa (Wrocław : Ossolineum), 1^{re} éd. 1954
- Cycon, Marek Tulliusz. 2011. *O mówcy*, trad. pol. B. Awianowicz (Kęty : Wyd. Marek Derewiecki)
- Czarnowski, Piotr. 2004. « Porozmawiajmy o nagich faktach », dans *Gazeta Wyborcza* du 24 mai 2004
- Dakowska, Maria. 2001. *Psycholingwistyczne podstawy dydaktyki języków obcych* (Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN)
- Darrigrand, Mariette. 2008. *Ces mots qui nous gouvernent. Abécédaire de la France sarkozienne* (Paris : Bayard)
- De Beaugrande, Robert & W. U. Dressler. 1981. *Introduction to text linguistics* (London : Longman)
- Delsol, Chantal. 2007. « Des racines et des ailes » dans : Valeurs actuelles (p. 24)
- Denton, Robert. E & Gary C. Woodward. 1998. *Political Communication in America* (London : Routledge)

- Dobek-Ostrowska, Bogusława. 2004. *Media masowe i aktorzy polityczni w świetle studiów nad komunikowaniem politycznym* (Wrocław : Astrum)
- Douay-Soublin, Françoise. 1999. « La rhétorique en France au XIX^e siècle à travers ses pratiques et ses institutions : restauration, renaissance, remise en cause », dans Fumaroli M. (éd.), 1071-1214
- Drzycimski, Andrzej (éd.). 2000. *Komunikatorzy. Wpływ, wrażenie, wizerunek* (Bydgoszcz : Oficyna Wydawnicza Branta)
- Ducrot, Oswald. 1980. *Les Echelles argumentatives* (Paris : Minuit)
- Duhamel, Olivier & Michel Field. 2008. *Le storkozysme* (Mesnil-sur-l'Estrée, Eure : PAO Editions du Seuil)
- Duszak, Anna. 1998. *Tekst, dyskurs, komunikacja międzykulturowa* (Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN)
- Duszak, Anna & Norman Fairclough. 2008. « Wstęp. Krytyczna analiza dyskursu – nowy obszar badawczy dla lingwistyki i nauk społecznych », Duszak, Anna & Norman Fairclough (éd.). *Krytyczna analiza dyskursu. Interdyscyplinarne podejście do komunikacji społecznej* (Kraków : Universitas), 7-32
- Eggs, Ekkehard. 1994. *Grammaire du discours argumentatif* (Paris : Kimé)
- Farrell, Thomas. 1976. « Knowledge, Consensus, and Rhetorical Theory », dans *Quarterly Journal of Speech*, vol. 62, n°1, p. 1-14
- Fontanier, Pierre. 1968. *Les Figures du discours, 1821-1827*, G. Genette (éd.), (Paris : Flammarion, « Champs »)
- Fontanille, Jacques & Algirdas Julien Greimas. 1991. *Sémiotique des passions. Des états de choses aux états d'âme* (Paris : Seuil)
- Foss, Sonja K. & Cindy L. Griffin. 1995. « Beyond persuasion : a proposal for an invitational rhetoric », dans *Communication Monographs*, 62 (1) : 2-18
- Fougère, Martin. 2008. « Adaptation and Identity », Spencer-Oatey, Helen (éd.). *Culturally Speaking. Culture, Communication and Politeness Theory* (London & New York : Continuum), 187-203
- Frankowska, Maria. 1994. « Frazeologia i metaforyka w tekstach politycznych lat 1989-1993 », dans Anusiewicz, Janusz & Bogdan Siciński (éds.). *Język a kultura*, t. 11: *Język polityki a współczesna kultura polityczna*, p. 21 (Wrocław : Towarzystwo Przyjaciół Polonistyki Wrocławskiej)
- Fras, Janina. 2005. *Komunikacja polityczna. Wybrane zagadnienia gatunków i języka wypowiedzi* (Wrocław : Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego)
- Gill, Ann M. & Karen Whedbee. 2001. « Retoryka », van Dijk, Teun A. (éd.), trad. Grochowski, Grzegorz. *Dyskurs jako struktura i proces* (Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN), 182-211
- Gingras, Anne-Marie & Frédérick C. Bastien, Danielle Bélanger, Loïc Blondiaux, Maurice Charland, Richard Nadeau, Estelle Lebel, Serge Proulx, Thierry Vedel. 2003. *La communication politique. État des*

- savoirs, enjeux et perspectives* (Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec)
- Goban-Klas, Tomasz. 1998. « Wstęp do wydania polskiego », dans B. McNair, *Wprowadzenie do komunikowania politycznego*, trad. pol. D. Piontek (Poznań : Wyższa Szkoła Nauk Humanistycznych i Dziennikarstwa)
- Goban-Klas, Tomasz. 2009. *Media i komunikowanie masowe. Teorie i analizy prasy, radia, telewizji i Internetu* (Warszawa-Kraków : Wydawnictwo Naukowe PWN)
- Goffman, Erving. 1974. *Les Rites d'interaction*, trad. fr., 1^{re} éd. 1967 (Paris : Minit)
- Goffman, Erving. 1978. *La mise en scène de la vie quotidienne*, t. 1 : *La Présentation de soi*, trad. fr., 1^{re} éd. 1959 (Paris : Minit)
- Green, Georgia M. 1989. *Pragmatics and natural language understanding* (Hillsdale : NJ : Earlbaum)
- Greimas, Algirdas J. 1976. « Analyse sémiotique d'un discours juridique » dans : *Sémiotique et Sciences sociales* (Paris : Seuil)
- Grzmil-Tylutki, Halina. 2007. *Gatunek w świetle francuskiej teorii dyskursu*. (Kraków : Universitas)
- Grzmil-Tylutki, Halina. 2011. *Francuska lingwistyczna teoria dyskursu. Historia-Tendencje-Perspektywy* (Kraków : Universitas)
- Guillaume, Gustave. 1969. *Langage et science du langage* (Paris-Québec : Nizet-Presses de l'université de Laval (1^{re} éd. 1964)
- Habermas, Jürgen. 1978. *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (Paris : Payot)
- Habermas, Jürgen. 1998. *On the Pragmatics of Communication* (Cambridge : MIT Press)
- Habrajska, Grażyna. 1994. « Wykorzystanie ironii do walki politycznej », dans Anusiewicz, Janusz & Bogdan Siciński (éds.). *Język a kultura*, t. 11: *Język polityki a współczesna kultura polityczna*, p. 57 (Wrocław : Towarzystwo Przyjaciół Polonistyki Wrocławskiej)
- Halliday, Michael Alexander Kirkwood. 1973. « The functional basis of language », dans B. Bernstein (éd.), *Class, Codes and Control*, vol. 2 (London : Routledge & Kegan Paul)
- Halliday, Michael Alexander Kirkwood & Ruqaiya Hasan. 1985. *Language, context, and text: Aspects of language in a social-semiotic perspective* (Victoria : Deakin University)
- Hamon, Benoît. 2011. « Sarkozy/Merkel : « mise en scène » (PS) », dans *Le Figaro* du 16 août 2011
- Hariman, Robert. 1995. *Political Style : The Artistry of Power* (Chicago : The University of Chicago Press)
- Hassner, Pierre. 2004. *La Revanche des passions* (Paris : Société des amis de François Furet)

- Hochschild, Arlie R. 1979. « Emotion work, feeling rules and social structures », dans *American Journal of Sociology*, 85, 3, 551-575
- Hymes, Dell. 1972. « Models of the interaction of language and social life », dans J. J.
- Gumperz & D. Hymes (éds.), *Directions in sociolinguistics : The ethnography of communication*, p. 35-71 (New York : Holt, Rinehart and Winston)
- Jagodzińska, Maria. 1991. *Obraz z procesach poznania i uczenia się. Specyfika informacyjna, operacyjna i mnemiczna* (Warszawa : WSiP)
- Jakobson, Roman. 1960. « Closing Statement: Linguistics and Poetics », dans T. A. Sebeok (éd.), *Style in language*, p. 350-377 (Cambridge : MA : MIT Press)
- Jakobson, Roman. 1963. *Essais de linguistique générale* (Paris : Minuit)
- Jereczek-Lipińska, Joanna. 2009. « Les stratégies discursives en communication politique », Kortas, Jan & Joanna Jereczek-Lipińska, Gilles Quentel (éd.). *La Globalisation Communicationnelle : Enrichissement et Menace pour les langues* (Gdańsk : Fundacja Rozwoju Uniwersytetu Gdańskiego), 189-200
- Kacprzak, Alicja. 2009. « Comment ridiculiser l'ennemi politique », Marillaud, Pierre & Robert Gauthier (éds). *Humour, ironie et les discours* (Toulouse : Univ. Toulouse – Le Mirail), 357-368
- Kacprzak, Alicja. 2013. « Le pathos négatif en tant que trait du discours politique totalitaire », dans *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 10 | 2013, URL : <http://aad.revues.org/1427>
- Kamińska-Szmaj, Irena. 1994. « Co to jest kultura polityczna? », dans Anusiewicz, Janusz & Bogdan Siciński (éds.). *Język a kultura*, t. 11: *Język polityki a współczesna kultura polityczna*, p. 9 (Wrocław : Towarzystwo Przyjaciół Polonistyki Wrocławskiej)
- Kamińska-Szmaj, Irena. 2004. « Propaganda, perswazja, manipulacja – próba uporządkowania pojęć », Krzyżanowski, Piotr & Paweł Nowak (éd.). *Manipulacja w języku*, (Lublin : Wydawnictwo Uniwersytetu Marie Curie-Skłodowskiej), 13-27
- Kasper, Gabriele. 2008. « Data Collection in Pragmatics Research », Spencer-Oatey, Helen (éd.). *Culturally Speaking. Culture, Communication and Politeness Theory* (London & New York : Continuum), 279-303
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1990. *Les interactions verbales*, t. I ; 1992 t. II (Paris : A. Colin)
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 2000. « Quelle place pour les émotions dans la linguistique ? Remarques et aperçus », Plantin et al. (éds.), (Lyon : Presses universitaires de Lyon)
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 2001. *Les actes de langage dans le discours* (Paris : Nathan)
- Kochan, Marek. 1994. « Przyklejanie etykietek, czyli o negatywnym określaniu przeciwnika », dans Anusiewicz, Janusz & Bogdan Siciński

- (éds.). *Język a kultura*, t. 11: *Język polityki a współczesna kultura polityczna*, p. 85 (Wrocław : Towarzystwo Przyjaciół Polonistyki Wrocławskiej)
- Kołodziejak, Ewa. 1994. « Językowe środki zwalczania przeciwnika, czyli o inwektywach we współczesnych tekstach politycznych », dans Anusiewicz, Janusz & Bogdan Siciński (éds.). *Język a kultura*, t. 11: *Język polityki a współczesna kultura polityczna*, p. 69 (Wrocław : Towarzystwo Przyjaciół Polonistyki Wrocławskiej)
- Korolko, Mirosław. 1990. *Sztuka retoryki* (Warszawa : Wiedza powszechna)
- Kristeva, Julia. 1969. *Séméiotikè. Recherches pour une sémanalyse* (Paris : Seuil)
- Kristeva, Julia. 1993. *Nations Without Nationalism* (New York : Columbia University Press)
- Krzyżanowski, Michał. 2008. « Konstrukcja tożsamości narodowych i europejskich w polskim dyskursie politycznym po roku 1989: analiza dyskursywno-historyczna », Duszak, Anna & Norman Fairclough (éd.). *Krytyczna analiza dyskursu. Interdyscyplinarne podejście do komunikacji społecznej* (Kraków : Universitas), 267-304
- Lakoff, George & Mark Johnson. 1988. *Metafory w naszym życiu* (Warszawa : Państwowy Instytut Wydawniczy)
- Lamy, Bernard. 1998. *La Rhétorique ou l'art de parler*, éd. critique B. Timmermans, préface de M. Meyer (Paris : PUF)
- Lamy, Bernard. 2000. « Sémiotique du discours et tensions rhétoriques », J.-F. Bordron & J. Fontanille (éds.), dans *Langages* 137, mars 2000
- Lausberg, Heinrich. 1960. *Handbuch der literarischen Rhetorik* (München : Max Hueber)
- Le Guern, Michel. 1977. « L'ethos dans la rhétorique française de l'âge classique », dans *Stratégies discursives* (Lyon : Presses universitaires de Lyon)
- Levinson, Stephen. C. 1983. *Pragmatics* (Cambridge : Cambridge University Press)
- Loncle, François. 2011. Dans *Nicolas Sarkozy et la langue française, tout un programme...*, « France-Soir » du 5 janvier 2011
- Maffesoli, Michel. 2011. *Sarkologies. Pourquoi tant de haine(s) ?* (Paris : Albin Michel)
- Maingueneau, Dominique. 1991. *L'Analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive* (Paris : Hachette Supérieur)
- Maingueneau, Dominique. 1993. *Le Contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société* (Paris : Dunod)
- Maingueneau, Dominique & Frédéric. 1995. « L'analyse des discours constituants », dans *Langues*, 117, 112-125
- Maingueneau, Dominique. 1998. *Analyser les textes de communication* (Paris : Dunod)

- Mayaffre, Damon. 2003. « Dire son identité politique. Etude du discours politique français au XX^e siècle », dans Cahiers de la Méditerranée Discours [En ligne], 66 | 2003, 247-264 URL : <http://cdlm.revues.org/119>
- Mayaffre, Damon. 2012. *Nicolas Sarkozy. Mesure et démesure du discours 2007-2012* (Paris : Presses de Sciences Po)
- Meteva-Rousseva, Elena. 2009. « Le discours électoral vu à travers les verbes qui l'introduisent dans la presse », dans Kacprzak, Alicja (éd.). *Aspects interculturels de la communication*, (Warszawa : Instytut Lingwistyki Stosowanej UW), 149-158
- McNair, Brian. 2011. *An Introduction to Political Communication* (London : Routledge)
- McQuail, Denis. 2010. *Mass Communication Theory*, 1re éd. 1983 (London : SAGE Publications Ltd.)
- Mey, Jacob. 2001. *Pragmatics : An introduction*, 2e éd. (Malden : MA: Blackwell)
- Morris, Charles. 1938. *Foundations of the theory of signs* (Chicago : University of Chicago Press)
- Mrozowski, Maciej. 2001. *Media masowe. Władza, rozrywka i biznes* (Warszawa : ASPRA-JR)
- Nagel, Thomas. 1997. *Pytania ostateczne* (Warszawa : Wydawnictwo Aletheia)
- Neveu, Eric. 1994. *Une société de communication ?* (Montchrestien : Collections Clefs/Politique)
- Nietzsche, Fryderyk. 2001. *Poza dobrem i złem. Preludium do filozofii przyszłości* (Kraków : Wydawnictwo A)
- Nobili, Paola. 1998. « Les répétitions dans la langue parlée », dans « Le Français dans le monde », 301, 35-40
- Nowak, Paweł & Adam Siwiec. 1994. « Kto komu – językowe sposoby przedstawiania i komentowania wydarzeń politycznych na materiale *Przeglądu Tygodniowego* », dans Anusiewicz, Janusz & Bogdan Siciński (éds.). *Język a kultura*, t. 11: *Język polityki a współczesna kultura polityczna*, p. 75 (Wrocław : Towarzystwo Przyjaciół Polonistyki Wrocławskiej)
- Nunan, David. 1993. *Introducing Discourse Analysis* (London : Penguin English Applied Linguistics)
- Ociepka, Beata & Magdalena Ratajczak. 2000. *Media i komunikowanie polityczne* (Wrocław : Arboretum)
- Ożóg, Kazimierz. 2004. *Język w służbie polityki. Językowy kształt kampanii wyborczych* (Rzeszów : Wydawnictwo Uniwersytetu Rzeszowskiego)
- Pawełczyk, Piotr & Dorota Piontek. 1999. *Socjotechnika w komunikowaniu politycznym* (Poznań : Wydaw. Naukowe Instytutu Nauk Politycznych i Dziennikarstwa UAM)
- Pawełczyk, Piotr. 2000. *Socjotechniczne aspekty gry politycznej* (Poznań : Wydawnictwo Naukowe UAM)

- Pêcheux, Michel. 1981. « L'étrange miroir de l'analyse de discours », dans *Langages*, 62, 5-8
- Perelman, Chaïm. 1977. *L'Empire rhétorique* (Paris : Vrin)
- Perloff, Richard. M. 1998. *Political Communication: Politics, Press, and Public in America* (Mahwah-New Jersey-London : Lawrence Erlbaum Associates)
- Pietraś, Ziemowit. J. 1998. *Decydowanie polityczne* (Warszawa-Kraków : Wydawnictwo Naukowe PWN)
- Plantin, Christian et al. 2000. *Les émotions dans les interactions communicatives* (Lyon : Presses universitaires de Lyon)
- Platon, 1987. *Gorgias*, trad. fr. M. Canto (Paris : Flammarion)
- Platon, 2007. *Le Banquet*, trad. fr. L. Brisson (Paris : Flammarion)
- Poulakos, John. 2002. « *Kairos* in Gorgias' Rhetorical Compositions », dans *Rhetoric and Kairos : Essays in History, Theory, and Praxis*, P. Sipiora & J. S. Baumlin (éd.), (Albany : State University of New York)
- Quintilien, 1975-1980. *Institution oratoire*, trad. fr. J. Cousin, vol. 7 (Paris : Les Belles Lettres)
- Renkema, Jan. 2004. *Introduction to Discourse Studies* (Amsterdam : John Benjamins Publishing Company)
- Rittel, Stefan J. 2003. *Komunikacja polityczna. Dyskurs polityczny. Język w przestrzeni politycznej* (Kielce : Wydawnictwo Akademii Świętokrzyskiej)
- Robrieux, Jean-Jacques. 2000. *Rhétorique et argumentation* (Paris : Nathan)
- Rush, Michael. 1992. *Politics and Society. An Introduction to Political Sociology* (London : Harvester and Wheatsheaf)
- Schiffrin, Deborah & D. Tannen, H. E. Hamilton. 2001. *The Handbook of Discourse Analysis* (Massachusetts : Blackwell Publishers)
- Simonin-Grumbach, Jenny. 1975. « Pour une typologie des discours », dans J. Kristeva et al. (éd.), *Langue, discours, société* (Paris : Seuil)
- Simonin-Grumbach, Jenny. 1984. « Les repérages énonciatifs dans les textes de presse », dans *La langue au ras du texte* (Lille : Presses universitaires de Lille)
- Sipiora, Phillip. 2002. « The Ancient Concept of Kairos », dans *Introduction to Rhetoric and Kairos : Essays in History, Theory, and Praxis*, P. Sipiora & J. S. Baumlin (éd.), (Albany : State University of New York)
- Sobkowiak, Leszek. 1996. « Komunikacja polityczna », dans A. W. Jabłoński, L. Sobkowiak (éds.), *Studia z teorii polityki* (Wrocław : Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego)
- Staniszki, Jadwiga. 2001. *Postkomunizm. Próba opisu* (Gdańsk : Słowo / Obraz Terytoria Wydawnictwo)
- Steger, Hugo et al. 1974. « Redekonstruktion, Redekonstruktionstyp, Textexemplar, Textsorte im Rahmen eines Sprachverhaltensmodells. Begründung einer Forschungshypothese », dans H. Moser (éd.), *Jahrbuch Gesprochene Sprache*, p. 39-97 (Düsseldorf : Schwann)

- Strinati, Dominic. 1998. *Wprowadzenie do kultury popularnej* (Poznań : Zysk i S-ka)
- Suleiman, Yasir. 2006. « Constructing languages, constructing national identities »,
- Omoniyi, Tope & Goodith White (éd.). *The Sociolinguistics of Identity* (London & New York : Continuum), 50-71
- Supertino, Gaétan. 2012. *Nicolas Sarkozy est un poète malgré lui*, dans « L'Express » du 2 mars 2012 (interview avec Xabi Molia)
- Tryuk, Małgorzata. 2003. « Dydaktyka tłumaczenia konferencyjnego a typologia tekstów », Hejwowski, Krzysztof (éd.). *Teoria i dydaktyka przekładu*, (Olecko : Wydział Filologiczny Wszechnicy Mazurskiej), 149-158
- Ulicka, Grażyna. 1996. « Wpływ marketingu politycznego na zmiany w życiu publicznym państw demokratycznych » dans *Studia Politologiczne*, 1
- van Dijk, Teun A. 2001. « Badania nad dyskursem », van Dijk, Teun A. (éd.), trad. Grochowski, Grzegorz. *Dyskurs jako struktura i proces* (Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN), 9-44
- Vanneste, Alex. 1980. *Unité et multiplicité dans la langue : Essai d'introduction à la problématique de la norme et de la variabilité* (Bruxelles : Vrije Universiteit)
- Véronis, Estelle et Jean & Nicolas Voisin. 2007. *Les Politiques mis au Net. L'aventure du PoliTIC'Show* (Lonrai : Max Milo)
- Véronis, Estelle et Jean & Nicolas Voisin. 2007. *François Bayrou. Confidences* (Lonrai : Max Milo)
- Verschuere, Jef & Jan-Ola Östman, Jan Blommaert. 1995. *Handbook of Pragmatics* (Amsterdam : Benjamins)
- Walczak, Bogdan. 1994. « Co to jest język polityki ? », dans Anusiewicz, Janusz & Bogdan Siciński (éds.). *Język a kultura*, t. 11: *Język polityki a współczesna kultura polityczna*, p. 15 (Wrocław : Towarzystwo Przyjaciół Polonistyki Wrocławskiej)
- Watts, Duncan. 1997. *Political Communication Today* (Manchester : Manchester University Press)
- Watzlawick, Paul & Janet Beavin, Don Jackson. 1967. *Pragmatics of human communication: A study of interactional patterns, pathologies, and paradoxes* (New York : Norton)
- Werlich, Egon. 1982. *A text grammar of English* (Heidelberg : Quelle and Meyer)
- Whately, Richard. 1963. *Elements of Rhetoric* (éd. D. Ehninger), Carbondale, IL: Southern Illinois University Press
- Wisse, Jakob. 1989. *Ethos and Pathos, from Aristotle to Cicero* (Amsterdam : Hakkert)
- Wodak, Ruth. 2008. « Dyskurs populistyczny: retoryka wykluczenia a gatunki języka pisanego », Duszak, Anna & Norman Fairclough (éd.). *Krytyczna*

analiza dyskursu. Interdyscyplinarne podejście do komunikacji społecznej (Kraków : Universitas), 185-214

Ziomek, Jerzy. 1990. *Retoryka opisowa* (Wrocław : Ossolineum)

Żydek-Bednarczuk, Urszula. 2001. « Typy, odmiany, klasy tekstów. W poszukiwaniu kryteriów », dans B. Witosz (éd.), *Stylistyka a pragmatyka* (Katowice)

Dictionnaires

Back, Martyn (éd.). 2006. *Le Robert & Collins. Dictionnaire français-anglais anglais-français* (Malesherbes : Maury-Imprimeur SA)

Belfond, Pierre. 2008. *Dictionnaire « politique » des idées reçues* (Paris : Editions Gutenberg)

Charaudeau, Patrick & Dominique Maingueneau. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours* (Paris : Seuil)

Dąbrówka Andrzej & Ewa Geller, Ryszard Turczyn. 1997. *Słownik synonimów* (Warszawa : MSR sp. z o. o.)

Doroszewski, Witold (red.). 2000. *Słownik języka polskiego, PWN 1958-1969* (Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN)

Fouquet, Emmanuel (éd.). 1998. *Le Dictionnaire Hachette Encyclopédique* (Paris : Hachette Livre)

Hendrykowski, Marek. 1994. *Słownik terminów filmowych* (Poznań : Ars Nowa)

Hornby, Albert Sydney. 2005. *Oxford Advanced Learner's Dictionary of Current English* (Oxford : Oxford University Press)

Jeuge-Maynard, Isabelle. 2009. *Le Petit Larousse* (Paris : Hachette Livre)

Lukszyn, Jurij & Wojciech Gilewski, Hubert Hajduk, Krzysztof Hejwowski, Zofia Kozłowska, Adam Marchwiński, Antoni Platkow. 1993. *Tezaurus terminologii translatorskiej* (Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN)

Mayor, Michael (éd.). 2009. *Longman Dictionary of Contemporary English* (China : Pearson Education Limited)

Rey, Alain. 1998. *Le Robert Micro. Dictionnaire d'apprentissage de la langue française* (Paris : Dictionnaires Le Robert)

Skorupka, Stanisław & Halina Auderska, Zofia Łempicka. 1974. *Mały słownik języka polskiego* (Warszawa : PWN)

Szymczak, Mieczysław (éd.). 2004. *Słownik języka polskiego* (Warszawa : PWN)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
PREMIÈRE PARTIE	
LES FONDEMENTS THÉORIQUES DE L'ANALYSE DU DISCOURS DE NICOLAS SARKOZY	11
CHAPITRE 1	
Le discours politique comme acte de communication politique	13
1.1. Les définitions de la communication politique	14
1.2. Les types de la communication politique.....	18
CHAPITRE 2	
Le discours : état des savoirs et enjeux majeurs.....	23
2.1. Le discours : aperçu des définitions usuelles et scientifiques du terme	23
2.2. La notion de discours dans la communication	25
2.2.1. La perspective pragmatique dans l'analyse du discours	26
2.2.2. L'approche sociosémiotique dans l'étude du discours.....	29
2.3. Le panorama des typologies de discours : approches fondamentales	32
2.3.1. La typologie dite sociologique des discours oraux d'Hugo Steger	33
2.3.2. La typologie dite psychologique des discours (écrits) d'Egon Werlich.....	34
2.3.3. La typologie fondée sur le concept des cinq dimensions de Douglas Biber.....	36
2.4. Les catégories du discours : formes, classes et genres	37
2.4.1. Les formes de discours.....	37
2.4.2. La notion de classe (type) de discours	39
2.4.3. Les genres de discours	40
2.4.4. Les genres rhétoriques classiques	42
2.5. Les enjeux de l'analyse rhétorique du discours	44
2.6. Le point de vue sur l'analyse du discours adopté dans la monographie	49

CHAPITRE 3

Le discours politique hégémonique contemporain.....53

- 3.1. Le cadre définitionnel du discours politique53
- 3.2. Les enjeux du discours politique hégémonique58
 - 3.2.1. Les acteurs politiques.....59
 - 3.2.2. Les catégories du discours politique hégémonique.....66
 - 3.2.2.1. Le message politique.....67
 - 3.2.2.2. Le texte politique.....70
 - 3.2.2.3. Les genres de textes politiques.....74
- 3.3. Le corpus traité.....78
- 3.4. La méthode de recherche81

DEUXIÈME PARTIE

LES PRINCIPALES FIGURES DU DISCOURS SARKOZIEN :
ANALYSE DE CAS.....83

CHAPITRE 1

Les figures de pensée85

- 1.1. Les figures d'intensité85
 - 1.1.1. Augmentation.....86
 - 1.1.2. Diminution96
- 1.2. Les figures d'énonciation et de dialectique.....98

CHAPITRE 2

Les figures de construction107

- 2.1. Les figures de symétrie et les constructions hardies107
 - 2.1.1. Symétries.....108
 - 2.1.2. Désarticulations.....109
 - 2.1.3. Autres constructions atypiques.....117
- 2.2. Les figures de répétition et d'accumulation124
 - 2.2.1. Répétitions124
 - 2.2.2. Accumulations.....136

TROISIÈME PARTIE

LA MISE EN SCÈNE DU DISCOURS SARKOZIEN :
PATHOS AU SERVICE DE L'ETHOS.....141

CHAPITRE 1

La mobilisation du pathos dans le discours sarkozien143

- 1.1. Le pathos et les mécanismes pathémiques143
- 1.2. Le pathos positif.....145
- 1.3. Le pathos négatif.....155
- 1.4. Entre le pathos négatif et positif.....166

CHAPITRE 2

La construction de l’ethos dans le discours sarkozien179

 2.1. L’ethos préalable.....181

 2.2. L’ethos discursif.....186

 2.2.1. L’ethos de solidarité.....190

 2.2.2. L’ethos d’humanité192

 2.2.3. L’ethos de caractère199

 2.2.4. L’ethos de chef.....205

CONCLUSIONS GÉNÉRALES211

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES217

 Ouvrages et articles217

 Dictionnaires227

STRUCTURES ÉDITORIALES DU GROUPE L'HARMATTAN

L'HARMATTAN ITALIE
Via degli Artisti, 15
10124 Torino
harmattan.italia@gmail.com

L'HARMATTAN HONGRIE
Kossuth l. u. 14-16.
1053 Budapest
harmattan@harmattan.hu

L'HARMATTAN SÉNÉGAL
10 VDN en face Mermoz
BP 45034 Dakar-Fann
senharmattan@gmail.com

L'HARMATTAN MALI
Sirakoro-Meguetana V31
Bamako
syllaka@yahoo.fr

L'HARMATTAN CAMEROUN
TSINGA/FECAFOOT
BP 11486 Yaoundé
inkoukam@gmail.com

L'HARMATTAN TOGO
Djidjole – Lomé
Maison Amela
face EPP BATOME
ddamela@aol.com

L'HARMATTAN BURKINA FASO
Achille Somé – tengnule@hotmail.fr

L'HARMATTAN GUINÉE
Almamy, rue KA 028 OKB Agency
BP 3470 Conakry
harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN CÔTE D'IVOIRE
Résidence Karl – Cité des Arts
Abidjan-Cocody
03 BP 1588 Abidjan
espace_harmattan.ci@hotmail.fr

L'HARMATTAN RDC
185, avenue Nyangwe
Commune de Lingwala – Kinshasa
matangilamusadila@yahoo.fr

L'HARMATTAN ALGÉRIE
22, rue Moulay-Mohamed
31000 Oran
info2@harmattan-algerie.com

L'HARMATTAN CONGO
67, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
BP 2874 Brazzaville
harmattan.congo@yahoo.fr

L'HARMATTAN MAROC
5, rue Ferrane-Kouicha, Talaâ-Elkbira
Chrableyine, Fès-Médine
30000 Fès
harmattan.maroc@gmail.com

NOS LIBRAIRIES EN FRANCE

LIBRAIRIE INTERNATIONALE
16, rue des Écoles – 75005 Paris
librairie.internationale@harmattan.fr
01 40 46 79 11
www.librairieharmattan.com

LIB. SCIENCES HUMAINES & HISTOIRE
21, rue des Écoles – 75005 Paris
librairie.sh@harmattan.fr
01 46 34 13 71
www.librairieharmattansh.com

LIBRAIRIE L'ESPACE HARMATTAN
21 bis, rue des Écoles – 75005 Paris
librairie.espace@harmattan.fr
01 43 29 49 42

LIB. MÉDITERRANÉE & MOYEN-ORIENT
7, rue des Carmes – 75005 Paris
librairie.mediterranee@harmattan.fr
01 43 29 71 15

LIBRAIRIE LE LUCERNAIRE
53, rue Notre-Dame-des-Champs – 75006 Paris
librairie@lucernaire.fr
01 42 22 67 13

